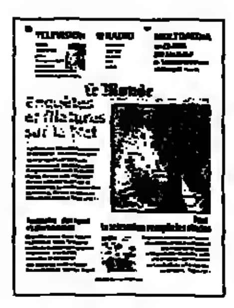
هكذا من الاصل

Le Monde

TÉLÉVISION, RADIO MULTIMÉDIA

■ Etats-Unis : Internet détective
■ La télé remplit les stades de foot



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16293 – 7,50 F — DIMANCHE 15 - LUNDI 16 JUIN 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Salon du Bourget

■ Le président de la République a inauguré l'exposition aéronautique

■ Boeing et l'industrie américaine dominent le secteur

■ Airbus élargit sa gamme

■ Les Européens ressuscitent ATR

■ La justice belge lève le mandat d'arrêt contre Serge Dassault

Lire pages 14 à 16, 28 et notre éditorial page 13

MM. Chirac et Jospin cherchent ensemble une réponse à l'intransigeance allemande

Après l'échec du sommet de Poitiers, le chef de l'Etat réunit les ministres en charge de l'Europe

LE PRÉSIDENT de la République devait réunir, samedi 14 juin à l'Elysée, Lionel Jospin et les ministres concernés par le dossier, pour préciser la position de la France avant le conseil européen d'Amsterdam, lundi et mardi. C'est la première fois qu'une telle réunion des personnalités en charge de la politique étrangère française est annoncée en période de *cohabitation*.

Vendredi, le sommet franco-allemand de Poitiers n'avait pas permis de dégager un accord sur les textes réclamés par le nouveau gouvernement de gauche et visant à équilibrer le pacte de stabilité et de croissance adopté au sommet de Dublin, en décembre 1996, pour accompagner la monnaie unique.



Dans ses entretiens séparés avec Jacques Chirac puis avec le premier ministre, le chancelier Kohl a nettement marqué les limites au-delà desquelles il n'est pas prêt à aller : pas de nouveaux critères de convergence, pas de compétences supplémentaires pour les institutions européennes en matière d'emploi, pas de dépenses supplémentaires pour des programmes de soutien conjoncturel.

Outre l'intégration d'un chapitre social dans le traité de Maastricht, les Quinze pourraient adopter, à Amsterdam, deux résolutions, l'une sur la politique de l'emploi, l'autre sur le « *pôle politique* » censées faire pendant à la Banque centrale européenne. Pour que le conseil européen ne se termine pas par un échec, les chefs d'Etat et de gouvernement *devront trouver* un langage commun entre la proposition de la présidence néerlandaise, qui ne va pas assez loin selon le gouvernement de Lionel *Jospin*, et le projet de texte français, qui « égratigne » le pacte de stabilité, ce que les Allemands refusent d'accepter.

Le conseil européen d'Amsterdam devrait, par ailleurs, mettre un terme à la conférence intergouvernementale en approuvant les projets de révision du traité de Maastricht. Le texte présenté par les Pays-Bas fait encore l'objet de quelques discussions, mais son adoption ne devrait pas poser de problèmes insurmontables, tout le monde s'étant fait à l'idée que la réforme des institutions européennes mérite d'être remise en chantier avant que l'Union accepte de nouveaux membres.

Lire page 2

Le gouvernement souhaite un délai pour réexaminer le dossier du GAN

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du GAN, *prévue le 30 juin*, et qui devait adopter les comptes 1996 devrait être repoussée. Didier Pfeiffer, le président de l'assureur public, en accord avec le ministre de l'économie, demandera au conseil d'administration, mardi 17 juin, de l'autoriser à faire les démarches nécessaires. Dans un communiqué publié vendredi, Bercy justifie ce report par la nécessité de « *mener à bien les discussions avec la Commission européenne en vue de l'approbation du plan de restructuration* ». Le sauvetage du GAN, qui a perdu 5,7 milliards de francs en 1996, nécessite une aide de 20 milliards de francs – chiffre repris par Bercy dans son communiqué – qui doit être approuvée par Bruxelles et par le Parlement. Ce report ne préjuge pas de la décision du gouvernement sur la privatisation du GAN.

Lire page 17

■ **Négociations au Congo**

Le président Lissouba et son prédécesseur Sassou Nguesso ont accepté de se rencontrer pour mettre fin aux affrontements qui opposent à Brazzaville leurs partisans respectifs. p. 4

■ **Le pétrole contre les Indiens**

Les U'Was, indigènes de Colombie, luttent pour que le sous-sol de leur terre, qui regorge de pétrole, ne soit pas exploité. p. 10

■ **FN : l'offensive des « anti-Mégret »**

La défaite du délégué général du Front national aux législatives permet à ses adversaires au sein du parti, opposés à la stratégie d'alliance qu'il préconise, de redresser la tête. p. 6

■ **Adieux à l'opéra**

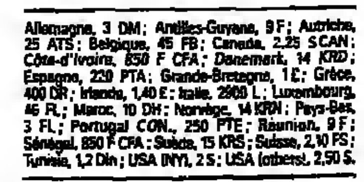
Après quarante ans de carrière triomphale, la mezzo-soprano américaine Grace Bumbry monte une dernière fois sur scène, à Lyon. p. 25

■ **La fin de l'Algérie française**

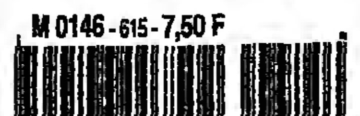
Le récit des tragiques semaines du printemps 1962, marquées par le baroud désespéré de l'OAS. p. 11

■ **Au « Grand Jury »**

François Bayrou est l'invité du « Grand Jury RTL - *Le Monde* », dimanche 15 juin à 18 h 30.



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0146 - 615 - 7,50 F

Le patron d'Elf est invité à « planter sa moustiquaire » au Gabon

« *CETTE HISTOIRE D'ELF, de crabes et de homards commence à m'échauffer les oreilles. Bon, c'est vrai, j'ai piqué une colère contre les journalistes parisiens, ceux qui copinent avec les Yvon, les Loïk et les Gaël, ceux qui lancent les informations juteuses pour mobiliser cette juge (que je ne connaissais ni d'Eva ni d'Adam). Elle n'a toujours pas pigé qu'on la manipule de A à Z à coups de "révélations" choisies.* » Ainsi parle Makaya dans sa célèbre rubrique « Pour moi quoi... » publiée dans *L'Union*, le principal quotidien gabonais.

La charge est violente, même outrancière, et serait traitée par l'indifférence si derrière ce pseudonyme ne se cachait le président du Gabon, Omar Bongo lui-même. Le chef de l'Etat use régulièrement de ce procédé pour donner son avis, et le faire savoir aux intéressés, principalement les Français. Dans son édition du 12 juin, Makaya fustige les affaires et célèbre la réconciliation avec Elf, le principal investisseur du pays. « *Bon, d'accord, ils visaient à l'origine les André, les Philippe, et les autres là* », affirme le chroniqueur en parlant des attaques concernant le président d'Elf (*Philippe Jaffré*) et celui d'Elf Gabon (André Tarallo). Mais ces piques ont failli aussi « *mouiller notre "présida"* en le mêlant à leur panier de crabes », écrit Makaya en connaissance de cause...

L'alerte a été chaude, mais, à en croire l'éditorialiste, tout cela est terminé et mérite au passage une bonne leçon de dignité. « *Nous, les Gabonais, on a notre fierté, on critique notre chef entre nous, ou corps de garde, face à face. Mais si un type arrive d'un autre village et se met à vipérer (vitupérer, toi aussi !), c'est toute la tribu qui se dresse pour laver l'affront.* » Elf et le Gabon signent leur réconciliation. Omar Bongo est décidé maintenant à accepter le patron d'Elf, pour lequel il n'a jamais débordé d'affection, et il le fait savoir. « *Philippe Jaffré et les autres pétroliers parisiens peuvent, sans protocole, planter leur moustiquaire à Libreville quand ils veulent. On a le sens de l'hospitalité, du dialogue, non ? Alors on fera la fête à Mossango Bar dans une chaleur endiablée terrible malgré la saison sèche. Et si Philippe aime ça, il peut chasser le buffle à Wongo Wongué ou bien le potamochère à la réserve du* petit *Luango...* » Le lecteur n'est pas convaincu ? L'éditorialiste en rajoute : « *En tout cas, il est le bienvenu chez nous... Je veux dire : chez lui.* » La conclusion est sans appel : « *Et que les mauvaises langues arrêtent d'incinérer (d'insinuer, toi aussi !) que le "présida" l'a interdit de séjour au Gabon à travers "mes saintes écritures".* »

Simultanément, Elf – c'est une première – annonçait que M. Jaffré avait « *été longuement reçu le 12 juin à Libreville par Omar Bongo* [et que] *l'entretien s'était déroulé dans un climat de très grande cordialité* ». Omar Bongo se résout à abandonner son ami André Tarallo, l'ancien « *monsieur Afrique d'Elf* » rattrapé par la justice. Et, surtout, le chef d'Etat gabonais et le pétrolier français ressoudent leurs liens au moment où la zone est en pleine turbulence. Plutôt qu'un mariage d'amour, c'est une alliance de raison.

Dominique Gallois

Des aliments « beauté-santé »

LES EXPERTS en marketing leur ont trouvé un nom : les « alicaments ». Œufs, *yaourts, bonbons, sodas* surenrichis de vitamines, de sels minéraux, d'acides gras, d'extraits de plantes... Ces nouveaux produits ne font pas que nourrir, mais prétendent soigner, redonner forme et beauté. Depuis quelques mois, leurs ventes augmentent, et les industriels de l'agroalimentaire misent sur eux pour développer de nouveaux marchés. Si leurs vertus supposées n'ont pas été prouvées scientifiquement, ces produits semblent répondre pour partie à de nouvelles préoccupations des consommateurs.

Lire page 8

Défendre les emplois de demain, pas d'hier

LES SALARIÉS qui pleurent, la Bourse qui rit. Dès qu'une entreprise annonce un plan social, son cours de Bourse s'envole, donnant le sentiment que les financiers font fortune sur le malheur des salariés et de leurs familles. Electrolux n'a pas échappé à la règle. Lorsque le groupe d'électroménager suédois a annoncé la supression de 12 000 emplois et la fermeture de 25 usines, l'action s'est immédiatement envolée de 14 %. Le raisonnement des investisseurs est simple : qui dit moins de salariés, dit moins de charges et donc plus de profits.

Dans une Europe où le chômage touche plus de 10 % de la population active, les plans sociaux provoquent désormais des levées de bouclier systématiques. Si l'entreprise est au bord du gouffre et doit fermer des usines en catastrophe, comme Moulinex et Renault, la direction est accusée de ne pas avoir traité les problèmes suffisamment tôt. Lorsque les restructurations sont décidées plus en amont et que l'entreprise enregistre encore de copieux bénéfices, celle-ci est traitée de cynique, à l'image d'Electrolux, qui a enregistré en 1996 un bénéfice net de 1,85 milliard de couronnes (1,4 milliard de francs) ou naguère de Gillette, qui avait fermé son usine d'Annecy, *pourtant rentable*, à la fin des années 80. Les actionnaires d'Electrolux, contrairement à ceux de Renault et Moulinex, ne sont pas à plaindre : ils ont multiplié leur mise par 2,5 en cinq ans. Mais faut-il attendre qu'ils soient ruinés pour entreprendre des mesures de redressement ? « *On ne va pas attendre de faire des pertes pour se restructurer* », se défend-on chez Gillette.

Les pouvoirs publics européens, notamment français, tentent de sauver par tous les moyens ces emplois menacés : primes automobiles « balladurettes » et « juppettes », loi Robien sur la réduction du temps de travail. Economiquement, retarder les gains de productivité des entreprises apparaît inefficace et absurde. C'est inefficace parce que Renault, Moulinex et Electrolux auront toujours devant eux un *Volkswagen*, un *Seb* ou un *Whirlpool* pour réaliser ces gains de productivité et leur tailler ensuite des croupières.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 13

L'arbitre du vin



ROBERT PARKER

LE MONDE VITICOLE craint ses critiques et, en terre bordelaise, on ne prononce pas son nom sans trembler. Robert Parker, ancien avocat américain, est devenu, grâce à ses publications, l'arbitre international des débats œnologiques. Il sera encore une fois au centre des conversations lors du Salon Vinexpo, rencontre des opérateurs mondiaux du *vin*, qui se tiendra à partir du lundi 16 et jusqu'au 20 juin à Bordeaux.

Lire pages 22 et 23

UNION MONÉTAIRE Les gouvernements français et allemand ne sont pas parvenus, vendredi 13 juin à Poitiers, à s'accorder sur le volet social que M. Lionel Jospin souhaite faire accepter par l'Union européenne pour faire contrepoids au pacte de stabilité budgétaire. ● LES DEUX DÉLÉGATIONS ont néanmoins exprimé leur espoir qu'un compromis s'imposerait au sommet européen d'Amsterdam les 16 et 17 juin. Le chancelier Kohl a précisé publiquement qu'il s'opposait à de nouvelles dépenses communautaires et à l'attribution de nouvelles compétences à la Commission de Bruxelles. ● D'INTENSES CONSULTATIONS devaient se poursuivre pendant le week-end. Jacques Chirac devait recevoir, samedi soir, M. Jospin et plusieurs membres du gouvernement ; et la concertation se poursuit entre les capitales européennes, la Commission et la présidence néerlandaise de l'Union.

Helmut Kohl définit les limites des concessions possibles à la France

Au sommet franco-allemand de Poitiers, le chancelier a exclu toute dépense supplémentaire, tout élargissement des compétences de la Commission et tout infléchissement du pacte de stabilité, face à M. Jospin qui réclame une politique européenne de l'emploi

POITIERS
de notre envoyé spécial

L'explication a été franche. Les dirigeants allemands ont pu mesurer, vendredi 13 juin au Futuroscope de Poitiers, où se déroulait le sommet franco-allemand, la détermination du nouveau gouvernement français à obtenir des engagements substantiels sur la nature de la coopération économique entre les pays qui adhéreront à l'Union monétaire en 1999. A Lionel Jospin, qui insiste pour que la discipline budgétaire au sein de la zone euro soit contrebalancée par des mesures concrètes en faveur de l'emploi, le chancelier Kohl a fait savoir qu'il y avait une ligne rouge qu'il ne pouvait pas franchir : il ne peut être question, pour Bonn, ni de dépenses nouvelles ni de fixer dans le traité des objectifs nouveaux, comme le plein emploi.



Les responsables du gouvernement français devaient se réunir, samedi à l'Elysée, avec le président de la République pour faire le point de la rencontre et des discussions en cours avec les autres capitales. Jacques Chirac, qui a affirmé à Poitiers que la France était engagée par ses décisions prises dans le passé, notamment pour le pacte de stabilité, devrait y réaffirmer sa volonté de trouver un compromis. D'ici à dimanche, d'intenses consultations devaient se poursuivre entre les capitales européennes. Jacques Delors, qui entretient un lien privilégié avec le chancelier Kohl, devait être envoyé en mission de conciliation au cours du week-end à Bonn.

Rien ne dit encore que le conseil européen d'Amsterdam, les 16 et 17 juin, qui sera précédé d'un dîner des chefs de délégation dimanche soir, parvienne à sceller comme prévu les textes précisant les règles du jeu de l'Union monétaire, dont le pacte de stabilité. Les socialistes français ne peuvent pas céder sur tout sans perdre leur crédiblité. Lionel Jospin a rappelé à Poitiers qu'il avait un mandat de l'électorat à respecter.

Malgré ces difficultés, et de manière presque incantatoire, les dirigeants français et allemands ont réaffirmé en chœur leur volonté de régler d'ici à Amsterdam le problème soulevé sur le volet social de l'Union monétaire. Personne ne veut assumer la responsabilité de la crise qui suivrait inévitablement un échec du sommet d'Amsterdam sur ce point. Tandis que les délégations allemande et française s'enfournaient dans leur bus pour rentrer chez elles sans perdre une minute, Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie, s'est attardé quelques instants pour affirmer en français, en allemand, en anglais, sur toutes les chaînes de télévision du monde, que le gouvernement ferait tout pour parvenir à une solution.

« PAS DE NOUVEAUX FONDS »

Lors de la conférence de presse, le chancelier Kohl a eu le mérite de la clarté : *« Hier soir, nous avons reçu tard dans la nuit des propositions du gouvernement français. Je les ai lues dans l'avion. Nos deux pays travaillent pour arriver à un degré d'accord le plus grand possible. Mais nous ne voulons pas de nouveaux fonds, pas de nouvelles compétences transférées à Bruxelles. »* Tout en affirmant que la préoccupation de l'emploi était aussi allemande, il a ajouté : *« L'idée de dépenser deux fois l'argent disponible, c'est fini. »*

On se refusait, du côté français, à dévoiler les détails des propositions transmises aux Allemands et à la présidence. Lionel Jospin a réaffirmé qu'il n'était pas question de revenir sur les règles de discipline budgétaire consignées dans le pacte de stabilité. Mais il a souligné qu'on ne peut pas ne pas prendre en compte les 18 millions de chômeurs de l'Union européenne. Le premier ministre a rappelé qu'en 1993, les Européens avaient pris *« des décisions très importantes »*. Ils avaient alors entériné le Livre blanc de Jacques Delors sur l'emploi et accepté le principe du financement de grands réseaux européens, que la Commission n'a pas réussi, ensuite, à faire appliquer.

Henri de Bresson

Des divergences tous azimuts

Sur les autres questions, les réunions entre les ministres ont montré plus de divergences que de points d'accord. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a jugé inutile une déclaration commune sur le Proche-Orient proposée par la France. En revanche, les Français ont renvoyé aux experts un projet de lettre que Bonn souhaitait adresser à Slobodan Milosevic pour l'inviter à faire pression sur les Serbes de Bosnie, afin qu'ils se montrent plus coopératifs avec la présidence collégiale bosniaque. Après avoir laissé entendre qu'elle pourrait soutenir la France dans ses efforts pour l'entrée de la Roumanie dans l'OTAN, l'Allemagne est maintenant influencée par la décision américaine de n'accepter que trois nouveaux membres, tout en voulant laisser la porte ouverte.

Dans le conflit entre l'Europe et les Etats-Unis sur l'aéronautique, les approches de Paris et de Bonn sont également différentes. Alors que la partie française voulait une action convergente pour soutenir la Commission de Bruxelles, M. Kinkel a préféré se lancer dans un plaidoyer en faveur de la privatisation d'Airbus.

Enfin, le ministre a demandé en vain à son collègue français de revenir sur la décision de fermer la représentation commerciale de la France à Stuttgart... dans sa circonscription électorale.

Le premier ministre marque les frontières de la cohabitation

POITIERS
de notre envoyé spécial

Helmut Kohl s'est promis de ne jamais écrire ses Mémoires mais il se pourrait bien qu'un jour, quand il aura quitté la chancellerie, il commette un article sur la cohabitation. L'homme, il est vrai, est un spécialiste. Non seulement il la pratique dans sa propre coalition avec les libéraux et les sociaux-chrétiens bavarois mais il connaît sur le bout des doigts la cohabitation à la française. N'est-ce pas la troisième à laquelle il est involontairement associé à travers les relations franco-allemandes ?

Entre 1986 et 1988, il a côtoyé Jacques Chirac, premier ministre, mais il a noué, au fil du temps, des liens étroits et chaleureux avec François Mitterrand, au côté duquel il retrouva Edouard Balladur, premier ministre de 1993 à 1995.

Voici que le schéma de l'exécutif est inversé : *« Jock »*, comme il a lancé à M. Chirac qui l'attendait pour l'accueillir au Futuroscope de Poitiers pour le 69e sommet, est devenu président de la République et le locataire de Matignon est cette fois un socialiste. La température des relations pourrait en être aussi inversée car *« Helmut »* n'a pas, avec Lionel Jospin, des rapports de même qualité qu'avec *« François »*.

Que pourra donc écrire M. Kohl de notre cohabitation nationale ? Il s'inspirera peut-être de la définition donnée par son théoricien, M. Balladur, dans son *Dictionnaire de la réforme* (Fayard) publié en 1992. *« Période d'équilibre incommode propre à la Ve République : le président de la République d'une part, la majorité de l'Assemblée nationale et le premier ministre d'outre part, mus par des orientations politiques différentes, ont, sur des points importants, des conceptions qui peuvent diverger sur l'action à mener »*, indique l'ancien premier ministre, avant d'ajouter deux pages sur le *« consentement mutuel »* ou le risque de *« conflit majeur »*.

Tout l'art de ce sommet a été justement, pour les deux têtes de l'exécutif français, de montrer qu'il n'y avait pas de divergences sur l'Europe, et sur la conception de la politique en général, tout en faisant comprendre qu'il y en avait quand même.

Tout au long de la journée, Catherine Colonna, pour l'Elysée, et Manuel Valls, pour Matignon, ont eu la délicate mission de rapporter les positions de leur patron respectif. « L'entourage » – selon la formule consacrée – de M. Chirac a fait savoir que l'entretien du président et de ses collaborateurs avec le chancelier et les siens avait duré une heure dont cinq minutes de tête-à-tête. « L'entourage » de M. Jospin a précisé qu'il y avait eu cinquante minutes de tête-à-tête dans une heure d'entretien.

Les « proches » de M. Chirac ont insisté sur le fait que le chef de l'Etat relaie les demandes du premier ministre auprès des partenaires européens mais que c'est au gouvernement de négocier, alors que « les proches » de M. Jospin soulignaient que la donne de politique intérieure avait changé depuis le 1er juin et qu'il fallait prendre en compte les attentes exprimées par l'électorat. Ce duel à fleurets mouchetés s'est poursuivi lors de la conférence de presse commune tenue par le chancelier, le président et le premier ministre. Animateur de la séance, Jacques Chirac a évoqué des engagements pris pendant la campagne électorale qui ont fait naître une attente. Un peu raide, le premier ministre a tenu à marquer les frontières en disant que cohabitation ne voulait pas dire fusion.

Au terme de cet exercice médiatique où M. Kohl et M. Jospin ont été plus souvent interrogés que lui, le président a tenu à délivrer un message dûment préparé. Appelant à un *« nouvel élan »* pour l'Europe, dont *« les structures sont terriblement conservatrices »*, il a dit comprendre son premier ministre car, finalement, il reprend des idées qu'il a lui-même poussées.

Olivier Biffaud



Les chômeurs-marcheurs sont arrivés à Amsterdam

AMSTERDAM
de notre correspondant

Près de vingt mille personnes étaient attendues, samedi 14 juin, à Amsterdam, pour une *« manifestation européenne contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale »*. Selon les organisateurs, le rassemblement devait être le point d'orgue venant clore la Marche européenne des chômeurs, partie le 14 avril de plusieurs villes de l'Union, de même que de Sarajevo ou de Tanger.

Pour Christophe Aguiton, organisateur français de la marche, la manifestation, à deux jours du sommet d'Amsterdam, ne devait pas être la fin, mais le début d'un mouvement social européen transversal, réunissant dans un même réseau syndicalistes et chômeurs. Il explique : *« 1997 est un tournant, l'année de l'émergence des mouvements sociaux européens, avec le choc produit par la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, qui a provoqué une forte mobilisation en France, en Belgique et en Espagne, puis avec les manifestations syndicales européennes de la fin mai et du début juin, et enfin la Marche européenne. »*

Vendredi après-midi, plusieurs centaines de marcheurs se sont retrouvés sur la place du Dam. Embrassades, slogans, fatigue, mais le sentiment d'une « mission accomplie ». Barbe rousse bien taillée, cheveux courts et lunettes de soleil, Dominick est parti de Londonderry, en Ulster : *« Cela fait du bien d'être arrivé »*, dit-il, faisant le bilan des menus problèmes rencontrés en route : *« Une blessure à la cheville, un bus en panne, mais quelle aventure ! »* Dominick, ces cinq dernières années, n'a connu que des petits boulots à mi-temps. Parti de Tarifa, au sud de l'Espagne, Pierre Oyez, militant à l'association Droit au logement, n'avait *« jamais pris la mesure de l'ampleur des luttes en Europe »*. Son meilleur souvenir ? *« A Burgos, nous avons participé à une manif contre le licenciement d'une trentaine d'ouvriers d'une usine de conditionnement de poulets. »* Les marcheurs ont investi un supermarché local et réclamé le boycottage des marchandises de l'usine : *« Le directeur du supermarché nous a reçus. Le lendemain, douze employés ont été réintégrés. »*

« PRISE DE CONSCIENCE »

Vendredi, les marcheurs estimaient que *« quelque chose est en train de bouger dans cette Europe qui compte près de 20 millions de sans-emploi »* : les changements de gouvernements récents en Grande-Bretagne, en France et en Irlande, d'une part, et *« la prise de conscience que l'on peut construire une Europe sociale à condition de faire entendre notre voix*, analyse Christophe Aguiton. *C'est un fait, les syndicats, qui représentent les salariés dotés d'un boulot, n'ont pas les mêmes intérêts que les associations de chômeurs, qui, justement, en cherchent un. Mais on peut profiter de l'appel d'air créé par la Marche européenne des chômeurs pour créer une structure souple, un réseau défendant des idées communes »*.

Alain Franco

Trois cents économistes ont signé une déclaration pour « une politique alternative en Europe »

DANS une déclaration commune qu'ils viennent de rendre publique simultanément dans les quinze pays de l'Union, quelque trois cents économistes du vieux continent, universitaires pour la plupart, appellent, à la veille du sommet d'Amsterdam, à un changement de politique au niveau européen. Constatant que *« les politiques économiques européennes ont asphyxié la croissance et l'emploi »*, ces experts préconisent, dans un texte titré *« plein emploi, cohésion sociale et équité »* une profonde réorientation de la construction européenne.

Animé en France par l'équipe de l'« Appel des économistes pour sortir de la pensée unique », et notamment par Hoang-Ngoc Liêm, de l'université de Paris I, ces experts estiment que *« le principal échec de la stratégie économique européenne est lié à une vision étroite de la stabilité économique exclusivement définie par la stabilité des prix »* et notent que *« la croissance, l'emploi, les salaires, la protection sociale, l'environnement sont également des composantes primordiales de la stabilité économique »*.

Les signataires appellent à une *« renégociation des règles de l'actuelle construction européenne »*, avec *« un assouplissement de la politique monétaire, la création d'une taxe sur les mouvements de capitaux internationaux, la révision du statut de la banque centrale européenne, la création d'une institution politique transparente pour « contrôler » la banque, coordonner les politiques nationales et décider de la constitution, du financement et de l'affectation d'un budget fédéral »*.

« RÉVISER LE CALENDRIER »

La mesure la plus urgente est cependant, à leurs yeux, *« d'accroître considérablement les dépenses publiques à tous les niveaux. A l'échelle européenne, avec une initiative de croissance financée par les euro-bons de la Banque européenne d'investissement permettant de lancer un programme de grands travaux... Au niveau national pour le développement des services publics »*. Souhaitant que soit accepté *« temporairement des déficits budgétaires importants »*, ils se déclarent en outre partisans à terme d'un budget communautaire européen plus conséquent, représentant 5 % à 7 % du produit intérieur brut de l'Union (contre moins de 2 % actuellement).

Les signataires de la déclaration jugent en définitive que *« les règles de la construction européenne doivent être remises à plat, quitte à repousser le calendrier prévu pour le passage à la phase 3 de l'UEM »*, la création de l'euro donc. Avec *« la mise sur pied d'une véritable Europe sociale »*, l'autre piste qu'ils proposent est celle de la réduction du temps de travail. Elle permettrait, estiment-ils, la création, *« selon les hypothèses, de cinq à dix millions d'emplois en Europe »*. Plus de trois cents personnalités, *« aux sensibilités théoriques et politiques diverses »*, ont signé cet appel, parmi lesquels se retrouvent de nombreux experts français, britanniques, espagnols et allemands.

La méthode Delors pour sortir d'un « dialogue de sourds »

L'ANCIEN PRÉSIDENT de la Commission européenne, Jacques Delors, regrette que le sommet de Poitiers n'ait pas permis de sortir d'un *« dialogue de sourds »* sur le pacte de stabilité et la définition d'une approche commune sur l'emploi. A la veille du sommet d'Amsterdam, M. Delors suggère, dans un entretien au *Monde*, quelques points de *« méthode »* afin de sortir de l'impasse. *« Il faut*, dit-il, *commencer par inscrire un protocole de mise en œuvre des articles 102 et 103 du traité de Maastricht* [sur la coordination des politiques économiques], *afin de montrer que cet aspect a autant d'importance que le pacte de stabilité. Deuxièmement, il faut doter le traité d'un chapitre sur l'emploi prévoyant des objectifs balancés, avec processus de surveillance multilatérale, évaluation périodique des politiques nationales, et un "comité de l'emploi" comparable au "comité monétaire" qui existe déjà. »*

« Même Tony Blair peut souscrire à ces deux points », dit Jacques Delors, qui souligne qu'on ne peut pas tout mettre dans un *« contrat de mariage »*. Il faudrait donc adopter par ailleurs, si besoin à l'occasion d'un sommet européen spécial, un autre texte plus conjoncturel, qui déboucherait sur *« un communiqué qui montre qu'on se retrousse les manches sur l'emploi et qu'on fait tout pour stimuler la croissance »*.

Dans son discours au congrès du Parti des socialistes européens à Malmö, Jacques Delors avait souhaité que l'Union européenne puisse recourir à l'emprunt pour prendre une initiative communautaire en faveur d'un Etat-membre dans une situation difficile. Il a également proposé des mécanismes institutionnels pour la prise en compte des intérêts européens dans les objectifs budgétaires nationaux. Le gouvernement sait bien que le recours à l'emprunt communautaire, pourtant défendu par d'autres pays, comme le Portugal, est irrecevable.

Lucas Delattre

s possibles à la France

Amsterdam

une déclaration … en Europe

Franjo Tudjman devrait être réélu à la présidence de la Croatie

Les partis d'opposition ont été désignés comme des ennemis

Après une campagne électorale sans passion, le président Franjo Tudjman semble assuré d'être réélu, dimanche 15 juin, comme président de la Croatie. Les candidats de l'opposition, minée par ses divisions et ses incohérences, ont été marginalisés par les médias largement contrôlés par le pouvoir.

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Les immenses posters couvrent les murs de Croatie : *« Le président pour la présidence »*. Apparaît le visage déterminé de Franjo Tudjman, sur fond de drapeaux croates flottant au vent. Le slogan pourrait résumer à lui seul la campagne électorale, terne et sans passion, que vient de vivre la Croatie. La vie politique est réduite aux faits et gestes du président Tudjman, qui semble assuré d'emporter, dimanche 15 juin, son second mandat présidentiel (nommé en 1990, à l'époque yougoslave, il avait été élu président en 1992 avec 56 % des suffrages). Franjo Tudjman a mis tous les rouages de l'Etat au service de sa campagne, soucieux d'obtenir un plébiscite au moment où le pays sombre dans la morosité. La population se plaint des atteintes à la liberté de la presse, et surtout de l'enrichissement exclusif du clan de l'Union démocratique croate (HDZ), le parti présidentiel. M. Tudjman sait qu'il brigue, à soixante-quinze ans, son dernier mandat, et que l'unité du HDZ sera menacée après son départ. Il a donc axé sa campagne sur son image de « Père de la nation ».

Les partis d'opposition, comme les organisations internationales, les médias indépendants ou les associations de défense des droits de l'homme, sont désignés comme des ennemis de la Croatie. Les chaînes de télévision et les journaux, étroitement contrôlés par le pouvoir, ont uniquement couvert la campagne du président sortant. D'où la difficulté pour les deux autres candidats, Zdravko Tomac du Parti social-démocrate (SDP) et Vlado Gotovac du Parti social-libéral (HSLS), de se poser en alternative aux yeux de l'opinion.

L'opposition croate reste de plus largement minée par ses divisions internes et ses incohérences. Vlado Gotovac bénéficie par exemple du soutien de neuf formations politiques, formant ainsi une étrange coalition, qui va de la mouvance paysanne aux autonomistes d'Istrie. Le social-démocrate Zdravko Tomac est le seul candidat qui ait bâti un programme gouvernemental sérieux. Il propose de s'atteler à résoudre les problèmes sociaux, devenus la préoccupation principale des Croates depuis la fin de la guerre. *« Je dénonce les nouveaux riches, les deux cents familles qui détiennent le pouvoir et s'enrichissent en Croatie. Je propose d'aider les gens ordinaires »*, explique-t-il. Zdravko Tomac mène une campagne à son image, modeste. Il sillonne le pays en camionnette, parle sur les marchés, improvise des réunions sur les places publiques. Sa stratégie s'avère payante, et le SDP a progressé lors des derniers scrutins. M. Tomac promet qu'il sera *« un président ordinaire »*, qu'il n'utilisera pas les biens de l'Etat pour son confort de vie ou sa promotion personnelle.

Dans un pays encore traumatisé par la guerre, où les villes sont encombrées de réfugiés des campagnes, où le taux de chômage dépasse 20 % de la population active, les électeurs sont sensibles à ses arguments. Récemment, pour la Fête nationale, Franjo Tudjman s'est offert une gigantesque parade militaire aux allures d'opération électorale. *« Avec les dizaines de millions qu'a coûté le défilé, on aurait pu reconstruire le quart de Vukovar »*, s'indigne une femme. *« Il faut reconnaître que Tudjman a tenu ses promesses,* commente une Zagréboise. *Mais quel prix avons-nous payé ? Les gens sont profondément malheureux. » « La Croatie n'a rien d'un pays démocratique,* dénonce Haris Boko, le porte-parole de la campagne électorale de Vlado Gotovac. *Et Tudjman est le principal obstacle à une démocratisation ! Les privatisations frauduleuses, les mauvais traitements infligés aux minorités, les atteintes à la liberté de la presse... Nous sommes un Etat montré du doigt en Europe. »*

L'opposition dénonce également les violences qui ont animé la campagne électorale, dont l'agression de M. Gotovac par un soldat. Si la victime, blessée à la tête, y voit un complot destiné à l'abattre, Zdravko Tomac, lui-même agressé deux fois sans conséquence fâcheuse, pense que ce fut un geste isolé. *« Tudjman en porte néanmoins la responsabilité, puisqu'il nous désigne comme les ennemis du pays,* souligne-t-il. *Les médias officiels ont créé une véritable atmosphère de lynchage. »* Dans les coulisses du pouvoir, on souligne le chemin parcouru depuis l'indépendance du pays, et on insiste sur la nécessité de consolider, avec un homme charismatique comme Franjo Tudjman, les bases de l'Etat croate. *« Nous devons affronter une campagne organisée, une guerre psychologique, destinée à saboter notre indépendance, une campagne menée par des gens de Croatie et de l'étranger qui n'acceptent pas la souveraineté du pays »*, répète M. Tudjman.

LA MALADIE DU PRÉSIDENT

La population ne croit plus en ces menaces inlassablement brandies. Pourtant, elle votera majoritairement pour le président. *« Tudjman nous a apporté la liberté, et nous sommes devenus de vrais Croates,* raconte Bozica, satisfaite de l'éclatement yougoslave. *Je souhaite qu'il reste président jusqu'à sa mort. »* MM. Tomac et Gotovac demeurent extrêmement discrets sur les enjeux stratégiques et le rôle de la Croatie dans la région. Jamais un mot sur la « réintégration pacifique » de la Slavonie orientale, pas une phrase sur le traitement de la minorité serbe, pas un discours sur la question bosniaque. La Croatie doit avoir *« une continuité territoriale et spirituelle avec tous les Croates de la région »*, a pourtant rappelé le président. Ce qui se traduit en Bosnie par la création d'un « Etat » croate ethniquement pur. Pas un mot non plus sur le sort des criminels de guerre croates réclamés par le Tribunal pénal international de La Haye.

Les candidats d'opposition, en se cantonnant aux questions d'ordre économique et social, ne contestent pas la stature de Franjo Tudjman. Et l'atmosphère de fin de règne qui dominait l'hiver dernier, après le séjour de M. Tudjman dans un hôpital américain, est momentanément suspendue grâce aux bulletins de santé triomphalistes publiés par la présidence. Atteint d'un cancer à l'estomac (la presse croate n'évoque que des *« troubles intestinaux »*), Franjo Tudjman a repris du poids. *« Le président se porte désormais très bien,* prétend Hrvoje Sarinic. *Il a surmonté sa maladie, et a coutume de répéter : "C'est encore un miracle croate !" »* L'opposition, qui perd encore là un argument de campagne, insiste simplement sur la nécessité de rompre avec l'Etat-HDZ, les coutumes du passé, et de changer d'hommes en changeant d'époque.

Rémy Ourdan

Le voyage contesté de Vukovar

Le voyage de Franjo Tudjman à Vukovar, la semaine dernière, n'a pas été apprécié par tous. Le président croate tenait à célébrer le *« retour de la Croatie à Vukovar »*, cinq ans et demi après l'écrasement de cette ville-symbole par l'armée serbe. Or l'ONU devrait administrer la région de Vukovar, toujours habitée par les Serbes, jusqu'en janvier 1998, avant de la restituer aux Croates. *« La souveraineté croate s'affirme. Nous avons récupéré des portions de territoire, et nous avons introduit notre monnaie, la kuna, dans cette région,* dit Hrvoje Sarinic, le directeur de cabinet de M. Tudjman. *Le président a tenu sa promesse faite au peuple de ramener la Croatie à Vukovar. » « Je serais heureux lorsque nos réfugiés pourront de nouveau vivre à Vukovar,* rétorque Zdravko Tomac. *Ce moment-là méritera d'être célébré, alors que ce voyage ne fut qu'un outil électoral pour le président. »*

L'auteur de l'attentat d'Oklahoma City a été condamné à la peine de mort

Les jurés n'ont retenu aucune circonstance atténuante en faveur de Timothy McVeigh, jugé responsable de l'attentat à la bombe qui avait fait cent soixante-huit victimes en avril 1995

NEW YORK

de notre correspondante

Comme le souhaitaient la majorité des Américains, Timothy McVeigh a été condamné à mort, vendredi 13 juin, par un jury de sept hommes et cinq femmes, deux semaines après avoir été jugé coupable d'avoir provoqué la mort de cent soixante-huit de ses compatriotes dans l'action terroriste la plus meurtrière de l'histoire des Etats-Unis, l'attentat à la bombe d'Oklahoma City, le 19 avril 1995.

Pas plus qu'au cours de son procès, ouvert il y a un mois et demi à Denver (Colorado), Timothy McVeigh, vingt-neuf ans, n'a manifesté d'émotion à la lecture – très longue – des attendus de la condamnation. Ce long jeune homme au visage en lame de couteau, soldat modèle et décoré pendant la guerre du Golfe, restera pour les Américains, et surtout pour les familles des victimes d'Oklahoma City, une énigme, un garçon glacial qui n'a à aucun moment exprimé le moindre remords, le moindre sentiment, même lorsque les témoignages des survivants, des sauveteurs, d'un orphelin ou d'un veuf étaient si difficiles à supporter que la voix du juge s'étranglait tandis que les journalistes s'essuyaient les yeux.

Son comportement a vraisemblablement aidé à alléger la conscience de ceux des jurés qui ont peut-être hésité sur son sort pendant les onze heures de délibération, puisque l'unanimité était requise. De fait, certaines circonstances atténuantes, comme les erreurs commises par les autorités fédérales lors du siège de Waco au Texas, où l'assaut donné à la secte des Davidiens avait entraîné la mort de quatre-vingts personnes et inspiré un fort sentiment de révolte chez des gens comme Timothy McVeigh, ont été retenues, mais sans être jugées suffisantes pour éviter la peine capitale à l'accusé.

« UN ACTE DIABOLIQUE »

Le jury n'a donc pas retenu la thèse de l'acte politique qu'a soutenue la défense en désespoir de cause à la fin du procès : *« C'est un crime politique, c'est un crime idéologique »*, avait plaidé cette semaine l'avocat de la défense, Stephen Jones, dans un aveu implicite de la culpabilité de son client qui a étonné les experts judiciaires. Timothy McVeigh, avait-il poursuivi, *« n'est pas un démon, même si son acte fut, incontestablement, un acte diabolique »*.

Le parquet, qui avait énergiquement rejeté cette argumentation, a su convaincre le jury. Réclamant la peine capitale pour l'accusé dans le réquisitoire final, le procureur Beth Wilkinson a demandé aux jurés de *« regarder ce lâche dans les yeux : dites-lui qu'il n'est pas un patriote. C'est un traître et il mérite la mort »*. La menace d'en faire un martyr n'a pas non plus impressionné les jurés, d'autant moins qu'aucune des fameuses milices de la mouvance d'extrême droite n'a osé jusqu'ici manifester de sympathie pour les auteurs de l'attentat d'Oklahoma City.

En ravivant l'émotion de l'attentat d'Oklahoma City, le procès de Timothy McVeigh a suscité un début de débat dans les médias américains sur la peine de mort, mais en l'absence de tout relais dans la classe politique, le débat n'a jamais vraiment pris. La conférence nationale des évêques catholiques a réitéré son opposition à la peine capitale, mais deux politiciens catholiques d'Oklahoma, le gouverneur Keating et le sénateur Don Nickles, ont refusé de la suivre, estimant que l'ampleur du crime commis par Timothy McVeigh justifiait amplement la mort.

Les rares signes de mouvement dans ce domaine sont donc encore trop faibles pour provoquer un vrai changement dans l'opinion : le plus notable a été la prise de position, en février dernier, de l'American Bar Association (ABA, le barreau américain), en faveur d'un moratoire des exécutions en raison du caractère inégalitaire de l'application de la peine de mort ; la disproportion des Noirs et des Hispaniques est en effet flagrante dans les couloirs de la mort, et la difficulté pour un grand nombre de condamnés à mort indigents de trouver un avocat pour les procédures d'appel amenuise leurs chances de révéler d'éventuelles erreurs judiciaires. Or, depuis que les exécutions ont repris aux Etats-Unis, en 1976, soixante-cinq condamnés à mort ont vu leur procès révisé ou annulé.

En outre, un récent sondage *Time*/CNN expose quelques lézardes dans la foi, certes encore formidablement solide, du public américain dans la peine capitale (75 % sont pour) ; 52 % des personnes interrogées reconnaissent qu'elle n'exerce pas d'effet dissuasif sur les criminels potentiels et 60 % pensent que la vengeance n'est pas une raison légitime pour exécuter un criminel. Preuve que l'état de sensibilisation de l'opinion à ce problème reste encore modeste, le président Clinton, lui aussi favorable à la peine de mort, n'a pas, selon la presse américaine, prévu d'évoquer ses aspects discriminatoires dans le discours qu'il devait prononcer samedi à San Diego pour présenter sa nouvelle initiative sur les relations raciales.

Sylvie Kauffmann

La première étape d'une longue procédure

Timothy McVeigh emportera-t-il son secret avec lui ? Il est encore beaucoup trop tôt pour le dire car les suites judiciaires de ce terrible épisode peuvent encore durer plusieurs années. Le procès du complice présumé de Timothy McVeigh, Terry Nichols, doit s'ouvrir à Denver dans les mois qui viennent ; l'Etat d'Oklahoma peut maintenant poursuivre, à son tour, Timothy McVeigh, qui vient d'être jugé par une juridiction fédérale, compétente parce que huit agents fédéraux figuraient parmi les victimes. Enfin, différentes procédures d'appel sont possibles, notamment devant la Cour suprême.

Si McVeigh va grossir les rangs des quelque 3 200 condamnés à mort actuellement derrière les barreaux des prisons américaines, il fait partie d'un tout petit groupe, celui des condamnés à mort fédéraux, dont aucun n'a encore été exécuté depuis le rétablisssement de la peine de mort. Avec lui, ils sont désormais quatorze, la plupart condamnés pour des affaires de drogue. Assez peu utilisée jusqu'ici, la peine de mort fédérale par injection est l'un des nouveaux outils de la justice américaine, dont le Congrès a renforcé le champ d'application en 1994. – *(Corresp.)*

Les Italiens sont appelés à se prononcer sur un référendum à questions multiples

ROME

de notre correspondant

Près de cinquante millions d'Italiens sont appelés à voter, dimanche 15 juin, lors d'un référendum qui ne suscite guère d'enthousiasme dans l'opinion publique. A tel point que les forces politiques qui n'ont pas montré beaucoup d'ardeur pour cette consultation populaire se demandent si le quorum des 50 % de participation sera atteint afin que le scrutin soit validé. Depuis de nombreuses années, Marco Pannella, chef de file des réformateurs et grand artisan de ce scrutin, profite de la possibilité que lui offre la Constitution de soumettre à la volonté populaire toutes les questions qui, selon lui, ont un intérêt à condition de pouvoir réunir 500 000 signatures. A l'origine, il y avait plus de cinquante questions. Le Conseil constitutionnel en a éliminé la majeure partie. Les Italiens devront donc se prononcer dimanche sur les sept restantes.

Les électeurs auront devant eux sept bulletins de vote de couleurs différentes sur lesquels ils devront répondre par oui ou non aux questions suivantes : sont-ils en faveur de l'abolition de l'ordre des journalistes, de l'élargissement de l'objection de conscience, de la suppression du ministère des ressources agricoles, alimentaires et forestières dans le but de décentraliser ses activités, de l'interdiction pour les chasseurs de pénétrer sur les propriétés privées ? Veulent-ils permettre à l'Etat de conserver un noyau dur lors de la privatisation des entreprises publiques ? Veulent-ils supprimer la loi qui permet l'avancement pratiquement automatique des magistrats en fonction de leur ancienneté ? Souhaitent-ils interdire aux juges toute fonction extrajudiciaire ?

POUR LE BOYCOTTAGE

Ce sont, pour l'essentiel, les questions les plus diverses sur lesquelles tous les citoyens italiens devront donner leur avis. La technicité de certaines questions, le coût élevé d'un tel scrutin et la répétition de ce type de consultation ont provoqué de multiples réactions négatives.

Le journal *L'Unita*, proche de la principale formation gouvernementale, le Parti démocratique de la gauche (PDS), a, pour la première fois, ouvertement fait campagne pour le boycottage. Ce qui n'a pas manqué de provoquer des remous au sein même de la majorité. La Ligue du Nord, le mouvement sécessionniste d'Umberto Bossi, s'est lui aussi élevé contre ce référendum. Les principales formations politiques ont donné quelques consignes de vote éparses, mais ne se sont pas, le plus souvent, prononcées sur telle ou telle réforme, laissant aux électeurs la rude tâche de choisir ce qu'ils devaient faire. Et certains journaux, comme *La Stampa*, ont publié un vade-mecum afin que le citoyen égaré puisse y voir plus clair dans les choix à faire.

Michel Bôle-Richard

L'Allemagne adopte une nouvelle réforme de la santé pour stabiliser les dépenses

BONN

de notre correspondant

Une nouvelle réforme de la santé vient d'être adoptée en Allemagne. Votée à la majorité des députés du Bundestag, jeudi 12 juin, elle vise à stabiliser les dépenses du système de santé grâce à une plus grande participation financière des patients. Les nouvelles dispositions de la loi, qui doivent prendre effet à partir du 1er juillet, prévoient une augmentation du ticket modérateur sur les médicaments, les séjours à l'hôpital, les soins dentaires.

Le ministre de la santé allemand, Horst Seehofer (CSU), a défendu sa loi au nom d'*« une plus grande responsabilité individuelle, indispensable si on veut maintenir le niveau des prestations actuellement existant »*. *« La réforme permettra de financer les progrès médicaux et la charge croissante due au changement de structure de la pyramide des âges, sans faire baisser la qualité des soins »*, a assuré le ministre. L'opposition social-démocrate, qui a voté contre cette loi, dénonce pour sa part un texte qui *« sanctionne les patients et satisfait les professionnels de la santé, à commencer par l'industrie pharmaceutique »*. Cette nouvelle réforme fait suite à la réforme de 1992, qui instituait un contrôle budgétaire sévère sur les médecins et les hôpitaux.

Le SPD a défendu sans succès le maintien d'un principe qui sera abandonné à partir du 1er juillet : la « budgétisation » des dépenses de médicaments, autrement dit la fixation annuelle d'une « enveloppe » fixant la somme maximale des prescriptions, avec sanctions à la clé contre les médecins dispendieux. Ce système, trop compliqué à gérer, a été abandonné. A la place, le patient devra payer 5 marks de plus (environ 18 francs) pour chaque médicament acheté en pharmacie. A l'hôpital, le forfait journalier augmentera de 12 à 17 marks en Allemagne de l'Ouest (de 42 à 60 francs) et de 9 à 14 marks dans les Länder de l'Est (de 31 à 50 francs).

La loi prévoit une augmentation du ticket modérateur sur les médicaments, les séjours à l'hôpital et les soins dentaires

L'augmentation de la participation financière du patient concerne également les trajets en ambulance, les soins dentaires et les cures (sur ce dernier point, le puissant lobby des entreprises de cure a réussi à limiter les sacrifices imposés). Afin de réfuter les critiques de ceux qui voient dans cette loi un projet « anti-social », le ministère de la santé a en partie exonéré de ces hausses les malades chroniques et tous ceux pour lesquels ces hausses représenteraient l'équivalent de plus de 2 % du revenu annuel.

Les projets initiaux du ministère de la santé allaient beaucoup plus loin que le texte finalement adopté le 12 juin. Au début de 1997, Horst Seehofer avait l'intention d'abandonner un système de financement hérité de Bismarck, et qui prévoit que le financement des cotisations aux caisses d'assurance-maladie revient à parité aux employeurs et aux salariés. Bonn voulait faire porter désormais exclusivement sur les salariés les futures augmentations de cotisations, afin de réduire le coût du travail en Allemagne (un des objectifs stratégiques de la coalition actuellement au pouvoir).

Ce projet avait provoqué un tel tollé que le ministre avait dû finalement faire marche arrière. La loi actuelle a été conçue pour éviter le rationnement des soins, mais elle se traduit par un abandon, *de facto*, du principe de solidarité inscrit dans le système bismarckien. Avec les réformes de 1992 puis celle de 1997, les patients supportent désormais 70 % des coûts de la santé.

Lucas Delattre

Les belligérants congolais acceptent de négocier un cessez-le-feu à Brazzaville

Les 1 250 soldats français vont entamer leur retrait du pays

Les protagonistes du conflit congolais, le président Pascal Lissouba et l'ancien président Denis Sassou Nguesso, ont accepté le principe d'une rencontre qui devait avoir lieu dimanche 15 juin au Gabon. La France a pour sa part annoncé que ses troupes, qui doivent achever dimanche l'évacuation des étrangers de la capitale congolaise, allaient entamer leur retrait du pays. A Brazzaville, les armes se sont tues.

LE PRÉSIDENT Pascal Lissouba et son prédécesseur Denis Sassou Nguesso, les deux protagonistes du conflit qui sévit depuis huit jours dans la capitale congolaise, devaient se rencontrer au Gabon, dimanche 15 juin. La commission de médiation présidée par le maire de Brazzaville, Bernard Kolelas, avait émis l'idée de cette rencontre pour mettre un terme aux violences. *« Les deux protagonistes doivent se rencontrer à Libreville, en présence du président du Gabon, Omar Bongo. »* a déclaré un porte-parole du maire de Brazzaville. M. Sassou Nguesso a ajouté qu'*« une première rencontre exploratoire »* pourrait se tenir dès samedi à Libreville entre des délégués des parties en conflit, à l'invitation du président Bongo et de la France.

Le projet d'accord de la commission de médiation prévoit notamment l'organisation de patrouilles mixtes regroupant des combattants des forces régulières du président Lissouba et des miliciens de Denis Sassou Nguesso. Il garantit également le libre accès de la Croix-Rouge et des organisations non gouvernementales aux zones de combat, la levée progressive des barrages et des barricades érigés dans la ville et le rétablissement des lignes téléphoniques. Dans Brazzaville, une certaine accalmie prévalait, vendredi 13 juin, au sortir d'une huitième journée de combats entre les soldats du président Lissouba et les miliciens « cobras » de M. Sassou Nguesso.

DÉSENGAGEMENT

La France a annoncé, pour sa part, qu'elle pensait mener à bien en deux jours l'évacuation de ses derniers ressortissants et des autres expatriés encore présents à Brazzaville, et qu'elle entamerait alors le désengagement de ses 1 250 soldats déployés dans la capitale congolaise (*Le Monde* du 13 juin). Le départ des soldats français pourrait commencer dès dimanche, *« en vue d'un retrait total »*, selon le Quai d'Orsay. Les Français, qui procèdent par incursions successives dans la ville depuis leur base de l'aéroport international, ont évacué du Congo 3 420 expatriés, dont 1 410 ressortissants français. Il resterait encore une centaine de civils français à Brazzaville.

Denis Sassou Nguesso a affirmé que, *« pour qu'un cessez-le-feu soit maintenu, il faut qu'une force internationale soit déployée »*, ajoutant que la France pourrait participer à cette force – une idée avancée par Bernard Kolelas, dont les miliciens « ninjas » se tiennent à l'écart des combats depuis le début de la crise. Mais la France a constamment répété que la mission de ses troupes au Congo se limitait à la protection et à l'*« extraction »* des ressortissants étrangers et qu'il n'était pas question d'intervenir dans les combats. *« La mission du détachement militaire français au Congo est exclusivement consacrée à la protection de la communauté française et étrangère à Brazzaville »*, a réaffirmé un porte-parole du ministère des affaires étrangères. *« Cette force n'a aucune vocation à intervenir dans les combats ou à participer à une quelconque force d'interposition »*, a-t-il ajouté.

Les affrontements avaient débuté le 5 juin lorsque les forces régulières avaient pris position autour de la résidence de Denis Sassou Nguesso dans le cadre d'une opération contre les milices paramilitaires, en préparation de l'élection présidentielle prévue le 27 juillet. Le président Lissouba a réaffirmé que les élections étaient *« la seule solution »* au conflit congolais. *« Je relève le défi »* d'organiser le scrutin, a dit M. Lissouba. *« Si je perds, je quitte mes fonctions*, a-t-il conclu, estimant que, *si M. Sassou Nguesso continue de se battre, c'est peut-être parce qu'il a peur du verdict d'un scrutin présidentiel. »* – *(AFP, Reuter.)*

Rappel « définitif » de l'ambassadeur turc en Libye

ANKARA. La Turquie a rappelé *« définitivement »* son ambassadeur en Libye, Ates Balkan, qui *« sera affecté à un autre poste, en raison des déclarations agressives du dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, à l'encontre de la Turquie et de ses forces armées »*, a annoncé, vendredi 13 juin, le ministère turc des affaires étrangères. *« La Turquie souhaite l'arrivée* [à Tripoli] *d'une administration qui soit en harmonie avec la communauté internationale, travaille dans l'intérêt de son pays et apprécie la valeur des amis du peuple libyen »*, a indiqué le ministère. Selon la presse turque de vendredi, le colonel Kadhafi a déclaré à la chaîne de télévision nationale que *« l'armée turque, qui est dirigée par Israël, est engagée contre la nation arabe »*, faisant allusion aux accords militaires israélo-turcs. Tripoli a aussitôt menacé de prendre des mesures de représailles contre Ankara, sans toutefois en préciser la nature. – *(AFP.)*

Les troupes de M. Kabila accusées de massacres à Kinshasa

KINSHASA. Le président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Laurent-Désiré Kabila, doit faire face à de nouvelles accusations de massacres qui auraient été perpétrés par ses hommes dans la région de Kinshasa. L'Association zaïroise de défense des droits de l'homme (Azadho) affirme que les soldats de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) ont tué fin mai plus de 640 personnes dans la capitale et ses environs. Les victimes sont *« pour la plupart des ex-FAZ* [anciennes forces armées zaïroises], *des pillards et des innocents »*, souligne le rapport de l'Azadho, qui donne une liste de fosses communes. Ces exécutions auraient été commises entre le 19 et le 28 mai. Un porte-parole du gouvernement, Raphaël Ghenda, a dénoncé les *« allégations malveillantes »* de l'association humanitaire. *« Ce n'est pas dans notre habitude de tuer des gens gratuitement »*, a-t-il ajouté, indiquant que l'Azadho tentait de *« salir l'image de l'Alliance »*, qui a *« libéré le pays d'une dictature sanguinaire »*. – *(AFP.)*

La chute du régime de M. Mobutu fragilise les rebelles de l'Unita en Angola

LUANDA
de notre envoyé spécial

« Avant, le Zaïre était une source de déstabilisation pour l'Angola. Aujourd'hui, M. Kabila est notre ami et cela change beaucoup de choses. » C'est avec un art consommé de la litote que Lopo Do Nascimento résume, au nom du pouvoir en place à Luanda, le nouveau rapport de forces créé en Angola par les changements chez le voisin zaïrois.

Le secrétaire général du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), le parti dirigeant d'Eduardo Dos Santos, affiche la tranquillité triomphante des vainqueurs. Car, désormais privée de la base arrière que constituait le Zaïre de Mobutu, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), l'ex-mouvement rebelle de Jonas Savimbi, se trouve plus affaiblie que jamais.

Le régime de M. Dos Santos entend bien en profiter pour pousser son avantage dans un processus de paix entravé par la mauvaise volonté de l'Unita depuis la signature des accords de Lusaka, en novembre 1994, qui mirent fin à deux décennies de guerre civile. Le mouvement de M. Savimbi a toujours rechigné à appliquer jusqu'au bout des accords acceptés sous la contrainte de la défaite militaire. Placé aujourd'hui en position de force et poussé par son aile dure, tentée d'en finir une fois pour toute avec l'Unita, le pouvoir est bien décidé à se montrer moins conciliant. *« Maintenant, nous n'avons plus de raisons d'accepter les retards. Nous ne permettrons plus au processus de paix de traîner »*, affirme M. Do Nascimento. Ce durcissement se traduit par un ton particulièrement menaçant à propos des retards et des incidents qui émaillent la restauration de l'autorité de l'Etat sur les zones encore contrôlées par l'Unita. *« L'Unita sera responsable de toutes les conséquences de ce manque de coopération »*, indique un communiqué gouvernemental.

SUR LA DÉFENSIVE

C'est cette même logique de fermeté qui est à l'origine des combats de ces dernières semaines, à la frontière avec l'ex-Zaïre, au nord-est du pays. Officiellement, les troupes envoyées par Luanda dans la région ont pour mission d'empêcher l'entrée de réfugiés armés et de soldats de l'ancien régime zaïrois sur le territoire angolais. En réalité, l'opération constitue l'occasion de mettre un pied dans la zone riche en diamants que contrôle l'Unita. Elle a déclenché ce que certaines sources à Luanda décrivent comme les affrontements armés les plus importants depuis la signature des accords de paix. Plusieurs milliers de civils ont fui la zone des combats qui ont fait au moins une dizaine de morts et près d'une centaine de blessés dans les rangs gouvernementaux, selon la mission de l'ONU en Angola.

L'Unita, sur la défensive, n'a pas intérêt à entrer dans le jeu de durcissement du gouvernement. Mais l'ex-rébellion n'est pas prête pour autant à subir sans réagir une épreuve de force. Si la chute du maréchal Mobutu la prive d'un important appui logistique, l'Unita dispose toujours d'une capacité de nuisance militaire et du soutien d'une partie de la population. *« Le président Dos Santos doit calmer les euphoriques et les aventureux dans son camp. Il ne faut pas trop nous brusquer sinon nous n'aurons pas d'autre choix que de résister »*, prévient Abel Chivukuvuku, conseiller spécial de M. Savimbi et chef du groupe parlementaire de l'Unita.

« Les tensions actuelles sont inévitables, mais il faut que le gouvernement soit capable de dominer son avantage », affirme, de son côté, Alioune Blondin Beye, le représentant spécial de l'ONU en Angola. *« Néanmoins, à terme, la nouvelle situation au Zaïre est une chance pour le processus de paix angolais car l'Unita est désormais obligée de s'engager sans réserve sur la voie politique »*, affirme l'infatigable médiateur. Contraint et forcé, l'ex-mouvement rebelle semble avoir renoncé à l'option militaire et les contrecoups des changements au Zaïre ne remettent pas en question cette logique.

S'il traîne les pieds pour restituer les territoires qu'il contrôle encore, c'est afin de préserver sa crédibilité auprès de sa base et d'obtenir des garanties pour son avenir politique. *« C'est une question d'orgueil. Les accords de Lusaka sont très durs pour l'Unita qui a tout à donner. M. Savimbi doit encore mettre tout son poids pour faire avaler la pilule »*, affirme M. Chivukuvuku.

L'Unita exige, par ailleurs, de pouvoir continuer à bénéficier d'une partie des revenus qu'elle tire des mines de diamants. L'exploitation diamantifère, estime-t-on à Luanda, rapporte environ 3 milliards de francs par an au mouvement de M. Savimbi. *« L'effondrement du régime Mobutu était prévisible et l'Unita a définitivement choisi l'option de la paix. Mais nous voulons être assurés d'exploiter légalement une partie des diamants afin de pouvoir survivre comme parti politique »*, explique M. Chivukuvuku.

SANS ILLUSION

Signe encourageant pour le processus de paix, l'accord conclu dans ce sens avec le régime de M. Dos Santos avant la chute de M. Mobutu ne semble pas avoir été remis en question et l'Unita a commencé à s'intégrer à la vie politique angolaise. Le gouvernement d'unité nationale, formé en avril avec des ministres de l'Unita, fonctionne, bon gré mal gré. Les députés de l'ex-rébellion ont fait leur retour au Parlement. Le président Dos Santos a d'ailleurs tout intérêt à une normalisation de la situation pour pouvoir améliorer le sort de ses concitoyens auxquels il devra, à terme, rendre des comptes en se soumettant au verdict des urnes. C'est bien pourquoi il s'applique à freiner les ardeurs belliqueuses de son aile dure.

En attendant, la grande majorité des Angolais continuent à vivre dans la misère et demeurent sans illusion sur leur avenir et leur classe politique. Le surnom donné par certains, à Luanda, au gouvernement d'unité nationale donne la mesure de leur scepticisme : « Gouvernement et Unita réunis pour voler la nation »...

Frédéric Chambon

L'esquisse d'un nouvel ordre régional

Si l'arrivée au pouvoir dans l'ex-Zaïre de Laurent-Désiré Kabila renforce la position d'Eduardo Dos Santos en Angola, elle esquisse aussi un nouvel ordre régional en créant un axe fort entre Kinshasa et Luanda. Forgé, dans les années 60, au nom de la solidarité des mouvements africains d'inspiration marxiste, le lien très étroit entre les deux hommes n'a jamais été rompu. Il s'est traduit par le soutien diplomatique et militaire de Luanda à la victoire de M. Kabila. C'est la première fois que les deux géants disposent de régimes amis. Depuis la guerre froide, le Zaïre avait toujours servi à déstabiliser le pouvoir communiste de Luanda. Le rapprochement des deux pays pourrait constituer un bloc d'un poids économique considérable. L'Angola, presque aussi vaste que le Zaïre, dispose de richesses encore plus grandes. Par ailleurs, le Congo s'est engagé à interdire les actions armées menées à partir de son territoire par les indépendantistes de l'enclave angolaise de Cabinda.

DÉPÊCHES

■ **ASIE-AFRIQUE : le deuxième forum Asie-Afrique pour le développement**, réuni à Bangkok, a terminé ses travaux, vendredi 13 juin, en lançant un appel aux sept pays les plus industrialisés, qui doivent se réunir prochainement à Denver, aux Etats-Unis, leur demandant de soutenir activement le relèvement économique et social de l'Afrique. – *(AFP.)*

■ **INDE : une soixantaine de personnes ont péri** et une centaine d'autres ont été blessées dans un incendie, dû à un court-circuit, qui a ravagé, vendredi 13 juin, un cinéma bondé de New Delhi. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : l'Assemblée générale des Nations unies** a ordonné à Israël de payer 1,7 million de dollars, vendredi 13 juin (près de 10 millions de francs) de dédommagements pour les dégâts provoqués le 18 avril 1996 par son bombardement d'un camp de l'ONU à Cana, dans le sud du Liban (105 tués civils). Les résolutions de l'Assemblée ne sont pas contraignantes. – *(AFP.)*

■ **L'ambassadeur du Japon à Beyrouth, Yasuji Ishikagi**, a réclamé, vendredi 13 juin, l'extradition des cinq membres de l'Armée rouge japonaise, arrêtés le 15 février pour des délits de droit commun, et dont le procès s'est ouvert le 9 juin au Liban. – *(AFP.)*

■ **MAROC : les partis de la droite et du centre** arrivent en tête des résultats partiels des élections municipales en remportant les deux tiers des postes à pourvoir, a annoncé, dans la nuit de vendredi 13 à samedi 14 juin, le ministre de l'intérieur. L'autre tiers revient aux quatre principaux partis d'opposition, en particulier ceux de l'Istiqlal (nationaliste) et de l'Union socialiste des forces populaires (USFP). – *(AFP.)*

Pol Pot est traqué dans le nord du Cambodge par ses anciens partisans

L'INFORMATION sur les règlements de comptes sanglants au sein du noyau historique des Khmers rouges, qui ont coûté la vie à Son Sen, un lieutenant de Pol Pot, a été confirmée, samedi 14 juin, par le chef d'état-major adjoint de l'armée cambodgienne, le général Nhiek Bun Chhay. L'officier a montré à la presse de Phnom Penh des photos des cadavres. Le corps de Son Sen, vêtu de blanc et allongé sur un plancher, présente deux impacts de balles à la tête, tandis que son épouse Yun Yat semble avoir été atteinte d'une balle dans la tête et d'une autre dans le dos. L'exécution a eu lieu mardi 10 juin, de toute évidence sur ordre de Pol Pot lui-même, à l'issue d'une « réunion d'urgence » de la direction historique de la rébellion. Neuf autres personnes – membres de la famille de Son Sen ou gardes du corps – ont également péri dans la tuerie. Le prince Ranariddh, « premier » premier ministre du gouvernement royal, avait divulgué la veille l'information en soulignant le caractère *« très brutal et très cruel »* de l'exécution collective. Des camions ont *« roulé sur les cadavres »*, avait-il précisé.

Cette explosion de violence au sein du dernier carré d'irréductibles Khmers rouges, enclavé à Anlong Veng (nord), à proximité de la frontière avec la Thaïlande, s'expliquerait par l'exacerbation de désaccords entre jusqu'au-boutistes et partisans du ralliement au régime. Son Sen aurait été jugé coupable de *« trahison »* par Pol Pot pour s'être, semble-t-il, montré favorable à des négociations avec des émissaires de Hun Sen, le « second » premier ministre du gouvernement royal. Véritable homme fort du régime de Phnom Penh, ce dernier a toujours été considéré par les Khmers rouges comme un « fantoche » du Vietnam.

ÉVACUÉ SUR UN HAMAC

Pol Pot est désormais un homme en fuite. Adossé à une frontière thaïlandaise verrouillée par Bangkok, traqué par les soldats de l'armée royale mais aussi par nombre de ses anciens partisans, il ne dispose plus guère d'issues. Selon les autorités de Phnom Penh, des combats ont brièvement éclaté, vendredi 13 juin, dans la région d'Anlong Veng, entre deux mille Khmers rouges dissidents, ralliés au régime, et la garde rapprochée de deux cents rebelles restés fidèles au *« Frère numéro un »*, responsable d'un génocide qui a fait entre un et deux millions de morts. Pol Pot est en outre très malade. Selon le prince Ranariddh, il aurait été évacué d'Anlong Veng allongé sur un hamac, des tubes de perfusions intraveineuses lui pendant des bras.

Les opérations de poursuites sont toutefois rendues compliquées par le fait que les partisans de Pol Pot se sont emparés d'otages, parmi lesquels des figures historiques de la direction khmère rouge : Khieu Samphan, Nuon Chea et Ta Mok. Jusque-là fidèles entre les fidèles, ces derniers auraient été tentés, ces dernières semaines, de succomber aux avances du régime de Phnom Penh. – *(AFP, Reuter.)*

Taïwan se prépare à des manœuvres militaires avant la rétrocession de Hongkong

HONGKONG
de notre envoyé spécial

La rétrocession de Hongkong à la Chine va se produire sur fond de manœuvres militaires et intimidations diverses. Outre les nombreuses querelles techniques qui n'ont pas été réglées entre Londres et Pékin, deux éléments nouveaux viennent dramatiser quelque peu le scénario : la décision de Taïwan de tenir des manœuvres militaires à une semaine du jour-J (1er juillet) et la volonté exprimée par la Chine de revenir sur ses engagements envers Londres concernant la présence de militaires continentaux dans le territoire.

HONGKONG

Taïwan n'a pas paru vouloir céder aux exhortations américaines à la modération qui ont accueilli son projet d'organiser des exercices guerriers à partir du 23 juin. Le porte-parole du département d'Etat, Richard Burns, a exprimé la désapprobation feutrée de Washington en soulignant qu'il serait préférable que l'île, comme le continent, s'abstienne *« d'activités contre-productives »* dans un contexte qui voyait plutôt les tensions s'atténuer entre les deux gouvernements. Le représentant de Taïwan à Washington, Jason Hu, a répondu sèchement, jeudi 12 juin, qu'il avait *« expliqué »* le but de ces manœuvres à ses interlocuteurs américains et que ceux-ci avaient *« compris »*.

Parallèlement, la Chine a fait jouer ses muscles militaro-diplomatiques en annonçant tout de go son intention de faire entrer ses troupes à Hongkong en armes avant même de reprendre formellement possession des lieux le 30 juin à minuit. Les 200 militaires chinois qui se sont postés à Hongkong, en accord avec Londres, au cours des dernières semaines, ne sont pas, eux, armés. Londres a dénoncé dans ce nouveau projet une violation des arrangements négociés avec Pékin. Cette affaire s'ajoute à l'embarras diplomatique créé par la décision de la Chine d'inviter les dignitaires étrangers présents – dont le premier ministre Tony Blair et le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright – à assister, dans la foulée du départ britannique, à la prestation de serment de l'Assemblée législative hongkongaise à sa solde. Ni M. Blair ni Mme Albright n'ont l'intention de s'associer à ce geste délibérément offensant pour l'administration britannique sortante et auquel présideront en particulier les deux plus hauts dirigeants chinois, Jiang Zemin, chef de l'Etat, et Li Peng, premier ministre.

Ces derniers arriveront à temps pour les cérémonies de passation de pouvoirs et repartiront le lendemain. Ce sera la première fois dans l'histoire que de hauts dirigeants de Pékin accepteront de poser le pied dans un territoire chinois encore sous occupation étrangère – geste de grande portée symbolique pour eux, même s'ils sont les détenteurs réels du pouvoir à Hongkong désormais.

Francis Deron

GAUCHE Le conseil national du PS, réuni samedi 14 juin en présence de Lionel Jospin, devait adopter la composition de la nouvelle direction du parti. Des débats étaient attendus sur l'attitude des fabiusiens à l'Assemblée nationale. Laurent Fabius a approuvé la méthode de M. Jospin, en soulignant que les électeurs attendent du gouvernement qu'il se montre modeste, certes, mais aussi qu'il agisse. ● LES ALLIÉS DU PS, Verts et communistes principalement, doivent faire accepter les conditions d'une alliance qui ne répond pas toujours exactement aux vœux de la base. Deux fédérations départementales du PCF, hostiles à Robert Hue, réclament la relance de la pétition pour un référendum sur l'euro. ● L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté vendredi la liste des membres de son bureau – vice-président, questeurs, secrétaires – après l'élection de M. Fabius à sa présidence.

Laurent Fabius rappelle au gouvernement qu'il est tenu d'« agir »

Tout en se félicitant du « style de Lionel » et en approuvant le souci de « modestie » du premier ministre, le président de l'Assemblée nationale souligne que les socialistes doivent passer à l'action « puisqu'on a été élus pour ça »

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis le 2 mai, où il avait adopté sans vote la plate-forme électorale, et donc depuis la victoire électorale du 1er juin, le conseil national du Parti socialiste devait se réunir, samedi 14 juin, au Palais de la mutualité à Paris. Cette assemblée, précédée vendredi d'une réunion des premiers fédéraux et placée sous la présidence de Lionel Jospin, premier ministre et toujours premier secrétaire, était l'occasion de prendre la température d'un parti encore sous le choc de la surprise de son retour inattendu au pouvoir. Plus formellement, le conseil national devait ratifier l'élection de François Hollande au poste de premier secrétaire délégué – M. Jospin demeurant premier secrétaire en titre jusqu'au congrès de Brest, du 21 au 23 novembre – et la nouvelle composition du secrétariat national.

Si, avec la victoire du 1er juin, les critiques chuchotées – sur la personnalisation ou, encore, la présidentialisation de la campagne – se sont envolées, les cadres intermédiaires du PS ne sont guère dans le même état d'esprit qu'en 1981 ni, même, en 1988. Comme les députés, ils insistent sur la nécessité absolue de respecter les engagements de la campagne et de ne pas décevoir les attentes de l'électorat. Sous réserve de connaître l'issue du bras de fer engagé par M. Jospin sur le pacte de stabilité, avant la réunion du Conseil européen à Amsterdam les 16 et 17 juin, ils sont enclins à accorder un sans-faute à leur premier secrétaire : un gouvernement resserré et marqué par le renouvellement, une majorité « plurielle » ; une méthode et une éthique de gouvernement affirmées clairement et fermement, y compris sur le non-cumul des fonctions ; des arbitrages appréciés sur les sans-papiers ou sur la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde.

Bref, tout irait pour le mieux chez les socialistes si certaines péripéties parlementaires ne suscitaient des incompréhensions. La création d'un groupe Radical, citoyen, vert à l'Assemblée nationale et la candidature de Guy Hascoët contre Laurent Fabius au « perchoir » ont été d'autant plus mal perçues que ce groupe s'est formé avec le concours du Parti radical-socialiste, allié privilégié du PS, auquel il est lié par des accords électoral, politique et financier.

ÉTATS D'ÂME

Les non-fabiusiens, qui voient dans l'élection du 1er juin l'émergence d'une « génération Jospin », s'insurgent contre la « mainmise » des amis de M. Fabius, très absents du gouvernement, sur l'Assemblée nationale.

Ces états d'âme ne gâchent pas encore la joie de la victoire. Si la Gauche socialiste, écartée du pouvoir et qui n'a que trois députés, grogne *(lire ci-contre)*, les fabiusiens protestent de leur loyauté. Sur RTL, vendredi, M. Fabius s'est réjoui du *« style de Lionel »*, imprimé au gouvernement et bientôt *« étendu à toute la vie politique »*, style qu'il a ainsi caractérisé : *« Transparence, beaucoup de modestie, beaucoup d'humilité et, en même temps, agir, puisqu'on a été élus pour ça. »*

Malgré l'absence de Michel Rocard, les rocardiens d'Action pour le renouveau socialiste, qui comptent cinq ministres et de nombreux amis dans les cabinets ministériels, adressent des louanges au gouvernement, *« porteur de nombreux espoirs »* et qui incarne le *« renouveau »*. Ils ajoutent cependant, eux aussi, que le scrutin du 1er juin exprime *« une attente exigeante »* et que le gouvernement et sa majorité seront jugés sur l'emploi et, donc, sur la traduction, *« concrète, crédible, précise »*, des engagements pris.

Promu premier secrétaire délégué, M. Hollande, proche de M. Jospin, mais qui a surtout une image de rassembleur et d'ex-deloriste, a remanié le secrétariat national pour remplacer ses trois membres entrés au gouvernement – Daniel Vaillant, le numéro deux, Elisabeth Guigou et Pierre Moscovici – et élargir cette instance d'exécution des décisions du bureau national. Le député de Corrèze s'est livré à cet exercice en liaison avec M. Jospin, qui s'est voulu garant des équilibres internes, tout en s'assurant des marges de manœuvre.

Le nouveau secrétariat sera présenté dans l'ordre alphabétique, ce qui exclut tout numéro deux ou trois, mais il est clair qu'aux côtés du numéro un *bis*, M. Hollande, le jospiniste Jean-Christophe Cambadélis, qui ajoute l'animation des fédérations aux relations extérieures, et le fabiusien Alain Claeys, qui coordonnera l'organisation et la trésorerie, joueront chacun un rôle-clé et entendent bien, en tout cas, l'assumer.

REMANIEMENT

Le remaniement va au-delà du simple remplacement des sortants. Vincent Peillon, député de Somme, animateur d'Agir en socialiste, prendra les études. Une jospiniste, Marisol Touraine, député d'Indre-et-Loire, sera en charge des affaires sociales. Le rocardien Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans, qui a échoué aux législatives, inaugurera un nouveau secteur : aménagement du territoire et décentralisation.

Six autres entrées sont prévues : le mauroyiste Michel Delebarre, qui préside le conseil national, aura l'éducation ; l'ex-deloriste Henri Nallet, l'Europe ; le fabiusien Jean-Claude Perez, député de l'Aude, les services publics ; le jospiniste Georges Garot, l'agriculture.

Une autre proche de M. Jospin, Michèle Sabban, responsable du bureau des adhésions, sera secrétaire nationale adjointe de M. Cambadélis pour les fédérations. Perçu davantage comme « baron » du Pas-de-Calais, dont il dirige la fédération – la première du PS –, que comme ami de M. Fabius, Daniel Percheron pourrait aussi entrer au secrétariat.

Trois secrétaires nationaux changent d'affectation : Jean-Pierre Bel abandonne les fédérations pour les élections ; Alain Bergounioux ajoute la communication à la formation ; Manuel Valls, responsable de la communication à Matignon, aura en charge l'hebdomadaire du PS. Bruno Le Roux, maire d'Epinay-sur-Seine, député de Seine-Saint-Denis, devrait devenir délégué auprès de M. Hollande.

Ce dernier veut donner l'image du rajeunissement et du rassemblement. De fait, si M. Percheron rejoint le secrétariat, celui-ci passera de dix-neuf à vingt-cinq membres (deux de moins qu'au gouvernement), avec une femme de plus, dont le nombre est porté à sept.

Dans un parti où l'on veut croire à la fin des courants, tous sont représentés, dans un équilibre légèrement modifié au profit de la direction : sept jospinistes au lieu de six ; quatre fabiusiens (ou apparentés) au lieu de deux ; trois rocardiens au lieu de deux ; deux Agir en socialiste au lieu d'un ; deux mauroyistes au lieu d'un. Les autres courants ne bougent pas : deux ex-deloristes, un poperéniste, deux emmanuellistes, un mermazien et un membre de la Gauche socialiste. Celle-ci, d'un commun accord avec la direction, a préféré ne pas se renforcer au secrétariat. Elle prépare déjà, activement, le congrès.

Michel Noblecourt

Les avertissements de la Gauche socialiste

Absente du gouvernement de Lionel Jospin, la Gauche socialiste, qui prônait, avant la dissolution, une *« cohabitation conflictuelle »* en cas de victoire du PS aux élections législatives, réitère ses critiques sur la construction européenne. Dans son bulletin *A gauche* (daté 12 juin), Jean-Luc Mélenchon assure que, *« si le pacte de stabilité est inclus dans les conclusions de cette conférence* [d'Amsterdam], *c'en est aussi fini de notre projet concernant l'Europe que nous voulons »*.

***« Et il ne suffit pas, pour inverser la signification de ce pacte,* ajoute le sénateur de l'Essonne, *qu'y soient ajoutées d'émouvantes considérations additives sur la nécessité de penser à l'emploi. »* Rappelant l'opposition de M. Jospin au pacte de stabilité et fustigeant Tony Blair, *« notre soi-disant allié »*, M. Mélenchon redoute *« la dictature anonyme des comptables »* et évoque l'hypothèse *« d'un refus de ratification par le Parlement du traité d'Amsterdam »*.**

Les alliés du PS face à la méfiance de leur « base »

AVENUE PARMENTIER, au siège des Verts, dans le 11e arrondissement de Paris, le calme et le silence sont inhabituels. A vrai dire, tous les « QG » de l'« autre gauche » ressemblent un peu à ces salles hagardes, jonchées de confettis et de verres vides, des soirs de fête.

Après la victoire de la gauche, le 1er juin, le choix des ministres, l'intronisation des députés au Palais-Bourbon, les petits partis qui entourent le PS doivent combler les saignées des départs dans les cabinets ministériels, reprendre le travail. Enfin, s'occuper de soi-même, des nouveaux adhérents – voire, pour les plus petits, comme la Convention pour une alternative progressiste (CAP) ou l'Alternative rouge et Verte (AREV), laminés par ces élections législatives anticipées, des nécessaires recompositions – et préparer, déjà, les prochaines élections, régionales et cantonales, de 1998.

L'heure des bilans est venue, et avec elle, celle des inévitables tumultes, enfouis dans la paix sacrée de la campagne. Tenus sous le feu des projecteurs, depuis leur entrée au gouvernement et à l'Assemblée nationale, les Verts ont convoqué, samedi 14 juin, à Paris, leur conseil national interrégional (CNIR). L'entrée de députés au gouvernement, récusée lors d'une précédente réunion, exceptionnelle, du CNIR, le 2 juin, l'alliance avec le Mouvement des citoyens au sein du groupe Radical, citoyen, vert (RCV), à l'Assemblée, le choix par Dominique Voynet, au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, d'un directeur de cabinet socialiste – Jacques Maire, fils de l'ancien secrétaire général de la CFDT – seront inévitablement critiqués par des militants réputés indociles.

« DÉPASSER LA BOUDERIE »

« On se donne six mois de loyauté », explique l'économiste Alain Lipietz, un des porte-parole du mouvement, le 14 juin, dans un entretien au *Figaro*, regrettant à nouveau *« le refus »* socialiste de *« donner une place dans les affaires sociales »* aux Verts, qui avaient réclamé un secrétariat d'Etat.

Le même jour, dans un éditorial de l'hebdomadaire interne *Vert contact*, la présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, enjoint ses amis de *« dépasser la bouderie ou la suspicion pour mettre toute* [leur] *autonomie dans le rapport de forces, toute* [leur] *compétence dans la confection du projet, toute la parole des militants dans l'explication sur le terrain »*.

Les dirigeants communistes ont eux aussi compris l'impérieuse nécessité de faire vivre le parti à côté du groupe communiste, qui risque de devenir l'objet de toutes les attentions. Le secrétaire national, Robert Hue, qui *« garde la maison »*, considère que la *« mutation »* de son parti n'est pas achevée : une *« force communiste »* reste, selon lui, à construire.

C'est dans cet esprit qu'il a convié le grand résistant et ancien communiste Maurice Kriegel-Valrimont, le 22 juin, à Longlaville (Meurthe-et-Moselle), pour une *« rencontre fraternelle »*. M. Kriegel-Valrimont avait refusé d'honorer l'invitation du secrétaire national au vingt-neuvième congrès, en décembre 1996, pour ne pas servir de caution à un passé qu'il ne jugeait pas encore *« apuré »*. Il a indiqué qu'il attend de M. Hue la condamnation claire et ferme des *« calomnies »* proférées dans le passé *« contre un certain nombre de dirigeants communistes »* comme Charles Tillon et André Marty.

Dès le 9 juin, le secrétaire national du PCF avait aussi tenu à annoncer, à des militants que le calendrier de la dissolution avait contraints d'entériner précipitamment l'entrée de ministres communistes issus de leurs rangs dans le gouvernement de Lionel Jospin, l'organisation de *« mille initiatives citoyennes »*, aux contours plutôt flous.

Le 13 juin, deux fédérations du Parti – celles de la Somme et du Pas-de-Calais – ont indiqué, dans un communiqué commun, qu'elles *« amplifieront »* ces *« rencontres citoyennes »*, mais souhaitent aussi *« relancer la pétition nationale »* contre la monnaie unique : une démarche de sécession assez inédite, qui témoigne que la tâche de M. Hue pour souder son parti n'est pas simple.

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR), qui a fait une nouvelle fois, lors de ces élections législatives anticipées, l'expérience de sa faiblesse électorale, a elle aussi saisi la perche. Le 12 juin, dans son hebdomadaire, *Rouge*, son porte-parole, Alain Krivine, interroge : *« Le PC est-il prêt à aider à la construction de cette force populaire qui avait trop fait défaut (...) en 1936 comme en 1981 ? »* Convaincue de la nécessiter de *« structurer »* une *« gauche radicale anticapitaliste »*, la LCR a choisi de *« répondre positivement aux propositions du PCF »*.

Ariane Chemin

Accord sur le bureau de l'Assemblée

L'Assemblée nationale a rapidement entériné, vendredi 13 juin, la constitution de son nouveau bureau, les présidents de groupes étant parvenus à un accord sur la répartition des postes. Ont été proclamés vice-présidents : Jean Glavany (PS), Yves Cochet (RCV, Verts), Pierre Mazeaud (RPR), Gilles de Robien (UDF-PR), Michel Péricard (RPR) et André Santini (UDF-FD). Les postes de questeurs ont été attribués à Bernard Derosier (PS), Jacques Brunhes (PCF) et Henri Cuq (RPR). Le groupe communiste ayant adopté un « tourniquet », M. Brunhes restera à ce poste jusqu'en octobre 1998, avant de céder la place à Patrick Braouezec, pour deux ans, puis à Daniel Paul.

Parmi les douze secrétaires, on compte six PS : Augustin Bonrepaux, Nicole Feidt, Serge Janquin, Germinal Peiro, Marie-Françoise Perol-Dumont, et Yvette Roudy ; un RCV : Bernard Charles (PRS) ; trois UDF : Germain Gengenwin (UDF-FD), Pierre Lequiller (UDF-PPDF) et Guy Teissier (UDF-PR) ; deux RPR : Jean Ueberschlag et René André.

La stratégie d'alliance de M. Mégret avec la droite rencontre de fortes résistances au Front national

Jean-Marie Le Pen refuse que son parti devienne une « béquille » pour l'ancienne majorité

Le Front national devait réunir, samedi 14 juin à Paris, son conseil national, occasion pour Jean-Marie Le Pen de rappeler qu'il veut faire de son parti *« le noyau de l'opposition »*, et non *« la béquille d'une ancienne majorité défaillante »*. Bruno Mégret, délégué général, devait plaider au contraire pour sa *« stratégie d'instauration d'une discipline nationale »* avec la droite. Ce débat devrait être relancé à la mi-juillet, lors de journées d'études.

LE FRONT NATIONAL n'échappe pas aux bilans et règlements de comptes des lendemains d'élections. A l'offensive du délégué général Bruno Mégret et de ses partisans pour élargir leur emprise sur l'appareil répond, aujourd'hui, une contre-offensive de leurs adversaires.

Galvanisés par leur succès au congrès de Strasbourg, en mars, les mégrétistes n'ont pas perdu de temps après le second tour des élections législatives. D'un côté, ils ont fait valoir leur stratégie de rapprochement avec le RPR et l'UDF, visant à instaurer *« une discipline nationale de respect mutuel et de désistement »* (*Le Monde* du 11 juin). De l'autre, ils écornent l'auréole du président du parti, Jean-Marie Le Pen, en critiquant en privé ses déclarations sur sa *« préférence pour une Assemblée de gauche »*, la présentation sur un plateau de la tête du maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann, lors du meeting d'entre les deux tours à Paris, et le coup de poing de Mantes-la-Jolie.

Longtemps réduits au silence par la popularité du délégué général, puis par la campagne électorale, les adversaires de M. Mégret se sentent libérés par son échec aux élections législatives. Parmi eux figurent le député européen Jean-Claude Martinez ; le directeur du Front national de la jeunesse et secrétaire général adjoint du Front national, Samuel Maréchal ; l'ancien député d'Eure-et-Loir, Marie-France Stirbois ; mais aussi le catholique traditionaliste Bernard Antony et, dans une certaine mesure, l'ancien secrétaire général, Carl Lang.

Leurs critiques portent sur la personnalité du délégué général et sur sa stratégie. Certains détracteurs de M. Mégret avaient soutenu la candidature de Bruno Gollnisch au secrétariat général, mais pas tous. Ils estiment que M. Le Pen a voulu leur donner l'occasion de s'exprimer en acceptant d'organiser des « journées d'études » sur la stratégie et le programme du Front national. Celles-ci pourraient être fixées aux alentours du 17 juillet à Strasbourg.

« Une triade composée d'Yvon Blot, Bruno Mégret, Jean-Yves Le Gallou, soutenus par de jeunes adolescents, s'est approprié le mouvement », accuse M. Martinez, qui réclame ce « séminaire » depuis longtemps. Cet universitaire estime qu'avec 15 % de voix et dans un contexte *« d'effondrement de ses adversaires »*, il n'est plus « saugrenu » d'imaginer *« que Jean-Marie Le Pen puisse figurer au second tour de la prochaine élection présidentielle »*. Il demande, pour cela, que l'on donne au parti les moyens de passer de l'état de *« groupe d'hommes d'opposition »* à celui de *« groupe d'hommes de gouvernement »*.

> Longtemps réduits au silence par la popularité du délégué général, les adversaires de M. Mégret se sentent libérés par son échec aux élections législatives

« Le traitement d'un corps électoral exige un râteau qui ratisse large, explique M. Martinez. *Le Front national comprend différentes sensibilités qui doivent trouver leur expression : les technocrates comme les catholiques traditionalistes, les socio-populaires – dont je suis – ou les solidaristes... »* Il ajoute qu'il n'accepte, lui, qu'une seule allégeance, *« celle à Jean-Marie Le Pen, liée à l'histoire du mouvement »*. *« Pendant ces trois jours, on verra apparaître deux courants* annonce-t-il, *l'un technocrate, froid, juppéiste, et l'autre plus chaud. Les divergences de fond, idéologiques, n'empêchent que l'on puisse déjeuner ensemble. »*

Les critiques émises par M. Maréchal sont tout aussi virulentes. Elles se concentrent sur la stratégie du Front face à la droite. Promoteur du *« Ni droite, ni gauche : Français »*, il persiste et estime qu'aujourd'hui comme hier, l'intérêt du parti est dans l'opposition entre *« les défenseurs de la nation, de la préférence nationale »* et les pro-Maastricht. *« Le Front national doit être le pôle de recomposition de la vie politique, et non de la droite*, dit-il. *On a à la fois des électeurs de gauche et de droite. Si la percée peut se faire aujourd'hui avec des déçus de la droite, demain, on aura des déçus de la gauche. »* Pour le dirigeant des jeunes de l'extrême droite, *« le Front national n'est pas une force d'appoint, mais une force de recours »*. *« Nous ne devons pas entrer dans une politique d'états-majors. Je ne suis pas prêt à un compromis à court terme pour cinq députés de plus »*, martèle-t-il.

Ces divergences stratégiques se retrouvent, avec moins d'acuité, dans les fédérations. Là encore, elles ne recoupent pas forcément les affinités que les militants peuvent avoir avec le prétendant à la succession de M. Le Pen. *« Je ne suis pas au Front national pour jouer aux quilles ni pour faire la politique du pire »*, explique Denis de Bouteiller, responsable de la région Rhône-Alpes, ajoutant : *« Il faut que la droite comprenne que si elle veut faire barrage à la gauche, elle doit passer des alliances. »* *« Je ne suis pas un forcené du sauvetage des élus de droite, mais, dans l'Oise, les voix de la droite classique, ajoutées à celles du Front national, font une majorité »*, souligne Michel Guinot, secrétaire du Front national dans ce département.

D'un autre côté, des jeunes, bien que proches de M. Mégret, critiquent son empressement et expriment leur confiance dans l'expérience de M. Le Pen pour empêcher que le Front national ne soit « bradé » dans une alliance avec la droite.

Christiane Chombeau

Le président du FN renonce à poursuivre l'AFP

Le Syndicat national des journalistes a annoncé, vendredi 13 juin, le désistement de Jean-Marie Le Pen, président du Front national, dans une procédure de diffamation visant l'organisation syndicale, ainsi que l'AFP, à propos d'aggressions lors de la fête des Bleu-Blanc-Rouge de novembre 1992.

Cette fête, organisée au Bourget, *« avait valu à quelques journalistes des coups et violences du service d'ordre du Front national »*, indique le SNJ dans un communiqué, et le syndicat *« s'était montré naturellement solidaire des confrères attaqués dans l'exercice de leur métier »*. L'AFP avait relayé cette information. *« Estimant diffamatoire la dépêche de l'agence, Jean-Marie Le Pen avait attaqué solidairement, au pénal, le PDG le l'AFP – alors Claude Moisy – et le premier secrétaire général du SNJ, François Boissarie »*. Le SNJ indique qu'*« après un non-lieu rendu du fait de l'amnistie présidentielle de 1995 »*, M. Le Pen avait intenté une action au civil devant le tribunal de Paris.

Ouverture d'une information sur les listes électorales du 5e arrondissement de Paris

Une décision automatique, souligne la mairie

LE PARQUET DE PARIS a ouvert, vendredi 13 juin, une information judiciaire contre X... pour fraude électorale dans la 2e circonscription de Paris, où le maire de la capitale, Jean Tiberi (RPR), a été réélu député le 1er juin. Cette information judiciaire fait suite à la plainte avec constitution de partie civile déposée le 9 mai, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris, par Yves Frémion-Danet, l'adversaire écologiste (Verts) de M. Tiberi aux élections législatives.

Une plainte similaire, également avec constitution de partie civile, qui avait été déposée simultanément par la candidate socialiste Lyne Cohen-Solal, devrait donner lieu à l'ouverture d'une information judiciaire distincte, mais confiée au même juge parisien, qui doit être prochainement désigné. La mairie de Paris se refusait, vendredi, à tout commentaire, soulignant que l'ouverture d'une information judiciaire est automatique après une plainte avec constitution de partie civile.

« VIEILLES FICELLES »

Les faits motivant les deux plaintes renvoient à un article du *Canard enchaîné*, publié dans son édition du 23 avril (*Le Monde* du 24 avril) et dans lequel l'hebdomadaire affirmait avoir découvert *« entre trois mille et quatre mille électeurs inscrits illégalement par le RPR dans le 5e arrondissement »* de Paris, dont M. Tiberi est l'élu depuis 1965. Ayant passé en revue la situation de 7 927 électeurs sur les 41 437 inscrits dans l'arrondissement, soit 19,13 % du corps électoral, les deux journalistes qui ont mené l'enquête en avaient conclu que 2 434 des électeurs concernés *« n'habitent pas à l'adresse indiquée »*.

Tout en soulignant, d'une part, que l'*« astuce »* consistant à inscrire des électeurs demeurant dans d'autres arrondissements ou d'autres communes *« est l'une des plus vieilles ficelles de la fraude électorale »*, d'autre part qu'*« une bonne partie de ces 2 434 électeurs sont bien entendu de bonne foi »*, les auteurs de l'article mettaient en évidence l'importance de la fraude constatée dans le 5e arrondissement. Ils établissaient un parallèle entre *« le pourcentage ahurissant de 30,7 % »* et le taux de 18 % constaté par la gauche dans l'affaire du fichier électoral du 3e arrondissement.

A l'appui de son enquête, le *Canard Enchaîné* citait de nombreux exemples, faisant état d'un *« gisement d'électeurs potentiels »* constitué par *« les militants RPR et les familles des membres de l'équipe Tiberi »*. Interrogé sur le contenu de cette enquête, M. Tiberi avait alors affirmé n'avoir *« jamais rien fait »* pour augmenter le nombre d'électeurs inscrits dans le 5e arrondissement. *« Je n'avais pas besoin de ces voix pour être élu »*, avait-il déclaré, en précisant : *« Depuis 1965, je n'ai jamais eu de problème, et l'écart entre moi et le candidat arrivé en deuxième position a souvent atteint plusieurs milliers de voix. »* Lors des élections législatives, M. Tiberi, qui avait enregistré au premier tour une perte de plus de 20 points par rapport à 1993, a été élu avec 2 725 voix d'avance sur Mme Cohen-Solal.

L'élection de M. Tiberi fait également l'objet d'un recours de Mme Cohen-Solal devant le Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 12 juin). Jeudi 12 juin, son avocate, Me Marie-Pierre de la Gontrie, a remis un mémoire invoquant plusieurs moyens à l'appui de cette demande. Outre des *« irrégularités d'inscriptions en masse sur les listes électorales »*, ce mémoire dénonce notamment un usage abusif des procurations, ainsi que l'utilisation des personnels [illegible] de l'administration pour convoyer des électeurs vers les bureaux de vote.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le gouvernement va devoir clarifier sa position sur le plan Juppé

Le déficit de l'assurance-maladie dépassera 70 milliards de francs pour 1996 et 1997

COMMENT, dans un contexte financier difficile, poursuivre la réforme de la Sécurité sociale, lancée par Alain Juppé, sans donner l'impression de mettre ses pas dans ceux de son prédécesseur ? Au cours de la campagne électorale, Lionel Jospin n'avait pas vraiment trouvé de réponse convaincante à cette question, oscillant, au fil de ses déclarations, entre des critiques de fond et des attaques contre la méthode Juppé. Le nouveau premier ministre va devoir sortir de l'ambiguïté, le 19 juin, dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, sur l'un des dossiers les plus lourds de la rentrée sociale.

Dès novembre 1995, quelques jours après l'annonce du plan Juppé, M. Jospin avait dû rappeler à l'ordre les responsables socialistes qui, comme Michel Rocard et Claude Evin, s'y étaient montrés favorables. En dépit de cette mise au point, les socialistes restent gênés par un plan qui, de l'avis de nombreux experts, est fortement inspiré par des propositions de gauche. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si des organisations dont la sensibilité est proche de certains courants du PS (la CFDT ou la Mutualité française) ont été les plus chauds partisans de cette réforme.

Jacques Rigaudiat, qui vient d'être nommé conseiller social de M. Jospin, était de ces experts de gauche ouverts à la réforme. En novembre 1995, il avait signé, avec une centaine d'économistes et d'intellectuels, l'Appel pour une réforme de fond de la Sécurité sociale lancé par la revue *Esprit*. Dans ce texte, les signataires se félicitaient, notamment, que l'élargissement du financement de l'assurance-maladie à tous les revenus, le renforcement de la maîtrise des dépenses médicales et la clarification des pouvoirs entre le Parlement, le gouvernement et les partenaires sociaux aillent *« dans le sens de la justice sociale »*. La décision de revenir sur ce plan serait d'autant plus difficile à prendre, pour M. Jospin, que la réforme est bien engagée. Dans ces conditions, on peut se demander quel est l'avenir des « états généraux de la santé » que le PS a annoncés, dans son programme, afin d'*« examiner de façon claire et concertée les objectifs et les moyens d'une vraie réforme »* du système de santé. La promesse est imprudente, estime le président de la Mutualité française, Jean-Pierre Davant, qui redoute qu'à la faveur de ces consultations tous les adversaires d'une véritable maîtrise des dépenses de santé et d'une amélioration de la qualité des soins ne s'engouffrent dans la brèche pour défendre des intérêts corporatistes.

La continuité devrait pourtant l'emporter sur la volonté de rupture affichée par certains socialistes. Sur ce point, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, est sortie rassurée de l'entretien qu'elle a eu, le 12 juin, avec le premier ministre. Au moins une raison, en effet, interdit à M. Jospin et à son ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, de mener une politique très différente en matière de Sécurité sociale : le déficit du régime général (salariés du privé), qui dépassera 70 milliards de francs sur la période 1996-1997.

M. Jospin avait exclu, durant sa campagne, de recourir aux expédients traditionnels (hausse des cotisations, baisse des remboursements), sans préciser, pour autant, comment il entendait ramener les comptes sociaux à l'équilibre, si ce n'est, sur le moyen terme, en dopant la croissance économique. Dans sa déclaration de politique générale, il devrait confirmer sa décision de continuer le transfert d'une partie de la cotisation maladie des salariés vers une CSG « élargie », mais cette mesure a davantage pour but de donner un surplus de pouvoir d'achat aux salariés que de combler les déficits sociaux.

Un autre dossier épineux attend le gouvernement : le maintien ou l'abrogation du décret imposant aux médecins de reverser une partie de leurs honoraires en cas de dépassement du taux annuel de dépenses d'assurance-maladie, voté par le Parlement. Première organisation de la profession, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) a fait de la suspension de ce texte la condition *sine quo non* de la reprise de véritables négociations avec les pouvoirs publics. Ce sujet devrait être au centre des entretiens que le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, aura, à partir de lundi, avec les organisations de médecins. Un conseiller gouvernemental observe que la gauche peut difficilement revenir sur une formule visant à freiner l'offre de soins, alors qu'elle avait été la première à mettre en œuvre un tel freinage en 1990-1991.

M. Jospin et Mme Aubry vont également avoir à prendre position sur la mise en place des filières de soins (système d'abonnement volontaire d'un assuré chez le généraliste de son choix), prévues à titre expérimental dans le plan Juppé, mais aussi inscrites dans le programme du PS. La CSMF rejette toute expérimentation généralisée, comme l'envisage la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), alors que MG-France (généralistes), partisan du plan Juppé, s'impatiente. Son président, Richard Bouton, juge néanmoins que le retour de la gauche au pouvoir va se traduire par un *« coup de pouce »* dans ce domaine. Ces filières doivent en principe faire l'objet, en juillet, d'un avenant à la convention médicale signée en mars 1997 par les caisses et deux syndicats de médecins.

Reste le dossier très sensible des hôpitaux, secteur où M. Jospin a suscité quelques espoirs durant la campagne en dénonçant les restrictions imposées par M. Juppé. Là encore, les déficits interdisent tout espoir de voir le carcan budgétaire se desserrer. Comme le projet de loi de finances pour 1998, la loi de financement de la Sécurité sociale, soumise au Parlement en octobre, risque de traduire le maintien de la rigueur.

Jean-Michel Bezat

Bernard Kouchner va recevoir les syndicats médicaux

Secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner recevra, à partir de lundi 16 juin, les syndicats de médecins libéraux. Les entretiens débuteront avec l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCCSF), signataire de la convention des spécialistes. Le 17 juin, M. Kouchner recevra le Syndicat des médecins libéraux (SML), puis la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Opposés au plan Juppé, le SML et la CSMF réclament la suspension du décret sur les reversements d'honoraires (*Le Monde* du 12 juin). Les généralistes de MG-France, partisans de la réforme, seront reçus le 18 juin. Ils souhaitent *« un coup d'accélérateur aux filières de soins »* (contrat d'abonnement entre le patient et le généraliste de son choix).

Le décret précisant les attributions de M. Kouchner prévoit qu'il *« assistera »* le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, en charge de la Sécurité sociale, dans le domaine de l'assurance-maladie.

Charles Pasqua plaide pour un « grand parti de droite »

À TROIS SEMAINES des assises nationales qui devraient voir Philippe Séguin prendre la présidence du RPR, le sénateur des Hauts-de-Seine Charles Pasqua évoque, dans un entretien au *Figaro-Magazine* (daté 14 juin), la stratégie que devrait, à ses yeux, adopter le mouvement néo-gaulliste. Il préconise sa transformation en un *« grand parti de droite »*. Ce mouvement *« plus populaire, plus démocratique, plus ouvert »* aurait pour vocation *« de rassembler très largement la droite nationale, patriote et républicaine »*, précise-t-il, en incluant dans cet ensemble le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers ou le Centre national des indépendants et paysans. M. Pasqua juge cependant *« exclu »* un *« rassemblement entre un grand mouvement inspiré du gaullisme et le Front national »*. Rejetant l'idée selon laquelle le Front national pourrait *« prendre le pouvoir demain matin »*, il recommande donc d'avoir à son égard *« une attitude dénuée d'agressivité »*, mais de *« récupérer une bonne partie de son électorat »*.

DÉPÊCHES

■ **UDF : le président de l'UDF, François Léotard,** dans une lettre adressée aux membres du Parti républicain, tire le bilan de la campagne électorale et de l'échec de la droite. Prenant nettement ses distances avec le RPR, dont il critique les *« erreurs de stratégie et de tactique »*, M. Léotard explique que, malgré sa loyauté, le *« comportement du gouvernement et de nos partenaires n'a que rarement été fondé sur le principe du dialogue et de l'équilibre interne de la majorité »*. En outre, la gestion de la campagne a été *« volontairement déséquilibrée à notre détriment »*. *« Nous sommes désormais dans une situation complètement nouvelle. Nous aborderons les prochaines échéances sous nos propres couleurs »*, conclut M. Léotard.

■ **BELFORT : Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur,** a annoncé, vendredi 13 juin, sa démission de ses fonctions de maire de Belfort qu'il occupait depuis 1983. Il a précisé que l'élection du nouveau maire, vraisemblablement l'actuel deuxième adjoint, Jacky Drouet (MDC), aura lieu le 28 juin.

■ **BORDEAUX : ancien premier ministre, Alain Juppé (RPR),** a déclaré, vendredi 13 juin lors de sa première apparition publique à Bordeaux depuis son départ du gouvernement, que *« les résultats sont là pour montrer qu'on a fait beaucoup »* en matière de lutte contre le chômage. Ajoutant qu'il ne faut pas *« tomber dans une sorte de morosité ou de désespérance »*, M. Juppé s'est déclaré *« très heureux »* d'assumer à plein temps ses fonctions de député et maire de Bordeaux.

■ **DÉFENSE : le député (RPR) de Paris, Pierre Lellouche** s'est *« étonné »*, vendredi 13 juin, des critiques de l'ancien ministre socialiste de la défense Paul Quilès contre le projet de loi, encore en navette entre les deux Assemblées, instaurant le rendez-vous citoyen. M. Lellouche souligne que *« le nouveau ministre de la défense Alain Richard ne s'est pas prononcé sur ce sujet »* et que M. Quilès *« n'est pas encore élu président de la commission de la défense »* de l'Assemblée nationale.

■ **TIBERI : Jean-Loup Englander, conseiller général (non inscrit) de l'Essonne,** a déposé, vendredi 13 juin, une plainte contre X..., pour raisons de vice de forme, auprès du procureur d'Evry, contre la demande d'annulation de la procédure sur le rapport payé à Xavière Tiberi par le conseil général de l'Essonne (*Le Monde* du 12 juin). – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

(Publicité)

[illegible]uverture d'une information sur les listes électorales [illegible]u 5e arrondissement de Paris

Charles Pasqua plaide pour un « grand parti de droite »

Qui conçoit des
produits
innovants
pour préserver
et améliorer
la santé
et le bien-être
des animaux?

de nouvelles forces pour les sciences de la vie.



NOVARTIS

Le leader mondial des Sciences de la Vie.
Né de la fusion entre Ciba et Sandoz.





Pour en savoir plus sur Novartis, visitez notre site sur Internet: www.novartis.com
Novartis France S. A., 14, boulevard Richelieu, TSA 20001, F-92845 Rueil Malmaison Cedex

CONSOMMATION Œufs, yaourts, bonbons, sodas surenrichis de vitamines, de sels minéraux, d'acides gras, d'extraits de plantes... Ces nouveaux produits prétendent soigner, redonner forme et beauté. Baptisés « alicaments » par les experts en marketing, ils ouvrent un nouveau marché aux industriels. ● À DE RARES EXCEPTIONS PRÈS, leurs vertus supposées n'ont pas été scientifiquement prouvées. La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes surveille attentivement leur mise sur le marché. ● PARALLÈLEMENT, le marché des produits biologiques se développe très rapidement, la plupart des grands distributeurs s'étant lancés sur ce créneau. ● AU JAPON, ces aliments, dits aussi fonctionnels, rencontrent depuis quelques années un énorme succès et attirent une clientèle jeune et féminine.

Les « alicaments », ces aliments qui sont supposés faire du bien

Fruits de la stratégie des industriels, de nouveaux produits arrivent en force dans les magasins. Non contents de nourrir, ils seraient susceptibles d'améliorer la santé et l'esthétique. Ils sont destinés à répondre pour partie aux nouvelles préoccupations des consommateurs

SE SOUVIENDRA-T-ON un jour, étonnés, que, jusqu'à la fin du XXe siècle, les aliments se contentaient de nourrir ? Depuis quelques mois, une nouvelle génération de denrées « à valeur ajoutée santé » a fait une apparition remarquée sur le marché français : des œufs (Matines) aux omégas 3, ces acides gras extraits du poisson, supposés contribuer au bon fonctionnement cardio-vasculaire des adultes et favoriser le développement cérébral des enfants ; des yaourts (Mamie Nova) aux extraits naturels de plantes pour *« vous préparer à passer une bonne nuit »* ou allégés et enrichis en fer et zinc (Oligo Nature 0 %, de Yoplait) ; une boisson au lait fermenté avec différents lactobacilles (Actimel, de Danone) qui *« favorise l'équilibre de la flore intestinale et aide ainsi le corps à être plus fort »* ; des sodas énergisants, bientôt des bonbons gélifiés (Pep'up, d'Haribo) à teneur garantie en vitamines et minéraux ; et même une *« spécialité laitière »* (Juvamine) pour la beauté du teint et des cheveux...

Les hommes de marketing les ont baptisés *« aliments fonctionnels »* (*functional food*), plus précisément *« alicaments »* ou *« nutraceutiques »*, lorsqu'ils sont censés agir sur la forme, et *« cosmetofood »* lorsqu'ils affirment améliorer l'apparence de ceux qui les engloutissent. Affublés de noms aux allures scientifiques, présentés dans des dossiers aussi abscons qu'une thèse de médecine, ces produits avaient été précédés, depuis une bonne dizaine d'années, par les laits et céréales enrichis en vitamines ainsi que les yaourts au bifidus actif. *« Mais, aujourd'hui, la tendance santé explose dans le monde entier*, remarque Xavier Terlet, créateur du cabinet de veille marketing internationale XTC. *L'an dernier, sur cent nouveaux aliments lancés, dix-huit l'étaient sur ce créneau forme-santé (quarante-deux sur le créneau plaisir, vingt-trois sur celui de la practicité). Cette année, le positionnement forme-santé concerne 31 % des nouveautés. »*

DÉPART EN FLÈCHE

Avec un certain retard sur les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et surtout le Japon *(lire ci-dessous)*, les aliments fonctionnels démarrent fortement en France. La boisson Actimel, par exemple, est en rupture de stocks. On souligne chez Danone que, dans le domaine des produits laitiers ultra-frais, la *« santé active »* représente déjà plus de 100 000 tonnes annuelles sur un marché global de 1,5 million de tonnes. Au-delà des seuls « alicaments », ce nouvel engouement pour une alimentation prétendant à des effets bénéfiques pour la santé profite également aux produits biologiques *(lire ci-dessous)*, allégés ou diététiques.

Ces derniers (Gayelord-Hauser, Bjorg, Gerblé...), présents en grandes surfaces, enregistrent une croissance annuelle de 9 % (hors aliments de l'enfant). Revisités, les allégés, en déclin après le succès foudroyant de la fin des années 80, renaissent de leurs cendres. *« Le "light" des années 80, qui méprisait le plaisir, a cédé la place à une seconde génération de produits à moindre teneur en calories mais aux qualités organoleptiques intactes »*, note Philippe Laurent, président de Boomer, cabinet de conseils en marketing.

Faut-il voir dans cette explosion de l'alimentation-santé une simple stratégie commerciale émanant d'industriels qui ont à tout prix besoin de lancer de nouveaux produits, de « segmenter » le marché ? *« Dans l'industrie alimentaire, il n'y a pas tant d'opportunités de développement que ça*, rappelle M. Laurent. *Deux grands axes représentent 80 % des sources d'innovation possibles : la santé et le plaisir, la practicité et l'écologie étant beaucoup moins porteurs. Mais on ne peut pas trop exploiter la notion de plaisir qui froisse notre culture judéo-chrétienne et contrecarre les diktats médicaux, puisque les exhausteurs de goût (sel, sucre, gras) sont proscrits... »* Alicaments, produits « bio », légers ou diététiques répondent-ils au contraire à une vraie attente, celle *« de consommateurs qui veulent tout, des produits sains, bons et si possible actifs au plan thérapeutique »*, comme le suggère le sociologue Gérard Mermet ?

« Depuis l'affaire de la "vache folle", poursuit-il, *et la montée des biotechnologies, les demandes de sécurité et de santé s'expriment très fortement. »* Brutalement, les consommateurs ont pris conscience que ce qu'ils mangent pouvait avoir un effet cinq ou dix années plus tard. Selon le président de Boomer, leurs *« inquiétudes face à cette fin de millénaire où le sida a remplacé la peste, le chômage remplacé la faim, les poussent à renforcer leur organisme »*. Or, au dire du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), 87 % des consommateurs citent l'équilibre alimentaire comme priorité pour améliorer l'état de leur santé.

PROCESSUS TROP INDUSTRIEL

Pourtant, à l'instar du géant Nestlé, qui privilégie *« la réflexion nutritionnelle au moment de la création des produits plutôt qu'un enrichissement a posteriori »*, nombreux sont les spécialistes qui ne parient pas sur l'avenir radieux des « alicaments » en France. Patrick Babayon, du Credoc, se dit ainsi persuadé qu'avec la montée des connaissances nutritionnelles les Français appréhendent leur alimentation de façon plus globale, en termes d'équilibre alimentaire et non de recherche de produits de santé spécifiques. Par ailleurs, un processus de fabrication trop industriel risque, selon lui, de rebuter au moment où ne cesse de croître le désir de *« naturalité »* : *« Avec les omégas 3 par exemple, on dépasse le niveau de compétence des consommateurs, qui feront nécessairement preuve de prudence. »*

Pascale Krémer

Les textes réglementaires

Outre le code de la consommation, qui réglemente l'usage des produits alimentaires, un décret du 27 septembre 1993 détaille les obligations d'étiquetage. Les produits destinés à une alimentation particulière – laits et petits pots pour bébés, substituts de repas, produits pour sportifs ou destinés à des fins médicales – sont strictement encadrés. Un décret du 29 août 1991 précise leurs conditions de fabrication et de commercialisation.

Un arrêté du 4 août 1986 indique en outre les barèmes d'utilisation des substances d'addition dans la fabrication de ces aliments : vitamines, minéraux et autres nutriments ou additifs à but technologique. Enfin, les compléments alimentaires sont définis par un décret du 10 avril 1996 comme *« des produits destinés à être ingérés en complément de l'alimentation courante »*.

Des vertus scientifiquement infondées

SANTÉ, BEAUTÉ, BIEN-ÊTRE, les étiquettes des « alicaments » promettent beaucoup. Pourtant, les vertus supposées de ces nouveautés alimentaires sont loin d'être toutes reconnues. L'exemple des laits fermentés au bifidus est révélateur. Les propriétés de ces bifidobactériums, sur lesquelles l'industrie agroalimentaire a fondé sa stratégie de communication, n'ont en effet toujours pas été démontrées scientifiquement.

« On ne peut affirmer que ces bactéries sont utiles à la flore intestinale ou ont une quelconque action sur le cholestérol, affirme Robert du Cluzeau, directeur de recherches à l'Institut national de recherche agronomique (INRA). *Ces laits fermentés ont de vraies vertus : ils sont bons au goût et contiennent moins d'acides lactiques que les yaourts traditionnels. Mais on ne peut guère en dire plus. »*

Jusqu'à présent, seul un produit est parvenu à obtenir l'aval du Conseil supérieur de l'hygiène publique (CSHP) : Actilight, un fructo-oligo-saccharide commercialisé par Eridania Béghin-Say et que Lactel utilise dans son lait Jour après jour, dont les qualités de stimulant de la flore intestinale se voient autorisées à la publicité. *« L'argument principal des aliments santé est celui de la prévention,* estime Francis Cornet, responsable du département nutrition et santé chez Eridania Béghin-Say. *Nous orientons donc notre stratégie vers le développement d'ingrédients alimentaires ayant un impact sur l'organisme. Il faut investir dans des études qui démontreront le bien-fondé des allégations. »*

Un effort que peu d'industriels sont prêts à consentir, d'autant que, dans la majorité des cas, la charge de la preuve ne leur revient pas : seuls les produits réservés à une alimentation particulière (aliments pour bébés, pour sportifs ou de régime) doivent être soumis à la commission interministérielle d'étude des produits destinés à une alimentation particulière (Cedap).

PUBLICITÉ DÉTERMINANTE

Pour le reste, un message publicitaire bien tourné suffit souvent à vendre avec succès toute une gamme de produits aux vertus hypothétiques. La réglementation française est pourtant contraignante, comme l'a découvert à ses dépens le groupe agroalimentaire Even. Associée à Juvamine, cette PME bretonne a lancé, fin 1996, une gamme de sept compléments alimentaires lactés. Une classification rejetée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), pour qui les produits incriminés relevaient de la réglementation relative aux produits laitiers de consommation courante. L'étiquetage ne respectait donc pas les obligations légales, et les teneurs en vitamines se sont révélées supérieures à celles autorisées. Depuis, Even a ramené sa gamme à trois produits, modifié l'étiquetage et réduit de 25 % à 19 % le pourcentage des apports journaliers recommandés en vitamines. Jean-Claude Simon, directeur du développement chez Even, a encore du mal à admettre ce rappel à l'ordre : *« L'aberration nutritionnelle est plutôt du côté des pizzas et des hamburgers. »*

« Il faut être vigilant en matière d'enrichissement des aliments », estime Ismène Giachetti, directeur de recherches au CNRS (Centre national d'études et de recommandation sur la nutrition et l'alimentation, Cnerna). Une consommation non contrôlée peut se révéler dangereuse, comme le notait, en février 1996, un rapport de la DGCCRF sur les risques liés à une surconsommation de compléments alimentaires – ces gélules de vitamines et de minéraux censées couvrir les déficits d'une alimentation déséquilibrée – (*Le Monde* daté 4-5 février 1996).

Acacio Pereira

Grandes manœuvres sur le marché des produits « bio »

IL Y A ceux qui raffolent des aliments enrichis en vitamines et minéraux et ceux qui, au contraire, préfèrent privilégier une alimentation exempte d'ajouts ou de produits chimiques. Si le « bio » n'est encore qu'un micro-marché (0,4 % de la consommation alimentaire française), les études prospectives annoncent une multiplication par cinq d'ici l'an 2000. Une expansion favorisée ces derniers mois par la crise de la vache folle et l'arrivée des produits transgéniques.

Autrefois cantonnés dans des magasins spécialisés ou sur quelques linéaires de grandes surfaces (*Le Monde* du 13 mai 1995), les produits « bio » commencent à envahir les rayons traditionnels. En avril, le groupe Carrefour a lancé une gamme de produits à sa marque, qui semblent répondre, selon les chiffres fournis par le distributeur, à une vraie attente du consommateur : les prévisions les plus optimistes ont été dépassées de 30 % sur les deux premiers mois. Sur une année, Carrefour devrait écouler 2 millions de litres de lait « bio », contre 200 000 initialement prévus.

LA BATAILLE S'ANNONCE RUDE

Le niveau des prix n'est sans doute pas étranger à ce succès : 30 % de moins que ceux généralement pratiqués sur ce type de produits. Derrière l'argumentaire d'une démocratisation de produits jugés encore chers par le consommateur, Carrefour ne cache pas son intention d'atteindre 10 % du marché en l'an 2000. Pour ce faire, le distributeur a placé ces nouveaux produits dans les rayons classiques et non pas dans celui réservé traditionnellement à la diététique.

L'idée n'est pas tout à fait nouvelle puisque La Vie, société spécialisée dans la fabrication d'aliments biologiques a, dès avril 1996, opté pour la même stratégie. *« C'est la seule façon de sortir le « bio » de son ghetto pour le rendre accessible au plus grand nombre »*, estime Victor Scherrer, son PDG. Déjà présents dans une quinzaine d'enseignes, les produits La Vie n'ont pas pu investir les linéaires Carrefour. Question de concurrence, sans doute. La bataille s'annonce rude en effet : Monoprix a lancé sa propre ligne « bio » dès 1990 ; Auchan propose à ses clients, depuis peu, de l'agneau issu de l'agriculture biologique. Chez Promodès (Continent, Codec, Champion et 8 à Huit), on reconnaît avoir mené des études en vue du lancement d'une gamme, mais on préfère attendre avant de se jeter à l'aveuglette dans un marché *« qui reste encore très modeste, même s'il progresse de plus de 20 % par an »*.

Les magasins spécialisés dans l'alimentation « bio », qui occupent encore aujourd'hui plus de 50 % du marché, ne s'inquiètent pas outre mesure de l'offensive des mastodontes de la distribution. *« Cela va permettre au grand public de mieux connaître notre univers »*, affirme Fanette Valnet, responsable marketing à La Vie claire (groupe Distriborg). Les petits distributeurs sont d'autant plus sereins qu'ils espèrent faire la différence par la qualité. *« Le label « bio » n'assure pas un produit de bonne qualité,* dit Dominique Trocmé, directrice de Naturalia. *C'est simplement la certification d'une production exempte de produits chimiques de synthèse. A nous de faire la différence par la qualité de nos produits. »* Les grands distributeurs sont attendus au tournant. Car, prévient Luc Ronfard, président de Bioconvergence, syndicat regroupant cinq cents entreprises de transformation et de distribution de produits « bio », *« ce marché doit garder son originalité, le souci d'une certaine éthique. »*

A. Pe.

Au Japon, les obsessions d'une clientèle jeune et féminine

TOKYO
de notre correspondant

Même les chiens, qui risquent de souffrir de déshydratation pendant la saison chaude, ont désormais leur boisson vitaminée à goût laiteux. Il est recommandé de leur en administrer après l'effort. Ce que les Japonais nomment en traduisant de l'américain *« aliments à supplément diététique »* (*diet supplement food*) connaissent depuis deux ans un engouement spectaculaire. Un tiers de ces produits, dont le chiffre d'affaires s'élève à 80 milliards de yens (environ 4 milliards de francs), est constitué par des boissons ou des gelées que l'on trouve en vente dans les grandes surfaces et les chaînes de magasins ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Même le fabricant de produits de beauté Shiseido s'est lancé sur ce marché en mettant en vente une boisson à base d'une protéine (collagène) qui aurait des propriétés embellissantes pour la peau.

Des entreprises pharmaceutiques entrent dans la danse avec des boissons vitaminées et les distilleries de saké avec des produits aidant la digestion. Du thé vert qui prévient le cancer au vin rouge contenant une décoction d'oignon qui serait bon pour la santé, en passant par les vertus de l'huile d'olive : chaque jour apparaissent des aliments « innovants » sinon nouveaux et supposés avoir des effets diététiques ou esthétiques.

Les boissons ultravitaminées, en vente un peu partout, y compris dans les distributeurs automatiques, ont toujours été prisées. Mais c'est Morinaga qui a initié l'appétence pour les oligo-aliments, en mettant en vente dans les grandes surfaces des produits, destinés à l'origine aux coureurs de fond, que l'on trouvait uniquement dans les magasins de sport. Sous forme de gelées, ces produits – dont la publicité affirme : *« Prenez de l'énergie en dix secondes »* – sont un énorme succès : le chiffre d'affaires pour 1997 devrait croître de 50 % et atteindre 15 milliards de yens (780 millions de francs). Les laits avec des suppléments de minéraux sont également un autre succès commercial.

Plusieurs facteurs expliquent l'engouement pour l'alimentation santé-beauté. Selon Chiharu Hirabayashi, directeur d'un institut de communication, on insistait autrefois sur les vertus diététiques de certains aliments, au détriment d'autres qualités. Désormais, pour qu'un produit ait du succès, il faut qu'il combine le goût, les propriétés nutritionnelles et un caractère naturel.

DIÈTES À RÉPÉTITION

Un second facteur du succès est l'apparition d'une clientèle jeune et féminine, obsédée par l'hygiène du corps, pratiquant des diètes à répétition et consommant à forte dose des pseudo-aliments. Ces jeunes femmes « dévorent » une pléthore de publications sur les équilibres nutritionnels et sur les vertus de l'alimentation dite organique. Elles sont captives de tout ce qui est nouveau. Le collagène est ainsi la substance du jour : on en trouve dans la « gelée » de Shiseido, dans des yogourts, dans des chewing-gums... Les produits « zéro calorie » ou sans sucre, qui étaient en retard au Japon, font désormais fureur car ils répondent, entre autres, à un souci d'hygiène dentaire.

Ce souci de l'alimentation, qui prend parfois des formes compulsives, est renforcé par le développement, même à la maison, des repas tout prêts achetés dans les supermarchés. Les déséquilibres nutritionnels qui en résultent sont un thème récurrent dans les hebdomadaires. La consommation frénétique des produits vitaminés est vécue comme un antidote à ces effets négatifs et se conjugue au souci esthétique des jeunes Japonaises.

Philippe Pons

هكذا من الاصل

L'ancien président du conseil général des Yvelines est mis en examen

Paul-Louis Tenaillon est soupçonné de « favoritisme et abus de confiance »

Le juge versaillais Richard Pallain a, vendredi 13 juin, mis en examen pour favoritisme et abus de confiance Paul-Louis Tenaillon, président (UDF-FD) du conseil général des Yvelines de 1977 à 1994. Le magistrat est sur le point de clore une instruction de deux ans sur un vaste système de corruption dans la passation des marchés publics. Soixante-quatorze personnes au total ont été mises en examen.

LA MISE EN EXAMEN, vendredi 13 juin, de l'ancien président du conseil général des Yvelines, Paul-Louis Tenaillon (UDF-FD), soixante-seize ans, pour *« favoritisme et abus de confiance »*, devrait être le dernier chapitre du dossier de corruption qu'instruit depuis près de deux ans le juge versaillais Richard Pallain. Au total, soixante-quatorze personnes, dont une douzaine de fonctionnaires départementaux, des chefs d'entreprise ou de bureaux d'études et sept élus, sont soupçonnées d'avoir participé à un vaste système de corruption lié à la passation des marchés du département.

Cette affaire a débuté le 4 août 1995, par l'envoi d'une lettre anonyme à Franck Borotra (RPR) qui, seize mois plus tôt, s'était installé dans le fauteuil de président du conseil général qu'occupait, depuis 1977, Paul-Louis Tenaillon. Dans cette lettre, l'auteur mettait en cause nommément deux élus du département et deux responsables de services qui, selon lui, *« depuis environ douze années, ont amassé une fortune personnelle en attribuant les marchés d'entretien ou les marchés d'appels d'offres truqués »* ainsi que quatre entreprises qui *« ont donné et offert ou construit aux personnes précitées ou à leurs proches des voyages, de l'argent et des travaux tous corps d'Etat »*.

Le corbeau avait pris soin d'expédier un exemplaire de sa missive au préfet des Yvelines et au procureur de la République. Une première perquisition dans les locaux de l'assemblée départementale se déroule le 9 octobre 1995. Trois jours plus tard, trois chefs du service bâtiment sont mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux, corruption passive, trafic d'influence »* et écroués à la maison d'arrêt de Bois d'Arcy. Ils y sont vite rejoints par deux chefs d'entreprise, les premiers d'une longue liste.

Dès le déclenchement de l'enquête judiciaire, les regards se tournent vers l'ancien président du conseil général, Paul-Louis Tenaillon. S'agit-il d'un système mis en place par des fonctionnaires à l'insu des dirigeants politiques, ou la corruption a-t-elle gangrené tous les rouages de l'institution ? M. Tenaillon indique qu'il *« a toujours été soucieux du respect de la légalité »*. *« Personne ne m'a jamais alerté, les conditions d'adjudication ont toujours été celles prévues par les textes en vigueur »*, explique-t-il, reconnaissant seulement que le conseil général *« a eu la tentation de céder aux entreprises locales »*.

De son côté, le président en exercice, Franck Borotra, annonce, en octobre 1995, qu'il décide de se constituer partie civile. Le 13 octobre, l'affaire prend un tour plus politique avec le placement en garde à vue de Claude Dumond (UDF-FD), soixante-trois ans, vice-président du conseil général, membre de la commission d'appels d'offres, soupçonné d'avoir bénéficié de travaux dans sa maison de l'île de Ré et de divers cadeaux. Mis en examen et écroué le 15 novembre 1995, il restera derrière les barreaux jusqu'en avril de l'année suivante.

Début décembre 1995, Christian Dufour, préfet de Haute-Loire placé hors cadre une semaine auparavant par le conseil des ministres, est à son tour interpellé. Directeur des services du département des Yvelines de 1983 à 1994, il lui est reproché d'avoir perçu lui aussi des avantages lors de la passation des marchés. Le préfet restera plusieurs mois en détention.

ÉPAIS DOSSIER

D'autres élus sont par la suite mis en examen : Jacqueline Bonlier (UDF-FD), cinquante-sept ans, conseillère régionale d'Ile-de-France, qui aurait fait réalisé 100 000 francs de travaux d'aménagement dans sa résidence secondaire par des entreprises travaillant pour le conseil général ; Jacques Leport (UDF), soixante-seize ans, conseiller général de Versailles de 1978 à 1994, qui aurait aussi bénéficié de travaux à son domicile ; Pierre Amouroux (DVD), soixante ans, vice-président du conseil général, qui aurait favorisé une entreprise de son canton ; Jean Giamello (RPR), soixante et onze ans, conseiller général de Saint-Germain-en-Laye, premier adjoint au maire, soupçonné d'avoir voulu régulariser des factures de l'imprimerie La Gutenberg, dont le marché était venu à expiration, en payant des fausses factures à des sociétés intermédiaires.

Ce sont des factures d'imprimerie aux montants jugés *« exorbitants »*, par rapport aux prestations fournies par La Gutenberg, qui assurait la totalité des travaux d'impression du conseil général, qui ont valu à M. Tenaillon d'avoir été mis en cause dans cette affaire. Au terme de trente-cinq heures de garde à vue, le juge Pallain l'a mis en examen vendredi, lui reprochant, outre la surfacturation des travaux d'imprimerie, des dépenses personnelles et des avantages pris en charge par le conseil général. Ainsi s'achève l'instruction de cet épais dossier (trente-huit volumes, plus de cinq mètres de haut). Le procès, qui pourrait se tenir dès l'automne, est d'ores et déjà prévu pour durer un mois et demi.

Jean-Claude Pierrette

Monique Bertaud est condamnée à douze ans de prison

BESANÇON
de notre envoyé spécial

La cour d'assises du Doubs a condamné, vendredi 13 juin, Monique Bertaud, médecin neurologue de soixante-cinq ans, à douze ans de réclusion criminelle pour le meurtre de sa petite fille Sarah, neuf ans, commis le 9 octobre 1992 à Merey-sous-Montrond. L'enjeu de ce procès, où les faits n'étaient pas contestés, reposait essentiellement sur la difficulté à juger des malades mentaux en cour d'assises.

A l'évidence, le jury a tenu compte du fait que le discernement de l'accusée avait été *« altéré »*, en prononçant une sanction modérée au regard d'un crime que l'avocat général Hubert Bonin avait qualifié d'*« insupportable »*. Tout en admettant que le discernement de Monique Bertaud avait été atteint par les composantes paranoïaques de sa personnalité, le magistrat avait demandé une peine *« qui ne soit pas inférieure à seize ans de réclusion criminelle »*, en soutenant que l'accusée avait prémédité son geste.

DIMENSION IRRATIONNELLE

Monique Bertaud était en effet renvoyée devant la cour d'assises pour assassinat. Ses premières déclarations, et le fait de se munir de médicaments et d'un revolver avant d'emmener Sarah dans un chemin de campagne pour la tuer, paraissaient être de nature à établir la préméditation. Or le jury a répondu *« non »* à cette question. Et cette réponse devient logique si l'on admet que Mme Bertaud avait acquis la conviction que, au travers de sa petite-fille, elle était la victime d'un complot organisé par la mère d'une enfant maltraitée.

Cette hypothèse avait été largement développée par les experts au cours des débats, les uns considérant que Mme Bertaud était victime d'un délit paranoïaque ayant aboli son discernement, les autres évoquant seulement une dimension paranoïaque ayant conduit à une *« exaspération passionnelle »*.

La manière dont la présidente Marie-Agnès Cradoz a mené les débats a sans doute permis au jury d'examiner sereinement les éclairages apportés par les experts psychiatres sur une maladie mentale peu accessible pour le profane. En revanche, l'attitude du représentant du parquet général a montré, une fois de plus, que des magistrats sont encore mal préparés à traiter des dossiers comportant une dimension irrationnelle.

Sur les quatre heures d'un interminable réquisitoire, l'avocat général n'a consacré qu'une petite partie à l'évocation de la responsabilité pénale. Encore ne l'a-t-il fait qu'en s'attachant à détruire l'expertise du docteur Michel Dubec, qui concluait à l'irresponsabilité de l'accusée. Ironisant sur la *« fascination »* soulignée par le docteur Dubec face à la personnalité exceptionnelle de Monique Bertaud, le magistrat s'est demandé si le psychiatre *« avait pu garder son libre arbitre »*.

M. Bonin préférait l'expertise du docteur Daniel Zagury, qui concluait à une simple atténuation de la responsabilité pénale. Ce n'était pas l'avis de Me Nicole Rigoulot, conseil de Laurence Bertaud, fille de l'accusée, et de Julie, dix-neuf ans, sœur de la victime, qui a plaidé la totale responsabilité de Mme Bertaud.

L'audience permettait d'hésiter entre la folie et la simple altération du discernement. En définitive, Me Henri Leclerc, défenseur de Mme Bertaud, a choisi la seconde solution en invoquant, lui aussi, l'expertise du docteur Zagury. *« Au moment où elle commet cet acte, il ne lui reste que bien peu de discernement, et le contrôle de ses actes je ne sais pas très bien où il est »*, a-t-il soupiré, en expliquant au jury que le nouveau code pénal prévoit que la juridiction *« doit tenir compte »* de l'altération du discernement et du contrôle des actes de l'accusée quand elle détermine la peine. *« La modération que vous allez avoir a, pour contrepartie, la maladie de Monique Bertaud. Vous devez la condamner, mais vous devez la condamner justement. »*

Tout semblait dit. Mais après avoir prononcé la peine, la présidente a tenu à préciser à la mère et à la sœur de Sarah : *« Aucune des douze personnes du jury ne vous oubliera. Vos noms sont gravés au fond de mon cœur. »* Avec le verdict et ce message de réconfort aux victimes, la justice, souvent si froide, prenait le visage doux d'une femme en robe d'hermine.

Maurice Peyrot

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le directeur des renseignements généraux, Yves Bertrand**, a été entendu comme témoin, jeudi 12 juin à Montluçon (Allier), par le juge d'instruction Etienne Pradin, en charge du dossier relatif à la vente en 1990 du casino de Néris-les-Bains, pour lequel l'ancien député (RPR) Georges Tranchant a été mis en examen pour *« corruption active »* et écroué. Le juge cherche à vérifier les accusations portées par Alain Verbyst, mis en examen, selon lequel des policiers des renseignements généraux auraient aidé M. Tranchant à reprendre des casinos.

■ **CORSE : un armurier d'Ajaccio soupçonné d'avoir fourni des** armes à des membres du FLNC-canal historique a été mis en examen et écroué, vendredi 13 juin, par le juge d'instruction Laurence Le Vert. Un atelier clandestin, permettant de remettre en fonction des armes de guerre neutralisées, a été découvert lors des investigations conduites après son interpellation.

■ **BANDITISME : un butin de plusieurs millions de francs a été emporté** par les auteurs de l'attaque d'un fourgon de transport de fonds, vendredi 13 juin à Paris. Trois convoyeurs de la société Franceval, qui transportaient une somme de 11 millions de francs en liquide et en chèques, ont été désarmés puis menottés par leurs agresseurs. L'enquête a été confiée à la brigade de répression du banditisme (BRB).

■ **PÉDOPHILIE : un directeur d'école de l'arrondissement de Montargis (Loiret) a été mis en examen** pour *« agression sexuelle sur mineur de moins de quinze ans par personne ayant autorité »*, vendredi 13 juin, à la suite d'une plainte déposée il y a trois mois. A Toulouse, un homme de quarante-huit ans a été mis en examen pour *« agressions sexuelles et viol sur mineur de quinze ans »* et écroué, jeudi 12 juin, après la découverte à son domicile de photographies à caractère pornographique et pédophile.

■ **RÉVISIONNISME : un professeur d'histoire-géographie a été** *suspendu* par le rectorat de Nantes (Loire-Atlantique), vendredi 13 juin, pour avoir émis *« des opinions de nature révisionniste ou négationniste en présence d'élèves »*. Le 16 mai, Michel Adam, professeur au collège René-Guy-Cadou de Montoir-de-Bretagne, avait contesté la déportation alors qu'une femme, ancienne déportée, témoignait devant des élèves de troisième.

■ **ÉDUCATION : les étudiants de deuxième année de DEUG d'histoire à Aix-en-Provence** devront repasser leur épreuve d'histoire ancienne, vendredi 20 juin, après la découverte par les correcteurs de similitudes troublantes entre leurs copies : une centaine d'étudiants connaissaient jusqu'aux prénoms des femmes de l'empereur Claude et la profondeur des eaux du port d'Ostie. Le président de l'université a annulé l'examen, passé le 29 mai, et demandé l'ouverture d'une enquête administrative.



Le maudit sang noir des U'Was

Cinq mille Indiens de Colombie avaient pu préserver leur culture et leurs traditions de la civilisation des Blancs, jugée trop polluante. Mais le sous-sol de leur réserve regorge de pétrole. Histoire exemplaire d'une communauté en lutte pour sa survie face aux intérêts économiques du gouvernement et des firmes pétrolières

SUR les pentes reculées de la Sierra Nevada del Cocuy, un sommet andin situé au nord-est de la Colombie, les derniers cinq mille représentants du peuple u'wa – Amérindiens d'origine linguistique chibcha – luttent encore contre les envahisseurs... La guerre, sans doute leur ultime, dure depuis cinq ans. Le pétrole, cet or noir qui fait rêver à de modernes eldorados, en est la cause. L'Oxy (Occidental Inc.), une compagnie pétrolière américaine, est l'ennemie. L'entreprise, associée à Shell, a signé un contrat, en avril 1992, avec Ecopetrol, la compagnie nationale colombienne, l'autorisant à explorer le bloc Samoré, un morceau de montagne qui s'étend sur 208 934 hectares, dont 30 % sont occupés par les parcs naturels du Nevado del Cocuy et du Tama et 50 % par les deux réserves u'was.

Les Indiens ne veulent pas de l'exploitation de leur territoire. Ils menacent de se suicider collectivement si la compagnie pétrolière entre dans leurs réserves. Leurs arguments, fondés sur leur propre mythologie, suivent une logique imparable : *« La Terre est notre mère et le pétrole est son sang. Comment négocier le sang de notre mère avec le gouvernement ? »* Traditionnels, écologistes et mystiques, les U'Was, qui étaient plus de vingt mille il y a cinq cents ans, ont été victimes, des conquistadors aux missionnaires, de plusieurs vagues de colonisation. Berito, dont le nom espagnol est Roberto Cobaria, aujourd'hui *cabilde mayor* – sorte de président du conseil général – se souvient qu'il avait été enlevé enfant *« mains liées derrière le dos »* par des missionnaires catholiques, puis récupéré *« par miracle »* par sa mère.

Si les U'Was ont su préserver leur culture et leurs traditions, c'est au prix d'un repli sur eux-mêmes et d'un refus du monde non indien. Ils vivent toujours selon des règles très précises. Les *Werjayas*, les chefs spirituels, décident des migrations, font respecter le calendrier des cérémonies, donnent les noms aux nouveau-nés et préparent le passage à la vie adulte des filles et des garçons. Les U'Was suivent – ce qui est rare aujourd'hui à cette latitude équatoriale – le rythme des quatre saisons définies par les solstices.

Semi-nomades, ils mooteot et descendent les versants andins, de 1 600 à 4 000 mètres, en fonction de ce calendrier. A chaque altitude, ils sèment les plantes nécessaires à leur alimentation. *« Les U'Was pouvaient utiliser la terre de différents climats, depuis le froid des sommets jusqu'aux plaines pour une alimentation variée et riche. Aujourd'hui c'est plus difficile car le riowa* [le Blanc] *s'est approprié les meilleures terres »*, affirme un document présenté par l'Association des autorités traditionnelles u'was. Pendant la conquête espagnole, tous les membres d'une communauté u'wa s'étaient jetés du haut d'un rocher. Un précédent historique souvent rappelé par les anciens, même si, comme l'affirme en guise d'avertissement un jeune U'Wa, *« il y a plusieurs façons de se suicider, pas forcément si spectaculaires »*...

De fait, ce qu'ils appellent la *« contamination »* est une de leurs grandes préoccupations : ils laisseront se *« purifier »* de longues semaines le siège en bois sur lequel se sera assis le rare invité *riowa*. S'ils sont en contact avec *« la civilisation »*, à leur retour, ils s'astreindront à jeûner plusieurs jours avant de rejoindre leur village. *« Tout simplement pour ne pas apporter les maladies des Blancs : varicelle, rougeole, etc. »*, explique l'un d'entre eux. Le jeûne, la consommation de coca ou de *yopo* (un breuvage sacré) sont pratiques courantes. Pour purifier un objet ou une personne, les *Werjayas* soufflent à travers un long instrument.

La civilisation des Blancs est, pour eux, synonyme de pollution à tous les points de vue... *« Nous avions préservé le monde matériel et spirituel, réalisant une parfaite harmonie entre le peuple et l'environnement : cela s'est brisé avec l'arrivée de la colonisation, des missions et du gouvernement en général »*, affirment les autorités u'was. L'exploitatioo du pétrole à plusieurs centaines de kilomètres en aval de leur territoire a déjà, disent-ils, *« abîmé le temps »*. Il est vrai – mais est-ce l'exploitation du pétrole, le déboisement qui en découle ou le réchauffement général de la planète ? – que le climat de cette région est devenu plus sec, les pluies plus fortes et que les fleuves débordent plus facilement... *« La position u'wa*, explique donc Berito, *est irrévocable : non à l'exploration, non à l'exploitation. Nous voulons simplement qu'on nous laisse vivre tranquilles ! »*

De l'autre côté, l'Oxy et le gouvernement ne semblent pas près de céder. Le pétrole est devenu une des principales ressources colombiennes. Il représente aujourd'hui 25 % des exportations et pourrait atteindre, selon les prévisions de Rodrigo Villamizar, ministre des mines et de l'énergie, plus de 50 % en l'an 2005. En Colombie, l'Oxy exploite depuis 1985 le champ de Cano Limon, qu'elle devra rétrocéder en 2007 à Ecopetrol. Sept cents des 1 100 millions de barils que contient le puits ont déjà été extraits. La compagnie a aussi construit l'oléoduc qui va de Cano Limon à Covenas sur la côte caraïbe colombienne et qui passe justement par le bloc Samoré... C'est dire si l'entreprise est intéressée à trouver de nouveaux gisements le long de cette route stratégique.

> « La Terre est notre mère et le pétrole est son sang. Comment négocier le sang de notre mère avec le gouvernement ? »

Le Piedemonte des Llanos orientaux, versant de la cordillère colombienne, est très riche en pétrole. La British Petroleum (en association avec Total) exploite déjà un peu plus au sud le gisement de Cusiana, le plus grand découvert à ce jour en Colombie. Et même si l'Oxy ou le gouvernement s'interdisent en public de faire des prévisions, nul ne doute que les recettes espérées seront à la hauteur... *« Le bloc Samoré est intéressant parce que les structures géologiques se chevauchent, et on peut espérer avec un seul puits atteindre plusieurs réserves »*, explique le porte-parole de l'Oxy à Bogota, Roberto Stewart.

Pour le gouvernement, l'enjeu est d'autant plus grand que si le contrat avec la OXY était rompu, il serait obligé de verser des dommages importants. Depuis plusieurs mois, Ecopetrol a ainsi lancé une vaste campagne de publicité, sur le thème *« sans pétrole, il n'y a pas de vie »*, qui vante les bienfaits de l'hydrocarbure, sans lequel nous serions, affirme l'entreprise, de véritables hommes des cavernes : il n'y aurait ni plastique, ni moyens de communication, ni civilisation. Le gouvernement, l'Oxy et Ecopetrol mettent en balance *« les intérêts économiques de 35 millions de Colombiens contre les intérêts culturels de 5 000 U'Was »*.

Comme le temps des arquebuses est un peu loin, la guerre se joue aujourd'hui à coups de procès, d'arguments juridiques et de réunions... La Constitution colombienne interdit l'exploitation des parcs naturels, mais soumet celle des réserves indiennes à une condition assez floue : la consultation préalable de la minorité. L'Oxy affirme qu'elle a consulté les Indiens plusieurs fois, ce que les U'Was réfutent. La problématique, complexe, dépasse le simple conflit u'wa. Les questions soulevées sont essentielles, voire philosophiques. Elles dessinent les futures politiques colombiennes tant vis-à-vis des minorités que par rapport à l'exploration des richesses minières et énergétiques. A qui appartient le sous-sol ? Que pèse la culture d'un peuple face au développement technologique ? Quel est l'avenir du peuple indien en Colombie, qui, riche de quatre-vingts ethnies et soixante-deux langues différentes, représente aujourd'hui à peine 3 % de la population ? *« Quel est le propriétaire du monde ?*, demande à sa manière un des chefs u'was. *Celui qui a fabriqué le monde, le gouvernement, la compagnie ? »*

UNE réunion extraordinaire, organisée à Bogota au mois d'avril, a rassemblé les ministres de l'intérieur, de l'environnement et des mines et des autorités indiennes, dont des représentants u'was. Le chef de l'ONIC (Organisation nationale indigène de Colombie) a salué la rencontre en affirmant : *« Je suis très content d'être ici. C'est très pédagogique, puisqu'on va vous expliquer ce que vous n'avez jamais voulu écouter... »*

D'un point de vue juridique, le thème passionne aussi les Colombiens. Les différentes cours colombiennes ont rendu plusieurs jugements contradictoires. Le cas u'wa est même devenu un véritable cas d'école dans les universités... La Cour constitutionnelle a d'abord rendu un jugement qui affirme que l'Etat est maître des sous-sols, même s'ils appartiennent à une réserve privée. Puis elle a ensuite donné raison aux U'Was en affirmant que la consultation préalable des Indiens n'avait pas eu lieu. Au même moment, le Conseil d'Etat donnait raison à l'Oxy.

Officiellement, l'Oxy affirme avec diplomatie qu'elle ne fera rien sans l'accord des Indiens. Mais elle brandit aussi son contrat et rappelle que la compagnie a déjà investi 12 millions de dollars dans le bloc Samoré. Petit à petit, et souvent en offrant des emplois, elle tente de convaincre les membres de la communauté. Certains se sont laissé séduire. D'autres, qui sont sortis de la communauté, dénoncent : *« Les anthropologues voudraient nous garder tels quels, immuables comme des bêtes de zoo ! »* Mais les autorités u'was – qui ont renié les membres dissidents de la communauté – ne veulent rien entendre. Elles ont invité les trois ministres à se rendre dans leur territoire prochainement.

« NOUS sommes en train de perfectionner les relations avec la communauté indigène », estime le ministre des mines. Il ajoute d'un ton très sérieux : *« De toute façon, personne n'a jamais réussi à gagner contre le développement technologique... »* Pourtant, quand les Indiens affirment que l'exploitation de leur territoire signe leur arrêt de mort, on les croit volontiers. Pas seulement à cause du bouleversement de la nature... Mais surtout du fait des changements sociaux profonds qui interviendraient dans la région. La militarisation de la zone serait, par exemple, inéluctable. Depuis longtemps, ce versant de la cordillère est aussi territoire de l'ELN (Armée de libération nationale), un des principaux groupes de guérilla colombiens. Les insurgés rançonnent les compagnies pétrolières. De janvier à avril, l'Oxy a subi 21 attentats, et 463 depuis 1985. Face à ce danger, les multinationales se protègent. A tel point que de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) reprochent aujourd'hui aux compagnies pétrolières internationales de faire appel à l'armée ou à des groupes de sécurité privés, contribuant ainsi au climat de violence généralisée que connaît le pays. L'armée colombienne, selon ses propres dires, destine 30 % de ses forces à protéger des exploitations énergétiques.

> La guerre se joue à coups de procès, d'arguments juridiques et de réunions

Le gouvernement et l'Oxy affirment que l'exploitation sera réalisée dans *« le respect de la culture et des traditions indigènes... »* Ils vantent les routes, les progrès, les écoles, les subventions, voire les royalties dont bénéficierait la communauté u'wa. Mais nul ne doute que ces « nouveautés » – base militaire, héliport, puits de pétrole, etc. – entraîneraient la fin des chants sacrés u'was et de leur communion avec la nature...

Le combat reste inégal. Mais – et c'est une première pour des Indiens colombiens – les cinq milles irréductibles tiennent tête depuis déjà cinq ans à l'Oxy, qui n'a même pas terminé de poser les lignes sismiques dont elle a besoin pour déterminer la localisation des puits. Les U'Was, dont les représentants principaux, transgressant leur principes, soot venus à Bogota tout le mois d'avril pour présenter leur point de vue aux autorités, aux universités, aux ONG et à la presse ont aussitôt rallié à leur cause non seulement les Colombiens, mais aussi lesdites ONG. Roberto Cobaria a même été invité au début du mois de mai à Los Angeles pour expliquer la cause indienne... A Bogota, en plus des manifestations qui ont eu lieu au mois d'avril, chaque jour des graffitis fleurissent sur les murs. Uo slogan répété plusieurs fois dans la ville résume impudemment : *« Sans ancêtres, sans histoire, sans enfants, sans amour, mais... avec du pétrole ! »*

Anne Proenza
Dessin : Jessie Hartland

Les ultimes jours de l'Algérie française

Il y a trente-cinq ans, le fleuron de l'empire colonial accédait à l'indépendance. Faute d'avoir compris que l'émancipation des musulmans était inéluctable, la France rata sa sortie. Les dernières semaines du printemps 1962 furent tragiques. Du sang, des saccages et des larmes

DANS quelques jours, l'Algérie ne sera plus française et Oran est en flammes. L'après-midi du 25 juin 1962, les *desperados* de l'OAS (Organisation armée secrète) se sont emparés d'un immenble du front de mer. Des terrasses, ils tirent à la mitrailleuse lourde et au bazooka sur les réservoirs de la British Petroleum. Dix millions de litres de mazont flambent, enveloppant la ville d'un épais nuage, tel un crêpe noir de deuil. Dans tous les quartiers des explosions retentissent. Rageusement, les Européens saccagent cette terre qui était la leur et qu'ils chérissent par dessus tout.

Depuis le 18 mars, ils n'ont plus d'illusions. Ce jour-là ont été signés les accords d'Evian, qui soumettent l'indépendance de l'Algérie à deux référendums, l'un en métropole, l'autre sur place, dont l'issue ne fait pas de doute. Cent jours séparent ces *« négociations-trahison »* de l'heure où la France s'en ira. Cent jours de larmes et de violences, de déraison et de désespoir. Pour avoir tardé à admettre que l'émancipation des Algériens était inéluctable, la France va rater sa sortie. L'empire français, dont les trois départements d'Algérie étaient les derniers fleurons, agonise dans le sang et la folie destructrice.

Porté au pouvoir en 1958 par les partisans de l'Algérie française, de Gaulle est devenu leur bête noire. Les a-t-il trompés sciemment ? Le mystère demeure sur le cheminement de ses pensées et arrière-pensées. En 1955, reclus volontaire à Colombey-les-Deux-Eglises, il a confié à Edmond Michelet, son futur garde des sceaux : *« L'Algérie est perdue. L'Algérie sera indépendante. »* Cela ne l'a pas empêché de s'exclamer, au printemps 1959, dans l'euphorie d'une visite outre-Méditerranée : *« Vive l'Algérie française ! »* Mais on ne l'y a pas repris.

En septembre 1959, le divorce est consommé. De Gaulle s'est prononcé pour *« l'autodétermination »* des Algériens, le premier pas, le plus difficile, sur la voie de l'indépendance. A Alger, la rue s'est rebellée, mais cette insurrection, baptisée « semaine des barricades », a tourné court. Rien ne fera plus reculer le chef de l'Etat, désormais sûr de son fait. Pas même le putsch dit des généraux d'avril 1961, qui se terminera en fiasco. En ce printemps 1962, les partisans les plus lucides de l'Algérie française savent qu'ils livrent un baroud d'honneur et que l'histoire est écrite. Mais ils sont décidés à vendre chèrement leur peau.

Au fil des mois, de Gaulle s'est persuadé que l'Algérie est un boulet. A ses yeux, la grandeur d'un pays ne se mesure pas à ses possessions outre-mer mais à son rayonnement sur la scène internationale, que dominent les deux « grands ». Pour donner corps à cette ambition, le fondateur de la Ve République disposera bientôt d'un pnissant levier, l'arme nucléaire. Le 13 février 1960 a été été expérimentée à Reggane, au centre du Sahara, la première bombe française. Dans l'esprit du général, un nouvel avenir s'offre aux brillants officiers que hante le « bradage » de l'Algérie. Il est dans le changement de doctrine militaire qui s'annonce. Pas dans la chasse à d'insaisissables ennemis sur les pentes arides dn djebel.



Oran, le 25 juin 1962. L'OAS tire sur les réservoirs de la British Petroleum. Dix millions de litres de mazout partent en fumée.

Pour le million d'Européens dont les ancêtres ont débarqué en Afrique du Nord en 1830, ce « lâchage » est insupportable. Aux trois quarts, ces Français d'Algérie vivent dans les villes où l'Armée secrète a porté leur exaspération à blanc. Dans leur immense majorité, au contraire, les neuf millions de « Français de souche nord-africaine » souhaitent l'indépendance.

A la veille des accords d'Evian qui ont donné satisfaction aux mnsulmans d'Algérie, le général Raoul Salan, le chef suprême de l'OAS, anéantit le frêle espoir que les négociations avaient fait naître. D'une « planque » au cœur d'Alger où les commandos de l'Armée secrète, les redoutables deltas, font régner la loi de l'OAS, il a lancé un ordre d'insurrection. Ses instructions vont être suivies à la lettre... et sonner le glas des illusions que les Européens nourrissent encore.

Le 22 mars 1962, Bab-el-Oued, le quartier populaire d'Alger où bat le cœur de l'Algérie française, s'organise dans la fièvre en camp retranché. Arrimée à ce bastion, où les forces de l'ordre sont interdites de séjour, l'OAS espère que l'opération fera tache d'huile. Le 23, après un face-à-face tendu avec des jeunes gens du quartier, neuf appelés du contingent tombemt sous les balles de l'Armée secrète. Aussitôt, la riposte s'organise. Elle sera à la hauteur de cette irréparable bévue politique. Le quartier est bouclé par la troupe. Les jours de la « Commune » de Bab-el-Oued sont comptés. Appuyées par des blindés, les forces régulières reprennent brutalement la situation en mains, obligeant les commandos de l'OAS à décrocher.

Dépitée, l'Armée secrète décide de lancer la foule algéroise, vibrante de colère, dans la rue. Rue d'Isly, le 26, un nouveau face-à-face avec la troupe va tourner au drame. Pris de panique, des tirailleurs musulmans de l'armée française ripostent par des salves nourries au feu de tireurs embusqués. On relèvera soixante-six morts et deux cents blessés parmi les manifestants.

Inexorablement, l'espoir que caressaient les « ultras » de renverser la situation s'évanouit. Ultime instruction de « Soleil », le pseudonyme de Salan au sein de l'OAS, un maquis commandé par le colonel Jean Gardes tente de s'organiser dans l'Ouarsenis, au sud d'Alger. Comme pour Bab-el-Oued, l'OAS projette de créer dans le bled une zone insurrectionnelle en espérant que le succès de l'opération sera contagieux. L'entreprise échouera piteusement, par manque de moyens et de coordination. Surtout, l'armée régulière, où l'OAS compte pourtant nombre de sympathisants, a refusé, comme pendant le putsch, de rallier les maquisards.

Le 10 avril, l'échec du colonel Gardes est patent. L'Armée secrète traverse alors la période la plus noire de sa courte existence. Le 24 mars, « Compagnon » (le général Edmond Jouhaud) est arrêté à Oran. Il sera condamné à mort puis gracié par de Gaulle, après beaucoup d'hésitations. Le 7 avril, c'est au tour de « Delta » (le lieutenant Roger Degueldre) de tomber dans les rêts de la police. Le chef des principaux commandos de l'OAS est condamné à mort et exécuté. Le 20 avril, Salan lui-même, qui se cache sous l'identité de Louis Carrière, administrateur de sociétés, est enfin « logé » à Alger. De nombreuses opérations ont été montées contre lui, sans succès. C'est dire l'étendue des complicités dont bénéficie l'OAS. Il échappera de peu à une condamnation à mort, à la grande fureur de De Gaulle, qui ne pardonne pas.

Groggy et divisé, le Comité supérieur de l'Armée secrète, ou ce qu'il en reste, décide de négocier. Non avec les représentants honnis du régime gaulliste, mais avec ceux du FLN qui siègent au sein de l'Exécutif provisoire installé en Algérie en application des accords d'Evian. Jean-Jacques Susini, vingt-neuf ans, le mentor de Salan, est la cheville ouvrière de cette ultime partie de poker. Le dos au mur, il tente d'arracher aux vainqueurs des garanties en faveur des Européens qui resteraient en Algérie après l'indépendance. Un accord mort-né FLN-OAS est signé le 17 juin, qualifié de *« trahison »* par Jean-Claude Perez, l'autre dirigeant « civil » de l'OAS et patron suprême des deltas.

Partisan convaincu de la politique de la terre brûlée, Perez nie aujourd'hui avoir ordonné à ses commandos la destruction de la bibliothèque d'Alger, 60 000 volumes engloutis dans les flammes le 7 juin. Perpétrés ou non par l'OAS, les attentats contre les musulmans, les hold-up et les destructions s'intensifient. La panique pousse les Européens à l'exil en longues files tragiques sur les quais et dans les aéroports. De Gaulle salue cet exode d'une remarque cruelle, rapportée par Alain Peyrefitte, alors jeune député UNR : *« Tout cela ne leur serait pas arrivé si l'OAS ne s'était pas sentie parmi eux comme un poisson dans l'eau ! Ils ont été les complices de vingt assassinats par jour ! [...] Ils ont saboté les accords d'Evian, qui étaient faits pour les protéger ! Ils ont déchaîné la violence, et, après ça, ils se sont étonnés qu'elle leur revienne en plein visage ! »*

Le sort de musulmans restés fidèles à la France est moins enviable encore. « Réguliers », harkis ou miliciens, ils sont, sans remords ou presque, abandonnés à leur sort. Les accords d'Evian, censés leur garantir l'impunité, seront violés par le FLN dès le jour de l'indépendance. Des dizaines de milliers d'entre eux, peut-être 65 000, seront victimes d'exécutions sommaires, parfois précédées de tortures. Français ou musulmans, les témoins de l'agonie de l'Algérie française en cauchemardent encore.

B. L. G.

Peut-être trois cent mille morts

Les morts de la guerre d'Algérie sont difficiles à dénombrer. L'historien Charles-Robert Ageron avance le chiffre de 4 000 à 5 000 victimes françaises pour la période allant de 1954, date de l'insurrection, à 1964. L'incertitude porte notamment sur le nombre des disparus, impossible à évalner, surtout après l'indépendance de 1962. Ainsi, il faudrait ajonter aux vingt-cinq victimes des tueries d'Européens, début juillet 1962 à Oran, on nombre des disparus *presque dix fois supérieur*. Tonjours selon Charles-Robert Ageron, les victimes algériennes de la guerre d'indépendance se chiffreraient entre 234 000 et 290 000. D'autres sources évaluent entre 1 500 et 2 000 les morts provoquées par l'OAS, dont 85 % de musulmans.

Daniel Lefeuvre, historien, maître de conférences à l'université Paris-VIII

« Un fardeau insupportable pour les finances publiques »

« Vous venez de pnblier un livre, *Chère Algérie*, ouvrage dans lequel vous démontrez que les trois départements d'outre-Méditerranée ont été un fardean économique pour la métropole. D'autres prétendent an contraire que la France colonisatrice a exploité l'Algérie et les Algériens...

– Pour une minorité d'entrepreneurs, l'Algérie a été une bonne affaire. A la veille de l'indépendance, les départements d'outre-Méditerranée absorbent près de 20 % de la valeur totale des exportations de la métropole, soit cinq jours de production par an. Dans ces secteurs (huiles et corps gras, tissus de coton, chaussures...), la situation est d'autant plus enviable que la marchandise est écoulée en Algérie à des prix supérieurs au cours mondiaux.

» Mais la métropole y perd davantage, en commerçant avec l'Algérie, qu'elle n'y gagne. La France constitue le débouché quasi unique des produits algériens, éliminés du marché mondial en raison de leurs prix trop élevés : en 1959, elle absorbe 93 % des expéditions algériennes.

» Plus grave, ces produits, ou bien la métropole peut se les procurer moins chers ailleurs (agrumes, dattes, liège) et s'ouvrir de nouveaux marchés en échange, ou bien elle n'en a pas besoin, comme ces 13 millions d'hectolitres de vin (la moitié des exportations totales de la colonie). Quant au pétrole du Sahara, après 1956, il revient à 1,10 dollar le baril, quand celui du Proche-Orient coûte 10 cents !

– L'Algérie aurait pu fonder sa prospérité sur l'agriculture puis, plus tard, sur l'industrie. Pourqnoi ces tentatives ont-elles échoué ?

– En 1871, l'Algérie consacre 1 hectare par habitant à la culture des céréales, en 1960, seulement 0,31 hectare. Malgré la croissance des rendements, les disponibilités chutent de 3,88 quintaux de blé à 2 quintaux en 1960. Au début du siècle, on compte en Algérie 1,84 mouton par habitant. Cette moyenne est de 0,60 à la veille de l'indépendance. Seules la viticulture et l'agrumiculture connaissent un sort contraire, mais elles rencontrent un problème d'écoulement.

» *Dès les années 30*, l'agriculture est incapable de nourrir et d'occuper tous les Algériens. D'où la nécessité de l'industrialisation. Celle-ci a-t-elle souffert de la donne coloniale ? Oui, parfois. Les sucriers français ont ainsi longtemps bloqué la construction d'une raffinerie à Alger.

» Mais d'autres facteurs, plus importants, ont joué : absence de sources d'énergie jusqu'à l'exploitation des hydrocarbures du Sahara, rareté de l'eau, faiblesse et dispersion des débouchés locaux, coût élevé de la main-d'œuvre locale, notamment en raison de la médiocrité de sa productivité. En 1949, par exemple, les dépenses salariales sont, dans l'usine oranaise de Saint-Gobain, 37 % plus élevées que dans une usine métropolitaine du groupe. En 1956, un camion Berliet monté à Rouïba revient 6 000 francs plus cher que celui importé de Vénissieux.

– En avril 1961, de Gaulle déclarait : *« L'Algérie nous coûte – c'est le moins qu'on puisse dire – plus cher qu'elle ne nous rapporte. »* Ce constat a-t-il influencé sa décision de « lâcher » l'Algérie ?

– La balance commerciale de l'Algérie est continûment déficitaire dès la fin des années 40. Son taux de couverture, en 1959, est de 32 %. Si l'Algérie peut s'offrir un tel déficit, c'est parce que la France bouche les trous : en 1956, 80 % des dépenses d'équipement de la colonie sont payées par le Trésor métropolitain. Dès 1951, le commissaire adjoint au Plan, Etienne Hirsch, s'inquiète de ce que les efforts consentis en faveur de l'Algérie conduisent à sacrifier des secteurs essentiels de l'activité métropolitaine. Lorsque le financement de la guerre s'est ajouté au coût du développement, le fardeau est devenu insupportable pour les finances publiques.

– Vous insistez sur les réticences dn patronat français à employer de la main-d'œuvre algérienne. Pourtant, l'immigration a fourni à la métropole les bras qui lui manquaient, après-guerre et au-delà.

– A-t-on appelé les Algériens pour participer au relèvement de la France après la seconde guerre mondiale ? A quelques rares exceptions près, non. C'est la misère qui les chasse d'Algérie et non les besoins métropolitains en main-d'œuvre. Ces besoins existent. Ils ont été estimés, en 1947, à 1,5 million de travailleurs sur cinq ans. Mais c'est en Europe qu'experts du Plan et patrons veulent recruter.

» Si la main-d'œuvre algérienne s'est finalement imposée, c'est parce que l'Etat lui a accordé une priorité d'embauche. En 1955, une enquête patronale révèle qu'*« il est impossible [...] de recruter des étrangers* [dont] *les services de la main-d'œuvre ont volontairement limités* [le nombre] ». Pourquoi ? L'explication est fournie, en 1953, par le directeur de la main-d'œuvre au ministère du travail qui attribue, *« dans une grande mesure »*, le calme qui règne en Algérie au fait *« qu'un grand nombre de ses ressortissants ont pu venir en France continentale »*. La même année, le CNPF informe les patrons français qu'ils détiennent *« la meilleure carte politique de la France en Algérie »* en offrant aux Algériens les moyens de gagner leur vie. Encore une fois, l'enjeu est politique : garder l'Algérie française. »

Propos recueillis par Bertrand Le Gendre

★ *Chère Algérie (1930-1962)*, de Daniel Lefeuvre. Edition de la Société française d'histoire d'outre-mer, 400 p., 170 F. Disponible en librairie ou auprès de l'ADHE, 18, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris (170 F port compris).

Livres récents

- ***De Gaulle et l'Algérie française***, de Michèle Cointet. Perrin, 1996.
- ***C'était de Gaulle***, d'Alain Peyrefitte. Editions de Fallois et Fayard, 1994.
- ***L'Algérie à Evian***, de Redha Malek. Le Seuil, 1995.
- ***L'Honneur d'un général, Oran 1962***, de Joseph Katz. L'Harmattan, 1993.
- ***La Guerre d'Algérie***, d'Alain-Gérard Slama. Gallimard, collection « Découvertes », 1996.
- ***Le Temps de l'OAS***, d'Anne-Marie Duranton-Cabrol. Editions Complexe, 1995.
- ***Le Sang de l'Algérie***, de Jean-Claude Perez. Editions du Camelot et Editions de la Joyeuse Garde, 1992. Du même, *Debout dans ma mémoire*. Editions Harriet, 1996.

Supprimer l'ENA, ou réformer l'Etat ?

par Ezra Suleiman

Lorsqu'un consensus proche de l'unanimisme réunit les hommes politiques, c'est signe qu'il faut cnmmencer à se poser des questions. Généralement, la démagogie n'est plus très loin de l'emporter sur la réflexion. C'est ce qui semble se dessiner actuellement à propos de l'ENA. On en a encore eu un aperçu récemment avec les propos pour le moins contestables d'Alain Madelin comparant l'ENA à l'IRA, à l'ETA et à la Mafia italienne. Tout se passe comme si, soudainement, la droite et la gauche se retrouvaient pour demander ou anonocer la fin prochaine de cette école en maniant l'anathème.

L'ENA telle qu'elle se donne à voir depuis quelques années n'est certes pas très défendable. Mais il y *a loin* entre la *critique légitime que* l'on peut dresser de son évolution et la solution *a priari* définitive qui consiste à prôner sa suppression. Les problèmes auxquels l'appareil d'Etat en général et la haute fonction publique en particulier sont confrontés sont indéniables. Mais doit-on les renvoyer à la seule responsabilité de l'ENA, aussi importante soit-elle ?

De vraies réformes de la fonction publique s'imposent en France. Lancer comme dit en passant que l'existence de l'ENA ne s'impose plus résonne comme un alibi commode pour des acteurs politiques qui se refusent à abnrder de froot le double chantier de la réforme de la haute fonction publique et de la modernisation de l'Etat. Il est tout de même frappant de constater qu'en ces temps de campagne électorale aucun des grands leaders politiques français ne parle sérieusement de l'Etat et de son devenir. Certes, depuis Michel Rocard, une réforme administrative nnn négligeable a été initiée, mais il y a un pas entre moderniser l'administration d'Etat et moderniser l'Etat. La France, à la différence de la Grande-Bretagne ou même de l'Italie, ne l'a visiblement pas encore franchi.

Je n'ai pour ma part jamais pris la défense de l'ENA. Dans mon premier livre, il y a vingt ans, j'avais commencé à poser des questions qui n'ont cessé depuis de prendre de l'ampleur. Je parlais, déjà, de la *perversion des missions fondamentales* assignées à cette école. Les abus évidents plaident pour une réforme en profondeur de l'ENA. Mais la supprimer serait un remède pire que le mal. L'enjeu pour les politiques consiste plutôt à restaurer ce qui a fait sa vertu, c'est-à-dire le service de l'Etat.

La France a, en matière d'élites, établi une sorte de tradition : après chaque crise politique majeure on a créé une Ecole dont la vocatioo était justement de former une élite nouvelle, apte à se substituer à l'ancienne, jugée responsable de la débâcle. Il suffit pour s'en convaincre de lire les critiques acerbes des élites d'un Ernest Renan dans *La Réforme intellectuelle et morale*, après la défaite de 1870, ou de rappeler les propos de Marc Bloch dans *L'Etrange Défaite*. Après 1870, cela conduisit – à l'initiative toutefois de personnes privées – à la créatinn de l'Ecole libre des sciences politiques. Après 1944, la création de l'ENA et la nationalisation partielle de l'école libre ressortissaient à cette même ambition. L'ambitioo do général de Gaulle et de Michel Debré était de doter l'Etat d'une élite compétente et éloignée des jeux de castes, apte à faire face à l'accroissement des missions de l'Etat. Après quelques années d'une sorte d'âge d'or, suivirent les premières « perversinns » de l'idéal originel. Deux raisons expliquent principalement cette rupture entre l'esprit des fondateurs et la *pratique*. *En premier lieu*, la *tradition* – voire la manie – française de toujours susciter une aristocratie dirigeante, qu'elle soit d'extraction monarchique ou républicaine. On se souvient des écoles spéciales créées par Napoléon pour former des élites. La seconde raison tient paradoxalement au général de Gaulle. Tout à son mépris des hommes politiques et des partis, celui-ci ne tarda pas après 1958 à faire appel à des hauts fonctionnaires pour occuper des fonctions ministérielles, substituant par là une légitimité technique à la légitimité tirée du suffrage.

Sur un autre registre, on peut considérer après François Bloch-Lainé que l'ENA est devenue une « *machine à classer* » au lieu d'être une « *machine à instruire* ». Fondamentalement, le rang de sortie constitue un enjeu fondamental puisqu'il décide rien de moins que de quarante années de vie professionnelle. Parce qu'ils auront passé avec succès un concours certes difficile, des jeunes gens âgés de moins de vingt-cinq ans seront en quelque sorte intronisés à vie dans des positions de pouvoir à nulle autre pareilles. Le *détournement* de la *mission* de l'ENA est avant tout le résultat du laxisme des hommes politiques qui justement, aujourd'hui, font comme si sa suppression réglerait tous les problèmes. Tous les gouvernements de la Ve République, face à la question de la réforme de l'ENA, ont réagi de façon démagogique et hors de propos. Au lieu de corriger des évolutions négatives – à commencer par celle qui consiste à faire de l'ENA un tremplin vers la politique ou vers le monde des affaires –, ils se sont contentés de promettre la démocratisatioo de son recrutement. La gauche elle-même, poussée par des « cootestataires » issus de l'ENA, avait avant 1981 préparé des modifications drastiques. Las, après 1981, la seule création d'une maigre troisième voie d'accès fut décidée. Ne parlons pas ici de sa suppression par la droite, en 1986, sous l'influence du lobby des anciens élèves, ni de la nouvelle réformette initiée par la gauche en 1988.

Peu ou prou, la France se refuse à admettre que l'ère d'une élite toute-puissante est révolue

L'existence d'une élite attachée au service de l'Etat o'est en soi pas condamnable ! Le double problème en France est que d'une part l'élite issue de l'ENA exerce un monopole de fait dans des secteurs aussi différents que le monde politique, le monde économique et, bien sûr, la haute administration. Les énarques sont considérés, en partie à leur corps défendant, comme des spécialistes de tout et de rien. Ils peuvent à loisir se promener d'un secteur à l'autre, d'une fonction à l'autre, passer de l'administration à la politique ou au monde de l'entreprise et vice versa. La sanction d'un échec dans l'une on l'autre sphère n'existe pas puisqu'il existe toujours le « matelas » du statut de haut fonctionnaire qui préserve de tous les risques professionnels ou politiques. Hors de France, cette situation est proprement inimaginable. D'abord, les changements radicaux de carrière ne sont pas monnale courante. Formés pour l'entreprise ou pour l'administration, les individus se tiennent à leur spécialité. Ensuite, l'entrée dans la compétitioo politique s'accnmpagne eo général, avant même d'être élu, d'une démission irrévocable de sa position de fonctionnaire.

En conservant toute sa place à l'ENA dans le système de formation de la haute fonction publique, il faudrait conduire une réforme en profondeur de sa mission. L'ENA devrait tout d'abord accorder plus de place à la formation qu'à la sélection à outrance qui transforme les deux années d'étude en course aux places. En deuxième lieu, les possibilités pour un fonctionnaire d'obtenir un détachement devraient être plus strictement codifiées. Ainsi, la démission devrait être exigée lorsqu'un fonctionnaire manifeste le désir d'entamer une carrière élective ou qu'il choisit de partir exercer une profession en dehors de l'administration. Troisièmement, le passage par l'ENA ne sera plus considéré comme un sésame automatique pour les plus hautes fonctions au sein de l'appareil d'Etat. Autrement dit, des fooctionnaires de valeur passés par d'autres lieux de formation pourront occuper des fonctions jusque-là dévolues aux énarques, à commencer par celles de directeur d'administration centrale. Le premier objectif de ces dispositions modestes est de ne pas lier systématiquement réussite scolaire initiale et parcours professionnel. Place doit être faite aux trajectoires « atypiques ». Enfin, et plus fondamentalement, la France ne peut pas envisager de réforme de l'ENA sans poser la question de la modernisation des structures et des missions de l'Etat. Disant cela, on veut signifier que la modernisatioo de la haute fonction publique induite par une réorientation de l'ENA o'est pas envisageable sans une réforme de l'Etat.

Peu ou prou, la France se refuse à admettre que l'ère d'une élite monocolore et toute-puissante est révolue. Elle reste d'ailleurs le seul pays où cette notion préoccupe encore les analystes politiques. Il faut accepter désormais que dans un monde caractérisé par l'ouverture et par la compétition peu de place est laissée à une élite sûre d'elle-même et dominatrice. Désormais tous les pays qui jouent dans la cour des grands ont mis eo pratique le coocept de *leadership*. Seule la France persiste à s'appuyer sur les *vestiges d'une aristocratie* d'Etat. La compétition qui caractérise le monde économique devrait s'appliquer également au monde des hauts dirigeants, dont l'impunité tranche nettement avec la dureté du monde actuel. Si l'Etat faisait en sorte que l'ENA ne soit qu'un lieu de formation pour les hauts fonctionnaires, et pas le point de passage obligé d'une élite omnipotente, alors l'ENA remplirait à nouveau sa mission et les débats sur sa suppression perdraient leur raison d'être.

Ezra Suleiman *est professeur de science politique et directeur du Centre d'étude européenne à l'université de Princeton. Il est associé au Wissenschaftskolleg zu Berlin pour l'année 1996-1997.*



Surveiller la dette plus que le déficit

par Loïc Philip

Dans le débat sur l'admission à la monnaie unique, oo évoque constamment la question du critère d'un déficit public n'excédant pas 3 % du PIB. Cette polarisatinn paraît critiquable, d'abord parce que ce critère n'est pas le seul et, surtout, parce qu'il n'est pas le plus significatif de la situation financière du pays.

En effet, l'ampleur du déficit public n'a pas, en lui-même, de véritable signification. Il faut le rapprocher d'un autre critère : celui de la dette publique (laquelle ne doit pas dépasser, aux termes du traité de Maastricht, 60 % du PIB).

1) Prenons l'exemple français. Notre pays connaît actuellement un déficit public un peu au-dessus de 3 % (soit un déficit prévu de 285 milliards de francs pour 1997) et une dette publique un peu au-dessous de 60 % (soit près de 4 000 milliards de francs).

Supposons que, miraculeusement, en raison d'une gestion exceptionnellement saine des finances de l'Etat au cours des dernières années, la dette publique soit nulle. Supposons aussi que, en 1997, le déficit soit nettement plus important, de l'ordre de 5 % du PIB. Il est bien évident que, dans ce cas, la situation financière de la France serait bien meilleure qu'elle ne l'est actuellement. Cela signifie que le critère de 3 % ne peut, à lui seul, caractériser la situation financière d'un pays.

2) Le critère de la dette publique est, en revanche, beaucoup plus significatif. En reprenant l'exemple de la France, la dette actuelle, de l'ordre de 4 000 milliards, se traduit chaque année par un coût budgétaire (en charge d'intérêts) de près de 250 milliards, ce qui n'est pas très éloigné du montant du déficit budgétaire. Et, surtout, ces 250 milliards reversés aux épargnants contribuent à accentuer les inégalités.

L'inconvénient du déficit budgétaire tient surtout au fait qu'il accroît régulièrement une dette déjà élevée, laquelle absorbe toute marge de manoeuvre budgétaire.

3) Tout le monde admet que la réalisation d'une monnaie unique implique de la part des Etats une prohibition des déficits excessifs, mais il est tout à fait irrationnel de vouloir s'en tenir sur ce point à une ou deux décimales près.

En revanche, le critère de la dette publique est, lui, beaucoup plus significatif car celle-ci bypothèque l'avenir.

A cet égard, la situation française est plus préoccupante en ce qui concerne la dette qu'en ce qui concerne le déficit, même si l'on respecte toujours le critère de 60 % et pas encore celui de 3 %. En effet, la dette publique a pratiquement doublé depuis cinq ans (...) alors que le déficit, lui, est plutôt en régression.

C'est donc le critère de la dette publique qui devrait attirer l'attention de l'opinion, beaucoup plus que celui du déficit public. Et c'est la raison pour laquelle la situation de certains pays, tels que l'Italie dont la dette atteint 120 % du PIB, pose véritablement problème.

Loïc Philip *est professeur à l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.*

هكذا من الاصل

LE COURRIER DES LECTEURS

En se penchant sur le passé pour tenter d'en éclairer certaines obscurités, les historiens sont parfois conduits à ébranler des réputations acquises. Apparaissent alors les faiblesses des grands hommes, qu'avaient souvent masquées de pieuses légendes. Les médias doivent à la fois rendre compte de ces remises en question et veiller à ne pas se rendre complices de calomnies. Il leur appartient de faire entendre les voix des diverses parties en présence. L'actualité récente montre que ce principe n'est pas toujours aussi strictement appliqué qu'il le faudrait.

Face aux incertitudes de l'Histoire

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

DEUX CONTROVERSES historiques, suscitées par l'exploitation de documents d'archives, incitent certains de nos lecteurs à s'interroger sur la façon dont la presse se fait l'écho des découvertes ou des hypothèses, quelquefois spectaculaires, des chercheurs. La première « affaire » concerne l'écrivain britannique George Orwell, mort en 1950, la seconde Lucie et Raymond Aubrac.

En juillet 1996, le quotidien *The Guardian* révélait que George Orwell avait proposé, en 1949, à un service de propagande antisoviétique dépendant du Foreign Office une liste noire d'écrivains. Dans une lettre adressée à Celia Kirwan, fonctionnaire de ce département, l'auteur de *1984* se disait prêt à fournir une liste de journalistes et d'écrivains qui étaient, selon lui, *« des cryptocommunistes, des compagnons de route ou des sympathisants »*. *Le Monde* développait cette information dans son édition du 13 juillet sous le titre : « Quand Orwell dénonçait au Foreign Office les cryptocommunistes ».

Les défenseurs d'Orwell viennent de publier, aux Editions Ivrea, une brochure (anonyme) qui présente de cet épisode une version différente. La lettre de l'écrivain, disent-ils, était adressée personnellement à son amie Celia Kirwan, qui était à la recherche de « plumes » pour participer à des opérations de propagande anticommuniste. Orwell lui indiquait les noms de personnes susceptibles de l'aider ainsi que ceux de gens *« auxquels on ne peut faire confiance*, précisait-il, *pour une telle propagande »*. On pourrait objecter qu'à partir du moment où l'écrivain communique à une fonctionnaire du Foreign Office, fût-elle une amie personnelle et fût-ce à titre confidentiel, des informations de cette nature, il n'est pas faux de dire qu'il collabore à un service officiel. Mais il est vrai que notre titre était excessif et notre citation incomplète, forçant l'interprétation du document.

Dans « l'affaire Aubrac », il nous semble également que *Le Monde* n'a pas donné une part égale aux différentes thèses. Le livre de Gérard Chauvy, *Aubrac, Lyon 1943* (Albin Michel), qui jette la suspicion sur Lucie et Raymond Aubrac en s'appuyant sur les multiples contradictions de leurs témoignages et sur le prétendu « testament » de Klaus Barbie, a fait l'objet, dans « Le Monde des livres » du 4 avril, d'un compte rendu équilibré. Ce compte rendu exposait, en la critiquant, la thèse de l'auteur et lui opposait celle des Aubrac. *Le Monde* a choisi de revenir sur le sujet en publiant, le 26 avril, une analyse nettement défavorable au livre et surtout, le 23 mai, un long article de Gilles Perrault, « Barbie, son Tartuffe et les Aubrac », qui s'en prend vivement au travail de Chauvy.

Mais la parole n'a pas été donnée à la défense, ni même à des historiens moins engagés mais qui ne jugent pas ce débat illégitime. Ainsi Daniel Cordier, biographe de Jean Moulin, a-t-il souhaité que les Aubrac *« s'expliquent »*, estimant que *« la succession des versions données par eux (...) excède les légitimes défaillances de la mémoire que l'on constate chez tous les résistants »* (*Libération* du 8 avril). Selon Jean-Pierre Azéma, *« il subsiste un certain nombre de zones d'ombre que, pour des raisons qui lui sont propres, Raymond Aubrac entend ne pas dissiper »* (*L'Histoire*, juin 1997). Il serait intéressant que ces points de vue s'expriment aussi dans les colonnes du *Monde*.

LA LOGORRHÉE DE DENIS TILLINAC

On lit avec effroi l'analyse (?) de Denis Tillinac sur l'échec électoral de Jacques Chirac (*Le Monde* des 4 et 5 juin). En feignant de nous introduire, par ce ton de fausse intimité, *dans les coulisses du pouvoir*, il reprend quelques thèses réactionnaires affligeantes, dont on pouvait penser, si la droite française n'est pas la plus bête du monde, qu'elles avaient tout à fait disparu : ainsi tout serait encore, trente ans après, la faute à mai 68 ! Sous le faux brillant iconoclaste du propos, on voudrait nous convaincre que 68 a définitivement corrompu les esprits et les valeurs de la République. Le chroniqueur besogneux réutilise ici la pauvre mythologie qui s'est emparée, à droite, dès l'origine, des événements de 68. Mais il y a pire, venant d'un « écrivain » : nos élites dévoyées auraient trop lu Roland Barthes... On croit rêver devant une telle confusion mentale, de tels amalgames archaïques et médiocres (...). Quatre grandes pages du *Monde* pour aboutir à rien... Faut-il voir dans cette logorrhée indécente et oiseuse une métaphore du chiraquisme au pouvoir ?

Patrick Combes,
Paris

LE CHAGRIN D'UN FILS

Je ne verserai pas de larmes sur les larmes d'un homme de droite qui pleure sur les décombres de la droite. A chacun ses choix politiques, ses illusions et ses déconvenues, ses victoires et ses défaites, en alternance. Deux remarques. L'une à M. Tillinac, l'autre au *Monde*. M. Tillinac, en présentant Jacques Chirac comme la pure victime de son entourage, ne voyez-vous pas combien vous le dévalorisez ? (...) Le dépit vous fait tenir des jugements bien archaïques et vous conduit à des schématismes que ne renieraient pas des extrémistes bien peu gaullistes, eux aussi, et qui proclament que tous les hommes politiques, de droite ou de gauche, sont à mettre dans le même sac. Bravo au *Monde* pour cette rubrique inattendue de psychanalyse. Je crains cependant que bien des lecteurs s'y soient trompés et aient cru lire un discours politico-littéraire alors qu'ils avaient *sous les yeux le long cri [d']un fils en détresse* (...).

Jean-Pierre Peyrard,
Caluire (Rhône)

AU-DESSUS DES PARTIS

Pour la « pensée unique » politique et médiatique, le président de la République a prétendu dissoudre l'Assemblée nationale pour l'intérêt de la France, mais, *en réalité*, ce n'était qu'une basse manœuvre (...). Une autre analyse consiste à considérer que Jacques Chirac est un vrai président de la République, se situant au-dessus des partis, motivé par le seul intérêt de la France. Que, comme il l'a dit, face aux graves orientations à prendre, il fallait une Assemblée nationale stable, pouvant travailler dans la durée, et que cette année d'incertitude préélectorale constituait un handicap sérieux. (...) Dans cette optique, le président a pris délibérément le risque de la cohabitation, mesurant parfaitement ses difficultés, et il n'est pas alors un politicien minable mais un homme d'Etat à l'échelle de l'histoire. Même si cette part de motivation n'a été que minoritaire, pourquoi n'est-elle pas évoquée comme simplement possible ? (...) Je déplore que *Le Monde* (...) ait dans cette occasion accrédité la thèse selon laquelle les hommes politiques ne sont en réalité intéressés que par des considérations mesquines.

Georges Duvivier,
Crépy-en-Valois (Oise)

FACE À L'HORREUR

J'ai quatorze ans et je termine ma troisième. Cette année, j'ai pu étudier le *génocide* de la seconde guerre mondiale commis par les nazis. On ne cesse de nous dire qu'il faut témoigner de ce qui s'est passé pour *que jamais plus cela ne se reproduise*. Les gens sont tous d'accord sur ce point et moi aussi. Pourtant je ne puis m'empêcher d'être révoltée *quand* on nous montre les images des massacres perpétrés au Zaïre. Des reportages, des photos, des témoins nous racontent l'horreur de la situation. Malgré cela, l'opinion ne réagit pas. Les organisations humanitaires sont très peu soutenues par les gouvernements. Les responsables sont au courant et personne n'agit (...). J'aimerais que la population française s'intéresse plus à ce qui se passe là-bas et que des renforts et des secours viennent aider les réfugiés et la population civile.

Mathilde Rouyer,
Paris

LE SILENCE DE LA DROITE

L'article de Pascal Bruckner « Le grand sommeil de la droite » (*Le Monde* du 7 juin) pose une vraie question : pourquoi la droite française est-elle muette ? Malheureusement il donne une mauvaise réponse qui, elle, met en relief un autre problème. Selon lui, la droite française ne parle pas parce qu'elle n'a pas d'idées (...). Il y a une droite en France qui fourmille d'idées souvent novatrices, mais cette droite-là ne se trouve pas dans les partis politiques (ou alors elle n'y a qu'un rôle mineur) et surtout elle n'a aucun accès aux médias (...). Oui, les hommes politiques de droite sont obligés d'emprunter à la gauche ses idées s'ils veulent avoir accès aux médias de grande audience, ce qui les rend d'un conformisme navrant. Il n'y aura véritablement de rénovation de la pensée de droite dans ce pays que si les novateurs de la droite et du centre trouvent des possibilités *d'accéder à la télévision ou aux journaux* (...). Pour cela il faudrait que ces médias soient dirigés par des gens qui ont véritablement envie de voir *naître* une pensée « de droite » originale. Est-ce véritablement le cas ?

Paul Coudert,
par courrier électronique.

QUE VEULENT LES FRANÇAIS ?

Nos compatriotes sont devenus sceptiques devant l'avenir de notre société. Parfois ils ont tort : notre potentiel économique et nos réussites sont importants ; parfois ils ont raison : quand l'esprit d'entreprise est supplanté par la demande d'assistance, quand la démocratie perd sa substance, quand la notion du bien public ne semble plus compter, quand se perd la fierté d'être français (...). Que veulent-ils ? Ils veulent d'abord que leur pays reste une démocratie. Ils supportent mal la situation actuelle, qui leur paraît dangereuse. Ils ne se sentent plus représentés par ceux qu'ils élisent (...). Ils veulent aussi rester français. Ils veulent pour l'essentiel préserver leur façon de vivre (...). Il ne leur échappe pas que la diffusion mondiale des technologies nouvelles est inévitable et souhaitable mais ils pensent que la mondialisation, elle, n'est pas une fatalité (...). Il leur semble que cette volonté de conserver notre identité est parfaitement compatible avec un projet d'Europe unie. Enfin, pour nos compatriotes, ce qui doit changer, c'est la politique et ce sont les hommes politiques. Les Français rêvent d'une politique idéale dont l'objet serait, comme il l'a parfois été : le « bien public ».

Emile Martin,
Parigné (Ille-et-Vilaine)

Défendre les emplois de demain, pas d'hier

Suite de la première page

C'est absurde, parce que, même en l'absence de toute pression concurrentielle, il est difficilement justifiable de faire travailler trois personnes là où deux suffisent. De telles mesures ne font que retarder les regroupements industriels qui devraient se produire sur le marché européen, comme ils ont déjà eu lieu outre-Atlantique. Chaque pays européen ne pourra pas garder un champion national – et *a fortiori* deux – dans l'automobile, le pétrole, la chimie, l'armement, l'aéronautique...

Dans ces conditions, deux problèmes subsistent : comment la main-d'œuvre dégagée par les gains de productivité, issus des restructurations et des regroupements, peut-elle trouver d'autres affectations ? Comment redistribuer les profits des multinationales européennes, qui restent faibles comparés à ceux de leurs concurrents américains ?

Seule la croissance permet de créer des emplois. En raison de la stagnation de la consommation en Europe, les industriels doivent chercher des relais de croissance hors des frontières européennes ou dans des métiers nouveaux.

L'équipementier automobile Valeo est ainsi parvenu en dix ans, sous la férule de son président Noël Goutard, à tripler son chiffre d'affaires. Il s'est mondialisé : deux tiers de son chiffre d'affaires sont réalisés hors de France. Et l'entreprise peut se vanter d'avoir créé en 1996 670 emplois en France. Certainement pas dans les usines vétustes fermées sans états d'âme par M. Goutard, mais dans de nouveaux métiers, comme l'électronique et la sécurité de l'habitacle.

De même, en Allemagne, le groupe Volkswagen s'en sort parce qu'en dix ans, sa production est passée de 2,5 à 4 millions de véhicules, alors que celle de Renault n'est passée que de 1,6 à 1,8 million de véhicules.

Si l'Europe ne crée pas d'emplois, c'est parce qu'elle a manqué la révolution technologique que connaissent les Etats-Unis depuis dix ans, avec une myriade de PME high-tech, créatrices de richesses et qui emploient plus de 9 millions de salariés. Avec 100 milliards de francs, la France a traité la reconversion sociale de la sidérurgie et a consolidé un groupe, Usinor Sacilor, qui vaut 22 milliards de francs en Bourse et emploie 43 000 salariés. Avec deux fois moins d'argent, les Américains ont créé Microsoft, Intel, Cisco, Oracle et Sun Microsystems. Ces cinq entreprises exceptionnelles valent en Bourse 360 milliards de dollars, soit 2 100 milliards de francs, et emploient directement 110 000 salariés.

La richesse ainsi créée par l'entreprise est largement redistribuée, via les stock options, les primes d'intéressement ou les plans d'épargne retraite qui permettent aux salariés de bénéficier de la hausse de la Bourse. Les 40 000 salariés d'Intel se sont partagé en 1996 620 millions de dollars d'intéressement aux bénéfices, tandis que ceux de Chrysler ont touché une prime individuelle de 7 500 dollars (43 000 francs) pour fêter les bons résultats de 1996. Cette redistribution permet d'éviter – en partie – le débat qui a lieu en Europe sur le partage de la valeur ajoutée entre salariés et actionnaires.

Cette richesse se diffuse ensuite dans le tissu économique américain et crée des emplois nouveaux. Selon une étude de l'économiste américain de Seattle Richard Conways, citée par le magazine *Business Week* du 31 mars, chaque emploi chez Microsoft entraîne la création de 6,7 emplois nouveaux dans l'Etat du Washington, où est implanté le groupe de Bill Gates, contre 3,7 seulement pour les salariés de Boeing. L'auteur de l'étude explique cette différence notamment par les 800 millions de dollars que les salariés de Microsoft ont touchés en 1995 – année de l'étude – grâce à leurs stock options. Dépensée dans l'achat d'automobiles ou la construction de maisons, cette richesse a contribué au développement de l'emploi local.

Ce partage des richesses et ce cercle vertueux ne sont pas de mise en France. *« Dans l'industrie, les salaires ne suivent pas les gains de productivité. Il faut faire du "fordisme" en augmentant les salaires là où la productivité le permet pour donner du pouvoir d'achat et relancer la demande »*, suggère Patrick Artus, directeur des études de la Caisse des dépôts et consignations. L'entreprise d'électroménager SEB, bien gérée, contrairement à Moulinex, applique cette recette depuis des années et distribue sous forme de participation et d'intéressement la moitié de ses profits à ses employés, soit 34 000 francs par salarié. Mais elle reste bien isolée.

Arnaud Leparmentier

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le Bourget et l'emploi

APRÈS Poitiers, Le Bourget. Après l'Europe, la défense. Lionel Jospin *comptait s'atteler, dès sa prise de* **fonctions, au problème numéro un des Français, la lutte contre le chômage : le calendrier l'oblige à aborder, à chaud, des dossiers stratégiques qui, s'ils ne concernent pas directement l'emploi, renvoient pourtant, chacun à leur manière, à cet enjeu décisif.**

Celui-ci sera encore, lundi 16 et mardi 17 juin, à Amsterdam, au centre de la partie de bras de fer engagée par Paris avec l'Allemagne autour du pacte de stabilité.

L'emploi sera aussi, toute la semaine, présent au Salon de l'aéronautique qu'inaugurait samedi 14 juin le président de la République. En matière de défense, le nouveau gouvernement va en effet devoir rapidement définir sa politique sur deux plans au moins : la dépense et l'industrie. La cohabitation entre Jacques Chirac et Lionel Jospin pourrait y être mise à rude épreuve.

*Premier défi : les crédits mili***taires. Pour mener à bien sa politique de relance sans accroître les déficits publics, le gouvernement** *Jospin est à la recherche d'écono***mies budgétaires. Convaincue que les réductions de dépenses déjà décidées à l'initiative de Jacques Chirac ne sont pas suffisantes, Bercy sera naturellement tenté de lui proposer des coupes supplémentaires dans le budget des armées.**

N'ayant pas encore perçu la totalité des dividendes de la paix – d'autres pays occidentaux ont su réduire jusqu'à présent bien plus fortement que la France leurs dépenses militaires –, il y a là sans doute quelques marges. Lionel Jospin devra faire face à *l'opposition des travailleurs du* **secteur soucieux de préserver leurs emplois. Il devra surtout ne pas heurter un président de la République très attaché à ses réformes dans un domaine qui reste partagé. Des économies y seront nécessaires. Ce pourrait être, par exemple, le renoncement à quelques contrats accordés, in extremis, avant le second tour des élections, par Alain Juppé, alors premier ministre, à quelques grands groupes français (Dassault, Matra, Thomson...).**

Le second défi, c'est celui, justement, de l'industrie française de l'armement et de son insertion dans un ensemble nécessairement européen. Face aux progrès technologiques, à la baisse des dépenses militaires dans le monde et à la concurrence américaine, l'indispensable restructuration de ce secteur avait pris un inquiétant retard. Conscient du danger, Jacques Chirac avait, dès son arrivée à l'Elysée, pris le dos*sier à bras-le-corps. Mais il en a* **provoqué l'enlisement.**

Aucune des grandes opérations annoncées (le mariage Aerospa*tiale-Dassault, la privatisation* **de Thomson) n'a été menée à son terme. Les partenaires de la France attendent avec impatience de** *connaître les* **intentions du nouveau pouvoir. Comment l'Europe peut-elle faire face à la concurrence américaine dans le militaire ? Comment espère-t-elle pouvoir tirer profit de la croissance actuelle de l'aéronautique civil ? Derrière ces questions, il y a aussi celle de l'emploi en Europe.**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, *président* ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Bruits et rumeurs de guerre

LES AUTORITÉS alliées et allemandes ont entrepris une vaste campagne afin de dissiper les fantastiques rumeurs de guerre qui circulent avec persistance dans toute l'Allemange.

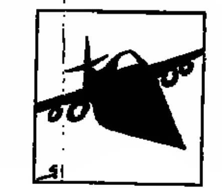
Pour la troisième fois en quinze jours, un porte-parole soviétique a parlé vendredi à la radio de Berlin pour convaincre la population de l'absurdité de ces rumeurs. De son côté, le gouvernement militaire américain a publié un communiqué démentant formellement les bruits selon lesquels les autorités américaines procéderaient actuellement au recrutement de soldats allemands pour faire la guerre contre la Russie. Les Allemands qui répandent ces fausses informations vont jusqu'à affirmer qu'ils ont vu eux-mêmes quelques-unes de ces recrues, et précisent qu'elles étaient vêtues d'uniformes américains *« et portaient des insignes spécieux »*.

Le récent survol de plusieurs villes allemandes par de puissantes escadrilles de superforteresse B-29 a servi d'aliment à cette psychose de guerre, et les amateurs de nouvelles sensationnelles s'empressèrent aussitôt d'annoncer que les bombardiers partaient semer des bombes atomiques au-dessus de la Russie. Afin de corser les choses, ils ajoutaient que de leur côté les Russes avaient mis au point des bombes chargées de bactéries avec lesquelles ils étaient en état de faire périr la population d'une ville entière en moins d'une heure.

Dans les milieux officiels, on se perd en conjectures sur les buts poursuivis par ces propagateurs de fausses nouvelles.

(15-16 juin 1947.)

SALON DU BOURGET Jacques Chirac a inauguré, samedi 14 juin, le 42e Salon international de l'aéronautique et de l'espace, qui ouvre dimanche. ● LE CHOC FRONTAL entre l'industrie américaine et ses rivaux européens est à l'ordre du jour. Le projet de fusion de Boeing avec McDonnell Douglas inquiète Airbus, qui prépare la montée en puissance de sa gamme.



● LES PROGRAMMES Rafale et Tigre n'ont toujours pas reçu le feu vert d'un gouvernement français qui veut remettre les budgets à plat ● LE FRONT EUROPÉEN sur le marché de l'avion régional semble brisé par le prochain départ du partenaire britannique. ● DANS LE SPATIAL, le développement d'Ariane 5 se poursuit. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

L'Europe est éprouvée par l'offensive des Etats-Unis dans l'industrie de défense

Sur un marché mondial des matériels militaires en baisse de 60 %, les américains ont accru leurs parts de marché. Depuis l'élection de Bill Clinton, le pouvoir politique appuie sans réserve cette volonté de conquête qui sert la puissance du pays

A L'AUTOMNE 1993, Al Gore, le vice-président des Etats-Unis, qualifiait de *« dernier joyau de la couronne »* l'industrie aéronautique et spatiale américaine. Un joyau qui doit attirer le chaland. Peu de temps après, le général Flogeman, chef d'état-major de l'armée de l'air américaine, comparait les Etats-Unis à *« une nation aérospatiale »*. L'ambition était de faire de la production aéronautique et spatiale américaine une force de frappe technologique, industrielle et commerciale à vocation géopolitique tous azimuts.

Depuis, et singulièrement après le dernier Salon du Bourget, en 1995, les choses se sont accélérées. Non seulement cette activité est devenue le vecteur le plus symbolique, et quasi mythologique, de la puissance stratégique des Etats-Unis à l'échelle mondiale. Mais les concurrents, à commencer par les industriels français, estiment aujourd'hui que les Américains – en lui déclarant une guerre économique tous azimuts – veulent *« briser »* l'aéronautique européenne et s'approprier les marchés de haute technologie dans l'armement.

Aux Etats-Unis, la doctrine est établie : on limite les effectifs sous les drapeaux pour, en même temps, maintenir les grands programmes d'armement

L'arrivée de Bill Clinton à la Maison Blanche a, de ce point de vue, été révélatrice. C'est lui qui, davantage encore que ses prédécesseurs, a donné l'impulsion en jouant les VRP partout où un produit américain « sensible » était en jeu. On en a eu une preuve, tout récemment encore, avec l'arbitrage du président américain qui s'est rendu aux arguments de William Cohen, le secrétaire à la défense, en faveur du redémarrage – contre l'avis du secrétaire d'Etat, Madeleine Albright – de la livraison d'avions de combat à des pays latino-américains soumis à embargo depuis quelque vingt ans.

De fait, les résultats sont au rendez-vous. Il est vrai que la demande internationale en matériels militaires a baissé de 60 % dans les sept dernières années en raison des changements géostratégiques liés à la chute du mur de Berlin et des réductions budgétaires dans la plupart des régions, à l'exception de l'Asie-Pacifique. Il n'en reste pas moins que la part des Américains, sur ce marché en baisse, a grimpé de 25 % à 50 %. Elle a donc doublé, tandis que, pour s'en tenir à un seul cas, la part de la France a notablement régressé, passant de 15 % à 10 % dans le même temps.

« Les Etats-Unis se sont imposés, constate Jean-Yves Helmer, le délégué général français pour l'armement, *à notre propre détriment, comme au détriment d'autres, la Russie par exemple. »* Avec des arguments qui, à l'exportation, sont essentiellement politiques : 6 500 agents de l'administration fédérale sont mobilisés aux Etats-Unis pour vendre des armes et, selon des estimations du *New York Times*, 85 % des contrats sont conclus avec des régimes qualifiés de non démocratiques. Certes, les considérations de prix, de performances, de compétitivité, de savoir-faire entrent en jeu. Mais il existe aussi, et surtout, des pressions politiques. *« Pour celui qui vend et pour celui qui achète,* note encore M. Helmer, *le commerce des armes est un acte politique, et la puissance américaine est très forte »*, du fait de l'écroulement de l'URSS même si, depuis peu, il apparaît que la Russie entend reprendre le flambeau.

Ce qui vient de se passer en Roumanie, par exemple, est significatif. La France plaide pour l'entrée de ce pays dans l'OTAN, à la différence de Washington qui s'y oppose. Néanmoins, c'est Bell, le fabricant américain d'hélicoptères, qui a emporté un marché potentiel de quatre-vingt-dix appareils face au groupe franco-allemand Eurocopter, bien que l'industrie roumaine assemble, de longue date, sous licence, l'hélicoptère Puma de conception française. En représailles, Eurocopter a décidé de retirer sa licence.

L'industrie américaine du secteur s'est regroupée, concentrée, et elle a « dégraissé » ses effectifs, sans préjugés idéologiques – suivant des modes d'intégration verticale, horizontale ou « oblique », constate le PDG du groupe français Aerospatiale, Yves Michot – et avec pour ambition quasi obsessionnelle de rétribuer ses actionnaires. Elle reçoit, sous toutes les formes, des aides financières non négligeables du Pentagone, de l'agence spatiale NASA et de la Darpa (Defense Advanced Research Projects Agency), qui ne lésinent pas sur les moyens. Même si, au terme de ce qu'on appelle l'examen quadriennal de défense rendu public à la mi-mai, le Pentagone a choisi d'économiser sur ses budgets à venir, la doctrine est établie : on limite les effectifs sous les drapeaux pour, en même temps, maintenir les grands programmes d'armement dans l'intention de faire des Etats-Unis *« la seule superpuissance mondiale jusqu'en 2015 »*.

Pour autant, si l'on en juge par une étude du General Accounting Office (GAO), l'équivalent, auprès du Congrès, de la Cour des comptes française, les coûts de production dans le secteur américain de la défense ont peu diminué par rapport à ce qu'on pouvait escompter d'une restructuration industrielle menée au pas de charge. Au contraire, on observe un accroissement des coûts finaux d'acquisition (calculés sur la durée de vie opérationnelle d'un matériel), malgré les efforts faits pour réduire les effectifs et peser sur les frais généraux et sur les avantages sociaux.

Une telle situation doit inciter les Européens à la prudence. Car, à leur tour, les Européens se sont lancés dans une remise en ordre radicale de leurs budgets militaires et de leurs entreprises. En France, qui aura été le dernier pays européen à mettre son industrie de défense en ordre de bataille, les différents groupes se sont jetés à corps perdu dans un affrontement particulièrement sévère d'intérêts et de spéculations, comme en témoigne – indépendamment des péripéties électorales – l'imbroglio de la fusion-privatisation entre Aerospatiale et Dassault Aviation ou celui de la privatisation de Thomson-CSF. Sur des dossiers aussi explosifs, nul doute que le nouveau gouvernement voudra se donner le temps de la réflexion.

En Europe, la difficulté majeure tient au fait que le secteur des avions, des hélicoptères, des missiles, de l'électronique et de l'espace militaires est en surcapacité d'études et de production par rapport à des besoins qui, tous pays confondus, tendent à s'étioler. Les logiques industrielles diffèrent d'un pays à l'autre. Mais une constante apparaît depuis peu. Qu'il s'agisse de l'Etat, principal créancier, comme en France, voire en Grande-Bretagne, ou d'investisseurs privés, comme en Allemagne et en Italie où, souvent, des groupes du secteur automobile détiennent ou ont détenu tout ou partie des entreprises aérospatiales, le mouvement qui s'amorce est plutôt celui d'un désengagement. On l'a bien vu quand, du jour au lendemain, le groupe allemand DASA a arrêté de soutenir sa filiale aéronautique néerlandaise Fokker. A cela, une série de raisons, qui apparaissent parfois comme autant d'alibis pour justifier des choix politiques.

Les programmes nouveaux d'armement se raréfient et ils requièrent des investissements démesurés. Le marché est jugé précaire et de moins en moins rémunérateur. Les deux métiers – l'automobile et l'aéronautique – ont, *in fine*, peu de points en commun, au risque de ne plus faire désormais bon ménage ensemble. La construction politique de l'Europe, celle qui déciderait des grandes options en matière de défense et d'industrie, a du mal à s'édifier et à se consolider dans la durée.

L'enjeu global, c'est-à-dire la conquête des contrats, est de taille, quoi qu'on puisse en dire. A s'en tenir à un seul exemple, les Etats-Unis n'évaluent-ils pas le marché mondial des missiles, d'ici à 2005, à 600 milliards de francs et le coût de leur projet de nouvel avion de combat, le F-22 Raptor (Oiseau de proie), à 400 milliards de francs ? C'est ce qui pourrait expliquer que, faute d'avoir pu s'entendre entre eux, des industriels européens se sentent attirés par les sirènes américaines.

Jacques Isnard

1 760 exposants, 220 appareils

● **Jours et horaires d'ouverture**
Le 42e Salon aéronautique du Bourget est ouvert au public les dimanche 15 juin, les samedi 21 et dimanche 22 juin. Prix d'entrée : 55 francs. Les visiteurs professionnels y ont spécialement accès du lundi 16 au vendredi 21 juin. Ouvert entre 9 h 30 et 18 heures. Le billet d'entrée permet de visiter le Musée de l'air. Des démonstrations en vol sont prévues tous les jours entre 12 heures et 17 heures. Accès par le RER (lignes B3, puis l'autobus 152), par le métro (ligne 13, puis une navette spéciale) et par l'autobus (lignes 152 ou 350).

● **Les matériels exposés**
On compte 1 760 exposants de 42 pays différents et, pour la première fois, le Brésil et la Moldavie disposent d'un pavillon national. Au sol, l'exposition comprend quelque 220 aéronefs (hélicoptères et avions). Parmi les matériels présentés, certains le sont pour la première fois : le biréacteur EMB-145 (Brésil), le Global Express de Bombardier (Canada), le biréacteur Boeing 737-700 (Etats-Unis), les biréacteurs d'affaires Bravo et Excel de Cessna (Etats-Unis), l'avion d'affaires à long rayon d'action Gulfstream V (Etats-Unis), l'hélicoptère léger SW4 de Swidnick (Pologne), l'avion de combat JAS 39 Gripen de Saab (Suède), l'A 300-B4 cargo d'Airbus, le chasseur Su-37 de Sukhoi (Russie), l'avion cargo Il 76MF d'Iliouchine (Russie), les hélicoptères Dauphin N4 et EC 120 d'Eurocopter (France-Allemagne) et l'avion de transport An 74K d'Antonov (Ukraine).
Les Américains ont annoncé, mais non encore confirmé, la présence du bombardier « furtif » B2 (présenté par le Pentagone et l'armée de l'air) et le futur avion de combat « furtif » F-22 (de Lockheed-Martin).

lans l'industrie de défense

Aeronautique /espace/défense : les principaux acteurs mondiaux

BOEING
LOCKHEED MARTIN
RAYTHEON HUGHES
BAE
DASA
NORTHROP GRUMMAN
GEC MARCONI

DASSAULT
AEROSPATIALE

ÉTATS-UNIS EUROPE

Chiffre d'affaires en milliards de francs
0 20 40 60 80 100 120 140 160 180 200
Source : Aerospatiale

COMMANDES D'AVIONS CIVILS DE PLUS DE CENT PLACES

800 600 400 200
913, 356, 400, 405, 346, 170, 317, 48, 32
(* Chiffres nets des annulations à partir de 1996)
BOEING 559*
AIRBUS 301*
26* McDONNELL DOUGLAS

TOTAL DES COMMANDES À FIN MAI 1997

Airbus allongera son modèle A 340 pour contrer le nouveau 747 de Boeing

LE 42e SALON du Bourget devrait être marqué, une nouvelle fnis, par la cnnfrontatinn du consortium européen Airbus et du constructeur américain Boeing dans l'aérooautique civile. L'affrontement, qui prendra comme à l'accoutumée la forme d'une guerre des communiqués sur les commandes d'avions et les nouveaux programmes, a pris une dimension plus dramatique avec la disparition du troisième acteur de l'aéronautique : McDonnell Douglas a annnocé sa fusino avec Boeing, le 15 décembre 1996.

Quelques heures avant l'ouverture du Salon, les deux rivaux ont développé leurs arguments devant la Commission européenne, qui enquête sur la fusion projetée des deux avionneurs américains (*Le Monde* du 12 juin). Airbus réclame soo interdiction en accusant son rival d'abus de position dominante. Jean Pierson, l'administrateur-gérant d'Airbus, a expliqué, dans *Le Monde* du 14 juin, que *« le projet de fusion représente le point culminant d'une stratégie délibérée qui bénéficie du soutien explicite du gouvernement oméricain, visant à monopoliser le secteur de lo constructian oéronautique civile avec l'élimination progressive du seul concurrent globol, Airbus Industrie, et à terme de toute concurrence dans ce secteur d'octivité »*.

Boeing tente de convaincre le juge communautaire de la légalité de cette nnuvelle méga-fusion à l'américaine. La Commissioo rendra soo verdict avant la fin juillet. Elle a les moyens juridiques d'interdire la fusion, mais elle sait qu'une telle décision pourrait déboucher sur une crise diplomatique grave.

L'ambition de l'européen est toujours de parvenir à 50 % de parts de marché

En attendant le dénouement de ce feuilletoo judiciaire, les protagonistes vont s'affrooter sur le terrain psycholngique. Jendi 12 juin, l'américain a devancé son rival. Boeing, qui a renoncé il y a quelques mois à ses prnjets de « super-jumbo » basés sur des B 747 agrandis, a annoocé qu'il avait, en fait, réorienté ses recherches vers un dérivé de soo gros porteur Boeing 747-400, permettant de transporter plus de passagers en conservant une taille comparable.

« Le B 747-400X offrirait 16 % de capacité supplémentaire et jusqu'à 10 % d'économie au siège-kilomètre », a indiqué M. Dennis, vice-président de Boeing. Le 747-400X aurait un rayon d'actinn allongé, pouvant aller jusqu'à 14 800 kilomètres, selon M. Dennis. Il pourrait entrer en service en décembre 2001.

Airbus o'annoocera pas au Bourget le lancement d'un avion capable de concurrencer le 747. Les partenaires du consortium européen se soot donné jusqu'à la fin de 1998 pour lancer le développement de l'A 3XX, capable de transporter de 500 à 600 persnnnes. Pour dépeoser de 8 à 12 milliards de dollars (entre 45 et 70 milliards de francs) de coûts de développement, les industriels veulent être sûrs que le marché est suffisamment grand pour tenter de mettre un terme au monopole de Boeing sur les avions gros porteurs.

En revanche, Airbus devrait anooncer, dès dimancbe 15 juin, après la réunioo de son conseil de surveillance samedi 14 juin, l'élargissement de sa gamme vers le baut. Le lancement de l'A 340/600, une version allongée de soo quadrimoteur A 340, capable de transporter 382 passagers en tri-classe ou 435 en bi-classe sur 13 500 kilomètres. Reste à trouver un moteur pour cet avioo, qui peine à décoller. Le britannique Rolls Royce et l'américain Pratt & Whitney sont sur les rangs. Mais l'américain Geoeral Electric, éconduit une première fois, s'est récemment réinvité à la table des négociations.

La guerre psychologique va se livrer aossi sur le froot des commandes. Airbus dispose d'un léger avantage à l'oouverture du Salon, avec 76 avions en soute à fin mai, contre 68 pour Boeing. Les carnets de commandes devraient se gonfler considérablement pendant le Salon, grâce à la forte reprise du marché aéronautique. En 1996, Boeing avait enregistré 559 commandes nettes et Airbus, 301. Le consortium européen dispnse d'un carnet de commandes de 762 appareils et se prépare à un accroissement de sa production, qui devrait passer de 17 appareils par mnis, tous sites européens confondus, à 24 appareils fin 1998. L'ambitioo de l'européen est toujours de parvenir à 50 % de parts de marché. Un objectif qui devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que Boeing annooce la signature de contrats d'exclusivité avec les principales compagnies américaines. Continental Airlines est venu s'ajnuter, mardi 10 juin, au tableau de chasse de l'avinnneur, après American et Delta Airlines.

Pour lutter encore plus efficacement contre Boeing, le groupement d'intérêt économique Airbus tente de se transformer en société indépendante. Les ministres des transports des quatre pays parteoaires, qui doivent se rencontrer lundi après-midi, devraient se cootenter de prendre note de la volonté de leurs industriels de parvenir à terme à un regroupemeot de l'ensemble de l'aéronautique européenne. Mais, pour l'instant, les industriels sont tombés d'accord pour discuter d'un schéma *a minima* proposé par Aerospatiale (une société Airbus sans usines ni bureaux d'étude), sans qu'aucun accord définitif ait été trouvé.

La France aborde ces négociations dans une position affaiblie. La privatisation de Thomson-CSF et la fusioo d'Aerospatiale et de Dassault, suivie de la privatisation de l'ensemble, sont suspendues en attendant les prises de position du premier ministre, Liooel Jospin. Peut-être lors de son discours de clôture, samedi 21 juin.

Christophe Jakubyszyn

Français et Italiens ressuscitent l'avionneur régional ATR

ATR VA RENAÎTRE de ses cendres. Le constructeur franco-italien d'avinns régionaux à turbopropulseurs ATR s'était fondu, début 1996, dans la nouvelle société anglo-franco-italienne AI(R). Selon nos informations, Aerospatiale et Alenia devaient annoncer, lundi 16 juin, la transformatioo de l'ancien consortium ATR en véritable société de programme avec mise en commun des bureaux d'études et des unités de productinn.

Avec le renforcement de l'axe franco-italieo, la société européenne AI(R), qui avait repris la commercialisation des avions ATR et des Avro et Jet Stream apportés par British Aerospace, a donc du plomb dans l'aile, un an et demi à peine après sa création. British Aernspace (BAe) était réticente à s'engager financièrement sur le programme du jet de 70 places qui devait cimenter l'alliance et donner une orientation stratégiqne à AI (R). Du coup, cet avion ne sera pas lancé, comme prévu, au Salon du Bourget.

BAe o'a pas oublié le coût de restructuration de 1,6 milliard de livres (15 milliards de francs) qu'elle avait dû passer en 1992 sur son secteur d'aviatinn régiooale. Elle vient d'ailleurs de décider de cesser la production de sa gamme de turbopropulseurs Jet Stream. Tirant les conséquences de cette frilosité, Aerospatiale et Alenia ont préféré reprendre en partie leur liberté.

Yves Michot, le PDG d'Aerospatiale, s'interrogeait récemment sur la pertinence écnnnmique du maintien de son groupe dans les avions régionaux. *« Si l'activité AI (R) n'est pas en mesure de retrouver rapidement et durablement le niveau de marge nette sur chiffre d'affoires de 5 % requis pour l'ensemble de nos activités, il faudra alors se demander si nous devans canserver cette octivité »*, expliquait-il le 6 juin, lors d'un séminaire d'information sur la société. Il était cependant difficile d'envisager l'arrêt d'une gamme à laquelle les partenaires ont consacré 500 millions de francs ces dernières années et qui est leader mondial du secteur.

Le marché redémarre : 31 ATR ont été vendus sur les cinq premiers mois de l'année, contre 25 pour les douze mois précédents.

Aerospatiale et Alenia ont donc, pour l'instant, décidé de rentabiliser au maximum leur activité d'avions turbopropulseurs en rationalisant les moyens de productinn de part et d'autre des Alpes, et en créant une société commune.

Il o'est pas sûr qu'AI(R) survive à ce divorce. Officiellement, l'avionneur européen va rester responsable du marketing et de la commercialisatioo des avions turbopropulseurs d'ATR et des jets d'Avro. Mais le management d'AI (R) comptait sur le jet de 70 places pour redynamiser ses ventes et ses équipes. Les avions à réacteurs enregistrent en effet un regain de faveur sur le marché des mnins de 100 places, au détriment des avions à bélices turbopropulseurs de type ATR, perçus comme moins sûrs et moins confortables par la clientèle. AI(R) ne veut pas laisser son grand rival, le canadien Bombardier, seul sur ce segment en développement avec son nouveau CRJ-70.

D'AUTRES REGROUPEMENTS

La conception et la fabrication du nouvel avion d'AI(R) devait être l'occasion, pour la société, de devenir le véritable architecte industriel et le fabricant de ses avions, alors qu'elle n'est, pour l'instant, qu'une structure commerciale, comme Airbus (*Le Monde* du 8 février 1997). La direction d'AI(R) refuse d'abandonner complètement ce projet et affirme poursuivre les négociations avec ses partenaires-actionnaires et avec les fournisseurs, qu'elle envisage d'associer au futur avion. Les Coréens ont déjà manifesté leur intérêt, après avoir été éconduits par les Chinois dans le projet sino-européeo d'Airbus pour un avion de 100 places.

L'équipe d'AI(R) envisage d'ailleurs d'autres regroupements dans l'aviation régionale. A l'instar du mouvement de concentration dans le secteur des gros avions, le suédois Saab ou le brésilien Embraer pourraient s'en rapprocher. Faute de nouveao programme, les derniers bastions de l'aviation régionale européenne risquent de tomber. Le néerlandais Fokker, mis en faillite le 15 mars 1996, a été liquidé le 3 juin 1997.

C. J.



SALON DU BOURGET

Les concurrents d'Ariane affûtent leurs armes

Un an après l'échec du tir inaugural du nouveau lanceur lourd européen, Américains, Russes et Chinois présentent au Bourget les projets qu'ils préparent pour disputer au Vieux Continent un marché en pleine expansion

L'Europe s'est taillé la part du lion sur le marché des lancements de satellites, et Ariane 5 devrait lui permettre de garder son avantage. Mais, après l'échec retentissant de son vol inaugural, le 4 juin 1996, la fusée européenne doit encore faire ses preuves. D'autant que la concurrence ne cesse de se renforcer, notamment du côté américain. McDonnell Douglas prépare une toute nouvelle Delta 4 et Lockeed Martin met la dernière main à une version simplifiée de son Atlas 2 AR. Mais la menace la plus préoccupante provient du consortium Sealaunch, qui regroupe Boeing et les firmes russe NPO Energia, ukrainienne NPO Youjnoye et norvégienne Kvaemer. Cette association se propose de lancer des fusées Zenit fabriquées en Ukraine et assemblées en Californie, depuis une ancienne plateforme pétrolière ancrée à l'équateur. D'abord annoncé pour mi-avril, puis pour juillet, le deuxième vol d'Ariane 5 est aujourd'hui prévu pour mi-septembre, peut-être même octobre. La fusée européenne n'aura, cette fois, plus droit à l'erreur.

SOLIDEMENT PLANTÉE sur ses deux boosters (énnrmes fusées d'appoint à poudre), la maquette grandeur nature Ariane 5 domine le Salon de ses 50 mètres. Tout un symbole. Depuis plusieurs années, l'Europe se taille la part du lion dans le marché des lancements de satellites commerciaux, et son nouveau lanceur lourd devrait lui permettre de garder son avantage. Mais, après l'échec retentissant de son vol inaugural, le 4 juim 1996, Ariane 5 doit encore prouver qu'elle est capable de remplir sa mission face à une concurrence de plus en plus agressive.

Depuis un an, les ingénieurs ont travaillé d'arracbe-pied. Ils ne se sont pas contentés de modifier le logiciel de vol, responsable de l'explosion du premier exemplaire d'Ariane 5, quarante secondes après son décollage. Ils ont passé tout le lanceur en revue, refait leurs calculs, augmenté les marges de sécurité. D'abord annoncé pour mi-avril, puis pour juillet, le deuxième vol est aujourd'hui prévu pour mi-septembre, mais certains responsables du programme reconnaissent en privé qu'il pourrait n'avoir lieu qu'en octobre. *« Nous n'ovons plus droit à l'erreur*, explique l'un d'eux. *Il y o neuf ans, pour le premier tir d'Ariane 4, qui, depuis, a largement fait la preuve de sa fiabilité, naus avions pris quelques risques en nous accordant une dizalne d'impasses sur des essais difficiles à réoliser au sol. Cette fois, il n'y en oura oucune. Si naus avons pris tout ce retard, c'est pour nous en assurer. »*

Si le deuxième vol est un succès, *« l'échec de juin 1996 ne sero plus qu'un mouvais souvenir dans deux ou trois ons*, prophétise Jean-Yves Le Gall, directeur général adjoint chargé de la stratégie au Centre national d'études spatiales (CNES). *Restera alors à rendre Ariane 5 commercialement compétitive, ce qui ne sera sans doute pas le plus facile ».*

Le lanceur Ariane 5 et ses rivaux

EUROPE — ÉTATS-UNIS — JAPON — UKRAINE — RUSSIE — CHINE

BASES DE LANCEMENT

ARIANE 5 — ARIANE 44 L — DELTA III — ATLAS 2AS — H2 — ZENITH SEALAUNCH — PROTON — LM 3B

Source : Aérospatiale

« RÊVE D'INGÉNIEUR »

D'après les prévisions des responsables du programme, la mise en orbite géostationnaire (à 36 000 km d'altitude) par Ariane 5 coûtera 25 000 à 30 000 dollars (138 000 à 165 000 francs environ) le kilo de satellite pour les quatorze premiers lanceurs. Mais elle devrait baisser à 18 000 dollars pour les séries suivantes. Le problème, c'est que les concurrents annoncent pour les lanceurs qu'ils développent actuellement des tarifs de l'ordre de 10 000 à 13 000 dollars. Cela n'émeut pas outre mesure les constructeurs de la fusée européenne. « *Demain on rase gratis*, lance l'un d'eux. *Ces lanceurs n'existent pas encare. En lancement double, Ariane 5 est mieux placée que ses concurrents apérationnels. Les Russes ne peuvent plus pratiquer les prix de dumping qui étaient les leurs du temps de l'URSS.* »

Tous les responsables européens du spatial ne partagent pas cet optimisme. Certes, le choix du « tout-navette » fait par la NASA dans les années 70 avait, jusqu'à présent, laissé pratiquement le champ libre à Ariane. Mais les Américains concoctent une contre-attaque qui s'annonce redoutable. McDonnell Douglas prépare une toute nouvelle Delta 4. Lockheed Martin met la dernière main à une version simplifiée de son Atlas 2 AR, qui sera équipée d'un moteur russe à oxygène et kérosène. La même firme américaine a complété sa gamme en commercialisant le lanceur Proton du Russe Khrounitcbev, dans le cadre de la société américano-russe ILS (International Launch Services).

Mais le coup le plus rude pourrait venir du consortium Sealaunch, qui regroupe Boeing et les firmes russe, NPO Energia, ukrainienne, NPO Youjnoye, et norvégienne, Kvaerner. Cette association se propose de lancer des fusées Zenit fabriquées en Ukraine par Youjnoye et assemblées en Californie, depuis une ancienne plate-forme pétrolière ancrée sur l'Equateur, la meilleure zone de tir pour assurer les mises en orbite géostationnaire (*Le Mande* du 21 septembre 1996). Qualifié au départ de *« rêve d'ingénieur »*, ce projet semble prendre corps. Boeing a déjà enregistré dix-huit commandes, alors que le premier tir n'est pas prévu avant juin 1998, au mieux.

110 LANCEMENTS PAR AN

Pour compléter le tableau, il faut tenir compte de l'émergence des nouveaux venus. Les Chinois sont probablement les derniers à pouvoir se permettre de pratiquer des prix de dumping, mais leur fusée *Longue-Marche* a subi récemment une série d'échecs catastrophiques. Le lanceur H 2 japonais est remarquable, mais encore beaucoup trop cher pour être un concurrent sérieux. L'Inde et le Brésil pourraient venir s'ajouter à la liste, dans les prochaines années.

Cette frénésie soudaine des fabricants de lanceurs traduit l'évolution du marché. L'avènement du multimédia a entraîné une explosion de la demande. Plus de 160 satellites commerciaux tournent déjà aujourd'hui au-dessus de nos têtes et 250 autres sont en construction ou en commande. Les experts estiment que, entre 1997 et 2006, 110 de ces engins seront lancés chaque année. Le marché des lancements devrait, pour la prochaine décennie, dépasser 33 milliards de dollars (plus de 191 milliards de francs), un quasi-doublement par rapport aux dix années précédentes.

Soixante-trois pour cent de ce montant concemeront les satellites géostationnaires. Plus de la moitié de ces engins sont, actuellement, mis en orbite par Ariane 4. Mais leur taille augmente, et le lanceur vedette des Européens ne pourra bientôt plus en emmener deux à cbaque tir, seule manière, pour lui, de rester compétitif. C'est la raison pour laquelle on a construit Ariane 5. Les experts craignent cependant qu'elle ne soit vite dépassée elle aussi. La prudence voudrait que sa capacité soit rapidement portée de 6 à 7 tonnes. Coût estimé de la transformation : 3,3 milliards de francs, qui devront s'ajouter aux 2 milliards supplémentaires déjà déboursés pour couvrir l'échec du premier tir.

Ariane 5 n'est, par ailleurs, pas adaptée au lancement des petits satellites en orbite basse, qui pourraient représenter un tiers du marché si tous les projets de « constellations » voient le jour. Seule une très coûteuse transformation de sa partie haute pourrait permettre de lancer ces petits engins en « grappes ». En attendant, pour ne pas être absents de ce marché en gestation, Aerospatiale et Arianespace se sont alliés aux Russes pour commercialiser le lanceur Soyouz. Les allemands DASA et MAN, alliés à Matra-Marconi Space et à Arianespace, sont en compétition avec l'américain Rockwell pour une opération similaire autour du Cyclone-3 ukrainien.

« Pour gagner, il faudra coller au morché, être capable de répondre très vite aux exigences des clients, propbétise un constructenr d'Ariane. *C'est ce que nous avons toujours fait jusqu'à présent, ce qui naus place en position de favori.* » Si le deuxième tir d'Ariane 5 est un succès...

Jean-Paul Dufour

Une grande absente : la NASA

Pour la seconde fois consécutive, la NASA sera absente du Salon dn Bourget. C'est la conséquence des restrictions bndgétaires qui frappent l'agence spatiale américaine depuis plusieurs années. Mais, aussi, un signe des temps : l'époque des pionniers, celle de la conquête de la *« nouvelle frontière »* chère à John Kennedy, initiateur du programme lunaire Apollo, est bien morte. L'espace est devenu avant tout un champ d'action industrielle et commerciale. Si les promoteurs américains de l'exploration planétaire et de la science en orbite se voient contraints de bouder le grand show aérospatial parisien, tous les fabricants de fusées (et de satellites) d'outre-Atlantique, eux, sont là et bien là. Ainsi que lenrs concurrents russes ou chinois. Bien décidés à briser l'hégémonie commerciale exercée jusqu'à présent par Ariane l'Européenne.

Les programmes Tigre et Rafale dans l'attente d'un dernier feu vert

LE SORT de deux programmes majeurs d'armement en France, l'avion de combat Rafale et l'hélicoptère d'attaque Tigre, devrait être déterminé durant le Salon. Les constructeurs, en s'engageant à réduire leurs coûts, ont rendu possible une décision. Pour le Rafale, il s'agit de la confirmation du contrat portant sur la production en série de 48 exemplaires dont la commande a été retenue, en principe, dans le cadre de la programmation militaire 1997-2002, adoptée en 1996 par le Parlement.

Si la décision n'est pas remise en cause du fait de la volonté, exprimée par des socialistes dans l'opposition, d'ordonner un audit financier préalable sur le programme, l'opération ferait appel à la méthode dite des *« commandes pluriannuelles glabales »*. Ce qui suppose un accord du budget sur unė commande groupée, ferme et définitive (sauf à verser un dédit en cas de non-exécution), et étalée sur plusieurs années. Les financiers n'apprécient pas. Les commandes pluriannuelles, telles qu'elles sont envisagées, aboutissent à « rigidifier » le budget annuel de la défense en « gelant » 6 % des ressources en crédits de paiement. Sur le Rafale, on attend encore l'arbitrage final du gouvernement, compte tenu des sommes en jeu.

Déjà, à plusieurs reprises, dans le passé, la délégation générale pour l'armement (DGA) a réalisé des audits du programme Rafale. A l'en croire, les dépassements de coûts bors inflation – s'agissant d'un projet dont l'acceptation officielle par l'Etat remonte au milieu des années 80, du temps où les socialistes étaient au pouvoir – ne seraient pas excessifs à proprement parler.

« VISIBILITÉ » À LONG TERME

Le Rafale devrait remplacer à lui seul cinq types d'avions différents dans l'armée de l'air et dans l'aéronautique navale. Le programme, depuis le lancement des études par ses grands concepteurs (Dassault, Snecma et Thnmson-CSF) jusqu'au maintien de l'avion en unités opérationnelles, en passant par le développement, l'industrialisation, la production en série, les pièces de rechange et par l'exploitation qui en sera faite dans les armées, serait globalement évalué à 200 milliards de francs, jusqu'en 2020, pour 284 appareils.

Les partenaires industriels chargés de la cellule, des réacteurs et du radar dn Rafale, ont accepté une baisse de 10 % de leurs prix. C'est ce qui leur a fallu consentir pour bénéficier d'un engagement pluriannuel de l'Etat, *« une visibilité »*, comme on dit à la DGA, qui leur garantit, ainsi qu'à leurs fournisseurs, de pouvoir s'organiser de façon optimale. Cette procédure permet à l'Etat d'économiser 7,5 milliards de francs.

Une exigence identique a été présentée, pour l'hélicoptère Tigre, au groupe franco-allemand Eurocopter. Au Salon du Bourget, c'est le contrat d'industrialisation du Tigre dont la signature est attendue pour le 20 juin, si le calendrier fixé par le précédent ministre de la défense est respecté. Au « sommet » de Nuremberg, en décembre, Français et Allemands se sont entendus pour lancer, en 1998, la production en série du Tigre, une fois approuvée l'industrialisation. Au total, les deux pays se partageront dans l'immédiat une commande de 160 exemplaires. Là encore, la France devrait passer un contrat pluriannuel qui portera sur 80 Tigre durant la programmation militaire, étant admis que les besoins de l'armée de terre, comme ceux de la Bundeswehr, sont supérieurs à ce nombre. A la DGA, on estime que la procédure des commandes pluriannuelles du Tigre permettra à l'Etat français d'économiser 1,4 milliard de francs.

Comment parvenir à obtenir d'un industriel qu'il baisse ses coûts ? L'expérience montre qu'on peut agir snr deux paramètres principaux. Le premier consiste à revoir à la baisse les spécifications des matériels, c'est-à-dire leurs caractéristiques et leurs performances, en évitant de « dégrader » leurs qualités opérationnelles. Le second vise à utiliser davantage de normes, de composants ou de matériaux civils, de façnn à éliminer les dépenses inutiles ou les impasses technologiques.

Au début de ses réflexions, la DGA avait imaginé de réclamer aux seuls industriels de baisser leurs coûts de 30 %. Non pas du jour au lendemain. Mais, d'une façon uniforme et en s'exonérant d'un travail comparable sur les propres coûts d'intervention de la DGA responsable, par exemple, des essais ou des contrôles. Ce fut un tollé dans le monde industriel. Finalement, il a été jugé plus réaliste de varier les gains attendus en fonction de l'état d'avancement des programmes. Aujourd'hui, c'est une économie de 10 % à 15 % pour un programme qui entre en production ; de 20 % pour un programme qui est en développement, et entre 25 % et 30 % pour un projet qui en est au stade de sa définition.

Compte tenu d'une programmation d'équipement militaire qui s'élève à 105 milliards de francs par an, des évaluations de la DGA font état de la possibilité d'économiser jusqu'à 10 milliards de francs par an, sur huit années, si les coûts à venir des matériels étaient abaissés de 30 %.

Jacques Isnard

leurs armes

Le gouvernement souhaite le report de l'AG du GAN pour défendre le dossier à Bruxelles

Le conseil d'administation de l'assureur public est convoqué mardi 17 juin

L'assemblée générale du GAN, prévue le 30 juin, qui doit approuver les comptes 1996, devrait être repoussée. Les démarches nécessaires vont être faites auprès du tribunal de commerce de Paris. Le ministère des finances se dit déterminé à aboutir rapidement sur ce dossier et confirme sa volonté de *« doter le GAN des moyens qui lui sont nécessaires, dans l'intérêt de l'entreprise et de ses salariés »*.

LE GOUVERNEMENT a annoncé, vendredi 13 juin, dans la soirée son souhait de voir reportée l'assemblée générale du GAN prévue initialement le 30 juin. Celle-ci devait approuver les comptes de l'assureur public, qui a enregistré, en 1996, une perte de 5,7 milliards de francs. Le 30 juin étant la date limite légale pour la tenue des assemblées générales, l'autorisation du Tribunal de commerce de Paris est nécessaire.

Un conseil d'administration est convoqué le mardi 17 juin en début d'après-midi. Cette réunion formelle ne devrait pas dépasser la demi-heure. Juridiquement, le président du GAN, Didier Pfeiffer, n'a pas les pouvoirs de faire une telle démarche auprès du président du Tribunal de commerce. Les administrateurs devraient l'y autoriser. Au tribunal de fixer le délai maximum pour la tenue de la prochaine assemblée.

Dans un communiqué d'une dizaine de lignes seulement, le ministère de l'économie et des finances précise que *« ce report est nécessaire pour mener à bien dans les meilleures conditions les discussions avec la Commission européenne en vue de l'approbation du plan de restructuration qui comprend notamment une aide d'Etat de 20 milliards de francs »*.

Chaque mot a été pesé à Bercy et revu à Matignon. C'est le premier message du gouvernement sur un dossier sensible, aussi bien à Bruxelles qu'auprès de l'opinion publique et les cabinets ont eu soin de ne pas provoquer de réaction de défiance vis-à-vis du nouveau pouvoir. Dans la plate-forme commune qu'il a signée avant les législatives avec le Parti communiste, le Parti socialiste s'est engagé à arrêter les privatisations, sans toutefois citer le cas du GAN. Le candidat Jospin, sollicité par les syndicats de la compagnie d'assurances comme par ceux de sa filiale, le groupe bancaire CIC, avait réaffirmé cette position.

Le report de l'assemblée générale signifie-t-il pour autant que le gouvernement range la privatisation du GAN et du CIC dans les tiroirs ? Rien ne permet de le dire aujourd'hui. D'ailleurs le texte du communiqué se garde bien de prononcer le mot.

Pratiquement dès le lendemain de la victoire de la gauche, il était évident que le calendrier prévu ne pourrait être respecté. Le plan de sauvetage par le précédent gouvernement à la Commission de Bruxelles prévoit une recapitalisation de 20 milliards de francs dont 9 milliards de garanties sur l'immobilier. C'est grâce à cette promesse que le GAN a pu limiter ses pertes à 5,7 milliards de francs. Sans cette garantie, la compagnie aurait dû afficher 15 milliards de francs de déficit, et se serait trouvée en faillite virtuelle puisque ses fonds propres s'élèvent à 12,9 milliards de francs.

Deux étapes devaient être franchies avant d'arrêter les comptes : un accord avec la Commission de Bruxelles et un vote du Parlement. La Commission de Bruxelles avait officiellement ouvert la procédure d'examen du GAN, le 17 mai en publiant au *Journal officiel des Communautés européennes* un réquisitoire sévère sur la gestion de l'assureur public par l'Etat (*Le Monde* du 22 mai). A compter de cette date, elle disposait de trente jours pour mener à bien son instruction. Pendant la même période, les Etats membres de la Communauté et les *entreprises concurrentes* avaient la faculté de faire leurs observations. Ce délai expire le 17 juin. Les services du commissaire à la concurrence, Karel Van Miert, qui se sont adjoint les services de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers, se disent prêts pour discuter avec le gouvernement français.

Le gouvernement français, lui, ne l'est pas. Non pas techniquement. De nombreux membres des cabinets du premier ministre et du ministre de l'économie (Jean-Pierre Jouyet à Matignon, François Villeroy de Galhau et Nicolas Théry à Bercy) n'ignorent ni le dossier ni le vade-mecum bruxellois.

Mais politiquement, Lionel Jospin refuse la précipitation et n'entend pas être sous la pression d'un calendrier, fût-il bruxellois. Le premier ministre doit prononcer son discours de politique générale le 19 juin. Ce sera l'occasion pour lui de donner la direction que le gouvernement entend prendre à l'égard des privatisations et sa position vis-à-vis des engagements pris par le précédent gouvernement à l'égard de Bruxelles.

Avant le 8 juin, le futur ministre délégué chargé des affaires européennes, Pierre Moscovivi, co-auteur du programme économique PS-PC avait déclaré : *« Dire qu'on ne privatise plus ne signifie pas que l'Etat s'interdit de gérer le secteur public. Cela n'exclut pas effectivement de faire respirer son capital. »* Le gouvernement suivra-t-il cette ligne pour le GAN et le CIC ? Dans son communiqué, il se dit *« déterminé à aboutir rapidement sur ce dossier afin de doter le GAN des moyens qui lui sont nécessaires, dans l'intérêt de l'entreprise et de ses salariés et dans le souci d'un dialogue constructif avec la Commission européenne »*. Trois objectifs difficiles à concilier sans mécontenter l'un des acteurs du jeu.

Babette Stern

En attendant les 20 milliards de francs

Le plan de sauvetage du GAN, tel qu'il a été adressé à la Commission de Bruxelles dans les derniers jours de mars, prévoit un soutien de 20 milliard de francs. Il se décompose de la façon suivante : une dotation en capital de 7,1 milliards pour recapitaliser la filiale immobilière UIC (qui a perdu en 1996 7,9 milliards de francs) et une garantie de 9 milliards sur la structure de défaisance immobilière, Bati-crédit, mise en place en 1994. Une recapitalisation de 3,9 milliards de francs pour les sociétés d'assurance dont les réserves techniques sont insuffisantes au regard de la réglementation.

L'assemblée générale, prévue le 30 juin (elle a été repoussée du 25 au 30) devait également approuver la modification de la structure du groupe en dissociant trois pôles : l'immobilier (UIC et sociétés de défaisance), l'assurance et le groupe CIC. Ce projet permet d'immuniser le GAN contre tout risque supplémentaire d'origine immobilière et de favoriser sa cession.

Le personnel de Thomson-CSF veut rouvrir le dossier de la restructuration

L'ASSOCIATION du personnel actionnaire de Thomson-CSF (APAT), qui représente trois mille salariés, devait adresser en fin de semaine au gouvernement des documents relatifs au groupe et à son environnement visant à l'inciter à *« rouvrir d'urgence le dossier de la restructuration de la défense »* et mettre Thomson-CSF *« de nouveau en position de prédateur »* et non de *« proie »*, comme dans l'opération de vente de gré à gré lancée par le précédent exécutif. Tablant sur un arrêt de cette procédure – il n'a toujours pas été annoncé –, l'APAT, qui souhaite un désengagement progressif de l'Etat, qui détient 58 % de Thomson-CSF, invite le gouvernement à ne pas poser d'emblée la question de la privatisation. *« Il faut donner à Thomson-CSF les moyens de jouer un rôle moteur dans les restructurations et, en fonction des conditions qui se poseront, tirer les conclusions en matière de capital »*, juge-t-elle.

DÉPÊCHES

■ **AKAÏ : la Compagnie des signaux** a déclaré, vendredi 13 juin, avoir *« récemment formalisé par écrit auprès des administrateurs »* son intérêt pour la reprise de l'usine Akaï Electric France (AEF) de Honfleur (Calvados), placée en redressement judiciaire en janvier. Le projet de la Compagnie des signaux pourrait permettre de reprendre de 150 à 200 salariés sur 265.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'Association France Télécom actionnariat salarié,** créée il y a un an (plus d'un millier d'adhérents), vient d'adresser une lettre au premier ministre, Lionel Jospin, en faveur de la poursuite du processus d'introduction en Bourse.

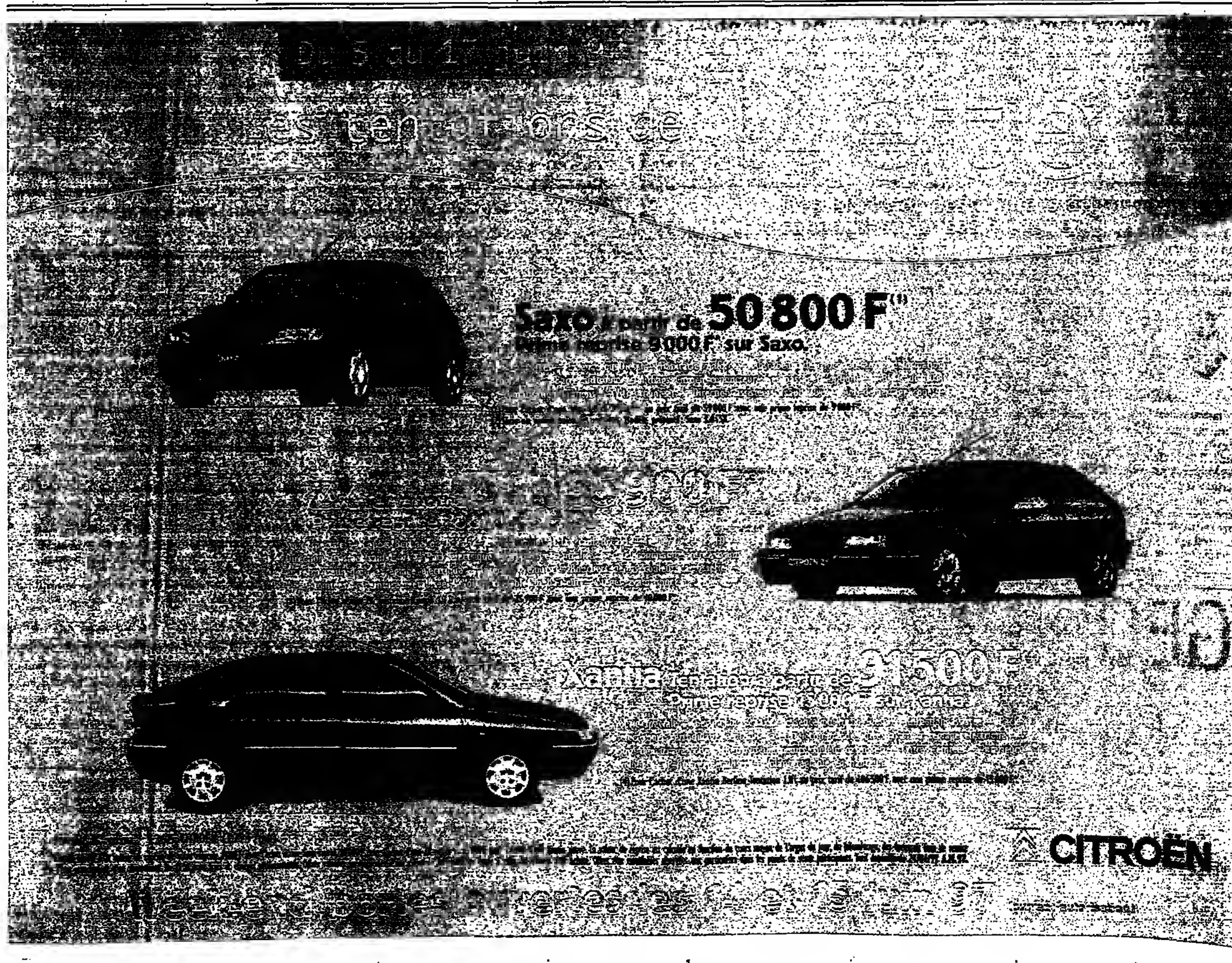
■ **BULL : le constructeur informatique français** a annoncé, vendredi 13 juin, qu'il sera coté au règlement mensuel de la Bourse de Paris à compter du 24 juin. Le groupe, qui était coté au comptant à Paris sous la dénomination Machines Bull, va moderniser son titre, qui deviendra Bull.

■ **SEMI-CONDUCTEURS : les responsables de fabricants américains et européens,** réunis vendredi 13 juin à Bruxelles, ont demandé que *« les Etats-Unis et l'Union européenne gardent des législations fortes et efficaces »* pour lutter contre le dumping.

■ **SNCF : Guillaume Pepy, directeur général adjoint de la Sofres, sera nommé,** le 1er juillet, directeur « grandes lignes » SNCF, en remplacement de Thierry Mignauw, nommé directeur général délégué « clientèles ». M. Pepy a été, de 1993 à 1995, directeur « économie, stratégie et investissements » de la SNCF et directeur de cabinet de Martine Aubry de 1991 à 1993.

■ **CGM - CMA : le Conseil d'Etat a rejeté,** vendredi 13 juin, plusieurs requêtes, notamment celle de la CFDT tendant à faire annuler l'arrêté du 21 octobre 1996 fixant les modalités de privatisation de la Compagnie générale maritime (CGM). Le Conseil n'a pas suivi les conclusions du commissaire du gouvernement, qui s'était prononcé en faveur d'une annulation pour défaut de consultation du comité d'entreprise.

■ **GUINNESS - GRAND MET : le numéro un mondial du luxe, LVMH,** a décidé, vendredi 13 juin, de saisir la Chambre de commerce internationale dans le conflit qui l'oppose à Guinness, depuis que celui-ci a décidé de fusionner avec Grand Metropolitan. LVMH considère que cette opération, si elle a lieu, entraîne un changement de contrôle de Guinness et demande, en vertu d'accords signés en 1994, de racheter les 34 % de Moët Hennessy détenus par Guinness ainsi que les sociétés communes de distribution LVMH-Guinness. Guinness conteste le fait que l'opération projetée donne lieu à un changement de contrôle, ce qui rendrait impossible l'application des accords de 1994.





GESTION COLLECTIVE A moins de six cents jours de la création de l'euro, les placements collectifs investis en titres européens se multiplient. Les établissements financiers annoncent chaque semaine la création de sicav européennes. ● LES PLANS D'ÉPARGNE en actions, qui jouent la carte de la diversification européenne à hauteur de 40 %, sont particulièrement en vogue. Le remboursement de l'emprunt Balladur, à la mi-juillet, devrait encore accroître cet attrait ● LES BONNES PERFORMANCES des places boursières européennes, les espoirs d'accélération de la croissance et la stabilité des taux d'intérêt et de change dans cette zone constituent des atouts supplémentaires. ● LES SICAV EUROPÉENNES ne misent pas seulement sur la monnaie unique. Elles permettent surtout d'investir indirectement dans les entreprises les plus performantes du Vieux Continent.

Les sicav d'actions européennes allient performance et diversité

La baisse des taux d'intérêt et la hausse des places boursières du Vieux Continent ont renouvelé l'intérêt des souscripteurs pour les actions. Les fonds qui ont choisi d'investir chez nos voisins sont particulièrement recherchés

A MOINS de six cents jours du lancement de la monnaie unique, les sicav et fonds communs de placement investis en actions européennes sont à la mode. Il s'en crée de nouveaux tous les mois ou presque, et une vingtaine sont apparus en un an et demi. EuroPerformance, l'une des sociétés spécialisées dans le classement de sicav, soulignait en début d'année que ces créations sont le fait de *« tous types d'établissements : des réseaux comme La Poste, la BNP, la Société générale, des banques « haut de gamme » comme NSM ou Indosuez, ou encore des sociétés de gestion comme State Street au Invesco »*. La frénésie européenne a stimulé l'imagination des banquiers. Le nouveau créneau, c'est l'« euro PEA ». Il s'agit d'une sicav qui respecte le seuil de 60 % d'actions françaises pour être éligible au Plan d'épargne en actions mais qui joue la carte d'une diversification européenne pour les 40 % restants.

Le Crédit mutuel de Bretagne a été le premier à explorer cette voie à la fin de l'année 1996, suivi par le CCF, Paribas, et, tout récemment, la Société générale. Les Banques populaires s'y sont lancées à leur tour le 9 juin avec une nouvelle sicav qui a la particularité de jouer les Bourses françaises et européennes à travers un cocktail de sicav et de fonds communs du groupe.

L'idée des PEA européens est originale et elle se vend bien. Le Crédit mutuel de Bretagne a collecté 270 millions de francs sur Federal France Europe en six mois, et le CCF annonce un encours de 112 millions de francs sur Euro PEA, deux mois après le démarrage de sa commercialisation.

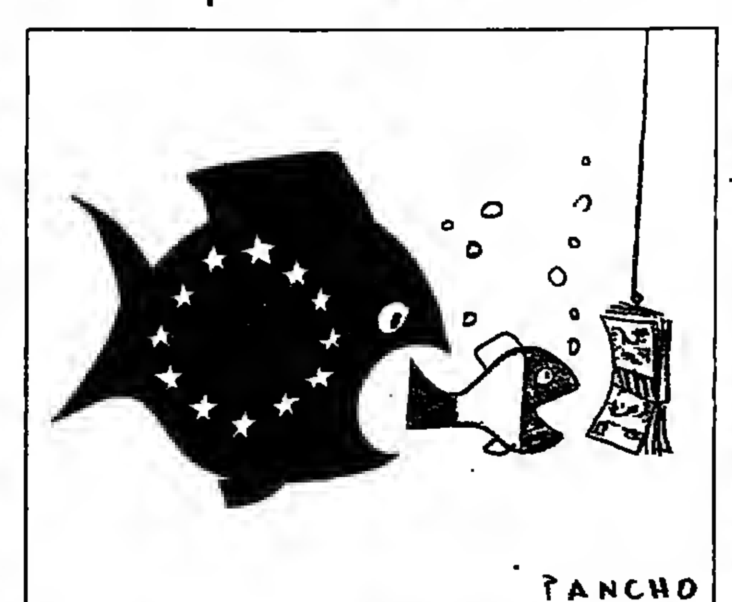
Le remboursement de l'emprunt Balladur, à la mi-juillet, devrait encore faire grimper les encours, car ces nouvelles sicav sont tout indiquées pour prendre la relève. On ne cache d'ailleurs pas, chez Paribas, que Paribas France Europe a aussi été lancée pour être *« en face du Balladur »*.

« Après la sortie des monétaires, les épargnants se dirigent vers les actions françaises et même un peu plus loin », analyse plus largement Daniel Roy, responsable de la stratégie d'investissement à Paribas. Cette évolution est encouragée par les banques, qui y trouvent leur intérêt : les sicav actions sont bien plus rentables pour elles que les monétaires. Avec les européennes, elles peuvent s'appuyer de surcroît sur de brillantes performances. En un an, elles ont gagné plus de 30 % (33,25 % précisément selon l'indice Micropal du 23 mai 1997). Seules les sicav investies sur les marchés émergents font mieux, avec une performance moyenne de 39 %. Les valeurs françaises se défendent bien avec une hausse de 24 % mais jouer sur les Bourses européennes permet de gagner encore plus.

SOUSCRIRE AUJOURD'HUI

Au-delà du phénomène de mode et des performances passées qui ne présagent pas celles de l'avenir, trois principaux arguments peuvent inciter à faire le choix d'une sicav européenne. *« L'objectif est de profiter du dynamisme des économies européennes »*, indique tout d'abord Dominique Eloy, directeur de la gestion actions à Sogéposte. Certains ne manquent d'ailleurs pas de faire remarquer que les fonds de pension américains investissent actuellement en Europe a priori parce qu'ils parient aussi sur une accélération de la croissance sur le Vieux Continent. *« C'est une zone dans laquelle les taux d'intérêt et de change sont relativement stables »*, ajoute Philippe Couvrecelle, responsable du développement des produits financiers du groupe Banques populaires. L'épargnant prend donc a priori moins de risques avec une sicav européenne qu'avec une américaine ou une asiatique.

Le troisième argument est celui de la diversification. *« Avec une sicav européenne, vous avez un plus grand choix de valeurs »*, commente Dominique Eloy. *« Vous pouvez rechercher ce qu'il y a de meilleur en Europe et jouer les firmes pharmaceutiques suisses, la chimie et les biens d'équipement allemands, l'édition néerlandaise... »*. Autre avantage de la diversification : *« Vous pouvez procéder à des arbitrages entre les différents marchés »*, souligne Jean Danzé, responsable du développement à Federal Finance, filiale du Crédit mutuel de Bretagne.



« La volatilité des sicav européennes est plus faible que celle des actions françaises », insiste, chiffres à l'appui, Timothy Rayan, responsable des actions européennes à Sinopia, filiale du CCF. Elles connaissent des variations à la hausse ou à la baisse plus limitées que leurs homologues françaises et elles sont donc moins *« dangereuses »*.

Moins risquées, plus performantes, les sicav actions européennes ont tout pour plaire. On pourrait même s'interroger sur l'intérêt de conserver encore des sicav actions françaises. Il convient, en fait, de rester prudent car ce que l'on appelle le *« risque de change »*, c'est-à-dire le risque de perdre ou de gagner en raison de l'évolution du cours des devises, persiste.

« Sélection Europe a profité des mouvements sur la livre sterling », signale ainsi Hubert Challes, responsable de la gestion des grandes valeurs à CCF Capital Management. *« Une partie de la performance reste liée à l'évolution des devises »*, confirme-t-il. Il n'est donc pas question de troquer toutes ses sicav françaises pour des européennes. *« La règle est d'avoir des actions sur son marché domestique*, rappelle Daniel Roy. *Nous demandons toujours à nos clients quelle est leur monnaie de référence, s'ils sont plutôt dépensiers en francs, en dollars, en yens... »*

DE NOMBREUX ARGUMENTS

L'autre risque auquel les gérants ne croient guère mais que l'on ne peut pourtant tout à fait exclure – le conflit sur le pacte de stabilité vient de le démontrer –, c'est celui d'un décalage dans le calendrier européen, voire d'un abandon pur et simple de l'euro. Cela ne manquerait pas d'entraîner de violentes perturbations sur les marchés boursiers, et les souscripteurs ont alors intérêt à avoir le cœur bien accroché.

Mais les promoteurs de sicav européennes ne sont pas à court d'arguments pour justifier l'intérêt de souscrire malgré cette hypothèse. *« Même si le train n'arrive pas en temps et en heure, il vaut mieux jouer les marchés européens car le marché français souffrira aussi en cas de turbulences »*, estime ainsi Timothy Rayan. Un point de vue partagé par Dominique Eloy, qui va même jusqu'à prédire que *« les perturbations seront encore plus fortes sur le marché français si l'euro est abandonné »*. *« Il est important de ne pas confondre Europe et euro »*, souligne aussi Justin Wheatley, président de la société de classement Micropal. *« Au Royaume-Uni, il y a près de 150 sicav européennes*, explique-t-il. *Elles n'ont pas été vendues sur le concept de l'euro mais sur l'idée de jouer en Bourse en choisissant de bonnes compagnies dans une bonne zone géographique. La Suisse restera un marché intéressant même si elle n'adopte pas l'euro. Même chose pour l'Angleterre. »*

La plupart des sicav européennes vendues en France ont été conçues avec la même idée, ce qui explique d'ailleurs la présence dans leur portefeuille de valeurs suisses, britanniques et même norvégiennes. L'ultime argument réside dans le fait que les sicav européennes sont investies en majorité dans de grandes valeurs, dans des sociétés qui sont non seulement déjà européennes mais aussi internationales et dont l'activité dépend tout autant du cours du dollar que de la mise en place de l'euro. Mais celle-ci devrait avoir un effet dopant, et c'est la raison pour laquelle on peut s'intéresser aujourd'hui plus qu'hier aux sicav européennes, sous réserve, bien sûr, de prendre un pari et d'accepter le risque actions et le risque de change.

Fanny Guibert

Le marché obligataire aussi

La mode européenne s'étend aux sicav obligataires avec, dans cette catégorie, plusieurs créations au cours des derniers mois. *« Les taux d'intérêt sont presque identiques en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique »*, explique Christian Desbois, directeur général de Fimagest qui a lancé la sicav Fima Euro en novembre 1996. *« L'intérêt est d'être investi dans des pays comme l'Italie, l'Espagne, la Suède ou l'Angleterre où les taux sont encore élevés, en pariant sur la perspective d'un rapprochement. »*

« Une sicav obligataire européenne doit permettre de battre le marché français en jouant sur les risques de signature », ajoute Bernard Aybran d'EuroPerformance. *« Pour l'instant, les gérants travaillent surtout sur les obligations émises par l'Etat français, donc sans risque »*, précise-t-il. *« Dans un an et demi, ils auront à faire des choix entre les différents émetteurs de la zone euro, Etats, villes, régions, entreprises. »* Les possibilités de prises de risques s'en trouveront accrues et les espoirs de gains augmentés.

Achat en copropriété : les nouvelles règles du jeu

C'est fait : le décret d'application de la loi Carrez, qui vise à améliorer la protection des acquéreurs de lots en copropriété, a été publié au *Journal officiel* du 29 mai. Il apporte les précisions qui permettront au nouveau texte de s'appliquer dès le 19 juin prochain.



IMMOBILIER

C'est en effet à partir de cette date que les vendeurs seront dans l'obligation de mentionner, dès signature d'un compromis ou d'une promesse de vente, la superficie réelle du lot qu'il cède à titre onéreux. Faute de disposer de cette indication, l'acquéreur disposera d'un délai d'un mois pour invoquer la nullité de l'acte. Afin d'éviter les ergotages, le décret stipule que cette superficie réelle correspond à celle *« des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres »*. De même, le texte précise qu'il ne doit pas être tenu compte *« des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre »*. Le décret confirme également que les *« lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés »* ne sont pas pris en compte dans le calcul de la superficie, ce qui en exclut donc caves, garages, emplacements de parking, etc. En cas de doute, l'acheteur disposera de douze mois pour vérifier la superficie indiquée lors de la signature de l'acte authentique et engager une éventuelle action en diminution de prix. Cette diminution correspondra au nombre de mètres carré fictifs payés au départ. Exemple : un appartement de 100 m² a été vendu 2 millions de francs, soit un prix du mètre carré de 20 000 francs. Si, après vérification, il s'avère que sa surface réelle n'est que de 94 m², l'acheteur sera en droit de réclamer un remboursement de 120 000 francs (six fois 20 000 francs).

La loi Carrez, que l'ordre des géomètres-experts voit notamment apparaître d'un œil bienveillant, ne concernera que les pièces juridiques signées à partir du 19 juin. Tous les acheteurs qui s'apprêtent à concrétiser une affaire immobilière ont donc intérêt à gagner quelques jours s'ils veulent bénéficier d'une protection renforcée.

Didier Laurens

Gérer le remboursement de l'emprunt Balladur logé dans les PEA

C'est le 16 juillet prochain que l'emprunt d'Etat 6 % lancé en juillet 1993, dit « emprunt Balladur », parviendra à échéance. Sur un encours de quelque 90 milliards de francs, 37 milliards sont détenus à travers des plans d'épargne en actions.



FISCALITÉ

Bien que le plan d'épargne en actions (PEA) ait été créé à l'origine pour favoriser l'investissement en actions françaises, il avait été décidé, par dérogation, que l'emprunt Balladur y serait éligible pour les souscriptions effectuées à l'émission à l'aide de versements nouveaux. Nombre d'épargnants ont donc ouvert un plan d'épargne en actions en 1993 dans le seul but d'y placer ces titres. S'ils souhaitent conserver les avantages fiscaux procurés par leur plan après le remboursement de l'emprunt Balladur, ils devront encore attendre un an avant de récupérer leur épargne.

Problème : si vous êtes dans ce cas et que vous privilégiez la sécurité, vous ne pourrez investir en sicav monétaires ou obligataires les sommes qui vous seront remboursées car ces titres ne sont pas éligibles au PEA...

Sauf à envisager de détenir des liquidités non rémunérées pendant un an, deux solutions s'offrent à vous :

– placer les nouveaux capitaux disponibles en actions françaises, cotées ou non, en actions de sicav détenant au moins 60 % d'actions françaises ou en parts de fonds communs de placement investis à hauteur de 75 % minimum en actions françaises. Inconvénient : vous encourez un risque en capital, ce qui n'était pas le cas avec des titres de l'emprunt Balladur conservés jusqu'à leur terme. Pour séduire les épargnants recherchant une certaine sécurité, la plupart des banques commercialisent donc des produits éligibles au PEA garantissant de retrouver à l'échéance prévue son capital augmenté d'un intérêt minimal et d'une indexation sur les performances de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris. Toutefois, le coût de cette garantie diminuera la performance finale si la Bourse s'est bien comportée sur la période...

– retirer votre épargne du PEA. Cela revient à le clore et donc à renoncer à l'exonération d'impôt sur le revenu prévue au terme de cinq ans sur les produits acquis. En effet, lorsque la clôture du plan intervient entre la troisième et la cinquième année, les gains nets réalisés depuis l'ouverture du plan sont taxés au taux de 20,9 % si le montant des cessions de valeurs mobilières de l'année augmenté de la valeur du PEA dépasse le seuil de cession fixé à 100 000 francs pour l'année 1997.

Laurent Edelmann

DÉPÊCHES

■ **PEA** : selon une enquête de la Banque de France, l'encours moyen d'un plan d'épargne en actions s'élevait à 79 000 francs au 31 décembre 1996, contre 66 000 francs un an auparavant. Le nombre de PEA se situait à 2,6 millions pour un encours global de 209 milliards de francs, dont 36,2 milliards en emprunts Balladur, 84,1 milliards sous forme d'actions en direct et 88,4 milliards en Opcvm d'actions.

■ **GESTION SPÉCULATIVE** : pour le deuxième mois consécutif, selon l'agence Tass Management, les gestionnaires de fonds de *futures* (contrats à terme) spécialisés sur les devises ont obtenu les meilleures performances de cette catégorie de placements à risque.

هكذا من الاصل

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	13-06-97	Diff.
Coflexip	342	-0,87?
Elf Aquitaine	651	[illegible]
Esso	540	-1,45?
Total	566	+0,35?
Elyo	320	-0,46?

PRODUITS DE BASE

	13-06-97	Diff.
Air Liquide	960	+2,07?
Eramet	282,30	[illegible]
Gascogne (B)	478,30	-4,38?
Metaleurop	77,50	+9,15
Pechiney	214	+5,28?
Rhone Poulenc A	204	+1,49?
Rochette (La)	24,50	-3,16
Usinor Sacilor	99,10	+3,12?
Vallourec	369	+2,09?
CFF.(Ferrailles)	380	+0,79
Oxyg.Ext-Orient	5120	-1,35?

CONSTRUCTION

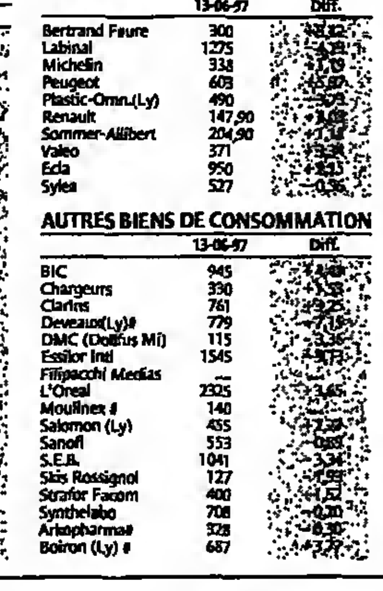
	13-06-97	Diff.
Bouygues	523	+0,77
Ciments Fr.Priv.B	206,90	-0,28
Colas	800	-1,23
Eiffage	302	-2,58
GTM-Entrepose	296,30	-4,11
Imetal	798	-0,86
Lafarge	390,90	+0,25
Lapeyre	369	+2,50
Saint-Gobain	850	+3,65?
SGE	120	-4,76?
Vicat	528	+3,83?

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	13-06-97	Diff.
Alcatel Alsthom	665	+3,58?
Carbone Lorraine	1310	+2,34?
CS Signaux(CSEE)	232,70	+5,15
Dassault-Aviation	1069	-0,18?
Dassault Electro	510	-3,22?
De Dietrich	269	+7,80?
Fives-Lille	429,30	-2,49?
Intertechnique	1215	+3,64?
Legrand	1080	+3,34
Legris Indust.	280	-0,28?
Sagem SA	2852	-1,65
Sat	1550	[illegible]
Schneider SA	321	+4,73
SFIM	850	-6,79?
Sidel	435	-0,68
Thomson-CSF	157,90	-3
Zodiac ex.dt divid	1521	[illegible]
Machines Bull#	48,45	+1,14
CNIM CA#	223	-3,71?
Faiveley #	251	-3,46
Gebo Industries #	965	-0,51
GFI Industries #	857	-0,34
HIT Ly #	398	+3,39
Manitou #	751	-6,93?
Mecatherm	1553	+1,17?
NSC Schlum. Ny	759	-0,13
Radiall #	660	-2,28?
Sediver	131,10	-2,26?

Les financières et la distribution en vedette

UNE VAGUE DE HAUSSES a déferlé cette semaine sur l'ensemble des places internationales. A Paris, il y a huit jours, le marché avait déjà pris les opérateurs à contre-pied en effectuant une remontée mémorable (+5,24 %). Sans être d'une telle ampleur, la progression des valeurs françaises *cette semaine mérite d'être* saluée d'autant plus que, lundi 9 juin, la demande française d'un délai de réflexion sur le pacte de stabilité européen avait sérieusement entamé l'optimisme des investisseurs. En cinq séances, l'indice CAC 40 a finalement gagné 3,28 % à 2 808,52 points – nouveau record de clôture – portant ses gains à 21,2 % depuis le début de l'année.


VALEURS

Les valeurs de la distribution ont été très entourées, les investisseurs misant toujours sur une relance de la consommation. Pinault Printemps Redoute affiche l'une des meilleures performances de la semaine avec un gain de 8,17 % à 2 845 francs, son plus haut niveau de l'année. Carrefour termine la semaine à son plus haut niveau historique – 4 285 francs, +7,66 % par rapport au vendredi 6 –, ce qui selon les intervenants traduirait l'intérêt porté au titre par les investisseurs américains après l'organisation d'une tournée de présentation du groupe aux Etats-Unis. Toutes les valeurs de la distribution n'ont pas évolué avec le même bonheur : Casino termine la semaine sur un repli de 1,60 %, à 283,10 francs, et Castorama perd 2,98 %, à 815 francs. Promodès est resté stable, ne gagnant que 1 franc à 2 175 francs.

Les valeurs sensibles à la hausse du dollar ont *gagné du terrain dans le sillage du billet vert*, à l'exception des valeurs pétrolières qui sont restées stables, notamment en raison de la baisse du brut. Elf Aquitaine n'a pas varié d'un centime à 651 francs, nullement affectée par les événements du Congo, l'extraction s'effectuant en mer. Total s'est apprécié de 2 francs à 566 francs.

Accor, qui travaille depuis janvier à une modification de l'ensemble de ses structures, a annoncé vendredi, après la clôture, sa nouvelle organisation dans l'hôtellerie, un de ses quatre grands métiers avec les agences de voyages, la location de voitures et les titres de services. L'action, qui avait vivement progressé au cours de la semaine précédente, n'a gagné en cinq séances que 0,91 % à 887 francs, à quelques francs de son record annuel.

Aux automobiles, Renault, qui avait mal commencé la semaine dans l'attente de l'assemblée générale qui a débuté après la clôture du marché mardi, s'est repris au fil des séances pour s'inscrire vendredi en hausse de 8,04 % à 147,90 francs. Une étude indépendante a été demandée sur une alternative possible à la fermeture de l'usine de Vilvorde.

Les valeurs bancaires, dans le sillage des taux, ont été à la fête alors que le secteur dans son ensemble avait cédé du terrain huit jours auparavant, dans la crainte d'un gel des restructurations et privatisations. Le certificat du Crédit lyonnais a repris 6,17 % à 241 francs, la BNP a gagné 4,78 % à 238,90 francs. A 640 francs, la Société générale n'a progressé que de 2,56 % et Paribas s'est appréciée de 6,89 % à 390,90 francs.

Les valeurs de l'armement n'ont pas véritablement fait d'étincelles : Lagardère a gagné 10 centimes à 172,60 francs, Dassault Electronique a perdu 3,23 % à 510 francs et Thomson-CSF, 3 % à 157,90 francs.

Eurotunnel s'est inscrit vendredi en clôture en hausse de 5,74 % à 6,45 francs. Patrick Ponsolle, président d'Eurotunnel, a demandé au Stock Exchange de Londres et à la Commission des opérations de Bourse (COB) de suivre l'évolution du titre, qui risque d'être soumis à de fortes turbulences avant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, prévue pour le 10 juillet. Les actionnaires devront se prononcer sur la restructuration financière proposée par la direction et les banques créancières.

François Bostnavaron

AUTOMOBILE

	13-06-97	Diff.
Bertrand Faure	300	+8,82?
Labinal	1275	-4,21?
Michelin	338	+1,19?
Peugeot	603	+5,87?
Plastic-Omn.(Ly)	490	-3,93?
Renault	147,90	+8,04?
Sommer-Allibert	204,90	+1,14?
Valeo	371	+3,34?
Ecia	950	+2,15?
Sylea	527	-0,56

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	13-06-97	Diff.
BIC	945	+4,49?
Chargeurs	330	+1,53?
Clarins	761	+9,25?
Deveaux(Ly)#	779	+7,15?
DMC (Dollfus Mi)	115	-3,36
Essilor Intl	1545	+3,13?
Filipacchi Medias	—	[illegible]
L'Oreal	2325	+3,45
Moulinex #	140	[illegible]
Salomon (Ly)	455	+2,28?
Sanofi	553	-0,55?
S.E.B.	1041	-3,34
Skis Rossignol	127	-1,93?
Strafor Facom	400	+1,52
Synthelabo	708	-0,20
Arkopharma#	328	-0,30
Boiron (Ly) #	687	+3,27?
Devanlay	—	[illegible]
Gautier France #	256	-1,15
Guerbet	227	+3,03?
Hermes internat.1#	568	-0,35
Info Realite #	230,20	+0,34
Pochet	747	-0,40
Reynolds	367	+1,94
Robertet #	1235	-3,13
Smoby (Ly)#	624	+0,64
Virbac	577	+3,03?

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	13-06-97	Diff.
Bongrain	2190	-0,45
Danone	986	+5,34?
Eridania Beghin	881	+1,14?
Fromageries Bel	4305	-1,93
LVMH Moet Hen.	1548	+4,66?
Pernod-Ricard	312,10	+3,24?
Remy Cointreau	145,90	+1,31?
Saint-Louis	1332	-0,61?
SEITA	194	-2,51
Brioche Pasq.(Ns)	665	+1,52
L.D.C.	1040	-2,34?

DISTRIBUTION

	13-06-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	578	-3,18?
Carrefour	4285	+7,66
Casino Guichard	283,10	-1,59?
Castorama Dub.(Li)	815	-2,97?
Comptoirs Mod.	2791	-3,75
Damart	4550	-0,21
Galeries Lafayette	2400	+6,66
Groupe Andre S.A.	515	+0,38
Guilbert	909	-9,29
Guyenne Gascogne	1900	+1,06
Pinault-Print.Red.	2845	+8,17
Primagaz	551	-3,33
Promodes	2175	+0,04?
Rexel	1710	+0,17
Monoprix	267	+7,22?
But S.A.	336	+8,94?
Grandoptic.Photo #	861	+0,81?
IMS(Int.MetalSer)#	853	-2,51
Manutan	438	+0,52
Rallye(Cathiard)Ly	243	+2,53
Rubis et Cie #	158	+1,93?

AUTRES SERVICES

	13-06-97	Diff.
Accor	887	+0,91
Axime	630	-6,80?
BIS	490,10	+0,02
Canal +	1030	-1,15?
Cap Gemini	333	-2,34
Cipe France Ly #	750	+1,35
Club Mediterranee	435	-0,91
Dassault Systemes	387	+1,84
Degremont	425	-3,40
Eaux (Cie des)	756	+3,27?
Euro Disney	9,15	+1,10?
Europe 1	1132	-5,50
Eurotunnel	6,45	+5,73
Gaumont #	440	+0,25
Havas	421,80	+3,12
Havas Advertising	650	-1,51
Infogrames Enter.	759	-3,92
Lyonnaise Eaux	571	+4,39
NRJ #	847	-0,35
Pathe	1384	+2,21
Publicis #	585	+3,17
S.I.T.A	1138	+0,61?
Sodexho Alliance	2897	-0,10
Spir Communication	460	+1,09
Technip	614	+3,71?
G.T.I (Transport)	220	[illegible]
Louvre #	221,50	+0,22?
Sligos	800	-5,88
Altran Techno. #	1959	+6,35
Assystem #	319,80	-7,89
Fraikin 2#	366	-2,40
Groupe Partouche #	405	+1,50
M6-Metropole TV	571	+2,88
Norbert Dentres.#	810	+1,25
Sogeparc (Fin)	830	+9,92
TF1-1	545	-0,90

IMMOBILIER

	13-06-97	Diff.
Bail Investis.	775	-2,02?
Finextel	110	-1,25
G.F.C.	532	-2,56
Immeubl.France	366	-0,54
Klepierre	823	-0,84
Rue Imperiale(Ly)	5600	+3,70
Sefimeg CA	391,40	-2,39
Silic CA	574	+0,45
Simco	480	-1,63
UIF	422	-0,78?
Uniball	553	-4,49
Fonciere (Cie)	581	+0,17
Fonciere Euris	270	+1,65?
Fonc. Lyonnaise #	725	-1,22
Foncina #	485,20	—
Imm.Plaine Monc.	230	+7,76
Im.Marseillaise	8100	+3,84?
Frankoparis #	78	-7,74
Immob.Batibail Ny#	241	+0,41
Immob.Hotel. #	49	+4,25

SERVICES FINANCIERS

	13-06-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	181,40	+5,46
Axa	368,30	+6,59?
Bancaire (Cie)	710	+3,34
B.N.P.	238,90	+4,78
C.C.F.	244	+0,82
Cetelem	677	-0,44
CPR	430,60	-0,30
Cred.Fon.France	65,20	-1,65
Credit Lyonnais CI	241	+6,16
Credit National	316	+0,63?
Dexia France	575	+1,76
GAN	116,10	-2,43?
Interbail	220	-3,93
Locindus	850	+0,35?
Paribas	390,90	+6,89
SCOR	236	+1,72
Selectibanque	66,50	-5
Societe Generale	640	+2,56
Sophia	221	-0,89
Suez	296,40	+3,63
UFB Locabail	518	-0,57
UIS	205	+0,98
Union Assur.Fdal	657	+3,30
Via Banque	165,10	-5,38
Worms & Cie	355	-2,89
France S.A	1161	+0,42
Immobanque	655	+1,23
SAFR #	—	—
Cardif SA	685	+12,29
C.A. Paris IDF	769	-1,02
Factorem	662	-1,19
Fructivie	580	-5,69?
I.C.C.	136	-0,58
Union Fin.France	659	-1,34

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	13-06-97	Diff.
Bollore Techno.	723	-0,55
Cerus Europ.Reun	30,50	-1,13
CGIP	1654	-1,54
Christian Dior	950	+2,15
Dynaction	143	-2,05
Eurafrance	2395	+0,63
Fimalac SA	510	+1,19?
Gaz et Eaux	2542	+1,88
Lagardere	172,60	+0,05?
Lebon	218,40	+3,01
Marine Wendel	604	-0,82
Nord-Est	127,80	-0,31
Salvepar (Ny)	414	-0,48
Acmer	—	—
Albatros Invest	155,10	+0,06
Burelle (Ly)	252,30	-2,99
Carbonique	10360	+0,48
Centenaire Blanzy	461,10	+0,25
F.F.P. (Ny)	235,10	-2,21
Finaxa	313	+6,46
Francarep	—	—
Invest.(Ste Cie.)	—	—
Sabeton (Ly)	828	-4,93
Finatis(ex.Locain)	165,90	-0,59
Montaignes P.Gest.	2700	-0,36
Siparex (Ly) #	119,10	-3,17

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 6 juin

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,69 %, sur 1 an : 3,02 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
NATWEST COURT TERME	NATWEST	1	0,85?	11	3,53	1899,22
IENA PERFORMANCE 3	BFT	2	0,84	3	3,75?	12396,69
ECUREUIL EXPANSION	ECUREUIL	3	0,84	5	3,59	82563,84
UNION PLUS	CIC BUE	4	0,84	12	3,52?	181495,37
PRIMACIC	CIC PARI	5	0,83?	16	3,38?	1261282
ABSOLU VEGA	VEGA FIN	6	0,83	15	3,51?	11924,43
ORSAY SECURITE	ORSAY	7	0,83	9	3,54	10471,19
BTP TRESORERIE	B BTP	8	0,83	6	3,56	46536,99
GP CASH	SMC	9	0,82	10	3,53	148065,92
FIMATRESORERIE	FIMAGEST	10	0,82	20	3,48	18431,34
PLACEMENTS MONETAIRE	NSM	11	0,82	8	3,54	1116478,04
NATWEST JOUR	NATWEST	12	0,82	14	3,51?	1765,85
DEMACHY +	DEMACHY	13	0,82	7	3,56	2002,49
BFT SECURITE PREMIERE	BFT	14	0,82	17	3,50	1777,36
SANPAOLO INSTITUTIONS	SANPAOLO	15	0,81	40	3,43	10827,03
DB CASH	DEUTSCHB	16	0,81	21	3,48	16722,98
BIP COURT TERME	BIP	17	0,81	23	3,46?	117793,13
CENTRALE MONETAIRE	CCR	18	0,81	28	3,46	24738,87
CITI-MONETAIRE PLUS	CITIBANK	19	0,81	29	3,46	109642,81
DIADEME JOUR	L.B.	20	0,81	30	3,46	3251359,20
BFT SECURITE 2	BFT	21	0,81	4	3,64?	1887,35
ABF-MJ	ABF	22	0,81	25	3,46	1834,43
CDC MONETAIRE	CDC GEST	23	0,80	37	3,43	18962,66
ECOFI-CASH	ECOFI FI	24	0,80	26	3,45	276638,17
VEGA SECURITE	VEGA FIN	25	0,80	36	3,44	18096,95
INDOSUEZ EUROPIBOR	INDOSUEZ	26	0,80	24	3,46	97611,40
CPR CASH	CPRGESTI	27	0,80	35	3,45	97894,13
VALCOMEX SECURITE JOUR	BFCE	28	0,80	33	3,45	187581,13
MULTIVAL (D)	CFCM NOR	29	0,80	19	3,49	19649,41
MULTIVAL (C)	CFCM NOR	30	0,80	18	3,49	20223,46
ATLAS COURT TERME	ATLAS	31	0,80	27	3,46	15643,69
STATERE	BGP	32	0,80	42	3,42	21414,55
ARCADE	BIMP	33	0,80	46	3,40	1545598
MONEPLUS	SG	34	0,79	34	3,45	104041,48
REAL MONETAIRE	SOFIDEP	35	0,79	58	3,37	1031,05
VALUNION	CIC BUE	36	0,79	54	3,37	49691,80
TCN PREMIERE	MASSONAU	37	0,79	31	3,45	1819,86
MONE-TIOP	B PARIBA	38	0,79	56	3,37	547558,09
PLACEMENTS TRESORERIE	NSM	39	0,79	59	3,37?	1362175,51
FIMASECURITE (C)	FIMAGEST	40	0,79	38	3,43	1262,05
FIMASECURITE (D)	FIMAGEST	41	0,79	39	3,43	1091,84
ORSAY JOUR	ORSAY	42	0,79	74	3,32	1896,56
NATWEST INSTITUTIONNELS	NATWEST	43	0,78?	41	3,42	561063,23
FEDERAL TRESORERIE	FEDFIN	44	0,78?	—	[illegible]	10167,31
OPTION SECURITE	BRED	45	0,78	64	3,35	192693,87
PENSION TMP -3/32	GERER CO	46	0,78	68	3,33?	875825,81
AGF SECURITE	AGF	47	0,78	65	3,35	11079,99
MIDLAND TRESORERIE	MIDLAND	48	0,78	44	3,41	91772,54
JJ CENTRE	CFCM CEN	49	0,78	49	3,39	348553,58
CDC ARBITRAGES	CDC GEST	50	0,78	22	3,47	106219,24
TRESORYS	SOGEPOST	51	0,78	89	3,25	266093,05
LOCALYS PREMIERE	CLF BANQ	52	0,78	45	3,41	53052,18
ABF MA6	ABF	53	0,78	81	3,30	2080,78
FINORD PLUS	CDT NORD	54	0,78	43	3,42	934979,92
EFI-PERFORMANCE	CCCC	55	0,77	52	3,39	2046,24
ALFI TIOP	ALFI GES	56	0,77	32	3,45	91844,98
VALEURS MONETAIRES	DEMACHY	57	0,77	78	3,31?	228582,05
BARCLAYS INSTITUTIONS	BARCLAYS	58	0,77	57	3,37	759323,79
CARDIF TRESORERIE	CARDIF	59	0,77	63	3,35	83969,78
CPR MOBITERME	CPRGESTI	60	0,77	47	3,40	19530,43
AGF MONETAIRE	AGF	61	0,77	66	3,34	1016,97
GESTION INVESTICOURT	INDOSUEZ	62	0,77	73	3,32	18834,38
AXA COURT TERME (C)	AXA	63	0,77	50	3,39	10869,30
AXA COURT TERME (D)	AXA	64	0,77	51	3,39	10477,18
PHENIX SECURITE (C)	PHENIX	65	0,76	76	3,32	8071,69
PHENIX SECURITE (D)	PHENIX	66	0,76	77	3,32	7305,18
CPR MONETAIRE	CPRGESTI	67	0,76	98	3,23	16746,35
INVESCO TRESORERIE	INVESCO	68	0,76	—	[illegible]	1013,06
MONEPRIME (D)	B PARIBA	69	0,76	79	3,30	157664,36
MONEPRIME (C)	B PARIBA	69	0,76	79	3,30	157664,36
FIMAGARANTIE	FIMAGEST	71	0,76	72	3,32	19013,47
CPR MOBIDIV	CPRGESTI	72	0,76	1	4,76	94001,46
TRESORICIC	CIC PARI	73	0,76	83	3,29	177262,47
SOPRANE J	BACOT	74	0,76	71	3,32	47328
MORGAN COURT TERME	JP MORGA	75	0,75	107	3,21	25523,75
BTP MONECOURT	B BTP	76	0,75	62	3,36	19438,31
GESTION PIBOR	INDOSUEZ	77	0,75	92	3,25	19915,63
SEQUIN	BGP	78	0,76	67	3,33	#5883,18
SBS FRANCE TRESORERIE	SBS VF	79	0,75	55	3,37	348,37
PARTNER REGULARITE	LA MONDI	80	0,75	88	3,27	912,70
MIDLAND PROTECTION	MIDLAND	81	0,75	48	3,40	18555,07
ARBITRAGES SECURITE	BQ TRANS	82	0,75	84	3,28	17774,93
STRATEGE	CCF	83	0,75	111	3,20	29508,48
STATE STREET TRESORERIE (C)	STATE ST	84	0,75	108	3,20	1387,99
VIA COURT TERME (D)	VIA BANQ	85	0,75	105	3,21	4719,59
VIA COURT TERME (C)	VIA BANQ	85	0,75	105	3,21	4719,59
CHATEAUDUN COURT TERME	CPRGESTI	87	0,75	91	3,25	94799,56
STATE STREET TRESORERIE (D)	STATE ST	88	0,75	109	3,20	1311,24
MONEDEN	BRED	89	0,75	121	3,17	92162,32
ESCAVAL	ESCOMPTE	90	0,75	93	3,24	123679,36
ENTREPRISE COURT TERME	B PARIBA	91	0,75	101	3,23	321551,53
BRED INSTITUTIONS (C)	BRED	92	0,74	113	3,19	89714,22
BRED INSTITUTIONS (D)	BRED	93	0,74	112	3,19	79958,23
OUESTAR TRESORERIE	CFCM LOI	94	0,74	85	3,28	133524,27
OPTI OUEST	BP OUEST	95	0,74	96	3,23	656810,40
BIP CAP 3 MOIS	BIP	96	0,74	82	3,29	2062,63
FONSICAV	CDC TRES	97	0,74	99	3,23	19606,25
OFIMA TRESOR	OFIVALMO	98	0,74	103	3,22	19226,36
FRUCTI-J	CCBP	99	0,74	119	3,18	623964,09
UNISECURITE	SANPAOLO	100	0,74	122	3,17	197356,10
HERVET PLUS (D)	HERVET	262	0,61	272	2,66	8579,42
RHONE +X COURT TERME (C)	BP LYON	263	0,61	265	2,67	1925,07
NATWEST MONETAIRE (C)	NATWEST	264	0,61	252	2,69	1257,67
RHONE +X COURT TERME (D)	BP LYON	265	0,61	264	2,67	1761,98
NATWEST MONETAIRE (D)	NATWEST	266	0,61	253	2,69	1215,55
CITI-VALOR (C)	CITIBANK	267	0,61	269	2,66	18754,31
CITI-VALOR (D)	CITIBANK	267	0,61	269	2,66	18754,31
OUESTAR COURT TERME (D)	CFCM LOI	269	0,60	258	2,69	16226,13
OUESTAR COURT TERME (C)	CFCM LOI	270	0,60	257	2,69	17482,52
SNVB MONETAIRE (C)	SNVB	271	0,60	266	2,67	9156,59
SNVB MONETAIRE (D)	SNVB	272	0,60	267	2,67	8067,70
LATITUDE (C)	SOGEPOST	273	0,60	261	2,68	148,26
CARDIF MONETAIRE (C)	CARDIF	274	0,59	273	2,62	201,35
BRO-SECURITE (D)	BRO	275	0,59	279	2,59	16515,77
BRO-SECURITE (C)	BRO	276	0,59	280	2,59	17405,98
SECURICIC (D)	CIC PARI	277	0,59	290	2,56	2151,89
SECURICIC (C)	CIC PARI	278	0,59	289	2,56	2276,80
NATIO SECURITE	BNP	279	0,59	224	2,83	11422,41
PYRAMIDES COURT (C)	VERNES	280	0,59	291	2,56	48842,96
PYRAMIDES COURT (D)	VERNES	281	0,59	292	2,56	43203,76
INVESTSECURITE COURT TERME C	CFCM MED	282	0,59	275	2,61	3417,30
LION 20000 (C)	CL	283	0,59	287	2,57	17137,34
LION 20000 (D)	CL	284	0,59	288	2,57	16439,29
INVESTSECURITE COURT TERME D	CFCM MED	285	0,59	278	2,60	3113,77
UNI-ASSOCIATIONS	CNCA	286	0,58	268	2,66	120,56
CARDIF MONETAIRE (D)	CARDIF	287	0,58	274	2,61	196,68
EFICOOP SICAV (C)	CCCC	288	0,58	276	2,61	1891,68
EFICOOP SICAV (D)	CCCC	288	0,58	276	2,61	1891,68
SEPTENTRION COURT TERME	BP NORD	290	0,58	309	2,39	189,91
ACTI REGULIERE	GERER CO	291	0,58	294	2,52	1974,40
ECUREUIL DISTRIMONETAIRE	ECUREUIL	292	0,57	293	2,55	10215,34
PRIVASSOCIATIONS (C)	BIMP	293	0,57	307	2,42	38756,19
PRIVASSOCIATIONS (D)	BIMP	294	0,57	308	2,42	37148,06
ECUREUIL MONETAIRE (C)	ECUREUIL	295	0,57	281	2,58	13013,58
ECUREUIL MONETAIRE (D)	ECUREUIL	296	0,57	282	2,58	12393,78
FINORD SECURITE (C)	CDT NORD	297	0,57	285	2,57	21364,77
FINORD SECURITE (D)	CDT NORD	298	0,57	286	2,57	20426,19
TOPCASH (D)	CPRGESTI	299	0,57	283	2,58	1683,89
TOPCASH (C)	CPRGESTI	299	0,57	283	2,58	1683,89
SECURITA	DEMACHY	301	0,57	299	2,49	47778,78
ORSAY COURT TERME	ORSAY	302	0,57	300	2,48	1561,48
CAPIMONETAIRE (D)	SG	303	0,56	310	2,39	369,25
BICS MONETAIRE (D)	ECOFI FI	304	0,56	295	2,52	1567,19
BICS MONETAIRE (C)	ECOFI FI	305	0,56	296	2,52	1833,87
CAPIMONETAIRE (C)	SG	306	0,56	311	2,59	409,23
PROVENCE COURT TERME	HOTTINGU	307	0,56	303	2,47	52223,33
ECUREUIL TRESORERIE (C)	ECUREUIL	308	0,56	301	2,48	319,72
JPM COURT TERME	B JOIRE	309	0,56	304	2,47	14124,95
FRUCTI-ASSOCIATIONS (C)	CCBP	310	0,55	315	2,36	45,95
ECUREUIL TRESORERIE (D)	ECUREUIL	311	0,55	302	2,48	307,30
BIP SECURITE (D)	BIP	312	0,54	305	2,45	1944,57
BIP SECURITE (C)	BIP	313	0,54	306	2,45	2116,41
SECURI-TAUX	LEGAL FR	314	0,54	314	2,37	1830,19
SB SECURITE (C)	CIC SB	315	0,53	312	2,38	1619,09
SB SECURITE (D)	CIC SB	316	0,53	313	2,38	1573,35
FRUCTI-ASSOCIATIONS (D)	CCBP	317	0,53	316	2,36	41,89
NATIO MONETAIRE (D)	BNP	318	0,53	317	2,35	5250,08
NATIO MONETAIRE (C)	BNP	319	0,53	318	2,35	5463,97
HAUSSMANN PIBOR (D)	WORMS	320	0,53	171	3,05	931,73
HAUSSMANN PIBOR (C)	WORMS	321	0,52	170	3,06	1272,04
LEUMI COURT TERME (D)	CDT MUTU	322	0,52	321	2,26	15146,06
LEUMI COURT TERME (C)	CDT MUTU	323	0,52	322	2,25	16542,41
DRYADE (D)	BGP	324	0,51	324	2,25	6672,23
DRYADE (C)	BGP	325	0,51	323	2,25	6887,25
CREDIT MARITIME SECURITE (D)	CDT MARI	326	0,51	319	2,28	1719,03
CREDIT MARITIME SECURITE (C)	CDT MARI	326	0,51	319	2,28	1719,03
MONE OUEST (C)	BP OUEST	328	0,47	325	2,14	168,54
MONE OUEST (D)	BP OUEST	329	0,47	326	2,14	159,55

Les encours des sicav monétaires globalement stables

ATTENDUE après la baisse du rendement des sicav monétaires, la décrue de l'encours de ce qui fut le placement favori des Français reste modeste. Selon Fininfo, il s'établissait à 836,9 milliards de francs à la fin de mai. Sur un an, l'épargne collectée sur les sicav monétaires a reculé de plus de 15 %. Mais cette chute semble stoppée : si depuis le début de l'année l'actif des sicav monétaires s'inscrit en très légère diminution (– 0,06 %), il est en progression de 1,07 % sur un mois.

« *Globalement, l'encours de nos sicav de trésorerie est stable depuis le début de l'année, mais les investisseurs arbitrent entre nos différents produits* », observe Véronique Bats, responsable de la gestion de taux à la Société générale. « *Certains épargnants continuent d'utiliser les sicav monétaires non pas pour leur épargne de précaution, mais comme un placement à long terme. Il faut les convaincre de sortir de ces produits* », analyse Jacques Ducrocq, directeur du marketing à la Caixa Bank.

En revanche, à La Poste, on assiste à une décollecte forte sur les sicav monétaires destinées à un large public. « *Cette désaffection se fait au profit du Livret d'épargne populaire, du plan épargne-logement et de l'assurance-vie* », mesure-t-on chez l'établissement public. Le Crédit du Nord constate, lui, un recul de plus de 5 %. « *Beaucoup de particuliers ne se donnent plus la peine de placer leurs excédents de trésorerie sur des produits qui leur rapportent moins de 3 %, et ils laissent plus facilement des sommes importantes sur leur compte courant* », estime-t-on chez Etoile Gestion, une filiale du Crédit du Nord.

Orsay Sécurité, sicav de la banque d'Orsay, a ainsi collecté environ 600 millions de francs depuis janvier. « *Nous avons profité de la bonne place de notre fonds dans les classements* », se satisfait Jean Rozire, son gestionnaire. Quelques trésoriers d'entreprise, d'autre part, profitant des brèves tensions sur les taux courts français, ont directement acheté des certificats de dépôt. Ces mouvements sur les taux ont d'ailleurs été mis à profit par certains gestionnaires de sicav monétaires. « *Nous avons été actifs pendant la campagne électorale et nous avons rallongé la durée de vie de nos investissements* », raconte Denis Flachaire, gestionnaire d'Ecureuil Expansion. Mais les brèves tensions sur les taux ne devraient avoir qu'un impact limité sur le rendement des sicav monétaires. Ces produits ne rapportent plus qu'un peu plus de 3 % en moyenne sur un an, contre 3,40 % au début de l'année.

Joël Morio

هكذا من الأصل

Les places financières parient sur un accord à Amsterdam

Le franc, déstabilisé lundi et mardi après que le gouvernement français eut demandé un délai de réflexion pour évaluer le pacte de stabilité budgétaire, s'est nettement redressé en fin de semaine face à la monnaie allemande

La demande formulée par le gouvernement français, lundi 9 juin, d'un délai de réflexion avant de ratifier le pacte de stabilité budgétaire a provoqué des remous sur les marchés financiers européens, qui ont vu là une menace pour la construction monétaire. Le franc est tombé jusqu'à 3,3845 francs pour 1 deutschemark, son cours le plus bas depuis huit mois. L'espoir que les Quinze parviennent à un compromis dès le sommet d'Amsterdam, lundi 16 et mardi 17 juin, a réussi à ramener le calme. Le franc s'est redressé pour terminer vendredi à 3,3720 francs pour 1 mark. Mais certains experts, prudents, estiment que la déclaration de politique générale du premier ministre Lionel Jospin, jeudi 19 juin à l'Assemblée nationale, et les conclusions de l'audit des finances publiques commandé par le gouvernement pourraient entraîner de nouvelles turbulences monétaires.

HAUSSE ALERTE ? Les marchés financiers européens ont connu d'importants remous, lundi 9 et mardi 10 juin, à la suite de la demande du gouvernement français d'un délai de réflexion sur le pacte de stabilité, mais ils se sont nettement redressés en fin de semaine.

Malgré des interventions de la Banque de France, le franc a glissé mardi jusqu'à 3,3845 francs pour 1 deutschemark, son cours le plus bas depuis huit mois. Les autres devises n'ont pas été épargnées. La lire italienne s'est elle aussi repliée, cotant 992 lires pour 1 mark. L'extrême confusion de la situation et le retour des incertitudes sur le projet monétaire européen ont été immédiatement sanctionnés par les opérateurs. Ils ont acheté des deutschemarks : dans le cas où l'euro ne serait pas lancé à la date prévue, la devise allemande conserverait son statut de monnaie de référence sur le Vieux Continent.

Le mouvement est toutefois resté limité à quelques grands *hedge funds*, ces fonds spéculatifs américains réputés pour le dynamisme de leur gestion mais aussi pour leur capacité à deviner avant les autres les grandes tendances sur les marchés. En revanche, les fonds d'investissement classiques sont demeurés immobiles, continuant à parier sur la création de l'euro et maintenant en place, dans cette perspective, les capitaux qu'ils ont massivement investis depuis plus d'un an sur les marchés financiers d'Europe du Sud. Bien leur en a pris.

Hausse du Matif

130,60 le 13 juin 97 — JUIN 1997 — Source : Bloomberg

Affaibli en début de semaine par les craintes d'un échec au sommet européen d'Amsterdam sur le pacte de stabilité, le marché obligataire français s'est ensuite repris.

Car, dès mercredi, l'optimisme est revenu. L'espoir que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union allaient parvenir à un accord sur le pacte de stabilité et de croissance lors du sommet européen d'Amsterdam a ramené le calme. Les opérateurs ont pris note de la bonne volonté des partenaires européens de la France – notamment de Bonn – pour satisfaire les exigences de Paris en matière d'emploi.

Ils ont surtout été soulagés par ce qu'ils ont interprété comme un assouplissement de la position du gouvernement français. Mardi matin, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, avait affirmé que la France aurait besoin de plus d'une semaine pour évaluer le pacte de stabilité. *« Nous ne voulons pas nous contenter d'avoir deux paragraphes dans une résolution, nous demandons un vrai délai. »* Mais dans la soirée, il déclarait que le délai de réflexion pourrait prendre fin dès dimanche, à la veille du sommet d'Amsterdam.

DANS L'ATTENTE DE L'AUDIT

Selon les analystes, la pression conjuguée des marchés financiers et de ses quatorze partenaires a amené le premier ministre Lionel Jospin à infléchir son attitude. Cette concession a démontré, selon les investisseurs, l'attachement européen et le pragmatisme du nouveau gouvernement et surtout prouvé que les socialistes sont prêts à renoncer à certains engagements pris pendant la campagne électorale. Vendredi, le franc a terminé sur une note très ferme, à 3,3720 francs pour 1 mark. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a pour sa part gagné 120 centièmes en une semaine. Les taux d'intérêt à trois mois anticipés pour la fin du premier semestre, enfin, se sont détendus de 3,52 % à 3,40 %.

L'optimisme des marchés, selon de nombreux experts, est peut-être excessif. Rien d'abord ne permettait d'affirmer vendredi soir, à l'issue de la rencontre franco-allemande de Poitiers, qu'un accord allait être trouvé à Amsterdam. Rien non plus ne permettait de deviner le contenu du chapitre sur l'emploi réclamé par Paris. Or, si celui-ci se révèle vide de mesures concrètes, la réaction des alliés communistes et chevènementistes de M. Jospin pourrait être vive et la majorité parlementaire s'en trouver déstabilisée. Enfin, à plus long terme, d'autres obstacles pourraient se dresser sur la route menant à la monnaie unique. Le premier pourrait surgir dès la remise des conclusions de l'audit des finances publiques commandé par le nouveau gouvernement. Dans le cas où celui-ci ferait apparaître un dérapage du déficit – on évoque un chiffre compris entre 3,5 % et 3,8 % – et où le gouvernement choisirait de ne pas annoncer de mesures de restriction budgétaires pour le ramener à 3 %, comme l'exige le traité de Maastricht, comment réagiraient les Allemands ?

Durant la campagne, M. Jospin s'était non seulement engagé à ne pas imposer aux Français une cure d'austérité pour réduire les déficits, mais il s'était aussi déclaré favorable à un euro faible et à un gouvernement économique renforcé : autant de nouveaux sujets de conflits potentiels avec Bonn, partisan d'un euro fort, d'un respect strict des critères et inquiet à l'idée qu'une structure de décision économique trop formelle ne remette en cause l'indépendance de la future banque centrale européenne. Les prochaines semaines ne vont-elles pas révéler les divergences de fond, culturelles et historiques, qui existent entre Paris et Bonn à propos de la conception qu'ils se font de l'Union monétaire ? Les marchés ne le croient pas. Alors que jamais, sans doute, les incertitudes sur la construction européenne n'ont été aussi grandes, jamais ils n'ont été aussi confiants dans le lancement de l'euro à la date prévue. Mais, s'ils changent d'avis, la confusion monétaire viendra s'ajouter à la confusion politique.

Pierre-Antoine Delhommais

Vigueur du dollar

Alors que leurs homologues européens étaient nerveux, les marchés financiers américains se sont montrés cette semaine sereins et vigoureux. L'annonce d'une baisse de 0,1 % des ventes au détail et d'un recul de 0,3 % des prix à la production en mai a éloigné la perspective d'un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale au début du mois de juillet. Les marchés obligataires se sont fortement appréciés, le rendement de l'emprunt à 30 ans se repliant – les taux baissent quand le cours des titres monte – de 6,83 % à 6,71 %, son plus bas niveau depuis le mois de février.

La fermeté des actifs financiers américains mais aussi la conviction des investisseurs internationaux selon laquelle la future monnaie unique européenne sera une devise faible ont profité au dollar. Le billet vert a terminé la semaine sur une vive hausse, à 1,7392 deutschemark et 5,8686 francs.

Marché international des capitaux : l'Italie et les obligations à haut rendement

LE COMPARTIMENT FRANÇAIS du marché international des capitaux est à la fête. Il vient enfin d'accueillir l'Italie. De tous les pays qui lèvent des fonds en devises, c'est certainement le plus admiré dans les milieux financiers. Où qu'il se présente, quelle que soit la conjoncture, il accumule les réussites. Naguère, il concentrait son activité sur les plus grandes monnaies : dollar, deutschemark et yen, celles qui permettent de se procurer en une opération des montants très élevés. Ce faisant, il limitait le nombre de ses apparitions : une fois par trimestre en moyenne. Or, cette année, l'Italie en est déjà à son sixième emprunt international.

Ce changement de cadence n'est pas dicté par la nécessité d'emprunter davantage, mais marque la détermination des responsables de la trésorerie publique italienne de se préparer à la concurrence que se feront tous les débiteurs lorsque l'Europe sera moins morcelée qu'aujourd'hui – si toutefois la monnaie commune voit le jour. Alors, les investisseurs des pays qui auront accédé à l'euro ne seront plus tenus de privilégier dans leurs portefeuilles leurs propres fonds d'Etat ; leur choix sera plus étendu entre les obligations des différents Trésors à l'intérieur de l'Union monétaire. Pour un emprunteur, la meilleure façon de se préparer à cette éventualité est de s'adresser dès maintenant aux principaux investisseurs, ceux des pays de la zone euro (c'est la raison pour laquelle l'Italie vient de contracter son premier emprunt français quelques semaines après avoir fait ses débuts en florins néerlandais), mais aussi ceux des pays qui ne feront pas partie de l'Union monétaire et qui pourraient être plus sollicités qu'actuellement (c'est pourquoi, après plus de dix ans d'absence, l'Italie était de retour sur le marché suisse au début de juin).

A multiplier ses transactions, l'Italie en diminue nécessairement la taille. Le pays avait habitué le marché à ne jamais lever en devises moins de 1 milliard de dollars à la fois. Ses trois derniers emprunts sont tous inférieurs au minimum qu'il s'était lui-même imposé. Sa transaction française, d'une durée de dix ans, porte sur 5 milliards de francs. Elle est dirigée par la Caisse des dépôts et une banque américaine, JP Morgan. Les investisseurs qui ont acquis les obligations à leur lancement peuvent tabler sur un rendement proche de 5,89 %. Ce taux dépassait au départ de 18 centièmes de point de pourcentage la rémunération moyenne des obligations du Trésor français. Le succès de l'emprunt italien a été tel que cette marge a déjà diminué.

Plusieurs autres emprunteurs étrangers de premier plan sont prêts à émettre des obligations en francs. Il est en particulier beaucoup question de provinces canadiennes et d'établissements publics allemands. Tous sont attendus avec impatience. On a cependant quelques difficultés à imaginer que ces affaires aient un retentissement comparable à celui de l'émission italienne. Aussi, l'attention a-t-elle tendance à se porter vers une autre catégorie de débiteurs qui sont sur le point d'accéder au marché français. Il s'agit d'entreprises dont la qualité laisse actuellement à désirer sur le plan financier, mais qui ont de réelles chances de se redresser ces prochaines années.

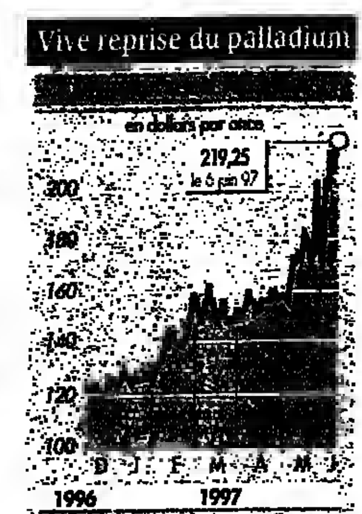
Ces entreprises doivent payer le prix fort pour emprunter sur le marché obligataire, mais elles sont prêtes à le faire, car c'est un moyen de réduire leur dépendance à l'égard des banques qui leur consentent des crédits. La première opération en francs français de ce genre devrait voir le jour sous peu pour le compte de Moulinex. D'un montant de 300 millions, elle devrait être à revenu variable, changeant tous les trois mois en fonction de l'évolution de la principale référence du marché des effets à court terme, le Pibor. A ce taux qui, vendredi, se situait à un peu plus de 3,4 % s'ajoutera une marge de 2,4 points.

Il ne surprendra personne que la direction de l'opération Moulinex ait été confiée à une banque américaine : Bankers Trust. Les intermédiaires financiers américains ont décidé de transposer en Europe leur savoir-faire dans le domaine des titres à risque élevé et à haut rendement. Ils ont commencé au mois d'avril par le compartiment du deutschemark, puis se sont tournés en mai vers celui de la livre sterling. Les souscriptions ont afflué. Les investisseurs à la recherche de rendements élevés sont de plus en plus nombreux. Il est grand temps de faire participer le compartiment français à un développement qui prend un tour vraiment international.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Vive reprise du palladium



RECORDS BATTUS pour le platine et le palladium : ces deux métaux ont été propulsés à des niveaux oubliés depuis la dernière décennie. A Londres, où ils n'en finissent pas de grimper, ils sont montés, le 6 juin, jusqu'à 497 dollars l'once pour le platine, enregistrant une hausse de 22 % sur les cours précédents. Le palladium, quant à lui, s'est envolé à 235 dollars l'once, en forte progression, si l'on se rappelle qu'en août dernier il avait du mal à aller au-delà de 125 dollars l'once.

Serait-ce que l'industrie automobile, grande consommatrice des deux métaux pour ses pots catalytiques, ou la bijouterie, qui utilise du platine, se portent mieux ? L'explication vient d'ailleurs : de Russie. Depuis le début de l'année, Moscou a entrepris de réorganiser son système d'exportation et, pour en venir à bout, gèle les sorties des deux métaux depuis les mines de Sibérie. En août 1996, un décret présidentiel a supprimé l'organisme jusqu'alors chargé des ventes des pierres et des métaux précieux. Les services assurés par le Roskomdragmet ont ainsi été transférés au ministère des finances et à celui de l'industrie. D'un centre de décision, on est donc passé à deux... Avec toute la gabegie administrative que cela entraîne. Tout à leur réorganisation, les Russes ont asséché le marché mondial, poussant du même coup les prix à la hausse.

Si la Russie assure les trois quarts de la production mondiale du palladium et le quart de celle du platine, l'Afrique du Sud produit pratiquement le reste. Et c'est au même moment que des mouvements de grève survenus dans les mines sud-africaines ont rendu la situation préoccupante.

Mais certains acteurs informés par Tokyo veulent rester optimistes : ils affirment que les Russes reviendront sur le marché international vers la fin de ce mois. Il le faudra bien, car les industriels menacent déjà de se tourner vers des métaux de substitution. C'est ce que fait, depuis quelques mois, la firme américaine General Motors, qui utilise un nouveau procédé, moins coûteux que le palladium, pour la fabrication de ses pots catalytiques.

Carole Petit

Un état de grâce généralisé propulse les Bourses à des niveaux records

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
↗ + 0,21%	↗ + 4,66%	↗ + 3,28%	↗ + 2,97%	↗ + 1,33%
20 528,35 points	7 782,04 points	2 808,52 points	4 783,10 points	3 744,44 points

LES RECORDS tombent les uns après les autres. Vendredi en clôture, Paris, Londres, Francfort et Wall Street, mais aussi Amsterdam, Copenhague, Bruxelles, Dublin, Stockholm et Zurich, ont atteint des sommets. Seule Tokyo continue de marquer le pas. Toutes les places, bien sûr, ont des raisons domestiques pour expliquer leur ascension, mais il y aussi deux dénominateurs communs, la baisse généralisée des taux d'intérêt et la vigueur du dollar.

La plus belle progression de la semaine est celle de Wall Street : cinq séances, cinq records. Et si, pour la beauté du geste, on tient compte de la séance du vendredi 6 juin, les valeurs américaines ont battu successivement six records, enfonçant les plafonds des 7 500, 7 600 et 7 700 points avant de buter vendredi en cours de séance à 7 799,68 points. Finalement, l'indice Dow Jones a terminé la semaine à 7 782,04 points, en hausse de 4,66 % (346,26 points) sur son niveau de la semaine précédente. Même l'indice composite Nasdaq a rejoint la fête, établissant un nouveau record à 1 423,03 points.

La statistique des prix à la production rendue publique vendredi, faisant état d'une baisse de 0,3 % en mai contre une hausse de 0,1 % attendue, est la dernière d'une série de nouvelles confirmant la faiblesse de l'inflation et par conséquent écartant la perspective d'un relèvement des taux par la Réserve fédérale en juillet. Cette statistique brosse un portrait pratiquement idyllique de l'économie américaine : croissance forte, chômage et inflation faibles. Ces chiffres *« rendent une hausse des taux par la Fed vraiment difficile »*, a noté Bruce Bittles de la maison de courtage J. C. Bradford. Toutefois, les analystes notent que l'indice Dow Jones, qui a gagné 6,5 % sur les six dernières séances, pourrait finir par perdre un peu de son élan dans les jours à venir, butant sur des prises de bénéfices.

En Europe, la Bourse de Paris a franchi un nouveau record en clôture vendredi dans un marché actif qui minimise les facteurs d'incertitude intérieurs pour se laisser porter par un environnement international très favorable. L'indice CAC 40 a terminé la période à 2 808,52 points, soit un gain de 3,28 % en cinq séances. En cours de journée, le principal indicateur de la place parisienne a même inscrit un plus haut niveau historique à 2 811,56 points.

En dépit de ce niveau record, certains pensent que le marché parisien a encore devant lui un *« potentiel de hausse »*. Mais plusieurs économistes interrogés par Reuter n'excluent pas des trous d'air à court terme, au fil des annonces gouvernementales. Roland Gagnon, responsable de la stratégie actions chez CDC Bourse, prévoit un marché à 3 000 points à la fin de l'année mais des turbulences à plus court terme, notamment à l'occasion du discours de politique générale, jeudi 19. A ses yeux, le *« réalisme économique »* prévaudra, compte tenu des faibles marges de manœuvre monétaire et budgétaire, et l'environnement macroéconomique restera donc très favorable aux actions. *« Nous sommes revenus à un cercle vertueux de reprise de la croissance des bénéfices* [la Caisse des dépôts et consignations prévoit une hausse moyenne des bénéfices de 19 % en 1997] *dans un contexte des taux d'intérêt bas »*, ajoute Roland Gagnon.

PARI D'UNE POLITIQUE MODÉRÉE

Des facteurs techniques vont soutenir le marché en début d'été, souligne Martine Leonard, directrice de la recherche chez CIC Paris qui fait, elle aussi, le pari d'une politique économique modérée. *« Le CAC pourrait atteindre 2 900 points en juillet. Il y aura des facteurs de soutien technique : le remboursement de l'emprunt Balladur* [qui arrive à échéance le 16 juillet] *et le remploi des dividendes. Beaucoup moins de sociétés proposent le paiement du dividende en actions cette année, car elles mettent l'accent sur la valeur actionnariale »*, note-elle.

A Londres, après trois semaines de léger repli, l'indice Footsie des cent principales valeurs du Stock Exchange a repris son ascension. Il a terminé la semaine à 4 783,1 points, contre 4 645 points le vendredi précédent, soit une hausse de 2,97 %, et a établi un nouveau record absolu (en cours de séance) à 4 796 points. La Bourse de Londres a essentiellement bénéficié de l'euphorie de Wall Street. La série de statistiques économiques américaines publiées dans la semaine a montré que l'inflation était sous contrôle. Ces bonnes perspectives américaines ont presque fait oublier au marché de Londres la hausse des taux d'intérêt, décidée le 6 juin par le Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre. Cette hausse d'un quart de point à 6,50 % était, il est vrai, anticipée par le marché.

La Bourse de Francfort a trébuché en début de semaine sur les nouvelles incertitudes entourant la monnaie européenne, avant d'aller battre des records jeudi puis vendredi en clôture à 3 744,44 points. La hausse du DAX s'est limitée à 1,33 % sur cinq séances, *« les interrogations sur un report de l'euro et sur la révision du traité de Maastricht à Amsterdam ayant provoqué des remous sur les marchés des devises et aussi préoccupé les investisseurs francfortois »*, selon la Commerzbank.

Mais *« Lorsque la balance a penché à nouveau du côté des pro-euro, les actions ont repris leur course aux records soutenues par un raffermissement du dollar »*, a-t-elle ajouté. La Bourse de Tokyo devrait évoluer dans des marges étroites la semaine prochaine après une légère hausse cette semaine (+ 0,21 %) mais la volatilité de la parité dollar-yen pourrait influencer négativement la tendance.

F. Bn



DISPARITIONS

■ **ANDRÉ BALLATORE**, compagnoo de la Libération, est mort, lundi 9 juin, à La Valette-du-Var), dans sa quatre-vingt-cinquième année. Né le 7 avril 1913 à Paris, Aodré Ballatore est adjudant dans l'armée de l'air française quand éclate la seconde guerre mondiale. Il sert à Beyrouth eo 1940. En missioo en Egypte pour le compte des formatioos aériennes du Levant, il rallie, dès le 23 juin 1940, l'escadrille oumé-ro 2 des forces aériennes de la France libre (FAFL). Il est affecté, en mai 1941, au 73e squadron de la Royal Air Force. Il sera fait compagnoo de la Libératioo le 23 juin 1941. Il participe à de nombreuses opérations en Libye. En janvier 1944, il sert au groupe « Picardie », en Afrique du Nord, et à partir de novembre 1944 il est affecté, comme sous-lieuteoant, au groupe de chasse « Alsace », qui mène de nombreuses sorties en France et en Allemagne. Après la fin de la guerre, il poursuit sa carrière daos l'aviation qu'il achève avec le grade de capitaine. Croix de guerre 1939-1945, André Ballatore était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **ROBERT PÔNE**, météorologiste, pionnier de la prévisioo numérique en France et « père » des critères qui classifient les masses d'air, est mort, lundi 9 juin, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Deveno ingénieur de la météorologie en 1939, après des études universitaires en mathématiques, physique et statistiques, Robert Pône fit toute sa carrière ao service prévisions de la météorologie natiooale, puis de Météo-France. Il mit au point des méthodes d'exploitation comme les tracés de cartes d'altitude et surtout la caractérisation des masses d'air, en laissant son nom à leur classification. « Les critères de Pône », comme son ouvrage *Les Masses d'air* (paru en 1958), font toujours référence dans la communauté scientifique mondiale. Tout en continuant à diriger le service de prévisions, il contribua, jusqu'à sa retraite, en 1978, aux développements informatiques appliqués à la météorologie.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Nous ne bouderoos pas notre joie pour fêter l'arrivée de

Amandine

dans nos familles **CAPALDI, BOBIN** et **PASQUIER.**

Patrick et Tereza CINGOLANI
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marion, Blanche, Angeles,

le 16 mars 1997, à Santa fe de Bogotá.

Yoon-Jung et Edouard ULLMO
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mélanie, Ja-Young,

Paris, le 7 juin 1997.

6, rue de Castellane,
75008 Paris.

Anniversaires de naissance

– Heureux anniversaire,

grand-mère Andrée.

Claire, Sophie, Marion, Antonia, Mathilde, Laure, Victor et Adrien.

Décès

Colette MAGNY

est morte, le 12 juin 1997, à Villefranche-de-Rouergue, en luttant comme elle avait toujours lutté.

De la part de
Sa famille,
Et de tous ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Magny,
11, quai de la Gironde,
75019 Paris.

(*Le Monde* du 14 juin.)

– Catherine et Gérard Chouchan,
ses enfants,

Nathalie Chouchan et Frank Burbage,
Pierre Chouchan,
Agathe Chouchan,
ses petits-enfants,

Marianne et Julie Burbage,
ses arrière-petites-filles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne MONNEROT,
née LE FLOHIC,

survenu le 8 juin 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

6, rue Auguste-Maquet,
75016 Paris.

– Mme Nicole Peyret,
son épouse,
Nicolas Peyret,
Béatrice et Frédéric Peyret-Vignals,
ses enfants,
Martin, Amélie, Héloïse et Baptiste,
ses petits-enfants,
Ses parents,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel PEYRET,

survenu le 11 juin 1997, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 juin, à 15 h 45, en l'église Saint-Rémy-l'Honoré (Yvelines).

11, rue de la Lombarderie,
78690 Saint-Rémy-l'Honoré.
13, place des Lices,
56000 Vannes.

– Mme Odette Pluchet,
son épouse,
M. et Mme Hammadi Chakroun,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Pluchet
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger PLUCHET,

son époux, leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père,

survenu à Paris, le 7 juin 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Il a souhaité donner son corps à la médecine. Pour respecter sa volonté, il n'y aura pas d'obsèques.

240, rue de Belleville,
75020 Paris.

– Mme Marthe Sarrut,
son épouse,
M. et Mme Jean Bousquet,
M. et Mme Marc Habib,
ses enfants,
Guillaume et Jessica Bousquet,
Agathe Grandval et Blaise Basara,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André SARRUT,

survenu en son domicile, le 13 juin 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 juin, à 15 heures, au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Bagneux.

19, rue de l'Yvette,
75016 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 15 juin 1994, un homme de qualité

Ajax Jean
de COURTEMANCHE,
marquis de LACLEMANDIERE,
secrétaire général de l'UFOD

nous quittait.

Micheline Couture,
sa femme,
Sa famille,
Ses amis,
Ses anciens élèves,
Tous ceux qui l'ont connu et aimé
vous demandent d'avoir une pensée pour lui.

« D'abord continuer,
ensuite, commencer. »
J. Williams.

82, rue Charles-Laffitte.
92200 Neuilly.

– Pour

Monique EMORINE

absente depuis le 16 juin 1984.

« Tout ce que tu as connu,
Je te l'écrirai pour te le rappeler.
Avec des lettres,
Et alors, toi aussi,
tu me diras tout le passé. »
D'après Hölderlin.
(« Diotime », *De l'au-delà.*)

– Le 16 juin 1989, à Bastia

Michel FABRIKANT

quittait les siens et ses nombreux amis.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 16 juin 1996,

Hervé KEROUAS

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Jamal,

tu nous quittais, le 16 juillet 1996.

Un monument, « La tête de cheval d'Antinoüs », réplique d'une sculpture se trouvant à la Villa Médicis, a été élevé au cimetière des Batignolles, à l'endroit où tu reposes.

Même si je n'ai pas pu arriver à temps pour te dire « Au revoir », sache que je n'ai jamais cessé de t'aimer.

Souvenirs

Jean-Louis FRASCA

est mort le 14 septembre 1996.

Sans raison je demeure.

Avis de recherche

– L'Association des anciens du lycée Marcelin-Berthelot de Saint-Maur (Val-de-Marne) recherche toute personne pouvant donner des informations sur le décès d'anciens élèves ou membres du personnel

« Morts pour la France ».

Adresser tout renseignement à
M. Lienze,
7, avenue de Marinville,
94100 Saint-Maur.

Conférences

JACQUES DE PANAFIEU
Rebirth et clarification du mental
Deux approches complémentaires, dans le champ de la psychothérapie et formations à ces deux approches.

Le 25 juin 1997, à 20 heures.

Au forum : 102 *bis*, rue de Vaugirard, Paris-6e, tarif : 50 francs.

Communications diverses

– **Association Zen Internationale (AZI).**

Eté 1997, du 6 juillet au 7 septembre.

Six sessions de pratique du zen. Temple de la Gendronnière, Val-de-Loire.

Rens. : AZI, 175, rue de Tolbiac, Paris-13e. Tél. : 01-53-80-19-19.

Pratique quotidienne : plus de deux cents *dojos*, en France et à l'étranger.

Brochure disponible à l'AZI.

– 14 et 15 juin, de 9 heures à 18 heures.

Portes ouvertes

à la garde républicaine, quartier des Célestins, 18, boulevard Heari-IV, Paris-4e.

Renseignements : 01-42-76-14-55.

Soutenances de thèse

– **Eric Delacour** a soutenu, le 10 juin 1997, à l'université Paris-II-Panthéon-Assas, sa thèse de doctorat en droit :

« La notion de convention de délégation de service public. Essai de définition d'une nouvelle catégorie de contrat administratif ».

Le jury, sous la présidence de M. le professeur P. Delvolvé, directeur de thèse, et composé de M. M. Long, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, et de MM. les professeurs Y. Gaudemet, F. Moderne et P. Terneyre, lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations du jury.

– **Jean-Marc Proust** soutiendra sa thèse de doctorat de lettres : **« Racisme et nationalisme dans le roman populaire français sous la IIIe République (1870-1940) »,** lundi 16 juin, 14 heures, université Paris-X-Nanterre, salle C 24.

Jury : Claude de Grève (Paris-X-Nanterre, directeur de thèse), Lise Queffélec (université de Grenoble), Alain-Michel Boyer (université de Nantes) et Giovanni Dotoli (université de Bari).

هكذا من الاصل

AUJOURD'HUI

LE MONDE / DIMANCHE 15 - LUNDI 16 JUIN 1997

SALON Créé en 1981, Vinexpo, qui a lieu du 16 au 20 juin au Parc des expositions de Bordeaux, est devenu le premier Salon mondial consacré aux vins. Il réunit 2 100 exposants venus de 39 pays. ● APRÈS QUELQUES années noires, cette manifestation s'inscrit dans un contexte économique favorable pour les producteurs français. Une croissance qui n'est pas forcément du goût de la grande distribution. ● LA QUESTION est de savoir si les crus français doivent s'adapter aux critères gustatifs d'un Américain, Robert Parker, dont les avis sont attendus et redoutés.

Vinexpo consacre la production de qualité

Le nombre de consommateurs diminue dans l'Hexagone, mais de plus en plus de personnes choisissent des vins d'appellation

COMMENT un sociologue rompu à l'analyse du comportement des Français pouvait-il appréhender l'évolution de la consommation d'un des produits symboliques de la culture nationale, le vin ? Appelé à se pencher sur la question par les nrganisateurs du Salon Vinexpo, l'anteur de *Francoscopie*, Gérard Mermet, aboutit à deux conclusions apparemment contradictoires. La première est que *« le vin dispose de véritables atouts paur l'avenir, car il est potentiellement en phase ovec quelques-unes des grandes attentes qui vont se développer en matière de consommation »*. La seconde assure que *« la simple projection de la situation actuelle ne permet pas de prévoir un accroissement de la consommation de vin (en volume) du fait de son image, de son usage et de la concurrence avec les autres boissons »*.

Aux producteurs ainsi pris en tenaille, le sociologue propose *« d'innover en créant de nouveaux produits destinés aux clientèles aujourd'hui réfractaires, tout en définissant pour chacun d'eux les prix, les modes de distribution et de communications les plus adéquats »*. Et Gérard Mermet de conclure : *« Loin de perdre son âme dans cette évolution des pratiques, la profession viticole trouvera des satisfactions nauvelles dans la réconciliation de la tradition, qui fait sa force, et de la modernité, qui lui permettra de la maintenir. »*

Les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et de l'Onivins, qui ont suivi en 1980, 1985, 1990 et 1995 un échantillon de 4 000 personnes, ont constaté que le marché français est toujours le premier du monde en volume et en valeur, mais que la consommation de vin régresse depuis les années 60. Et surtout, que les modes de consommation se sont modifiés. Alors qu'il y a quinze ans, 41 % des Français buvaient du vin tous les jours, ils n'étaient plus que 22,8 % en 1995. Cette habitude concerne les hommes de plus de 45 ans (200 litres par an et par personne en moyenne) et constitue l'essentiel du marché intérieur des vins de table.

Pour 40 % de nos compatriotes, la consommation est occasionnelle, de une à quatre fois par semaine, pour un volume annuel moyen de 33 litres. Ces *« buveurs du dimanche »* sont principalement des personnes de moins de 50 ans et majoritairement des femmes, choisissant des vins d'appellation. Enfin, les *« non-consommateurs »* représentent un tiers de la population. Cependant, un Français sur dix seulement serait un véritable abstinent.

Quant aux modes de consommation, si une personne sur quatre ne boit du vin qu'à table, près de la moitié des Français déclarent en déguster en dehors des repas. Ainsi, le petit verre de vin à l'apéritif est apprécié par les catégories de statut social élevé.

En mangeant, 7,3 % des consommateurs boivent exclusivement du vin. Pour les autres, il est complété ou remplacé par l'eau minérale ou *« du robinet »*. Plus le repas est festif, plus la place du vin est importante. Inversement, la part de ceux qui boivent leur vin dilué régresse. Cependant, depuis cinq ans, la part des consommateurs de vin, dn moins occasionnels, cesse de diminuer, sauf chez les jeunes.

Cette rupture pourrait provenir du *« french paradox »*, qui accrédite l'idée d'un effet bénéfique du vin sur la prévention des risques cardio-vasculaires. Une tendance renforcée par une étude de l'Inserm qui dote le vin d'un rôle protecteur contre la maladie d'Alzheimer. Le prévisionniste doit cependant rester prudent, remarque l'INRA, tant il est délicat de prédire si cette perception de *« médicament »* se prolongera.

A. G.

Le Languedoc sur les chemins étroits de la qualité

AVEC PLUS de 300 000 hectares, le vignoble languedocien est trois fois plus étendu qoe celui du Bordelais. C'est l'un des plus importants au monde. Et sans doute aussi l'un des plus anciens, dans cette Gaule narbonnaise fondée en 118 av. J.-C., où la colonisation romaine plantait la vigne et l'olivier. Au point de provoquer à Rome, devant le Sénat, un débat rapporté par Cicéron sur l'opportunité de limiter les plantations *« extérieures »*, afin de *« donner plus de prix oux vignobles romains »*.

Une décision de Dnmitien, en 92 de notre ère, enjoindra aux vignerons transalpins de procéder à *« l'arrachage de la moitié des vignes des provinces »*. Simple brimade, ou bien, déjà, première tentative de lutte contre la prolifération de cépages grossiers et la surproduction ?

Cet immense territoire planté de vigoureux cépages, depuis les cnstières de Nîmes jusqu'aux Corbières, a connu en effet une situation endémique de surproduction, héritée de l'histoire, de la géographie et du climat. Si l'on ne sait que peu de chnses du vignoble antique, les historiens ont trouvé trace, en revanche, des expérimentations systématiques de vignnbles qui préludaient à l'implantatinn des abbayes bénédictines et cisterciennes. Dès cette époqne, les moines vignerons savaient apprécier les qualités d'un terroir et juger de son encépagement. François Rabelais cite le *« bon vin du Languegoth qui croit à Mirevaulx, Canteperdrix et Frontignan »*.

La grande diversité géographique des sites producteurs – depuis Fontfroide, bientôt ouverte au public, aux abords du domaine de Jonquières, des abbayes des confins des Cévennes jusqu'aux vins de sable du littoral –, les rivalités au sein d'une multitude de zones de production où chacun est jaloux de son savoir-faire, le goût de l'argent facile au bon temps du « gros rouge » et une viticulture subventionnée longtemps placée sous perfusion ont retardé l'apparition d'un courant d'opinion en faveur de la qualité.

CRISE IDENTITAIRE

En raison aussi de l'absence d'un axe de circulation comparable à celui d'un grand fleuve, le vignoble languedocien a toujours oscillé entre la surproduction de masse et les difficultés inhérentes à une éconnmie régionale déséquilibrée. Le canal du Midi et, au siècle dernier, le chemin de fer ont certes aidé au développement du vignoble ; mais, en sens inverse, les pinardiers qui accostaient à Sète, les flancs chargés de vin d'Algérie, n'ont guère amélioré l'image des vins locaux. Des émeutes de Béziers en avril 1907, réprimées par Clemenceau, aux graves incidents de Montredon, en 1976, l'histoire récente révèle une crise identitaire rémanente du monde viticole languedocien, parsemée de sérieuses convulsions sociales. Vu, dans les années 60 autour de Béziers, des pancartes annonçant : *« Ici commence le beaujolois ! »*

A la même époque, à Paris, un restaurant à la mode proposait un vin de marque de l'Aude, appelé Vin d'ombre, amusante dénomination donnée par Gaston Bonheur à une bouteille surtout gorgée de soleil.

Autour de Val-d'Orbien, à l'ouest de Narbonne, quelques viticulteurs, déjà, prenaient conscience de l'importance d'une démarche qualitative, au plus fort de la politique d'arrachage commanditée par Bruxelles. Jean Clavel, dans un ouvrage-manifeste publié en 1985, faisait écho aux réflexions de ce groupe avant-gardiste et plaidait avec une conviction érudite en faveur d'une *« appellation régionale Languedoc »*. Le mouvement coopératif, aidé par le Crédit agricole, était partie prenante du débat.

Anjourd'hui, lorsqu'on demande à Yves Barsalou, président du Groupe Val-d'Orbieu - Listel et du Crédit agricole, quelle est la différence entre les vins du Languedoc et du Bordelais, il répond avec malice : *« Ici, nous n'avons pas l'habitude de plocer un rosier en tête des rangs de vigne. »* Est-ce à dire que le combat pour la qualité est engagé à grande échelle en Languedoc ? La première étape destinée à créer les conditions d'une appellation d'origine contrôlée régionale, permettant, aux côtés des appellations locales existantes, une offre beaucoup plus large dans un registre qualitatif sévèrement contrôlé, a été franchie début février 1997, avec l'accord des viticulteurs et la bénédiction de l'Institut national des appellations d'origine (*Le Monde* du 14 février).

A l'horizon 2000, les AOC des Corbières, du Minervois, des Coteaux du Languedoc, de Saint-Chinian, de Faugères et quelques autres inscriront leur production dans un ensemble désormais comparable au Bordelais ou aux Côtes du Rhône. A l'individualisme porteur d'échec, comme au rugby, la profession vitivinicole languedocienne substitue son engagement à vouloir jouer en division nationale.

Sans oublier que *« derrière choque bouteille il y o un homme... »*, comme le rappelle la contre-étiquette du Château de Villenouvette (corbières), membre du groupement des Vignerons de la Méditerranée, l'un des 160 domaines et châteaux, 180 caves particulières et 17 coopératives adhérentes du Groupe Val-d'Orbien (15 000 hectares), le numéro un des AOC du Languedoc, qui soutient activement le projet de nouvelle appellation régionale. Une première étape – décisive – sur le chemin de la qualité.

Jean-Claude Ribaut

هكذا من الأصل

Les millésimes échappent à la grande distribution

Après les années difficiles où ils ont garni les rayons des supermarchés, les meilleurs crus bordelais ont repris le chemin de l'exportation. Laissant distributeurs et consommateurs sur leur soif

LES RESPONSABLES de la « filière-vin » des enseignes de la grande distribution ne décolèrent pas. Ce qui les fâche le plus n'est sans doute pas le préjudice commercial, mais la blessure d'amour-propre que leur infligent les propriétaires de premiers crus classés de bordeaux. Ces producteurs prestigieux qui, lors des années difficiles (millésimes 1992, 1993 et 1994), alimentaient sans complexe les rayons des grandes surfaces ne les trouvent plus à leur goût. Désormais, ils se consacrent à l'exportation.

« Cette année, 80 % des propriétaires de grands crus nous snobent. Ils se prennent pour des seigneurs et interdisent carrément que nous soyons livrés, s'indigne Jean-Luc Roché, responsable des achats de vin pour le groupe Leclerc. *C'est ce que l'on appelle avoir la mémoire courte ; il n'y a pas si longtemps, c'est grâce à nous qu'ils gagnaient leur vie. »*

Non seulement vexés d'être considérés comme de vulgaires épiciers soupçonnés de vendre indifféremment du Château Margaux et du Kiravi, les grandes surfaces craignent aussi pour leurs foires au vin, manifestations commerciales devenues au fil des années de véritables institutions. L'énorme succès de ces opérations – réputées pour la qualité, le choix et le prix des vins proposés à la vente et organisées généralement deux fois par an depuis le milieu des années 80 – reflète la compétence œnologique grandissante des Français. Au début des années 90, lorsque la conjoncture était difficile et que les millésimes n'atteignaient pas des sommets, aucun producteur n'a dédaigné ces nouveaux débouchés démocratiques. Depuis 1995, la flambée des prix a incité un nombre croissant de propriétaires bordelais parmi les plus huppés à faire machine arrière. Les foires aux vins, qui ont permis d'attirer dans les grandes surfaces une clientèle masculine jusqu'alors inconnue en ces lieux, sont toujours aussi courues, mais leur étoile pâlit un peu.

Chez Carrefour, où l'on estime être devenu *persona non grata* auprès d'une centaine de très grands crus du bordelais contre moins de vingt en 1993, on cite en exemple le Château Lynch Bages 1996, dont le prix de sortie primeur atteint 165 francs (le prix de revente conseillé est de 191 francs) contre 105 francs pour le millésime 1995, 80 francs pour le 1994 et 70 francs pour le 1993. Autre exemple, le Léoville Poyferré, un saint-julien cédé à 130 francs pour le 1996 contre 80 francs pour le millésime précédent (et respectivement 65, 56 et 47 francs pour les années 1994, 1993 et 1992).

REFUS DE VENTE DÉGUISÉ

Ces précieuses bouteilles sont *de facto* interdites à la vente aux enseignes grand public, qui se disent victimes d'un refus de vente déguisé, exercé à leur corps défendant par les négociants soumis à la pression des producteurs. On raconte que les bons de commande signés par les courtiers précisent que le vin ne doit pas être cédé à une grande surface. On assure également que certains propriétaires impriment sur l'étiquette un discret marquage à l'encre qui leur permet, le cas échéant, d'identifier l'intermédiaire qui n'aurait pas respecté l'interdit. Celui-ci sera, l'année suivante, rayé de la liste des partenaires commerciaux.

Très demandés alors que les quantités sont limitées, les grands bordeaux de ces dernières années sont de préférence réservés à l'exportation (le marché asiatique, notamment vers des pays tels que Singapour, Taïwan, la Corée ou la Malaisie, est en pleine expansion) et dans une moindre mesure aux circuits de distribution classiques du marché intérieur. Les producteurs ne s'émeuvent guère d'être accusés d'avoir porté un coup d'arrêt à la popularisation du Cos d'Estournel ou du Pichon Lalande Comtesse. *« D'un millésime à l'autre, la situation ne peut être comparée »*, plaide Bruno Prats, président du Syndicat viticole de Saint-Estèphe et ancien président du groupe des propriétaires de crus classés. *« La grande distribution, qui a d'abord vu dans le vin de très haut de gamme un produit d'appel, a eu le mérite d'élargir notre clientèle*, souligne-t-il. *Or, les millésimes 1992 ou 1993 étaient des millésimes légers alors que les 1995 et 1996 sont de très grande qualité, très recherchés à l'exportation. Il est naturel que les clients diffèrent selon les millésimes. Tout le monde sera très content de pouvoir de nouveau livrer la grande distribution lorsque les millésimes seront de nouveau plus légers, ce qui se produira inévitablement. »*

Les producteurs, qui jugent préjudiciable de proposer leur nectar *« à des prix hors marché »*, mettent aussi en doute le professionnalisme de certains grands distributeurs, suspectés de ne pas stocker leur vin dans des conditions dignes de son rang. Une critique qui ne les a jamais empêchés de faire de bonnes affaires avec la grande distribution (Leclerc achète chaque année pour au moins 300 millions de francs de grands crus de Bordeaux)...

« La réalité est que nous nous trouvons dans une situation où la France et l'Europe sont incapables de payer pour des grands crus millésimés de bordeaux », s'indigne Christophe Blanck, responsable de la filière vin chez Carrefour, qui redoute une situation encore plus difficile en 1998. *« Les propriétaires ne nous connaissent pas. Ils s'imaginent que nous allons les prendre à la gorge à la première occasion »*, soupire-t-on chez Leclerc, où l'on souhaite pouvoir établir des rapports plus équilibrés avec le Bordelais.

En attendant, la grande distribution n'entend pas demeurer l'arme au pied. Les diverses enseignes réfléchissent au meilleur moyen d'assurer la promotion de grands crus de bordeaux relativement méconnus mais dont les propriétaires sont restés *« raisonnables »* et, parallèlement, de mettre en avant certains excellents vins de Loire ou de Bourgogne, voire du Languedoc-Roussillon. Il n'y a pas si longtemps, rappelle un distributeur, les producteurs de champagne, qui voulaient imposer aux grandes surfaces un prix ne pouvant être inférieur à 150 francs la bouteille, n'ont-il pas échoué dans leur tentative ? Pour l'heure, les producteurs du Bordelais restent intraitables.

Jean-Michel Normand

Sept tendances

Les organisateurs du Salon Vinexpo, qui se tient à Bordeaux du 16 au 20 juin, ont repéré sept grandes tendances sur le marché du vin :

- la production de nouveaux vins de cépages ;
- l'émergence de vins de bicépages ;
- l'apparition d'étiquettes colorées pour des produits ciblés plus jeunes et plus festifs ;
- la multiplication des contre-étiquettes informatives ;
- l'adaptation des contenants (50 cl, paquets...) aux spécificités de la consommation ;
- la baisse de la teneur en alcool de certains vins ;
- l'élaboration de vins réalisés spécialement pour certains consommateurs (jeunes, femmes) ou certains mets (chocolat).

Robert Parker, l'Américain dont le palais vaut un million de dollars

Cet ancien avocat est devenu le critique œnologique indépendant le plus attendu et le plus craint

IL EST, à lui seul, le guide Michelin des vins du monde. Cet homme est si puissant que, de son vivant, son nom ne lui appartient déjà plus. Son patronyme lui a échappé et se décline, depuis quelques années, dans toutes les langues de la planète du vin. C'est ainsi que l'on parle autant aujourd'hui de vins *« parkerisés »*, des vices et des vertus de la *« parkerisation »* que de Robert Parker, citoyen américain né à Baltimore, ancien avocat devenu dictateur gustatif, dont le palais est assuré pour 1 million de dollars et qui doit tout à un ingénieux système docimologique servi par un étonnant concours de circonstances.

En terre bordelaise, on ne prononce pas son nom sans trembler et les critiques, parfois acerbes, qui le visent, ne sont prononcées que dans l'ombre épaisse des chais, sous couvert de la plus extrême confidentialité. C'est qu'on ne parle pas imprudemment de celui qui, d'un chiffre, peut vous faire gagner beaucoup d'argent ou vous en faire perdre encore plus. Parce qu'il est devenu depuis quinze ans, avec la complicité des seigneurs des châteaux de Bordeaux, l'arbitre international des élégances œnologiques, M. Parker dicte ses notes et sa loi. Selon son bon plaisir, sur la seule foi de dégustations répétées et sans jamais avoir à se justifier, il consacre un vin ou le verse aux enfers. A lui seul, et précisément parce qu'il est unique, il poursuit dans le monde viticole la tradition de ces critiques d'art qui au siècle dernier jouissaient d'un pouvoir dont ne disposent plus aujourd'hui leurs successeurs.

C'est dans le but de bâtir le premier système véritablement indépendant de critique du vin que Robert Parker a lancé, il y aura bientôt vingt ans, une lettre bimensuelle intitulée *The Wine Advocate*. Qui alors aurait parié sur cet homme qui exerçait, malgré lui, la profession d'avocat et qui n'avait eu avec le vin que des relations difficiles, étranges ?

De lui, sa mère dit qu'elle ne l'a jamais vu mentir. Il faut donc le croire quand il déclarait l'an dernier au *Sunday Telegraph* qu'il n'a jamais bu de vin avant l'âge de dix-huit ans. Et le croire encore quand il rapporte les circonstances de leur première rencontre. Il était invité chez sa petite amie qui fêtait son anniversaire. Les parents de la jeune fille s'étaient, pour l'occasion, procuré quelques bouteilles d'un improbable *Andre Cold Duck* dont l'absorption eut, chez le futur critique, de désastreux effets organiques. *« J'ai dû boire trop de ce breuvage écœurant et repoussant au point que je devint violemment malade et que mes parents durent me reconduire à la maison*, raconte M. Parker. *J'ai vomi durant tout le trajet et ma mère n'était pas très heureuse. »* On aurait pu en rester là d'autant que cette malheureuse expérience n'interdit pas à la jeune fille en question de devenir Mme Parker.

C'était compter sans la France où le futur avocat vint en stage. Il découvrit que le vin pouvait, dans cet étrange pays, être meilleur marché que le Coca-Cola. *Andre Cold Duck* était oublié et ce fut, simplement, le coup de foudre. Il faut entendre M. Parker comparer l'effet grisant et socialement harmonieux sur son organisme d'une consommation de vin et les désastres causés par l'absorption de bière ou de spiritueux pour comprendre que ce citoyen américain ne pouvait s'épanouir qu'après un séjour en France.

De retour aux Etats-Unis M. Parker, comme tant d'autres passionnés, commença à organiser des séances de dégustation, à dévorer les revues spécialisées et à prendre conscience que ceux qui se déclaraient « experts » ne l'étaient pas véritablement. Avec l'aide de 2 000 dollars offerts par Mme Parker mère, *The Wine Advocate*, publication *« indépendante »*, n'allait pas tarder à voir le jour.

PAS DE CONTRE-POUVOIR

Six ans plus tard, et grâce à l'engouement mondial des amateurs pour le millésime 1982 des vins de Bordeaux, pour lesquels cette lettre a joué un rôle important, on comptait déjà dix mille abonnés, soit la garantie financière de l'indépendance doublée d'un pouvoir en boucle sans cesse grandissant. D'amateur en quête de connaissance et de plaisir, M. Parker était promu juge et arbitre, avant de devenir seigneur et maître.

Via l'édition et Internet, ce système est aujourd'hui à son apogée planétaire. Qu'il se passionne pour un vin chilien inconnu et ce vin entre dans la légende, que la note d'un grand du médoc ou de pomerol perde un ou deux points (M. Parker chiffre les vins de 50 à 100, le *« remarquable »* se situant entre 90 à 95 et l'*« extraordinaire »* à partir de 96) et c'est, rumeur aidant, le début de la débâcle.

Car le plus étonnant peut-être dans le système Parker est qu'il n'a pas – encore – de contre-pouvoir. Là où de multiples entreprises de relations publiques peinent à faire la promotion d'une appellation, Robert Parker et son carnet de notes font, gratuitement, des miracles. Alors que les guides, revues et autres catalogues spécialisés n'ont jamais été si nombreux, il poursuit, solitaire, cette étonnante entreprise qui consiste en une transformation en chiffres de ses impressions sensorielles.

Quelques-uns ont, ici ou là, dit les dangers d'un tel monopole (on dit que certaines vinifications bordelaises sont faites *« pour plaire à Parker »*) et les limites d'un tel genre, à l'opposé d'une approche plus « française », plus « culturelle » de la dégustation et du partage. C'est cette approche qui fait que les quelques très grands dégustateurs européens, français et britanniques notamment, se sont toujours refusés à imiter leur collègue américain.

Ils estiment en substance que la dégustation n'est pas un phénomène de foire mais l'occasion d'entrer dans un autre monde, celui né de la rencontre du végétal, du minéral et du sensoriel. Loin de réduire leurs impressions à un nombre, il n'ont de cesse d'analyser ces impressions, d'expliquer leurs préférence et de justifier leurs réserves, de guider ceux qui les écoutent sur les chemins difficiles de l'harmonie.

Mais ne s'agit-il pas là d'un propos de trop vieilles nations ? Celles d'un continent où, à la différence des Etats-Unis, les professionnels du goût ne sont guère sensibles à la rigueur des chiffres, à la sanction définitive de la notation-couperet. Un jour prochain, peut-être, Robert Parker osera nous dire l'essentiel, c'est-à-dire nous parler de l'alchimie qui, plaisirs et souvenirs mêlés, le conduit à rendre des verdicts avec lesquels, quoi qu'on fasse, il nous faut compter.

Jean-Yves Nau

★ L'adresse Internet de Robert Parker est : <http : //www. winetech. com>.

Les risques de la « parkérisation »

« Sous prétexte que l'expert américain Robert Parker fait l'éloge des vins concentrés et parce que son jugement est lourd sur le plan commercial, certains n'ont retenu qu'une partie de la leçon et peuvent être tentés de mettre, comme on dit, des "copeaux dans la barrique" », s'indigne Georges Lécailler, patron d'un cru bourgeois de saint-estèphe, Château La Haye, après la révélation de cette pratique peu orthodoxe dans l'élaboration de certains grands crus.

« Le vin est avant toute chose l'expression des cépages utilisés et des terroirs sur lesquels poussent nos vignes : élever le vin en barrique de chêne a pour objectif de favoriser l'oxydation et le transfert des substances aromatiques du bois dans le vin », rappelle Georges Lécailler, pour lequel au contraire *« boiser un vin qui n'est pas apte à profiter des bois, c'est de façon cosmétique apporter un parfum standard à un produit qui, par définition, est unique. »*

VENDANGES D'AILLEURS

Afrique du Sud

Klein Constantia 1992

■ La province du Cap, avec ses paysages luxuriants et vallonnés où courent de nombreux ruisseaux, ses hauteurs où s'accrochent des brumes tenaces, est propice à la culture de la vigne. Au XVIIIe siècle, l'on produisait ici le légendaire constantia – le vin de Constance – que se disputaient toutes les cours d'Europe, à l'égal des tokay, madère et yquem. Ce vignoble avait à peu près disparu à la fin du siècle dernier, victime de politiques successives et incohérentes. Depuis 1986, Lowell Jooste produit à nouveau un muscat – muscadelle et muscat d'Alexandrie – dont la vendange tardive, en état de surmaturité, donne au vin on moelleux, une harmonie – où l'on décèle des arômes d'orange et de fumé – en tout point comparable à son modèle ancien. L'un des secrets de son élaboration tient sans doute à la présence de points d'eau dans les vignes et à l'absence de tout arrosage, tandis que les oiseaux sont les meilleurs prédateurs des insectes ennemis du raisin. Quelques bonnes caves disposent de cette bouteille élégante de 50 cl, quelques tables aussi : l'Auberge bretonne à La Roche-Bernard et Alain Dutournier à Paris.

★ **La bouteille millésime 1992, prix 280 F.**

Liban

Château Musar 1986

■ C'est peut-être au Liban que les hommes burent du vin pour la première fois, tant paraît ancienne la tradition rapportée par l'Ancien Testament. Gaston Hochar, puis son fils Serge, ont continué malgré la guerre à produire un vin issu de cépages cabernet-sauvignon, cinsault et syrah, cultivés dans la plaine de la Bekaa à 900 mètres d'altitude, dont la concentration aromatique rappelle singulièrement celle des plus intenses vins de Bordeaux. Elevés longuement avant leur mise en bouteille, ce sont dans la plupart des millésimes des vins de garde d'une qualité exceptionnelle. Le millésime 1988, au nez fraîchement épicé, dispose d'une réserve de longueur en bouche tout à fait exceptionnelle. C'est un vin opulent qui convient aux harmonies gustatives les plus subtiles, au lièvre à la royale à la façon d'Aquitaine par exemple, macéré aux épices douces avant une cuisson lente.

★ **Prix millésime 1986 : 150 F la bouteille.**

Chili

Santa Digna 1994

■ Le Chili, premier producteur de vins sud-américains, conserve encore des vignes pré-phylloxériques, au sud de Santiago. La modernisation de la culture du vin date des années 1975, date à laquelle la famille catalane Torrès se fixa près de Curico. Le cabernet sauvignon, second cépage en rouge du Chili, est vinifié en cuves inox et élevé pendant douze mois avant la mise en bouteille. C'est un rouge éclatant, aux arômes de fruits légèrement épicés. L'équilibre entre le fruit et les tannins est caractéristique des vins de cette région entre Andes et Pacifique. C'est un vin du niveau d'un bon cru bourgeois, élégant et léger, sans le moindre caractère massif de certains vins chiliens. Il convient aux viandes grillées et peut aisément se conserver plusieurs années.

★ **Prix : 70 F la bouteille. Importé par Miguel Torrès. Comercio 22, Vilafranca del Penedés, Barcelona.**

Italie, Toscane

Castello di Ama : Vigna l'Apparita 1988

■ La nature entre Florence et Sienne est artiste. C'est le chef-d'œuvre des colli de la région de Chianti. Montalcino, carmignano, vernaccia sont des vins rouges de qualité. Le vino santo, c'est le dessert des couvents, dont la douceur proscrit la macération et la tristesse. Au sud du chianti classico, le domaine de Castello di Ama (propriétaire : Lorenzo Sebasti) occupe 85 hectares et sa production se situe parmi les meilleurs chianti de la région. Chaque parcelle est vinifiée séparément, et quelques vins de cépage – diffusés en vini di tavola – donnent lieu à de rares et très recherchées cuvées particulières. Ainsi, le merlot, introduit dans le nord de l'Italie au siècle dernier, donne-t-il ici une bouteille de grande allure, sans la moindre astringence, dont le vieillissement améliore la puissance tannique, une réussite exceptionnelle dans une région où la codification, comparable à celle de l'AOC, est des plus strictes.

★ **La bouteille 1988 : 500 F.**

Espagne, vallée du Duero

Pesquera de Duero 1988

■ La plaine de la Vieille Castille, traversée par le Duero (qui devient Douro au Portugal), abrite les vignobles de Vega Sicilia, l'un des vins les plus prestigieux de la péninsule ibérique. A Pesquera de Duero, F. Fernandez a donné ses lettres de noblesse à d'autres cépages issus de grenache et de tempranillo, appelé tinto fino. La concentration de ce vin, 100 % tinto fino, trouve sa plus puissante expression dans une bouteille où, avec les années, s'estompent la teneur alcoolique et l'agressivité de la jeunesse en une sereine évolution vers l'opulence et la suavité. En Espagne, des amateurs placent ce vin à l'égal du plus grand de la région. Sans entrer dans ce débat, l'on peut constater, avec le millésime 1988, l'étrange et puissante personnalité de ce vin hors du commun.

★ **La bouteille 1988 : 100 F.**

J.-C. Rt.

★ **On trouve notamment ces bouteilles aux caves du Carré des Feuillants, 14, rue de Castiglione (75001). Tél. : 01-40-20-00-23 ; télécopie : 01-42-86-07-71.**

■ **ENCHÈRES : huit mille des quelque 100 000 bouteilles de la cave de Maxim's** ont été dispersées récemment dans le restaurant de la rue Royale. Au catalogue : Château Margaux, Palmer, Petrus, D'Issan, Brane-Cantenac... Estimées à 13 000 F par l'expert Alex de Clouet, deux bouteilles Grande Champagne Vignon de 1800 ont été adjugées à 32 000 F. Une Romanée Conti 1929, pur objet de collection, est partie à 19 000 F. Dix bouteilles de Musigny Maxim's 1934 se sont arrachées à 19 000 F. Estimées entre 100 000 et 170 000 F, une caisse de 12 bouteilles de Mouton-Rothschild 1945 marquées du « V » de la victoire a été emportée à 520 000 F par un acheteur allemand.

Retour du soleil au sud

GRÂCE À UNE HAUSSE du baromètre, la journée de dimanche verra une amélioration générale. Toutefois celle-ci sera plus franche au sud que sur la moitié nord, où de petites averses se produiront encore l'après-midi.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera plutôt agréable, avec des apparitions du soleil. Toutefois, une petite averse sera possible en journée. Sur la pointe de la Bretagne et les côtes de la Manche, le temps se dégradera dans l'après-midi. Les températures ne seront pas très élevées, avec 10 à 12 au petit matin, 17 à 20 l'après-midi.

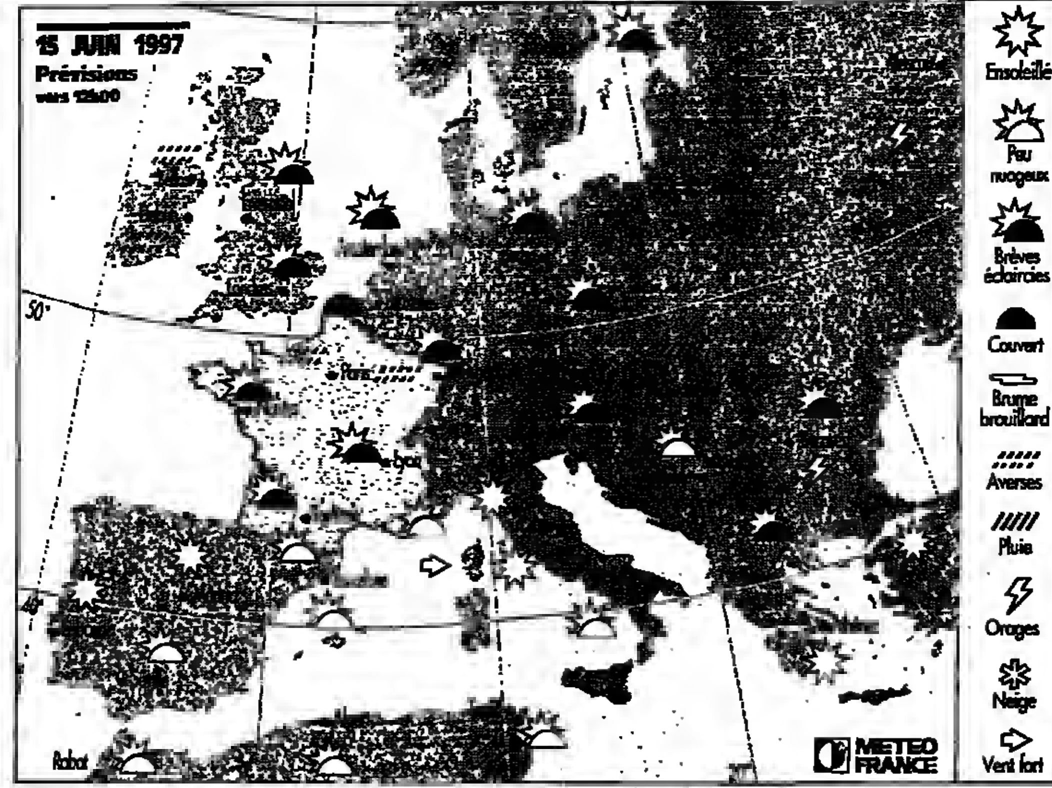
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Nuages et soleil joueront à cache-cache tout au long de la journée. Les nuages donneront de temps à autre une courte averse. Il fera 10 à 13 à l'aube, 18 à 20 au meilleur de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Nuages et soleil se partageront le ciel. Les passages nuageux donneront parfois une averse localisée. Le thermomètre variera entre 10 et 13 le matin, et 20 à 23 l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil devra composer avec des bancs de nuages, heureusement inoffensifs. Dans les Pyrénées, les nuages deviendront en revanche menaçants dans l'après-midi, et une averse pourra se produire. Le mercure atteindra l'après-midi 21 à 26 du nord vers le sud de ces régions.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil dominera, malgré des passages nuageux sans importance. Les températures minimales seront voisines de 13, et les maximales de 24.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Cessera le retour du soleil, mais avec par moments quelques nuages. Les températures resteront élevées, avec déjà 16 à 18 en début de matinée, et 26 à 29 l'après-midi. Léger vent d'ouest sur les côtes varoises.



LE CARNET DU VOYAGEUR

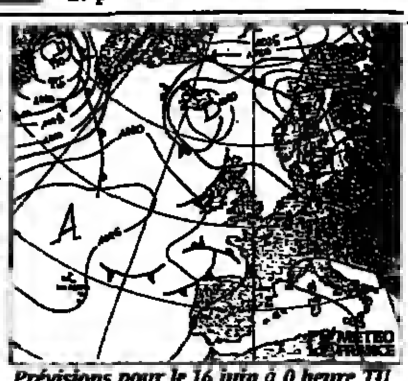
■ **ITALIE.** Rénové et embelli, l'hôtel Villa Borghese de Rome, lieu historique des écrivains et artistes de ce siècle, rouvre ses portes. Situé face au Musée de la Villa Borghese, il a été conçu au début du siècle, ses chambres sont décorées de motifs floraux et mythologiques en vogue à l'époque. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Lufthansa et Air Littoral ont annoncé un partenariat qui devrait permettre d'offrir des avantages aux passagers des compagnies. A partir du 1er juillet, les membres du programme de fidélisation de Lufthansa « Miles & More » pourront collecter et utiliser leurs miles sur les 39 liaisons exploitées par Air Littoral sur l'arc méditerranéen. Ce partenariat prévoit aussi que Lufthansa soit l'agent de la compagnie française en Allemagne, en Espagne et en Italie, tandis qu'Air Littoral apportera son soutien à Lufthansa dans ses 29 points de ventes en France.

PRÉVISIONS POUR LE 15 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/29 P	KIEV	20/28 P	VENISE	19/27 S	LE CAIRE	23/40 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	14/22 S	VIENNE	16/25 N	MARRAKECH	17/26 S
				ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	10/16 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/21 C
				EUROPE		LONDRES	12/16 N	BRASILIA	15/26 S	PRETORIA	1/17 S
				AMSTERDAM	9/16 N	LUXEMBOURG	13/19 N	BUENOS AIR.	8/15 C	RABAT	17/26 S
FRANCE métropole		NANCY	12/20 C	ATHENES	17/27 S	MADRID	15/30 S	CARACAS	25/30 S	TUNIS	22/31 S
AJACCIO	17/25 S	NANTES	10/20 C	BARCELONE	20/24 S	MILAN	20/29 S	CHICAGO	9/23 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/23 N	NICE	18/24 S	BELFAST	8/14 N	MOSCOU	17/26 P	LIMA	22/26 S	BANGKOK	29/39 S
BORDEAUX	13/24 N	PARIS	11/20 C	BELGRADE	18/26 S	MUNICH	13/21 C	LOS ANGELES	15/21 S	BOMBAY	28/32 P
BOURGES	11/20 C	PAU	14/23 N	BERLIN	15/21 N	NAPLES	19/29 S	MEXICO	14/28 S	DJAKARTA	26/32 S
BREST	10/17 P	PERPIGNAN	17/25 N	BERNE	13/21 S	OSLO	12/22 S	MONTREAL	10/22 S	DUBAI	29/39 S
CAEN	13/17 C	RENNES	10/20 C	BRUXELLES	11/17 C	PALMA DE M.	21/28 S	NEW YORK	18/23 C	HANOI	27/30 P
CHERBOURG	10/17 C	ST-ETIENNE	10/23 N	BUCAREST	18/29 S	PRAGUE	13/21 N	SAN FRANCS.	14/20 S	HONGKONG	23/27 C
CLERMONT-F.	10/22 N	STRASBOURG	13/22 C	BUDAPEST	16/25 P	ROME	16/27 S	SANTIAGO/CHI	11/18 C	JERUSALEM	19/32 S
DIJON	12/22 C	TOULOUSE	14/25 N	COPENHAGUE	12/18 N	SEVILLE	17/33 S	TORONTO	11/25 S	NEW DEHLI	27/40 S
GRENOBLE	15/26 N	TOURS	10/19 C	DUBLIN	8/13 N	SOFIA	17/26 S	WASHINGTON	18/22 P	PEKIN	23/35 S
LILLE	11/19 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	15/20 C	ST-PETERSB.	16/26 S	**AFRIQUE**		SEOUL	########
LIMOGES	11/19 N	CAYENNE	23/28 P	GENEVE	14/21 S	STOCKHOLM	14/24 S	ALGER	20/29 S	SINGAPOUR	28/32 S
LYON	14/24 N	FORT-DE-FR.	25/29 S	HELSINKI	12/28 S	TENERIFE	16/21 S	DAKAR	23/27 S	SYDNEY	7/15 S
MARSEILLE	17/27 S	NOUMEA	20/24 S	ISTANBUL	19/30 S	VARSOVIE	15/21 P	KINSHASA	21/28 S	TOKYO	18/27 C


Situation le 14 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 16 juin à 0 heure TU

FAMILLE

Une halte-garderie pour tous les enfants

DAGOBERT, chante-t-on, mettait sa culotte à l'envers, on n'en faisait pas une affaire pour autant. Dans la halte-garderie Danièle-Pernin, au cœur de l'îlot Saint-Eloi, dans le 12e arrondissement de Paris, les enfants peuvent faire les choses de travers, ils n'en sont pas moins considérés comme des rois. La directrice du centre l'a rebaptisée Maison Dagobert, associant, dans son hommage, le souverain franc et la psychanalyste Françoise Dolto, créatrice d'une conviviale Maison verte pour parents et enfants.

Comme les autres structures d'accueil de la petite enfance, la Maison Dagobert est une ruche gaie, où les bambins explorent la vie. Une garderie singulière car elle accueille, parmi et avec les autres, des enfants porteurs d'un handicap, quelle qu'en soit la nature ou la gravité. Victoria, Samuel, Anahide, Joséphine, Kamel et Mathéo : qu'ils habitent ou non l'arrondissement – la halte-garderie n'est pas sectorisée –, vingt enfants de un à six ans, dont sept atteints d'infirmité motrice et/ou de déficience mentale, sont ainsi reçus chaque demi-journée.

Convaincue de l'apport de l'apprentissage à vivre ensemble, Cécile Herrou, entourée de six éducatrices et auxiliaires de puériculture, a ouvert la halte-garderie en février 1992. A la différence des centres d'action médico-sociale précoce (Camps) fondés par Janine Lévy qui est, avec Cécile Herrou, à l'origine du projet, la halte-garderie n'est pas un espace médicalisé. Les besoins de soins et de rééducation des enfants doivent être pris en compte à l'extérieur.

Ce suivi régulier des handicapés par une équipe spécialisée est d'ailleurs la seule condition nécessaire à leur admission à la Maison Dagobert. Sinon, pour eux comme pour les autres, la seule raison de s'entendre dire « non » est l'absence de place. « *Je n'attends pas de voir l'enfant ou de connaître sa pathologie pour l'inscrire*, explique Cécile Herrou. *Et quand ils viennent, les parents semblent souvent très surpris que leur enfant soit accepté simplement parce qu'il y a une place.* »

L'ambition de l'établissement est de pousser les limites de l'intégration, en acceptant des enfants que l'on refuse dans les structures habituelles. « *Souvent par peur*, assure Cécile Herrou, *les conditions matérielles nécessaires à leur accueil étant en général suffisantes. Rien ne justifie de priver un enfant d'une socialisation avec ses contemporains, alors que ses parents et les spécialistes qui le suivent souhaitent pour lui cette vie en collectivité.* »

Ici, l'enfant handicapé n'est donc pas « toléré » malgré son handicap : le lieu a été d'emblée conçu aussi pour lui. Le fait de ne pas se retrouver tout seul « *pas comme les autres* » au sein d'un groupe exclusivement constitué d'enfants normaux, s'avère rassurant. « *Plusieurs enfants ont pu l'exprimer en allant plus spécifiquement vers celui qui ne marche pas ou qui a des comportements particuliers... comme eux* », observe Cécile Herrou. Quant aux jeunes pensionnaires ordinaires, s'ils découvrent avec curiosité les différences de leurs copains, ils ne se montrent pas angoissés. Pour eux comme pour les parents, l'aisance de l'équipe est contagieuse. « *Les questions indiscrètes, ça n'existe pas*, affirme la directrice. *On ne viole pas le secret professionnel mais on ne s'abrite pas non plus derrière pour refuser de parler du handicap avec et devant les enfants.* »

Activités et jeux sont donc communs à la Maison Dagobert, tous enfants et tous âges confondus. Accompagné par les professionnelles, chacun agit en fonction de ses possibilités et de ses envies. Pour Matthieu, quatre ans, « *il est motivant d'être sollicité par d'autres enfants qui vont vers lui*, estime sa maman. *Alors qu'il était encore végétatif quand je l'ai inscrit il y a dix-huit mois, aujourd'hui il joue, il se déplace dans un quatre pattes bien à lui et il manifeste son contentement quand on va à la halte-garderie* ».

QUALITÉ D'ACCUEIL

Au plaisir de l'enfant, correspond le soulagement des mères car, avant six ans, un enfant polyhandicapé comme Matthieu n'est en général pris dans aucun établissement spécialisé. Mais, de l'avis des intéressées, mamans ou pas d'un enfant différent, c'est aussi la qualité d'accueil et d'écoute des animatrices de la Maison qui la rendent précieuse.

« *Ici, pour la première fois, j'ai trouvé ma place en tant que parent* », confie Sylvie, qui a trois enfants tout ce qu'il y a de plus standard. Après avoir tâté de la crèche parentale avec son aîné, puis d'une halte-garderie classique pour la seconde, Sylvie a pu, en septembre 1996, avoir une place rue Erard pour Auguste, deux ans. « *Je trouvais que c'est une belle idée d'apprendre très jeune la tolérance aux enfants, et j'étais persuadée qu'il y avait forcément, derrière, un vrai projet* », explique-t-elle.

Apparemment, la maman d'Auguste n'a pas été déçue. S'il n'a pas fallu plus d'une semaine à son fils pour s'adapter, elle tient l'explication : « *J'étais rassurée, complètement. C'est qu'en fait, moi aussi, j'ai été véritablement accueillie.* » Aussi, bien des familles lorgnent-elles vers le nouveau projet de Cécile Herrou : un jardin d'enfants ouvert toute la journée aux deux-six ans, dont un tiers d'enfants porteurs de handicap. Financée par la Ville de Paris et la Caisse d'allocations familiales dans le cadre d'un contrat-enfance, comme la Maison Dagobert, cette structure expérimentale devrait voir le jour, début 1998, dans le quartier de Bercy.

Caroline Helfter

Où s'adresser

Il existe d'autres haltes-garderies « intégratives » qui accueillent, avec d'autres, des enfants porteurs de handicap. Chacune a son fonctionnement propre, et toutes ne sont pas indifféremment ouvertes à l'ensemble des handicaps. Outre la mairie et la caisse d'allocations familiales proches de son domicile, un certain nombre d'associations peuvent renseigner les parents :

● **L'Anecamps** (Association nationale des équipes et centres d'action médico-sociale précoce), 10, rue Erard, 75012 Paris, tél. : 01-43-42-09-10.

● **L'APF** (Association des paralysés de France), 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, tél. : 01-40-78-69-00.

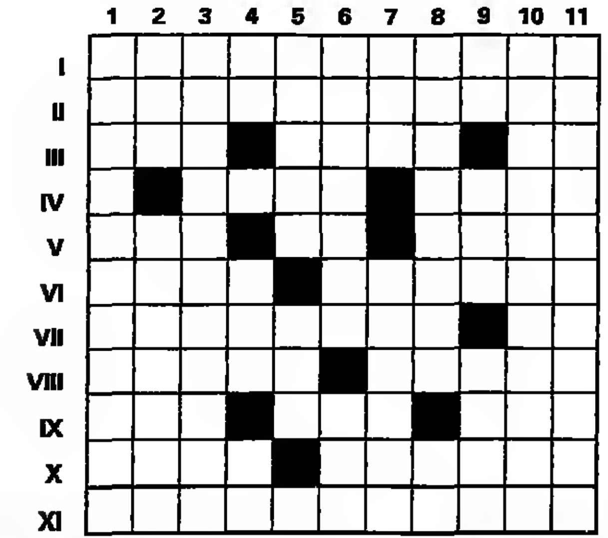
● **L'Unapei** (Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales), 15, rue Coysevox, 75018 Paris, tél. : 01-44-85-50-50.

● **L'Apetreimc** (Association pour l'éducation thérapeutique et la rééducation des enfants infirmes moteurs cérébraux), 217, rue Saint-Charles, 75015 Paris, tél. : 01-45-54-29-99.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97124

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Assure le retour à l'équilibre. – II. Fait l'œuf mais ne pond pas. – III. Impeccable. Bonne, c'est un filon. Morceau de drap. – IV. Supprimât. Rome dans Rome. – V. Petit filet. Points sur la rose. Maintient dans un sens, use dans l'autre. – VI. Auxiliaire. Fit tout tourner. – VII. Protégeât d'un revêtement. Bas de gamme. – VIII. Avec lui, il faut s'accrocher pour dormir. On lui doit des positions fondamentales de la danse. – IX. Coule dans les pubs. 1/100 de gray. Chasse le ripou. – X. S'attaqua au moral. Intouchable quand il est gros. – XI. Helvète toujours prêt à passer à table.

VERTICALEMENT

1. Mouvement cinématographique. – 2. Pour décorer. Composée pour les demoiselles de Saint-Cyr. – 3. Au su d'un grand nombre de personnes. – 4. Boîte à chaînes. Individu retourné. Paresseux. – 5. Mis son pour son. Cri désordonné. – 6. Que l'on a réussi à contourner. Un plus dans la sécurité routière. – 7. Sylvestre ou maritime. Plus coureur que voleur. – 8. Le Châtelet fut son temple. Négation. – 9. Lettres d'un fiancé. Pour recevoir le boulin. Alcools. – 10. Tout va bien, quand ils font des scènes. – 11. Aimerait bien faire bande à part.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97123

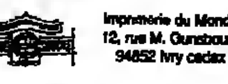
HORIZONTALEMENT

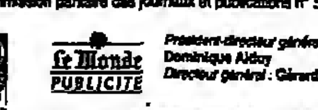
I. Moins-disant. – II. Obsolète. Oe. – III. Nia. Iceberg. – IV. Têt. Carotte. – V. Erine. Auron. – VI. Suent. INA. – VII. Nl. Essial (laisse). – VIII. Lice. Dollar. – IX. Aviso. Nièce. – X. Ire. Nu. Ben. – XI. Relativises.

VERTICALEMENT

1. Monte-en-l'air. – 2. Obier. Livre. – 3. Isatis. Ciel. – 4. No. Nuées. – 5. Slicées. Ont. – 6. Déca. Nsd. Ul. – 7. Itération. – 8. Sébou. Alibi. – 9. Etrillées. – 10. Norton. Acné. – 11. Tégénaire.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

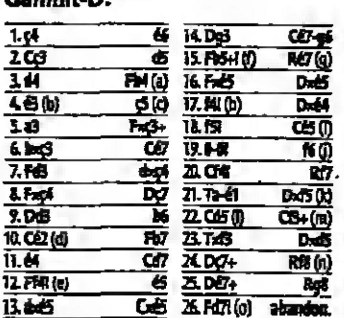

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1745

CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR ÉQUIPES (Pula, 1997)
Blancs : Bareiev.
Noirs : Aleksandrov.
Gambit-D.



1. ç4	é6	14. Dg3	Cé7-g6
2. Cç3	d5	15. Fb5+! (f)	Ré7 (g)
3. d4	Fb4 (a)	16. Fxé5	Dxé5
4. é3 (b)	ç5 (c)	17. f4! (h)	Dxé4
5. a3	Fxç3+	18. f5!	Cé5 (i)
6. bxç3	Cé7	19. 0-0	f6 (j)
7. Fd3	dxç4	20. Cf4	Rf7
8. Fxç4	Dç7	21. Ta-é1	Dxf5 (k)
9. Dh5	b6	22. Cé5 (l)	Cf3+ (m)
10. Cé2 (d)	Fb7	23. Txf3	Dxd5
11. é4	Cd7	24. Dç7+	Rf8 (n)
12. Fg5 (e)	é5	25. Dé7+	Rg8
13. dxé5	Cxé5	26. Fd7! (o)	abandon.

NOTES

a) Ou 3..., Cf6 ; 3..., ç6 ; 3..., ç5.

b) 4. Db3 a ses partisans ; après 4..., ç5 ; 5. çxd5, éxd5 (ou 5..., Dxd5 ; 6. Dxd5, éxd5 ; 7. Fd2!) ; 6. a3, Fxç3+ ; 7. Dxç3, les Blancs sont un peu mieux. 4. a3 est aussi à envisager avec la suite 4..., Fxç3+ ; 5. bxç3, Cé7 ; 6. é4, dxé4 ; 7. Dg4, 0-0 ; 8. Dxé4, ç5 ; 9. Cf3, Cbç6 ; 10. Fd3, Cg6 ; 11. 0-0, Té8 avec égalité (A. Beliavsky – J. Polgar, Madrid, 1995).

c) 6..., Cf6 est simple et fort.

d) A noter le développement rampant des C-R.

e) Plus énergique que 12. 0-0, cette attaque de la D force les Noirs à entrer dans une suite bien préparée par l'ennemi (ou à reculer piteusement en ç8).

f) Un échec intermédiaire important.

g) Forcé.

h) La situation du R noir explique ces sacrifices de pion qui ouvrent les lignes à l'attaquant.

i) Si 18..., Dxf5 ; 19. Dç7+. Si 18..., Cb4 ; 19. Dç7+!, Rf6 (ou 19..., Rf8 ; 20. 0-0-0) ; 20. 0-0-0, Cxf5 ; 21. Td6+!, Rg5 (ou 21..., Cxd6 ; 22. Dxd6+, Dé6+ ; 23. Tf1+, Rg5 ; 24. b4+) ; 22. h4+, Cxh4 ; 23. Dxf7, etc.

j) La défense des Noirs est difficile, face à la menace Cf4-Ta-é1. Par exemple, 19..., a6 est trop lent : 20. Cf4!, axb5 ; 21. Ta-é1, Dç6 ; 22. Dxg7!, ou 20..., Rf8 ; 21. Ta-é1, Dç2 ; 22. Tf2, Dxf5 ; 23. Ff1!! (23. Txé5, Dxé5 ; 24. Cg6+, hxg6 ; 25. dxé5, axb5 coûterait trop cher aux Blancs) avec les menaces 24. Txé5 24. Cd3 et 24. Cé6+. Les Noirs espèrent la variante 20. Dxg7+, Cf7 ; 21. Cf4, Ta-g8 avec gain.

k) Ou 21..., Dç2 ; 22. Txé5!, fxé5 ; 23. Fç4+, Ré8 ; 24. Dxg7, et les Blancs gagnent facilement.

l) Après 22. Txé5 suivi de Fç4+, les Noirs sont également perdus.

m) Si 22..., Dé6, 23. Txé5 et si 22..., Dg4 ; 23. Txé5.

n) Ou 24..., Rg8 ; 25. Tg3, g6 ; 26. Fd7.

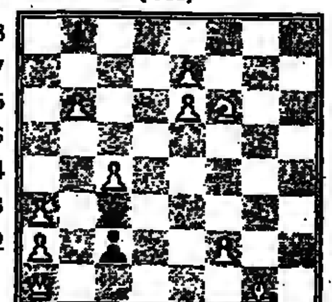
o) Le coup de grâce.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1744
V. et M. PLATOV (1927)

(Blancs : Ra6, Td6, Fç1, Pa2, d2, é5, f6. Noirs : Ré4, Pa3, b4, f7, f2, g6.)

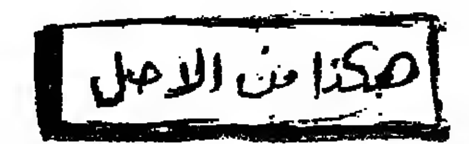
1. é6!, fxé6 (1..., f1=D+ est insuffisant à cause de 2. d3+, Ré5 ; 3. éxf7) ; 2. d3+ (2. f7 est lui aussi insuffisant : 2..., f1=D+ ; 3. d3+, Ré5 ; 4. Td7, Dxç1 ; 5. f8=D, Dç6+), Ré5 ; 3. Ff4+!, Rxf6 ; 4. Tf8!! une belle idée difficile à trouver, f1=D (ou 4..., Ré7 ; 5. Fg5+, Rf7 ; 6. Fh6!) ; 5. Tf8+, Ré7 (g7) ; 6. Fd6 (h6) + ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1745
M. LIBURKIN (1933)



Blancs (10) : Ra1, Fg1, Cf6, Pa2, a3, b6, ç4, é7, é6, f2.
Noirs (3) : Rç3, Fb8, Pç2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine





MUSIQUE La mezzo-soprano Grace Bumbry a décidé de quitter la scène après quarante ans d'une carrière triomphale qui l'aura conduite à se présenter sur les plus prestigieuses scènes lyriques mondiales. ● ELLE fait ses adieux à l'opéra en interprétant Clytemnestre, dans *Elektra*, de Richard Strauss, sans doute l'ouvrage le plus « sanglant » du répertoire. ● PERFECTIONNISTE, soucieuse de vérité dramatique, la diva a toujours travaillé ses personnages en étudiant les sources littéraires qui ont inspiré les librettistes d'opéra. Cette attitude lui a permis d'incarner avec une stupéfiante présence vocale et physique les plus beaux rôles de « méchantes » du répertoire. ● LOIN de se cantonner à l'opéra, Grace Bumbry s'est très tôt tournée vers la mélodie et le lied qu'elle avait appris auprès de la soprano Lotte Lehmann et du baryton Pierre Bernac.

Les adieux de Grace Bumbry, l'une des plus belles garces d'opéra

Après quarante ans de triomphes ininterrompus, la mezzo-soprano américaine quitte la scène en chantant à Lyon pour la première et dernière fois le rôle de Clytemnestre. Elle a aussi incarné Lady Macbeth, Salomé ou Dalila

LYON
correspondance

Lorsque Grace Bumbry apparaît sur le vaste plateau du Théâtre romain de Fourvière, longue silhouette vêtue de rouge, drapée dans une traîne dorée, une reine fait son entrée. Mais cette diva qui, depuis près de quarante ans, s'est fait applaudir dans tous les grands théâtres lyriques internationaux, est une femme, une professionnelle qui trouve le mot, le sourire, l'attitude qui détendent l'atmosphère toujours électrique des dernières répétitions.

« *Personne n'aime chanter en plein air*, confie-t-elle, *mais moi cela ne me gêne pas trop, sauf s'il fait froid.* » Dans la touffeur de cette fin de printemps lyonnais, c'est plutôt l'orage qui menace, juste pendant au plus violent affrontement de femmes qu'ait jamais imaginé un compositeur. Dans *Elektra*, de Richard Strauss, Grace Bumbry est Clytemnestre, la mère meurtrière et bientôt assassinée. Elle l'interprète pour la première fois, avant de tirer – définitivement, annonce-t-elle – sa révérence au monde de l'opéra.

« *Witch or bitch.* » Sorcière ou putain. Ainsi résume-t-on aux Etats-Unis le répertoire des mezzo-sopranos. Grace Bumbry a incarné les plus belles garces de l'histoire de l'opéra : Eboli, Adalgise, Lady Macbeth, Turandot, Salomé, Dalila. Elle leur a offert son tempérament, sa présence, sa sensualité, sa voix chaude au médium et au grave larges et bien timbrés. On se rappelle, par exemple, une Amnéris rageuse et désespérée, faisant les cent pas au-dessus de la tombe où agonisent Aïda et Radamès, à Orange, une Carmen pleine de charme et de désinvolture, un rien canaille, enflammant les Arènes de Vérone, une Vénus ensorcelant l'Opéra de Lyon. « *Je ne me sens pas comme elles*, dit-elle, *mais j'ai... beaucoup d'imagination.* » Comme Maria Callas, Bumbry est perfectionniste et polyglotte : « *Je retourne à Shakespeare pour* Macbeth, *à Schiller pour* Don Carlos, *à Mérimée pour* Carmen. *Quand j'ai abordé* Tosca, *je suis allée dans une librairie new-yorkaise et j'ai demandé toute la littérature la concernant.* »

PHOTO GÉRARD AMSELLEM

L'OR DE LA VOIX

Grace Bumbry est née, en 1937, à Saint-Louis, aux Etats-Unis : « *Notre maison était ouverte au voisinage. Mon frère jouait des percussions, moi du piano, un copain venait avec un tuba, mon père improvisait au clavier.* » A l'instar de Marian Anderson, de Leontyne Price, de Jessye Norman, trois des plus illustres chanteuses du XX[e] siècle, son premier conservatoire fut l'église : « *On chantait tout, des spirituals, du Mozart, le* Messie *de Haendel, on ne se posait pas de questions. C'est plus tard qu'on commence à se demander comment faire telle note ou telle autre. Alors on se bloque : trop de respect pour la technique tue la spontanéité.* » Elle a débuté à l'Opéra de Paris en 1960 et garde une tendresse particulière pour celui de Bâle : « *Je suis restée deux ans dans ce petit théâtre : ce fut mon terrain d'apprentissage.* »

Le secret de sa longévité ? « *Je prends soin de ma voix, je n'en abuse pas. Pour moi, c'est de l'or que je polis sans cesse. Je vocalise tous les jours, sauf les veilles et les lendemains des représentations.* » De mezzo-soprano, Grace Bumbry a évolué vers des rôles de soprano dramatique, tout en sachant refuser les propositions qui ne lui convenaient pas : « *Karajan voulait que je chante Donna Anna. J'ai dit non. Il ne m'a plus jamais engagé. De toute façon, je n'aime pas* Don Giovanni, *l'histoire ne me plaît pas, et puis je suis une colorature verdienne, pas mozartienne* ».

« *Etre la meilleure chanteuse que l'on peut être* » est la devise de cette artiste qui, la soixantaine venue, a la lucidité de mettre fin à sa carrière lyrique avant que ses forces ne la trahissent. « *J'ai commencé très jeune. Avec Anja Silja, nous étions les deux* babies. *Je ne suis pas triste de m'arrêter. Mon chagrin a été plutôt de continuer à chanter quand tant de fortes personnalités qui étaient mes partenaires ont quitté la scène.* » Et de citer, entre autres, Piero Cappuccilli, Leontyne Price, Franco Corelli, Robert Merill. Et de laisser entendre, « *sans vouloir être arrogante* », qu'elle n'a pas souvent trouvé dans les générations ultérieures des interprètes de cette trempe. On lâche le mot « *survivante* ». Elle éclate de rire et reprend : « *Je suis une survivante, c'est ça !* »

Grace Bumbry va pourtant continuer de donner des soirées de lieder et de mélodies et consacrer de plus en plus de temps à l'enseignement. Le récital est un genre difficile, peut-être le plus exigeant de tous. Mais la soprano a été à bonne école. Lotte Lehmann et Pierre Bernac furent ses professeurs. La première, née allemande, naturalisée américaine, reste aujourd'hui encore le modèle auquel tout grand soprano se mesure. Le second portera loin, accompagné par Francis Poulenc au piano, l'art de la mélodie française.

Grace Bumbry n'oublie pas ses origines. Elle a créé, il y a deux ans, The Black Musical Heritage Ensemble, un chœur de gospel. Et va poursuivre, sous l'égide de l'Unesco, ses recherches sur les racines africaines de la musique américaine. Peut-être en souvenir de la petite fille qui découvrit sa vocation dans une église méthodiste sur les rives du Mississippi. Et de la toute jeune musicienne qui fut la première Noire à chanter à Bayreuth, c'était en 1961 : « *Wieland Wagner m'a tout de suite dit : "Mon grand-père a écrit sa musique pour la couleur de la voix, pas pour celle de la peau."* »

Propos recueillis par Pierre Moulinier

★ *Elektra*, opéra de Richard Strauss. Yannis Kokkos (mise en scène, décors et costumes). Kent Nagano (direction musicale). Avec Eva Marton (Elektra), Grace Bumbry (Clytemnestre), Jeannine Altmeyer (Chrysothémis), Jean-Philippe Lafont (Oreste), Jean Dupouy (Egisthe). Orchestres de l'Opéra et du Conservatoire national de musique de Lyon. Lyon, Théâtre romain de Fourvière, les 17 et 20 juin, 20 h 30 (en cas de pluie, report au lendemain). Tél. : 04-72-00-45-45. 260 F et 370 F.

De l'église au Met, en passant par Bayreuth

● **4 janvier 1937.** Grace Bumbry naît à Saint-Louis (Etats-Unis). Avant d'entreprendre ses études musicales, elle chante à l'église.
● **1955.** Élève de Lotte Lehmann (1888-1976), la plus célèbre soprano de son temps.
● **1958.** Passe avec succès l'audition du Metropolitan Opera de New York et fait ses débuts européens à Bâle.
● **1960.** Débuts triomphaux au Palais-Garnier, à Paris, dans le rôle d'Amnéris d'*Aïda*, de Verdi.
● **1961.** Invitée à chanter le rôle de Venus, dans *Tannhäuser*, par le metteur en scène Wieland Wagner, le père du Nouveau Bayreuth. Elle est la première chanteuse noire invitée à se produire sur la Colline sacrée.
● **1962.** Grace Bumbry chante à la Maison Blanche, à l'invitation de Jackie Kennedy. Les Américains ont été impressionnés par les débuts de la chanteuse à Bayreuth.
● **1963.** Venue à Chicago et à Lyon.
● **1965.** Eboli du *Don Carlos*, de Verdi, sur la scène du Met.
● **1966.** Carmen, au Festival de Salzbourg sous la direction musicale et scénique d'Herbert von Karajan. La production est filmée et est aujourd'hui disponible en cassette vidéo (PolyGram). Anecdote : Karajan, moustachu, tient le rôle d'un contrebandier.
● **1970.** Salomé à Covent Garden... Grace Bumbry chante dorénavant les rôles de mezzo et ceux de soprano.
● **1973.** Tosca, au Covent Garden, de Londres.
● **1974.** Triomphe en Jenufa, dans l'opéra de Janacek, à la Scala de Milan.
● **1975.** Rolf Libermann l'invite à recréer le rôle d'Ariane, dans *Ariane et Barbe-Bleue* de Paul Dukas, à l'Opéra de Paris.
● **1985.** Bess dans *Porgie and Bess*, de Gershwin, au Met.

Les Nuits de Fourvière

Remis au jour dans les années 30, les deux théâtres romains de Fourvière ont été ouverts aux spectacles dès 1946. Depuis, les Lyonnais ont pris l'habitude de grimper sur la colline, couvertures et coussins sous le bras, à pied, en voiture ou par la « Ficelle », devenue un moderne funiculaire. Si l'Odéon est malheureusement sous-utilisé, le Théâtre principal, avec ses 4 000 places, accueille les Nuits de Fourvière, pendant un mois et demi. Au programme cette année : après *Elektra*, il y aura *Andromaque*, de Racine, par le Théâtre des Célestins, un concert Falla, Ravel, Gershwin, Mahler par l'Orchestre national de Lyon, des nuits maghrébines, caraïbes et russes, David Bowie, Jimmy Cliff, Maxime Le Forestier, Joan Baez, Pascal Obispo, Sylvie Vartan.

★ Du 14 juin au 29 juillet. Tél. : 04-78-95-95-95.

Douglas Gordon, Daniele Buetti et Valérie Jouve dominent le printemps photographique de Cahors

PRINTEMPS DE CAHORS. Renseignements : place Champollion, Tél. : 05-65-35-30-05. Vingt-six expositions jusqu'au 22 juin. Nocturnes, les 14 et 21 juin. Catalogue, 82 p., 120 F.

CAHORS
de notre envoyé spécial

Le Printemps de Cahors ouvre joliment la saison des festivals de photographie avec une édition équilibrée et énergique. D'un côté, un invité de marque, Dennis Hopper, qui pimente le thème dégagé par Jérome Sans – les relations photo-cinéma (*Le Monde* du 11 juin). De l'autre, vingt-cinq artistes, pour la plupart à l'Espace Clément-Marot, qui confirment que le flirt de la photographie avec le mouvement, la vidéo, le son, le numérique, le cinéma, l'installation, l'image fragmentée, suspendue, ralentie, est un désir partagé. On prend du plaisir à découvrir des chroniques de vie quotidienne, des extraits de scénarios, entre fiction et documentaire, réalité et simulacre, dont le corps – banal, maltraité, glamour, cloné, transfiguré, maquillé, enjoué –, est l'acteur central et bien vivant d'une quête d'identité qui aurait pu avoir pour tête d'affiche, ici absente, l'Américaine Cindy Sherman.

On sort du parcours un peu frustré – des artistes sont mal représentés et à l'étroit tant la proximité est étouffante – mais l'on sent bien que tous demandent au spectateur de « revoir » sa perception du monde. Nombre d'œuvres regorgent d'idées mais offrent peu à voir, souvent réduites à l'anecdote. Ainsi du travail clinquant du Japonais Morimura, qui transforme son corps en star populaire (Garbo, Monroe, Bardot, Madonna). Agréable comme une barbe à papa, aussi rapide à consommer qu'à oublier.

FILMS CENSURÉS

Il y a pourtant dans ce shopping visuel quelques morceaux de bravoure. *Douglas Gordon* d'abord. Cet Ecossais âgé de trente-deux ans montre à Cahors des films censurés. Œuvre strictement conceptuelle donc – autour de l'interdit et de l'insoutenable – puisque l'artiste se réapproprie le travail d'un autre. Mais il débouche loin. Les spectateurs, émerveillés par les animations nocturnes qui participent au succès du Printemps de Cahors – projections d'images sur les façades médiévales, concerts –, quittent, un moment, la ville en fête, pour entrer dans le Grenier du Chapitre. Là, ils sont invités à se délasser dans des « poufs » ludiques. Sans avertissement aucun. Au contraire, ils reçoivent en pleine figure un « reportage » sur les camps de concentration. Surprise, incompréhension, effroi, rejet, fascination. Gordon vise juste.

Tout comme Daniele Buetti. Cet artiste suisse grave sur la peau – on a mal, rien que d'y penser – de tops models habitués aux défilés glamour, des marques de produits, de Nike à Versace, de Sony à Calvin Klein. Pas de parfum, pas de vêtement, juste l'épiderme et le corps comme support. L'effet pourrait s'avérer emphatique, mais Buetti échappe à la dénonciation, pour cerner seule la relation de « *dépendance* ».

Reste Valérie Jouve. On a déjà dit que cette Stéphanoise de trente-trois ans est prometteuse. Elle expose à la Grey Art Gallery de New York, sera bientôt à Albi et s'impose à Cahors. Il s'agit de grands formats aux couleurs feutrées, dans lesquels des personnages, mis en scène de façon millimétrée, viennent se plaquer sur des paysages urbains, « pauvres », qui suggèrent plus la banlieue que les beaux quartiers.

Valérie Jouve collabore intensément avec ses « acteurs », qu'elle trouve parmi ses amis ou dans la rue. Sur un décor naturel, qui s'apparente à la tradition du documentaire social, les personnages affirment « *leur individualité* ». *Certains éclatent de rire*, d'autres se relèvent, tournent la tête, vont prendre la parole, trahissent un sentiment ambigu qui appelle, là encore, la fiction. Valérie Jouve se demande « *comment l'individu devient lucide, se positionne dans un environnement auquel il donne, par sa présence, sa légitimité* ». Si le propos flirte avec l'anthropologie, Valérie Jouve ne s'enferme pas dans son discours, ne décline pas un savoir-faire stéréotypé – reproche que l'on peut faire à nombre d'artistes – mais offre des œuvres fragiles, attractives, « politiques » au sens noble, qui incitent le spectateur à « dialoguer » avec les personnages, leur intimité, la ville retrouvée.

Michel Guerrin

Schlömer et Stravinsky au Ballet de Lyon

Le chorégraphe allemand allie puissance et imagination



FRÉDÉRIC Flamand de Charleroi-Danses, qui n'a pas les yeux dans sa poche, nous avait permis en 1992 de découvrir Joachim Schlömer, à l'époque installé à Ulm, aujourd'hui à la tête du Ballet de l'Opéra de Bâle. Sa pièce, *La Mer sur deux étages*, sorte de psychanalyse sauvage et éclairée d'une famille pas toute simple, laissait affleurer avec délicatesse l'écume des sentiments cachés.

On s'était étonné qu'aucun programmateur de ballets classiques ne fasse appel à lui. Mikhaïl Baryshnikov, tête chercheuse de talents pour nourrir son White Oak Project, le repère et lui commande une pièce.

On se rappelle encore ce *Blue Heron* dans lequel, en 1996, le danseur étoile excellait dans un rôle à contre-emploi. Après avoir fait appel à Maguy Marin, Angelin Preljocaj, Bill T. Jones, entre autres chorégraphes, le Ballet de Lyon demande à Joachim Schlömer un programme Stravinsky. Il a choisi de s'attaquer au *Petrouchka* des Ballets russes.

Niklas Ek, danseur hors du commun, dansera le rôle de la marionnette. Jolie perspective pour Schlömer, garçon de trente-quatre ans, très à l'aise avec les sentiments et les transpositions du répertoire.

★ Opéra de Lyon, *Concerto* et *Petrouchka*, le 16, 19 h 30 ; le 19, à 20h 30 ; le 22, à 15 heures. Tél. : 04-72-00-45-45. De 65 F à 190 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Chamber Orchestra of Europe
Mozart : *Symphonie KV 385 « Haffner »*. Wagner : *Wesendonck Lieder*. Brahms : *Sérénade op. 11*. Michèle De Young (chant), Bernard Haïtink (direction).
Splendide programme par un chef aussi modeste que passionnant. Avec Haïtink, tout pour la musique, rien pour la galerie.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e.
Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 14 : 16 h 30, le 15. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.

Wallflowers, Brendan Benson
Sans déborder d'originalité, Jacob Dylan, le fils de Bob, réussit avec les Wallflowers à dynamiser de belles chansons enracinées dans la tradition folk-rock américaine. En première partie, la power-pop plein d'allant de Brendan Benson.
Salle Valencio (La Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris-18e.
20 heures, le 14.
Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

Marc Ducret
A peine son récent album en solo est-il mis en vente *(Détail*, Winter & Winter), que déjà le guitariste Marc Ducret – dont Franck Bergerot fait l'éloge dans le mensuel *Jazzman* de juin – enregistre une nouvelle étape dans son travail, à nouveau en solitaire. Une présence forte pour une musique intense.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir.
Mº Robespierre. 20 h 30, le 14.
Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Tim Berne Bloodcount
Le saxophoniste new-yorkais Tim Berne vient s'arrêter dans la salle de concerts de Montreuil, lieu toujours attentif à sa musique. Bloodcount permet d'entendre une formation qui joue volontiers avec l'abstraction et les formes en proposant une *« musique de groupe qui assume la possibilité de se perdre »* comme nous l'avions déjà souligné (*Le Monde* du 24 septembre 1994). Elle permet aussi d'entendre deux teignes, Chris Speed (saxophones et clarinettes) et Jim Black (batterie). Michael Formanek, à la contrebasse, donne à l'ensemble une assise inventive.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir.
Mº Robespierre. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

Abel
Film hollandais d'Alex Van Warmerdam
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

Les Affinités électives
Film italien de Paolo et Vittorio Taviani
VF. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

Certains l'aiment court 3
Film français d'Emmanuel Oberg
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

Comme des rois
Film français de François Velle
VF. : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Convention, 15e : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

Le Don du roi
Film américain de Michael Hoffman
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassians, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+)VF. : UGC Lyon Bastille, 12e.

J'ai horreur de l'amour
Film français de Laurence Ferreira Barbosa
VF. : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

Mother
Film américain d'Albert Brooks
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20)VF. : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+).

Munk, Lemmy et compagnie
Film letton de Nils Skapans
VF. : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

Soleil
Film franco-italien-allemand de Roger Hanin
VO : 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+).

The Blackout
Film américain d'Abel Ferrara
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; UGC Danton, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) VF. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LES EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS (H., v.o.) : Lucernaire, 6e.
ANNA KARÉNINE (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
ANTONIA ET SES FILLES (Hol., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
ASSASSIN(S) (**) (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-48-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
BASQUIAT (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Lucernaire, 6e.
BREAKING THE WAVES (*) (Dan., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : UGC George-V, 8e ; UGC Gobelins, 13e.
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT (Fr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
ÉTOILE DU SOIR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
GRIDLOCK'D (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC George-V, 8e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+).
HAMLET (Brit., v.o.) : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (+).
HAMLET (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).
HELLRAISER 4 (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (01-39-17-10-00).
JOURS DE COLÈRE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LEVEL FIVE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
LOST HIGHWAY (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
MA VIE EN ROSE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE (Fr.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
MARION (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MARS ATTACKS! (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+).
MATILDA (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
LES MÉDIATEURS DU PACIFIQUE (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (+).
MICHAEL (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LA MOINDRE DES CHOSES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (Fr.-Suis.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
LES PLEINS POUVOIRS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+).
PORT DJEMA (Fr.-Gr.-It.) : Lucernaire, 6e.
LA PROMESSE (Bel.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LES RANDONNEURS (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
ROMÉO ET JULIETTE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Lucernaire, 6e ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+).
SCHIZOPOLIS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
SECRETS ET MENSONGES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
TONKA (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odeon, 6e ; UGC Normandie, 8e.
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e.
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT (Fr.-Esp.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
UN INSTANT D'INNOCENCE (Fr.-Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
UN PRISONNIER DE LA TERRE (A.-Sov., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA VÉRITÉ SI JE MENS ! (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LA VIE DE JÉSUS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
LE VILLAGE DE MES RÊVES (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE (Fr.-Por., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).
WHEN WE WERE KINGS (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOEL? (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).

LES REPRISES

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
LES ENSORCELÉS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+).
EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
KISS OF DEATH (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (01-47-70-21-71).
MACBETH (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
PEAU D'ANE (Fr.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 20.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) samedi 15 h 30.
BLEAK MOMENTS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
BUFFET FROID (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) dimanche 17 h 30.
CABARET (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) samedi 19 h 30.
DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 21 h 50.
LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) samedi 15 h 30.
LA GRANDE LESSIVE (Fr.) : Brady, 10e (01-47-70-08-86) samedi 18 h 20, 21 h 35.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
HENRY V (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 18 h 20.
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 20 h.
IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 16 h 10.
IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : Brady, 10e (01-47-70-08-86) samedi 16 h 45, 20 h.
LE JOUR SE LÈVE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) dimanche 19 h 30.
LOTHRINGEN! (Fr.) : Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+) dimanche 12 h 40.
MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 18 h 10.
METROPOLIS (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 16 h 15.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 50.
LE MIROIR (Sov., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 25.
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) samedi 17 h.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 21 h 10.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 05.
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Fr., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 10.
RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) dimanche 11 h 30.
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) dimanche 19 h 15.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 13 h 50.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 21 h 50.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) samedi 19 h 15.

FESTIVALS

10e ANNIVERSAIRE DE L'ESPACE ACCATONE, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). La nuit, tous les chats sont gris, mar. 19 h 30.
50 ANS DE CANNES, UN FESTIVAL DE RÉVÉLATIONS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Cria Cuervos, lun. 15 h 30 ; la Religieuse, mar. 20 h.
ACID, LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIQUE, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Sale comme un ange, lun. 20 h 30.
L'ANIMATHÈQUE PRÉSENTE, Espace cinéma Kodak, 12e (01-30-50-19-57). les Films du Grenier, mar. 19 h 30.
AVANT-PREMIÈRE, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). Dobermann, lun. 20 h 30 ; Autre chose à foutre qu'aimer, mar. 20 h 30.
AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 +). La Môme singe, mar. 21 h.
CANNES DANS VOTRE SALLE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). la Dolce Vita, dim. 20 h 35 ; Mash, lun. 22 h.
CARL DREYER, LE MAITRE DANOIS (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Gertrud, sam. 17 h 50, mar. 14 h, 17 h 50 ; Jour de colère, dim. 14 h, 17 h 50 ; la Maître du logis, lun. 14 h, 17 h 50.
LES CENT JOURS DU CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 +). Le Héros sacrilège, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Légende de Miyamoto Musashi, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Ballade de Kyoshiro Nemuri, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Pavillon d'or, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 +). Bienvenue Mister Chance, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS (v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). Tex Avery cartoons, sam. 16 h, dim. 11 h 40, 16 h.
CINÉ KIOS, UGC Triomphe, 8e, le Triomphe de Babar, dim. 10 h.
CINÉMA A TOUS LES COINS DE L'HEXAGONE, Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Hexagone, lun. 17 h 15.
CINÉMA EN RELIEF (v.f.), Cité des sciences. Cinéma Louis-Lumière, 19e. Le Monde fascinant des matériaux, sam. 18 h, dim. 10 h, 18 h, lun. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.
CYCLE DAVID LYNCH (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Blue Velvet, mar. 22 h ; Sailor et Lula, lun. 22 h ; Dune, sam. 22 h ; Twin Peaks, dim. 22 h.
DEMY TOUT ENTIER, Denfert, 14e (01-43-21-41-01 +). Peau d'Ane, sam. 17 h ; Les Parapluies de Cherbourg, lun. 20 h ; La Luxure, lun. 12 h 10.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). Dieu sait quoi, dim. 11 h 30 ; Shoah, dim. 13 h.
FERNAND LÉGER, L'APPEL DU CINÉMA, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Der Absolute Film, lun. 16 h ; La Chasse au ballet mécanique, lun. 19 h.
FILMS ET L'ART, Centre Pompidou, Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Qu'est-ce que tu fais là sur un tableau de Blais, sam. 16 h ; Naples revisité par Ernest Pignon-Ernest, sam. 19 h ; Vladimir Velickovic, dim. 16 h ; Eugène Leroy, dim. 19 h.
HOMMAGE A JOHN BERRY (v.o.), MacMahon, 17e (01-43-29-79-89). Oh! que mambo, dim. 16 h ; Tamango, sam. 18 h, 20 h, 22 h 15 ; Don Juan, dim. 14 h, 18 h, lun. 16 h ; Miss Susie Slagle's, dim. 20 h, lun. 18 h ; A tout casser, dim. 22 h ; Tension, lun. 14 h ; From this Day forward, lun. 20 h.
HOMMAGE A ROBERT BRESSON, Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Les Dames du bois de Boulogne, sam. 22 h 10 ; Le Journal d'un curé de campagne, dim. 22 h 10 ; Une femme douce, lun. 22 h 10 ; Le Diable probablement, mar. 22 h 10.
HOMMAGE A ROLAND TOPOR, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Rêves de Topor, mar. 13 h.
HOMMAGE A YOUSSEF CHAHINE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Gare centrale, sam. 17 h 45 ; L'Emigré, dim. 16 h ; Alexandrie encore et toujours, sam. 22 h, lun. 20 h, mar. 12 h 45 ; J'ai quitté ton amour, mar. 22 h 30 ; C'est toi mon amour, dim. 18 h 20, mar. 14 h 45.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). High Sierra, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Passagers de la nuit, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Femme à abattre, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Faucon maltais, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Key Largo, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18). Le Septième Sceau, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Persona, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rêves de femmes, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; A travers le miroir, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
JEAN DOUCHET AU GRAND ACTION, Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Une étoile est née, sam. 17 h ; Le Secret derrière la porte, sam. 20 h 30 ; Les Enchaînés, dim. 14 h, 16 h, 18 h ; Guêpier pour trois abeilles, dim. 20 h 30 ; L'Aurore, lun. 14 h, 16 h, 18 h ; Le Héros sacrilège, lun. 20 h 30 ; Viridiana, mar. 14 h, 16 h, 18 h ; La Servante aimante, mar. 17 h 30.
JEUNE CINÉMA FINLANDAIS (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Le Pays du bonheur, sam. 16 h.
KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Holiday, dim. 14 h 10, 16 h, 20 h ; Madame porte la culotte, sam. 16 h, 20 h ; La Maison du lac, lun. 14 h, 16 h, 20 h ; L'Impossible Mr. Bébé, mar. 14 h 10, 16 h, 20 h 10.
NUIT ABEL FERRARA (v.o.), Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 +). The King of New York, sam. 0 h.
NUIT DE LA TRILOGIE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 +). Le Retour du Jedi, sam. 0 h 30.
PABST, SES PLUS BEAUX FILMS (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). La Rue sans joie, sam. 18 h, mar. 13 h 50, 18 h ; Le Journal d'une fille perdue, dim. 13 h 50, 18 h ; L'Opéra de quat'sous, lun. 13 h 50, 18 h.
PALESTINE : ÉCRANS DE MÉMOIRE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Noces en Galilée, sam. 17 h ; La Nuit, dim. 15 h ; Kafr Kassem, dim. 17 h.
RÉTROSPECTIVE CLINT EASTWOOD (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). L'Homme des hautes plaines, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Honkytonk Man, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Impitoyable, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sur la route de Madison, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
SOIRÉE PHILIPPE DECOUFLÉ, Théâtre contemporain de la danse, 4e (01-42-74-44-22). Codex, lun. 19 h ; Decouflé et ses métamorphoses, lun. 19 h 30.
STANLEY KUBRICK (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Ultime Razzia, sam. 22 h, lun. 22 h ; Le Baiser du tueur, dim. 22 h, mar. 22 h.
THÉATROTHÈQUE, Studio-Théâtre, 1er (01-44-58-98-58). Le Soulier de satin, dim. 14 h 30, lun. 20 h.
WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Stardust Memories, sam. 18 h 10, 20 h 10 ; Hannah et ses sœurs, dim. 12 h 10, 14 h 05, 18 h 10, 20 h 10 ; Tombe les filles et tais-toi, lun. 12 h 10, 14 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Comédie érotique d'une nuit d'été, mar. 12 h 10, 14 h, 18 h 10, 20 h ; Pink Floyd The Wall, sam. 18 h ; Hair, dim. 12 h, 17 h 50 ; Monterey Pop, lun. 12 h, 18 h ; Rude Boy, mar. 12 h, 17 h 50.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Robert Dorfmann : Le Roi et l'Oiseau (1979), de Paul Grimault, 16 h 30 ; Les Culottes rouges (1962), d'Alex Joffé, 19 h ; Papillon (1974, v.o. s.t.f.), de Franklin J. Schaffner, 21 h 15.
SALLE RÉPUBLIQUE(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Deux idiots chez les Fritz (v.f.), de Marcello Ciorciolini, 17 h ; Deux corniauds au régiment (v.f.), de Nando Cicero, 19 h 30 ; Ultimo Tango à Zagarol (1973, v.o.), de Nando Cicero, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : la Vie d'Oharu, femme galante (1952, v.o. s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 14 h 30 ; Kochiyama Soshun (1936, v.o. s.t.f.), de Sadao Yamanaka, 17 h 30 ; Un amour pur de Carmen (1952, v.o. s.t.f.), de Keisuke Kinoshita, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma japonais : Tampopo (1987, v.o. s.t.f.), de Juzo Itami, 14 h 30 ; La Vengeance d'un acteur (1963, v.o. s.t.f.), de Kon Ichikawa, 17 h 30 ; Vivre (1952, v.o. s.t.f.), d'Akira Kurosawa, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Maîtres et valets : Tartuffe (1925, v.o. traduction simultanée), de Friedrich Wilhelm Murnau, 14 h 30 ; The Servant (1963, v.o. s.t.f.), de Joseph Losey, 16 h 30 ; L'Extravagant Mr. Ruggles (1935, v.o. s.t.f.), de Leo McCarey, 19 h ; Le Journal d'une femme de chambre (1946, v.o. s.t.f.), de Jean Renoir, 21 h.
MARDI
Maîtres et valets : le Long Voyage d'Esperanza (1970), de Claude Souef ; Vies d'esclaves (1996), d'Alec Feuz, 14 h 30 ; **Bande-annonce** : Le Fabuleux Destin de Mme Petlet (1995), ; Un amour de banquier (v.f.), de Ian Toynton, 16 h 30 ; L'Enfant du carnaval (1921), d'Ivan Mosjoukine, 19 h ; Les affaires sont les affaires (1942), de Jean Dréville, 21 h ; **Journée hommage à Krzysztof Kieslowski** : Kieslowski par Kieslowski (1994), de Dominique Rabourdin, 14 h ; Dialogue autour du Décalogue (1994), de Dominique Rabourdin, 16 h 30 ; La Leçon de cinéma (1994), de Dominique Rabourdin, 18 h ; I'm So So (1995, v.o.), de Krzysztof Wierzbicki, 19 h 30 ; la Cicatrice (1976, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, 21 h.

هكذا من الاهل

SAMEDI 14 JUIN

TF 1

20.45

VOUS NE RÊVEZ PAS !
Divertissement présenté par Nagui (140 min). 456917
Après avoir fêté les mamans, Nagui et son génie Jnoun vont s'occuper à leurs manières des papas...

23.05

HOLLYWOOD NIGHT
Avec les compliments d'Alexa. Téléfilm O de Lorenzo Lamas, avec Lorenzo Lamas (95 min). 7724284
Un agent de la CIA recherche une ancienne terroriste pour qu'elle l'aide à contrecarrer un trafic de têtes nucléaires...

0.40 Formule F1.

1.15 et 1.55, 2.30, 3.35 TF 1 nuit. 1.30 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. 2.05 Les Grandes Espérances. Série. [12/12] (rediff.). 2.40 et 3.45, 4.40, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.50

QUI EST QUI ?
Divertissement présenté par Marie-Ange Nardi, avec la collaboration de Jean-Luc Reichmann. Avec Sophie Favier, Maïté, Marthe Villalonga, Jocelyne, Catherine Destivelle, Véronika Loubry, Patrice Laffont, Frédéric François, Carlos... (135 min). 64025646

23.05

▶ SUR LA ROUTE AVEC GUY BEDOS
Documentaire de Mireille Dumas (75 min). 2880248
Mireille Dumas a suivi l'humoriste Guy Bedos, qui, le temps d'une tournée va, de ville en ville, à la rencontre de la France profonde.

0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Clip Siva Pacifica.
0.40 Les 24 Heures du Mans. En direct (325 min). 45652009

France 3

20.50

▶ L'HISTOIRE DU SAMEDI
UN CHANTAGE EN OR. Téléfilm de H. de Laugardière, avec Françoise Fabian (95 min) 808511
Persuadée que sa fille risque d'épouser un escroc, une mère tente d'empêcher le mariage.

22.25

JOSPIN 97, COULISSES D'UNE VICTOIRE
Documentaire de Joël Calmettes (55 min) 3825827

23.20 et 0.10 Masters de piano de Monte-Carlo. En direct de Monte-Carlo à l'Opéra-Garnier.
23.45 Journal, Météo.
1.10 La Grande Aventure de James Onedin. Le départ de Port Baines.

2.00 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. 2.50 Musique graffiti. (20 min).

Arte

20.45

▶ L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
Documentaire de Robert Pansard-Besson et M. Serres. [1/12] Prévoir (le destin des savants) (50 min). 7868559
Série documentaire en douze volets sur l'histoire des sciences, de la naissance des idées à leur application. Présenté comme une grande aventure.

21.35

L'AVOCAT
Série, avec Manfred Krug, Michael Kausch. Le vol de la pendule (45 min). 827578

22.20 Métropolis. Magazine. Artistes en Bulgarie (65 min). 7858004
23.25 ▶ Music Planet : Leonard Cohen. Documentaire. Printemps 96 (50 min). 5673462
0.15 La Légende de Paul et Paula. Téléfilm de Heiner Carow, avec Angelica Domröse (105 min). 1495301
Une mère de deux enfants, qui vit seule depuis qu'elle s'est débarrassée d'un amant trop volage, rencontre un père de famille, malheureux en ménage.
2.00 Hale and Pace. Série (rediff.).
2.25 Cartoon Factory (rediff., 25 min).

M 6

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL
L'AVENTURE CONTINUE. Série (165 min). 14108630
Avenir virtuel, avec David Warner.
Un étudiant qui a découvert le moyen de voyager dans le temps se voit assassiné dans un futur proche.
Le voyage de retour O, avec Jay O. Sanders.
De retour de Mars, un astronaute se retrouve face à une puissance d'un autre monde.
La voix de la raison O, avec Daniel J. Travanti.
Un civil tente de convaincre les autorités militaires de l'imminence d'une invasion extraterrestre.

23.30 L'Etat meurtries. Téléfilm O de Sergio Toledo, avec Anthony Hopkins (100 min). 6479088
1.10 La Nuit des clips (395 min).

Canal +

20.30

FOOTBALL
Real Madrid - Atletico Madrid (110 min). 479288
Seule une défaite pourrait empêcher le Real Madrid de fêter dès samedi soir un titre de champion d'Espagne.

22.20 La Double Vie des hippopotames.
22.50 Flash d'information.

23.00

PIÈGE À GRANDE VITESSE
Film de Geoff Murphy, avec Steven Seagal (1994, 94 min). 4133240

0.35 Golf. US Open (3e journée).
2.55 L'Amateur ■ ■ Film de Krzysztof Kieslowski (1979, v.o., 115 min). 42608979
5.00 Le Grand Bleu ■ Film de Luc Besson (1988, ◆, 128 min). 37972889

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. (rediff.). Les crocodiles ne pleurent plus, de Guillaume Le Touze ; 22.15, Le bégaiement quand j'écris ça va... de Monique Jouvancy.
22.35 Opus. La Scène et Marnaise, quand le jazz est là !

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Simple alerte, de Marcel Thiry. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Opéra. La saison des opéras UER. Attilio regolo (opéra seria en trois actes sur un livret de Pietro Metastasio), de Hasse.
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Portrait de Gérard Bucquet.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Shuppanzigh, ami de Beethoven et de Schubert.

22.45 Da Capo. Œuvres de Liszt, Berlioz. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Champs clos. Téléfilm de Claude Faraldo, avec Micheline Presle (90 min). 32582482
21.30 Bonjour cinéma.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Etonnant et drôle (France 2 du 11/1/97).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.50 Le Roi des baleines.
20.35 ▶ Tchernobyl, dix ans après : Nuages sur l'Europe.
21.55 Collection royale. [1/6]. Les collectionneurs.
22.25 Bord'Africa.
23.20 Les Nouveaux Explorateurs. Expédition sur un affluent de l'Amazonie (55 min).

Animaux

21.00 Le Monde sauvage. Les autruches.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 Le Monde de la nature.

Paris Première

20.30 Golf.
22.05 Nova. Magazine.
23.05 Ici Londres. Magazine.
0.00 La Semaine du J.T.S.

France Supervision

20.55 Locatelli - Scarlatti - Barsanti - Vivaldi. Concert (35 min). 15188191
21.30 Cap'tain Café.
22.35 The Maniacs. Concert enregistré à l'Arthur's Club de Genève (50 min). 28131085

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club.
22.05 Mésaventures sur la route de Hollywood.
23.00 Le Corbeau ■ Film de Louis Friedlander (1935, N., v.o., 60 min). 1359917

Ciné Cinémas

20.30 Les Années infernales. Téléfilm d'Anthony Page [3/4] (100 min). 5102085
22.10 Quand on aime la vie, on va au cinéma ! De Jean-Pierre Saire.

Festival

20.30 Les Aventuriers du Rio Verde. Téléfilm de Patrick Jamain (95 min). 54130545
22.05 Vidéo crime. Téléfilm d'Alastair Reid (55 min). 35808202

Série Club

20.45 ▶ Banacek. Les traces fantôme.
22.10 Code Quantum. Enchères frauduleuses.
23.00 Mission impossible. Le fils prodigue.

Canal Jimmy

21.00 Friends (3e saison). The One Where Monica and Richard. The One With Phoebe's Partner.
21.50 Spin City. La roue tourne.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Invité : Marc Lavoine.
23.15 Des agents très spéciaux. Au chat et à la souris.

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.00 Des couacs en vrac.
21.25 Animalement vôtre.
21.50 Documentaire.
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur. Rendez-vous surprise.
23.30 SOS Polluards (25 min).

Téva

20.30 Tévadébat. Magazine.
20.55 Jo. Téléfilm [2/3 et 3/3] de Philippe Monnier avec Corinne Touzet (185 min). 547806820

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.45 Deux Jours en France.
23.00 Blue Ocean.

Eurosport

16.00 et 18.30, 21.00 Automobilisme. En direct. Les 24 heures du Mans. Le départ (60 min). 325066
17.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle. Demi-finales.
20.00 et 0.00 Voitures de tourisme.
20.30 Automobilisme. Epreuves de 4x4.
22.00 Boxe.
23.00 Kick-boxing (90 min).

Muzzik

21.00 Les Voix de la montagne. De Frank Jaen.
21.55 Corsica. Concert enregistré au lac de Melo (55 min). 508043917
22.50 Tarare. Opéra d'Antonio Salieri. Enregistré au Festival de Schwetzingen (190 min). 590499808

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.00 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 15 JUIN

TF 1

17.00 Disney Parade.
18.13 Météo.
18.15 F1 à la Une. En direct du circuit Gilles Villeneuve à Montréal.
18.55 Spécial sport. En direct. Grand Prix du Canada de Formule 1.
20.45 Podium F1.
20.55 Journal, Images du sport, Tiercé.

21.10

TOTAL RECALL ■ ■
Film △ de Paul Verhoeven, avec Arnold Schwarzenegger (1990, 120 min). 1714221
Une histoire très complexe, très angoissante, une mise en scène de visionnaire qui impressionne.

23.10 Ciné dimanche.

23.20

LA FEMME FLIC ■
Film O d'Yves Boisset, avec Miou-Miou (1979, 105 min). 6182844
Déceptions et épreuves d'une jeune femme inspecteur de police qui enquête de trop près sur une affaire de mœurs. Pour démontrer la corruption des notables et les désagréments de la « justice de classe », Boisset ne fait pas dans la nuance.

1.05 et 2.30, 3.10, 3.50 TF 1 nuit.

1.20 Musique en France. Concert. Bartok - Brahms. 2.45 Cas de divorce. Série. 3.20 et 4.05, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 4.55 Musique. Concert (20 min).

France 2

16.50 Le Monde du National Geographic. Okefenokee, le marais des alligators (60 min). 4700134
17.50 et 4.50 Stade 2. Invité : Aimé Jacquet.
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Avec Monica Bellucci, Charles Aznavour.
20.00 Journal, Météo.

20.50

CALENDRIER MEURTRIER ■
Film de Pat O'Connor, avec Kevin Kline (1988, 110 min). 743554
Onze femmes ont été tuées à New York. Le maire fait appel à un flic marginal rayé des cadres pour des motifs obscurs. Une comédie noire.

22.40

COBAYES HUMAINS
Documentaire de Roland Allard et Claire Ernzen (55 min). 3894757
Portrait de cinq personnes qui ont choisi de devenir des cobayes pour des motivations différentes.

23.35 Journal, Bourse, Météo.
23.50 Musiques au cœur. Quoi de neuf cet été ? (75 min). 2887778

1.10 Urti. Documentaire. Taq pas la porte. 2.05 Savoir plus santé. (rediff.). 3.05 Polémiques. (rediff.). 3.50 Urti. Documentaire. L'art dans les capitales : Budapest la jeune. 4.25 Chip et Charly. La pierre philosophale (25 min).

France 3

15.05 Sports dimanche. 16.25 Tiercé ; 16.50 Cyclisme : Critérium du Dauphiné Libéré.
17.55 Corky, un ado pas comme les autres. Série.
18.45 Y'a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.10 La Vipère noire. Série.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Le visage derrière la vitre. La clé. Série, avec Horst Tappert (130 min). 54086757

23.00 Dimanche soir. Invitée : Nicole Notat.
23.45 Journal, Météo.

0.05

CAS DE CONSCIENCE ■ ■
Film de Richard Brooks, avec Cary Grant (1950, N., v.o., 95 min). 2160448
En vacances dans un pays d'Amérique latine, un chirurgien américain est mis dans l'obligation d'opérer le dictateur atteint d'une tumeur au cerveau. Son épouse est prise en otage par des révolutionnaires qui veulent que le dictateur meure.

1.40 Musique graffiti. Magazine. Denyce Graves, soprano, avec l'Orchestre de Rio dans "La Favorite" de Gaetano Donizetti et "Iris, hymne au Soleil" de Pietro Mascagni (20 min).

La Cinquième

18.25 Va savoir. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : Les 60 ans de l'Orchestre philharmonique d'Israël. Concert. *Ouverture d'Obéron*, de Carl Maria von Weber, dir. Zubin Mehta. *Symphonie n° 2 op. 73 en ré majeur*, de Brahms, dir. Daniel Barenboim. (60 min). 8370
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : TINTIN REPORTER
Proposée par Pierre Sterckx et Benoît Peeters.
Après Cintegabelle, centre du monde politique pour un soir, c'est au tour de Moulinsart d'assurer son rôle de capitale du monde de la BD avec cette soirée consacrée à Tintin.

20.45 L'Affaire Tournesol. Film d'animation de Ray Goossens (1964, 60 min). 8568931
21.45 Le Phénomène Tintin. Documentaire (30 min). 679115
22.15 Moulinsart-Hollywood : Quand Tintin fait son cinéma... Documentaire (55 min). 8876134
23.10 Le "Petit Vingtième" : Le siècle de Tintin. Documentaire (55 min). 4093931
0.05 Monsieur Hergé. Documentaire de Benoît Peeters et Pierre Sterckx (50 min). 4988239
0.55 Le Secret de la ligne claire. Documentaire de Pierre Sterckx et Michel Jakar (20 min). 1588887
1.15 Métropolis (rediff., 60 min). 1324210
2.15 L'Histoire vue à travers la peinture. Documentaire de Rainer Hagen. [1/3] Des Turcs, de la peste et de la vie monastique (rediff., 45 min). 4781719

M 6

17.10 Le Saint. Téléfilm de Marijan Vajda. Faux numéros (105 min). 9418950
18.55 Los Angeles Heat. Série. Vendetta.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 4.20 Spécial E = M 6 robotique. [2/2].
20.35 et 1.05 Sport 6.

20.45

LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE
Magazine présenté par Patrick de Carolis. Des amours de fans (130 min). 290488
Echantillon d'anonymes adorateurs d'idoles trop souvent préfabriquées.

22.55

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas et l'équipe de Culture pub. Le marketing gay (30 min). 2367028

23.25 Plaisir partagé. Téléfilm □ de Lean Storm, avec Pascale Nielsen (100 min). 6576115

1.15 Best of 100 % nouveautés (rediff.). 2.15 Fan de. Best of. Magazine (rediff.). 2.40 Turbo. Magazine. 3.10 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 3.50 Spécial E = M 6 robotique. Magazine. [1/2] Les coulisses de la coupe. 4.20 Spécial E = M 6 robotique. Magazine. [2/2] Les phases finales. 4.45 Fréquenstar. Magazine (45 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 18.00
17.05 Cascadeurs en chute libre. Documentaire (35 min). 743478
18.00 Mon père ce héros ■ Film de Gérard Lauzier (1991, 100 min). 132318
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.40 Flash d'information.
19.45 Ça cartoon.

20.35

LES CAPRICES D'UN FLEUVE ■ ■
Film de Bernard Giraudeau, avec Bernard Giraudeau (1996, 110 min). 420370
La fascination de l'Afrique, la découverte d'un autre monde.

22.25 Flash d'information.

22.30

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi. (100 min). 2550414

0.10 Golf. US Open (4e journée).
1.40 Des nouvelles du Bon Dieu ■ Film de O. Le Pêcheur (1996, 99 min). 2647852

Radio

France-Culture

21.00 Atelier de création radiophonique. De Dieu sait quoi à Dieu sait qui - Jean-Daniel Pollet.
22.25 Poésie sur parole. Roberto Juarroz.
22.35 Le Concert. Théâtre musical. Les Réprouvés, par Jean-Yves Vasseur. Enregistré au Théâtre Graslin, opéra de Nantes, le 23 février.

0.05 Clair de nuit. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. René Verdière, ténor.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. La Fiancée vendue, de Smetana, par les Chœurs et l'Orchestre du Théâtre national de Prague, dir. Chalabala, Tikalova (Marenka), Zidek (Jenik), Kovar (Vasek), Haken (Kezal).

22.15 L'opéra tchèque. Œuvres de Dvorák, Fibich et Janacek. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Polémique. Magazine.
21.00 Temps présent. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Clair de femme ■ Film de Constantin Costa-Gavras (1979, 105 min). 22284885
0.20 La Méprise. Court métrage de Philippe Ehem.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

19.40 Quéléa à bec rouge et autres tisserins d'Afrique.
20.35 Les Dragons du crime.
21.20 Flirt avec l'extrême.
21.45 Au bord de la mort. [1/4].
23.35 Everest : Le Pèlerinage des vainqueurs.

Animaux

20.00 Regards sur la nature. La magie de la nature, la créativité de Dan Gibson.
21.00 Le Monde sauvage. L'homme et les animaux.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 Les Animaux d'Australie. L'impact humain.
23.00 Wildlife International. Créatures d'hiver.
23.30 Faune ibérique. Le vautour noir.

Paris Première

20.35 Stars en stock. Gina Lollobrigida.
21.00 La Famille ■ ■ Film d'Ettore Scola (1986, v.o., 125 min). 37704573
23.05 Eco, Ecu et quoi ? Magazine.
23.40 John Coltrane. De Robert Palmer et Toby Byron (50 min).

France Supervision

20.30 Le Turc en Italie. Opéra en deux actes de Gioacchino Rossini. Enregistré à la Scala de Milan en mars 1997. Solistes : Michèle Pertussi, Mariella Devia (180 min). 89052738
23.30 Europa Jazz Festival. Concert enregistré au Mans (60 min). 29043028

Ciné Cinéfil

20.30 Laura ■ ■ ■ Film d'Otto Preminger (1944, N., 85 min). 75366405
21.55 Les Conspiratrices ■ Film de Ralph Thomas (1960, N., 110 min). 71007573
23.45 Le Massacre de Fort Apache ■ ■ Film de John Ford (1948, N., v.o., 125 min). 65309486

Ciné Cinémas

20.30 Loulou Graffiti Film de Christian Lejalé (1991, 90 min). 5407841
22.00 Soleil vert ■ ■ Film de Richard Fleischer (1973, v.o., 95 min). 5188405
23.35 Medicine Man Film de John McTiernan (1991, v.o., 110 min). 94140775

Festival

19.40 Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut, avec Maria Blanco [3/8] (50 min). 36377912
20.30 Guerre et paix. Téléfilm de John Davies, Avec Anthony Hopkins [2/5] (175 min). 31175841
23.25 Les Secrets de la Mer Rouge. Feuilleton [3/13] (35 min). 83829405

Série Club

19.55 Highlander. Pour l'amour de Kali.
20.45 La Famille Addams. Halloween.
21.15 Zéro un Londres. Le bon vieux temps.
21.40 Sherlock Holmes. Incendie à Londres.
22.05 Chasse au crime. La malle sanglante.
22.20 Code Quantum. Un mari pour deux.
23.10 Mission impossible. Butterfly.

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. La chemise bouffante (v.o.).
20.25 Dream On. La deuxième plus grande histoire jamais contée (v.o.).
21.25 Le Meilleur du pire. Magazine.
21.55 La Semaine sur Jimmy.
22.00 Absolutely Fabulous. Leur dernier délire (v.o.).
22.55 Portrait. Magazine.
23.00 New York Police Blues. La maladresse (v.o.).

Disney Channel

20.35 Richard Diamond.
21.05 Les Monstres.
21.35 Honey West.
22.05 Un vrai petit génie.
23.00 Sport Académie.
23.35 Art Attack. Magazine (15 min).

Téva

20.55 Ma Pavlova. Ballet de Roland Petit (70 min). 509171689
22.05 Au fil de la vie ■ ■ Film de Gary Marshall (1988, 120 min). 501503660

Voyage

20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Chronique Polac.
23.00 Blue Ocean. Christmas, Norfolk et Bass.

Eurosport

12.15 et 14.45 Motocyclisme. En direct. Euro Open (3e manche) : 125 cc et 250 cc, à Braga (45 min). 8703318
13.00 et 15.15 Automobilisme. En direct. Les 24 heures du Mans. Tournoi messieurs du Queen's. Finale
17.30 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle. Finale.
19.00 Stock cars. En direct. Les Miller 400 à Brooklyn (180 min). 75932115
22.00 Voitures de tourisme. En différé. Super Tourisme.
0.00 Automobilisme (30 min).

Muzzik

20.35 Stabat Mater, de Vivaldi. Concert. Par l'Orchestre et la chorale Paul Kuentz (25 min). 500772775
21.00 Flamenco à Montreux. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux, en 1991 (65 min). 502192467
22.05 Solo Tango.
22.35 Le Journal de Muzzik.
23.05 Zarzuela : La Verbena de la Paloma. Opérette de Ricardo de la Vega. Enregistré au Teatro Calderon de Madrid (75 min). 506060806

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style With Elsa Klench. 1.00 Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 IMPACT.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15 Euro 7. 20.45 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 Art Collection. 21.45 Euro Forum. 22.15 Eurozoom. 22.45 Media. 23.15 0.45, 1.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.17 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. 1.15 Fin des programmes.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Stock Car City. Film de Randall Kleiser (1984, 105 min). *Comédie dramatique.*
22.15 Waxwork. Film d'Anthony Hickox (1988, N., 100 min). *Horreur.*
23.55 Goupi-Mains-Rouges. Film de Jacques Becker (1942, N., 100 min). *Drame.*
1.35 Boniface somnambule. Film de Maurice Labro (1950, N., 90 min). *Comédie.*

TMC

20.35 La Pie voleuse. Film de Hugh Wilson (1987, 105 min). *Comédie policière.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 JUIN 1997

Les taupes vertes

par Pierre Georges

IL FAUT BIEN, dans ce monde raide et drôle comme un essorage de personnel Electrolux, que les dnux dingues s'expriment et égaient le paysage et la galerie.

Par exemple, les « écn-guerriers » anglais. Bien allumés, ceux-là ! Ils portent beau, dans leur uniforme militaro-rasta, le chef en crête d'Iroquois. Ils sont végétaliens et tiennent en pure horreur *« les boîtes à chases mortes »*. Autrement dit, le thon à l'huile, le jambon sous cellophane nu le pâté de foie. Ils sont têtus, obstinés, résistants. Ils nnt de curieuses manies. Dès qu'ils vnient un grand chantier, une autoroute en construction, un aéroport en expansion, une forêt menacée, ils déterrent la hache de guerre.

C'est-à-dire qu'ils grimpent aux arbres ou s'enterrent, eux. Les « éco-guerriers », pacifistes et résistants alternatifs, se reconnaissent à cela : leur volonté de saper l'ennemi à la base et sur ses bases. D'où leur méthode de guérilla, aérienne ou souterraine. Ils construisent des maisons dans les arbres et en interdisent l'accès par des barbelés. Mais, surtout, ils creusent, creusent encore, creusent sans fin. Des galeries. Des tunnels. Des dédales inextricables, boueux et ténébreux. Ils creusent, et, quand ils ont fini, ils s'installent comme taupes vertes. Attendant l'adversité et tentant de la ruiner par la même occasion.

On pourrait tenir cette stratégie pour farfelue, inefficace ou folklorique. Sauf que la méthode a fait ses preuves depuis 1992. Et continue à les faire. Dans une délicieuse dépêche, vendredi, l'Agence France-Presse donnait pour imminente la chute du camp Sir-Cliff-Richard, fortin sur le chantier d'extension de l'aéroport de Manchester. Les policiers espéraient en finir avec le dernier des deux cents « éco-guerriers », un brave à trois plumes, encore enfoui dans son tunnel.

Mais la bataille, rapporte l'Agence, fut cette fois-ci absolument magnifique. Les forces de la « coalition contre la piste numéro 2 » avaient bien préparé leur affaire. Avant que la justice ne donne l'ordre d'expulsion à la mi-mai, les soldats de la révolution végétalienne, troupe mâle encore que mixte, avaient construit, dès février, plusieurs maisons dans les arbres. Notamment une fameuse, la Battle Star Galactica, quatre étages, des meurtrières pour lancer des sacs d'excréments et autres délicatesses sur les assaillants. Et ils avaient creusé des trous partout. Des tunnels jusqu'à 15 mètres de profondeur, avec portes blindées, trappes, poches d'eau, chambres...

Il aura fallu un mois aux forces de l'ordre pour extirper de terre, un à un, les écn-sapeurs. A l'image de cette jeune femme installée dans snn trou sous une trappe, un noeud coulant autour du cou interdisant l'ouverture de la trappe. Ou de cette autre, enceinte, et qui ne se rendit qu'après dix jours, par peur de la déshydratation.

Ensuite, s'il fallut tout ce temps, c'est parce que la lutte en sous-sol obéit à de strictes règles de chevalerie insulaire : la guerre, soit ! Mais sans violence ni brutalité. Une guerre d'usure, sans moyens déloyaux ni méthodes coercitives, la police poussant même l'obligeance jusqu'à ravitailler en repas *« sans boites à choses mortes »* les assiégés. Une jolie guerre verte entre gens civilisés. Elle pourrait même, et ce n'est pas une blague, reprendre prochainement en forêt de Sherwood.

La justice belge lève le mandat d'arrêt international contre Serge Dassault

L'industriel est toujours suspecté d'avoir financé illégalement les socialistes francophones et flamands

BRUXELLES
de notre correspondant

Serge Dassault, le PDG de Dassault-Aviatinn, ne risque plus d'être amené manu militari en Belgique s'il quitte le territoire français. On a appris, en effet, vendredi 13 juin, que le parquet de Liège avait levé le mandat d'arrêt international lancé en mai 1996 contre M. Dassault, qui refusait de répondre aux convocatinns de la justice belge dans l'affaire de pots-de-vin versés par son entreprise en 1989 aux socialistes flamands et francophones.

Cette informatinn, transmise à l'AFP de Bruxelles par des sources françaises non identifiées, a été confirmée par le juge d'instruction chargé de l'enquête, Jean-Louis Prignon. Elle a été connue à la veille de l'ouverture du Salon du Bourget, alors que le chef de l'Etat français et le ministre de la défense sont reçus, samedi 14 jnin, par M. Dassault, président du Groupement des industries aéronautiques et spatiales françaises (Gifas), nrganisateur de l'exposition.

Les ennuis de l'industriel français avec la justice helge remnntent au déhut de 1996, lnrsque le parquet de Liège, enquêtant sur l'assassinat, en 1991, de l'ancien ministre socialiste André Cools, tente d'établir le lien entre ce meurtre et le financement illégal des partis politiques. Des comptes luxembnurgeols snnt découverts, révélant des versements occultes effectués en 1989 par le constructeur italien d'hélicoptères Agusta, et par le groupe Dassault. Ces versements, s'élevant à plusieurs millinns de francs, correspondaient à l'obtention par ces firmes d'importants contrats de mndernisation de la force aérienne belge, un secteur dont des dirigeants du SP flamand et du PS francophone avaient alors la responsabilité au gouvernement. Les développements de l'enquête aboutiront notamment à la démission, en janvier 1996, du secrétaire général de l'OTAN, l'ancien ministre de la défense Willy Claes.

L'enquête sur ces commissions occultes versées par Dassault au PS francophone allait connaître, au début de 1997, de nouveaux développements : un ancien responsable du PS, Merry Hermanus, avouait avoir déposé, sur un compte personnel à Luxembourg, des sommes qui lui avaient été remises par un émissaire de l'entreprise Dassault. Ces révélations allaient aboutir à l'inculpation de Guy Spitaels, président du PS à l'époque des faits, qui dut démissionner de la présidence du Parlement wallon.

MAUVAISE VOLONTÉ

La levée du mandat d'arrêt, qui permet désormais à M. Dassault de pouvoir franchir les frontières, s'explique, selon des interprétations dans les milieux judiciaires bruxellois, par le fait que son avocat helge, le bâtnnnier Matray, aurait spontanément remis au juge Prignon des documents, saisis au siège de la société Dassault, que le précédent ministre de la justice, Jacques Toubon, se refusait jusque-là de transmettre à Bruxelles en arguant des intérêts vitaux de la défense française.

Le ministre de la justice Stefaan De Clerck s'était plaint amèrement de la mauvaise volonté de la France à prêter assistance à la justice d'un pays ami, et le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, en a parlé lors de son entretien, le 7 juin, à Paris, avec Lionel Jospin. La décisinn du parquet de Liège est, en tout cas, de nature à détendre les rapports entre la France et la Belgique, à quelques semaines d'une visite officielle de Jacques Chirac, prévue pour les 16 et 17 juillet.

M. Dassault est le secnnd grand patron français placé dans le collimateur de la justice belge, après le PDG du groupe Schneider, Didier Pineau-Valencienne. Ce dernier fut brièvement incarcéré, en mai 1994, à Bruxelles, lors d'une enquête sur la gestion de Cofimines et Cofibel, deux filiales belges de Schneider. Sous le coup d'un mandat d'arrêt international, entre septembre 1994 et juin 1995, M. Pineau-Valencienne avait vu cette procédure levée après qu'il eut promis de répondre aux interrogations de la justice belge.

Luc Rosenzweig

Les pêcheurs de Lorient refusent de travailler « à l'espagnole »

RENNES
de notre correspondante régionale

Commencée à la mi-mai, la grève des pêcheurs de l'entreprise Jégo-Quéré à Lorient (Mnrbihan) n'en finit pas. Cet armement, le plus important de Lorient, a été repris en 1994 par le leader mnndial, le groupe espagnnl Pescanova. Jeudi 12 juin, les salariés estimaient avoir fait reculer l'entreprise, mais le lendemain, l'assemblée générale décidait la poursuite de la grève, réclamant une augmentation des salaires.

Jégo-Quéré garde donc à quai ses huit grands chalutiers, qui débarquent 9 500 tonnes de poisson par an. Si bien que la criée de Lorient est réduite en ce mnment à importer du poisson par caminns. Initialement, les 120 marins protestaient cnntre des diminutinns de postes à bord, la suppressinn de la « godaille » – la traditionnelle part de pêche fraîche distribuée à chacun gratuitement –, et les conditinns de paiement du chômage partiel dû aux intempéries.

Le licenciement d'un capitaine, sanctinnné pnur avnir refusé de livrer ses plans et znnes de capture à l'actionnaire espagnnl, a déclenché ce mnuvement. L'usage veut qu'en France, les secrets du savoir-faire professinnnel restent propriété du capitaine du navire. Nommée médiateur, Martine Raymond-Gouilloud, prnfesseur de droit maritime, a proposé de faire travailler des experts pour combler ce vide juridique.

A Lorient, la crainte est de voir les Espagnols se passer un jour des marins français spécialisés dans la pêche par grande prnfnndeur, explique en substance Jean-Marc Barrey, secrétaire natinnal de l'Union maritime CFDT. Selnn lui, *« depuis trois ans, Pescanova s'applique à vider Jégo-Quéré de sa substance »*.

Le cnnflit a aussitôt attiré l'attentinn du nnuveau ministre de l'agriculture et de la pêche, le Finistérien Louis Le Pensec. Mardi 10 juin, il recevait les pêcheurs. Il vient de demander à Christian Brossier, ancien directeur des pêches maritimes, d'évaluer l'application du protocnle passé avec Pescanova. Outre des prêts bonifiés, le groupe a bénéficié de plusieurs dizaines de millions de francs de subventinns de l'Etat et de l'Uninn Européenne.

Martine Valo

Deux lignes de tramway à Lyon en 2000

LE SYNDICAT DES TRANSPORTS en commun de l'agglomération lyonnaise (Sytral) a adopté, vendredi 13 juin, un plan de déplacements urbains qui prévnit principalement la constructinn de deux lignes de tramway. La technologie du fer a été préférée à du matériel sur pneus afin de pouvnir établir des connexions avec le réseau SNCF. Au départ de la gare de Perrache, ces deux lignes, dont l'ouverture est annoncée pour 2000, irrigueront la rive gauche du Rhône : l'une en direction du site universitaire de Villeurbanne, l'autre vers le campus de Bron. Fortement endetté en raison des investissements imposés par le métro, le Sytral a choisi un mnde de transport moins onéreux : 100 millions de francs le kilomètre. – *(corresp. rég.)*

■ **BASKET-BALL : l'équipe des Chicago Bulls** a remporté, vendredi 13 juin, le championnat professionnel américain de la National Basket Association (NBA) en battant Utah Jazz (90-86) dans le sixième match d'une finale disputée au meilleur de sept rencontres. C'est le cinquième titre que l'équipe de Michael Jordan remporte en sept ans.

